TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 10 957 DERNIÈRE ÉDITION DIMANCHE 20 - LUNDI 21 AVRIL 1980

LE MONDE DIMANCHE



Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

3,00 F

Algérie, 1,30 DA ; Maroc, 2 dir. ; Tunisie, 2 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 17 f. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 220 F CFA ; Danemark, 4,75 kr. ; Espagne, 50 pes. ; Grande-Bretagne, 35 p. ; Grèce, 35 dr. ; Iran, 125 ris. ; Italie, 600 L ; Liban, 275 p. ; Luxembourg, 17 fr. ; Norvège, 4 kr. ; Pays-Bas, 1,50 fl. ; Portugal, 30 esc. ; Sénégal, 225 F CFA ; Suède, 3,75 kr. ; Suisse, 1,20 fr. ; U.S.A., 95 cts ; Yougoslavie, 27 din.

Tarif des abonnements page 8

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572

Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

La « libéralisation » brésilienne à l'épreuve

Le gouvernement du général Figueiredo est engagé dans un processus d'ouverture politique qui a permis le retour au Brésil des personnalités de l'opposition injustement mises au ban de la nation par le coup d'État militaire de 1964 et qui implique à terme une démocratisation totale et réelle des institutions. Il a pourtant choisi d'employer la force pour tenter de stopper le vaste mouvement de grève des ouvriers métallurgistes de la banlieue industrielle de Sao-Paulo. Cette contradiction met brutalement en lumière les ambiguïtés et les limites d'une ouverture voulue et proclamée par le régime, mais dont les conséquences logiques, dans le domaine social, effraient les dirigeants militaires, qui n'ont pas réellement renoncé à contrôler étroitement tous les mécanismes de la libéralisation.

Les troupes de choc de la police militaire, équipées de véhicules blindés, sont intervenues avec vigueur le vendredi 18 avril à Sao-Paulo pour disperser les grévistes rassemblés devant le siège de leurs syndicats. Des incidents graves, suivis d'arrestations, ont éclaté à Sao-Bernardo, faubourg de la métropole économique du Brésil. Jeudi, le gouvernement avait décidé de dissoudre les syndicats de métallos, de destituer leurs dirigeants choisis par la base et de nommer à leur place des fonctionnaires du ministère du travail chargés de reprendre les négociations interrompues entre le patronat et les ouvriers des grandes usines d'automobiles, en grève depuis plus de deux semaines.

Cette « intervention » directe du gouvernement est prévue par la loi en vertu de dispositions de type fasciste adoptées en 1943. Elle s'applique en cas de grève « illégale », mais il est clair qu'aucune grève, en dépit de la libéralisation largement amorcée, ne saurait être « légale » en raison de la multiplication des interdits d'ordre juridique. Déjà, en 1979, les grèves des métallos de Sao-Paulo, grandes manœuvres de l'actuelle épreuve de force, avaient été tolérées et non pas reconnues. Deux mois après avoir pris le contrôle de trois syndicats de métallos, le gouvernement avait cependant permis le retour à leurs postes des dirigeants démis, un secteur du patronat, moderne et réaliste, estimant que des relations nouvelles et franches doivent s'instaurer entre le capital et le monde du travail.

Il est douteux que le gouvernement fasse cette fois-ci preuve de la même « mansuétude ». Il a déjà choisi, à la fin de l'année dernière, de destituer le président du syndicat des employés de banque de Porto-Alegre, dans le Rio-Grande-do-Sul, « coupable » de « combativité ». A Sao-Paulo, les autorités escomptaient un pourrissement du mouvement en refusant « a priori » le paiement des journées de grève et en orchestrant une campagne de reprise du travail. Les métallos, qui ont trouvé un leader charismatique et énergique en la personne de Luis Inacio da Silva, dit « Lula », un homme du Nordeste sorti du peuple, ont répondu par la fermeté et paraissaient résolus à tenir aussi longtemps qu'il le fallait. « Si nous cédons aujourd'hui, affirme « Lula », il nous faudra trente ans pour reconquérir le terrain perdu... »

Les dirigeants ouvriers de Sao-Paulo, porte-parole d'un nouveau prolétariat sécrété par le spectaculaire développement économique du Brésil, sont conscients de l'enjeu, et leur combat prend une coloration évidemment politique. C'est l'authenticité de la libéralisation qu'ils remettent en cause face à l'opinion brésilienne et internationale. Ils peuvent compter dans cette lutte difficile sur le soutien d'une Église brésilienne dont le rôle dans le déclenchement du processus de libéralisation a été important, et qui condamne publiquement aujourd'hui la destitution des leaders syndicaux de la métallurgie.

Les Neuf et le Japon se concertent sur l'application de sanctions à l'Iran

C'est lundi 21 et mardi 22 avril, à Luxembourg, que les ministres des affaires étrangères des Neuf (ainsi que M. Okita, le chef de la diplomatie japonaise) vont tenter d'élaborer une réponse commune aux demandes de M. Carter dans l'affaire des otages de Téhéran. Sans aller jusqu'à la rupture des relations diplomatiques avec l'Iran, Londres, Bonn et Copenhague sont favorables à l'adoption, à assez brève échéance, de sanctions économiques et commerciales. M. François-Poncet, de son côté, n'a pas exclu cette éventualité dans des déclarations faites vendredi à TF 1.

Le problème des sanctions contre l'Iran, qui est à l'origine de l'actuelle crise « transatlantique », risque de ne rien perdre de son acuité dans les semaines qui viennent si l'information donnée vendredi soir par M. Carter, au cours d'une interview télévisée, était confirmée par les faits : selon le président américain, l'imam Khomeiny serait en effet décidé à s'opposer à la libération des otages jusqu'à ce qu'aient lieu, en novembre prochain, les élections américaines. Ces affirmations ont cependant été démenties samedi matin 19 avril, à Téhéran.

Evoquant la réunion de Luxembourg, M. François-Poncet a déclaré, vendredi soir : « *Il faut que les décisions que nous prenons aient pour objet d'être utiles, c'est-à-dire de contribuer effectivement à la libération des otages. S'il faut prendre des sanctions, maintenant ou plus tard, je crois que les Neuf les prendront. Nous allons voir avec les Neuf (...) quelles sont les pressions qui doivent être exercées pour que ces otages soient libérés.* »

A Bonn, à Londres et à Copenhague, on est beaucoup plus formel sur la nécessité de prendre des sanctions. De source autorisée, on précise dans la capitale ouest-allemande qu'une décision doit être arrêtée, soit lundi et mardi, soit une semaine plus tard au cours du sommet européen, qui se réunira également à Luxembourg. On se déclare favorable à des sanctions purement économiques ne concernant pas les denrées alimentaires et les produits pharmaceutiques. Les dirigeants ouest-allemands seraient hostiles à un embargo sur les importations d'Iran, à une saisie des avoirs iraniens en R.F.A., à une interdiction des transactions financières et à la rupture des relations diplomatiques.

La R.F.A., premier partenaire commercial

Bonn a été l'année dernière le premier partenaire commercial de l'Iran. La R.F.A. a exporté pour 2,3 milliards de DM (1,2 milliard de dollars) à destination de ce pays sur un total de ventes à l'étranger de 314,6 milliards de DM. Le quart de la valeur totale des exportations vers l'Iran est constitué de machines, 21 % de matériel électrotechnique, 11 % de produits chimiques et sidérurgiques et 9 % de matériel de transport.

Les importations, qui ont été de 4,2 milliards de DM en 1979, sont composées à concurrence de 77 % de cette somme de pétrole brut et de 15 % de tapis. Au total, l'Iran a fourni l'an passé 11,5 millions de tonnes de brut à la R.F.A., soit 11 % des importations totales du pays (107,3 millions de tonnes).

La position britannique, selon le *Financial Times*, serait plus dure. Londres serait, en effet, favorable à la suspension de tous les échanges commerciaux avec l'Iran, mais opposé à la saisie des biens iraniens en Grande-Bretagne. Pour faciliter l'élaboration d'une décision commune aux Neuf, la Grande-Bretagne envisagerait cependant une opération en deux étapes : les ministres des affaires étrangères pourraient d'abord proposer un train de mesures politiques, surtout symboliques (diminution des représentations diplomatiques, rétablissement des visas, interdiction formelle des ventes d'armes) ; ce n'est que dans un second stade que seraient proclamées les sanctions commerciales.

(Lire la suite page 2.)

Le renchérissement du pétrole et du gaz dégrade les balances commerciales

Le déficit des échanges français a approché 15 milliards en trois mois

Le renchérissement des hydrocarbures n'est pas la seule raison de la dégradation des balances commerciales des pays occidentaux, qui se confirme de mois en mois. Mais il en constitue, dans la plupart des cas, le facteur principal. Ainsi, en mars, la facture énergétique de la France s'est-elle accrue de 81 % par rapport à celle de mars 1979 (11,9 milliards de francs, au lieu de 6,6), alors que l'ensemble des importations n'a augmenté que de 44,8 % en un an.

Cette forte hausse des achats à l'étranger, stimulée par un certain stockage et le maintien de la consommation, a porté à 5,85 milliards le déficit commercial français en mars (après correction saisonnière) et fait tomber à 87,5 % le taux de couverture des achats par les ventes, qui était un an plus tôt de 103,5 %. Pour l'ensemble du premier trimestre, le déficit commercial atteint ainsi 14,7 milliards, soit moitié plus en trois mois que durant la totalité de l'année passée. Après le premier choc pétrolier de 1973, le déficit commercial n'avait été, en 1974, que de 20 milliards.

La hausse des hydrocarbures ne faiblit d'ailleurs pas. Sur le marché libre de Rotterdam, les prix du pétrole et du gazole ont encore monté. Le Qatar a institué une « prime de sécurité », qui porte sur le baril de « brut » à 36,5 dollars pour les contrats d'un an. La Norvège aligne sur les prix du pétrole le gaz qu'elle vend à la compagnie allemande Gelsenberg. Ce qui va inciter l'Algérie et l'Iran à maintenir leurs exigences du même ordre.

Le poids de l'énergie

La France, comme les autres pays industriels, subit maintenant de plein fouet le nouveau choc pétrolier, qui se traduit par une détérioration de ses résultats dans le domaine des échanges extérieurs. Ainsi, pour les trois premiers mois de 1980, la balance commerciale a-t-elle été déséquilibrée de 14,7 milliards de francs — après correction des variations saisonnières (18,3 milliards en chiffres bruts) — alors qu'elle avait été excédentaire de 1,5 milliard durant la même période de 1979.

Pour ce seul trimestre, le déficit se révèle supérieur à celui qui avait été observé durant toute l'année 1977 (14 milliards de francs), 1978 ayant enregistré un surplus de 2 milliards et 1979 un solde négatif de 10 milliards. A la suite de la crise pétrolière de 1973, la balance commerciale avait été déficitaire de 20 milliards de francs pour l'ensemble de l'année 1974.

MICHEL BOYER.

(Lire la suite page 13.)

Psychose de pénurie

En déclin ces derniers mois, les prix des produits pétroliers ont très sensiblement remonté depuis Pâques sur le marché libre de Rotterdam. Le gazole, qui était tombé à 275 dollars la tonne, a atteint 340 dollars ces jours derniers. Et la tendance est la même pour le pétrole brut : alors qu'il y a quinze jours l'« *arabian light* » saoudien ne trouvait pas preneur à 33,50 dollars le baril, une cargaison a été enlevée jeudi à 35,20 dollars au départ du Golfe.

Il y a, certes, des raisons techniques à de tels mouvements. Les variations du dollar peuvent pour partie les expliquer. De plus, les prix étaient si bas au premier trimestre qu'ils permettaient à peine aux raffineurs de valoriser les pétroles bruts les moins chers du Golfe (pourtant infiniment meilleur marché que ceux d'Afrique

Enfin, comme le souligne la revue *Petroleum Intelligence Weekly* (PIW), les grandes compagnies doivent, plus qu'avant, faire appel au marché libre pour tenir leurs engagements. Les sept « *majors* » sont obligés — malgré un léger excédent dans le monde — de se procurer 1,5 million de barils par jour sur ce marché. B.P., qui a perdu depuis un an ses approvisionnements d'Iran, du Nigéria, et une partie de ceux du Koweït, voit sa dépendance à l'égard du marché libre atteindre 20 % (600 000 barils par jour), celle de Shell et de Gulf étant proche de 10 %.

La concomitance du fort renchérissement des produits pétroliers à Rotterdam avec la rupture des relations diplomatiques américano-iraniennes prouve cependant que les raisons psychologiques sont au moins aussi importantes que les causes techniques dans les hausses actuelles de prix. Ce qui ne manque pas d'inquiéter les pays consommateurs (disposant pourtant de stocks à un niveau jamais atteint), qui savent depuis 1979 que la psychose de pénurie — plus qu'un manque réel de pétrole — a alors provoqué le relèvement de 120 % du prix du brut.

L'Occident pourrait faire face à une « *nouvelle explosion des prix du pétrole* », vient de souligner le président du groupe Royal Dutch Shell, M. de Bruyne, si les exportations iraniennes étaient arrêtées par un blocus commercial, par réaction psychologique des autres pays producteurs et non par un déséquilibre entre l'offre et la demande.

BRUNO DETHOMAS.

(Lire la suite page 13.)

AVENIRS POSSIBLES

2000 et des poussières...

par PIERRE DROUIN

On se bouscule dans la dernière ligne droite du siècle. La plume démange, c'est normal, tous ceux qui ont pour mission de réfléchir sur les avenirs possibles. Oui, ils ont de plus en plus la sagesse de mettre le pluriel. Le futur, c'est comme l'amour. Quand il vous tient, il faut penser « Adieu, prudence ! ». L'ivresse du lendemain fait chavirer plus d'un spécialiste et il serait cruel de dresser le martyrologe des prévisionnistes qui, il y a vingt ans, annonçaient la baisse tendancielle des coûts de l'énergie, des matières premières, et la fin des crises.

La « nouvelle école », qui tourne le dos à Herman Kahn et à des disciples tels qu'Ernest Ditcher (1) péremptoires, agressivement optimistes, approche de l'an 2000 et de ses poussières de points d'interrogation, avec un luxe de précautions qui décourage l'impénitent « voyeur », mais rassure sur les possibilités de la prospective.

Après Jacques Lesourne et ses scénarios bâtis pour l'O.C.D.E. (2), voici un expert de la Commission des communautés européennes, Michel Godet, qui, ayant fortement assuré ses arrières, propose des pistes dans une étude intitulée « Demain les crises : de la résignation à l'antifatalité (3) ». On sent, au long des pages, volontairement dépouillées de tout appareil méthodologique, l'influence du groupe Futuribles et de son fondateur Bertrand de Jouvenel, pour qui il s'agit de marier la « prévision » (« Quand mon fils aura mon âge, quelle sera sa situation ? ») et la « stratégie » (« Tâchons que cette situation soit la meilleure possible »). « *En parlant de stratégie prospective*, écrit-il, *j'entends indiquer la recherche d'actions à longue portée, propres à rendre ce qui sera le présent de nos successeurs meilleurs qu'il n'eût été sans elles* » (4).

(1) *Comment vivrons-nous en l'an 2000 ?* L.N.F. - Hachette.

(2) *Interfuturs*, voir *le Monde* daté 8-9 juillet 1979.

(3) Éditions Hachette. En vente à partir du 25 avril. 272 pages. Prix moyen : 56 F. Dessins de Konk. L'auteur, qui travaille pour le projet FAST (Forecasting and assessment in the field of science and technology) de la Commission de la C.E.E., s'exprime à titre personnel dans cet ouvrage, qui sera en librairie dans les jours prochains.

(4) *Arcadie*, essais sur le mieux vivre, page 275, Éditions Futuribles 1968.

(Lire la suite page 7.)

L'élection présidentielle

M. ROCARD VEUT QUE LA DIRECTION DU P.S. ADMETTE SA « CANDIDATURE POTENTIELLE »

(LIRE PAGE 5.)

AU JOUR LE JOUR

Au muguet

Où irons-nous le 1er mai à Paris ? Place de la République, comme toujours, comme naguère, mais pour n'y retrouver que les amis de M. Séguy, ou place de la Bastille avec M. Maire ? Au Père-Lachaise, devenu pour un jour le cimetière des manifestations unitaires aux tombes fleuries par Force ouvrière. Est-ce tout ? Pas vraiment, puisque la FEN sera, tout à côté, au mur des Fédérés.

Quel embarras ! Quelle unité !

Où irons-nous ? Au muguet dans les bois des environs ?

FRANÇOIS SIMON.

L'OPÉRA DE PÉKIN EN FRANCE

La perfection du genre

« Après le temps erroné de la « bande des quatre », dit M. Wu Feng, metteur en scène de la troupe, la coupure entre le présent et le passé est terminée ; on est revenu à la tradition de l'Opéra de Pékin. » Cette forme de spectacle avait enchanté lors de sa première présentation au Théâtre des Nations en 1955 puis en 1958 et 1964. Aujourd'hui, l'Opéra de Pékin se produit à l'auditorium de Lyon, avant de s'installer à Paris, au Palais des congrès.

A 18 heures, une activité de ruche règne dans la salle réservée au maquillage ; les artistes parlent, rient, vont, viennent, en croquant du chocolat, qui est pour eux ce qu'était l'épinard pour Popeye. Les jeunes filles protègent leurs cheveux avec de petits mouchoirs roses, qui leur donnent des airs de barmaid ; elles rehaussent leurs yeux et appliquent par contraste une poudre de riz blanche. Un colosse se dessine au pinceau des arabesques sur le front ; il joue un rôle de méchant. Ce maquillage va durer plusieurs heures.

Dans un coin, une petite femme discrète, vêtue d'un survêtement avec des chaussures de tennis, s'exerce à faire le poirier sur une chaise pliante ; c'est Mme Guan Sushang, la vedette de la compagnie. Très populaire en Chine, elle est actuellement la seule, peut-être, capable d'interpréter avec le même bonheur le chant, la déclamation, la danse et les combats tels que les réclame la tradition de l'Opéra de Pékin. C'est pourquoi les responsables de cette tournée ont choisi la troupe du Yunnan, dans le sud de la Chine, à laquelle elle appartient, plutôt que d'autres.

MARCELLE MICHEL.

(Lire la suite page 9.)

Le Monde

étranger

ASIE

LE SORT DES RÉFUGIÉS INDOCHINOIS

Les départs « légaux » du Vietnam ne concernent qu'une centaine de personnes par semaine

INDIQUE LE H.C.R.

Nations unies (A.F.P.). — Les « départs légaux » du Vietnam, tels que les prévoit l'accord conclu en 1979 entre le Vietnam et le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés, « ne dépassent pas le rythme d'une centaine par semaine, en raison de problèmes de coordination entre les différents pays concernés », a déclaré, vendredi 18 avril, un porte-parole du Haut Commissariat pour les réfugiés à Genève.

D'autre part, indique un communiqué du H.C.R., 6 699 Indochinois ont trouvé refuge dans divers pays d'Asie du Sud-Est au cours du mois de mars : 5 342 sont arrivés par bateau et 1 057 par voie de terre en Thaïlande. Au cours de la même période, 22 775 réfugiés indochinois ont quitté les camps des pays de premier accueil pour être réinstallés ailleurs ; 2 486 d'entre eux sont temporairement hébergés dans le centre spécial de transit de Bataan, aux Philippines, où se trouvent au total 9 046 personnes.

Enfin, sous les auspices du H.C.R. une « table ronde » réunissant les représentants de seize pays s'est tenue à Manille pour tenter de remédier au sort dramatique qui attend certains réfugiés.

Les dimensions juridiques et humanitaires du problème

Manille. — L'Asie du Sud-Est et le sous-continent indien ont connu ces dernières années un dramatique afflux de réfugiés. Après les « Boat People » vietnamiens et les fugitifs cambodgiens et laotiens, ce sont maintenant les Afghans qui arrivent par centaines de milliers au Pakistan. Or, paradoxalement, très rares sont les pays asiatiques qui ont souscrit à la convention des Nations unies de 1951 et au protocole de 1967 qui tentent d'assurer un minimum de protection, sous les auspices du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (H.C.R.), aux personnes chassées de leur pays.

C'est pour tenter de combler cette lacune et pour convaincre les gouvernements de la région de considérer, derrière les problèmes politiques causés par l'afflux de réfugiés, ses dimensions juridiques et humanitaires, que l'Institut international de droit humanitaire, avec l'aide de la faculté de droit de l'université des Philippines et sous les auspices du H.C.R., a organisé à Manille, du 14 au 18 avril, une « table ronde » regroupant les représentants de seize pays, juristes ou hauts fonctionnaires. On y trouvait côte à côte Chinois et Vietnamiens, pour une fois unis, pour considérer qu'il fallait avant tout se limiter aux stricts aspects humanitaires et réserver à d'autres instances, comme les Nations unies, les considérations politiques. De même, les représentants des pays de premier asile — essentiellement ceux de l'ASEAN (1) et la Chine — côtoyaient ceux du Vietnam, que ses nationaux ont fui par centaines de milliers. Curieusement, le Laos, le Cambodge, l'Afghanistan et la Birmanie, qui se trouvent dans le même cas que le Vietnam, n'avaient pas été invités.

Les délégués, avec une courtoisie imprévue, ont tout fait pour éviter la confrontation. Malgré tout, les représentants des pays de l'ASEAN ont insisté sur l'aspect politique et global du drame des réfugiés, qui doit avant tout être résolu à la source. Ainsi, l'un d'eux a assimilé l'expulsion de nationaux à un « crime international » qui devrait être sanctionné. Après ces passes d'armes, les participants ont abordé à la fois des questions de principes qui devraient être respectés strictement par les gouvernements de la région, comme le non-refoulement,

De notre envoyé spécial

le droit à l'asile, le partage des dépenses non seulement sur le plan national, mais aussi entre pays riches et pauvres : certains se sont plaints du refus opposé par le Japon à la réinstallation de réfugiés indochinois sur son territoire.

Sur le plan concret, et à la suite de récents incidents dramatiques dans la mer de Chine méridionale, la « table ronde » a adopté une résolution demandant la répression de la piraterie. Selon une enquête effectuée auprès des « Boat People » de Pulau Bidong, en Malaisie, la moitié des bateaux ont été attaqués par des pirates, en général thaïlandais, dans une zone circonscrite le long des eaux territoriales thaïlandaises et malaisiennes : de janvier à mars, quarante cas de viols ont été déclarés par les victimes, et autant de jeunes filles, âgées en général de douze à treize ans, ont été enlevées. Les autorités thaïlandaises, en dépit de la récente fourniture par le H.C.R. d'un patrouilleur, ne semblent guère actives à réprimer ces actes parfois atroces, comme celui qui, en mars, a coûté la vie à cinquante-six vietnamiens, hommes, femmes et enfants.

Le témoignage de six femmes violées dix-neuf fois en quelques heures le 23 mars suffit à montrer la gravité du problème. Une jeune fille âgée de quinze ans a déclaré aux enquêteurs : « *Deux Thaïlandais m'ont fait monter sur le bateau, faisant des gestes obscènes. Effrayée, je me suis jetée à l'eau. Un homme m'a repêchée et m'a violée sur le pont : un dragon était tatoué sur sa poitrine, il était petit et gros. Il m'a violée deux fois. Quand je me suis évanouie, un autre m'a jeté de l'eau à la figure. Un troisième m'a arrosé la poitrine et le ventre d'essence avant de me violer lui aussi ; pendant qu'il appelait un autre de ses compagnons, j'ai tenté de me rhabiller et de fuir. Mais ce dernier m'a rattrapée et m'a violée trois fois.* » En une journée, son embarcation avait été arraisonnée par trois bateaux-pirates. Jusqu'à présent, alors que la description, voire même l'immatriculation de ces bateaux sont connus, que parfois ce sont les mêmes bateaux qui attaquent plusieurs embarcations de réfugiés à la suite, toujours dans le même secteur, seuls cinq pêcheurs thaïlandais ont été présentés devant un tribunal.

Le délégué chinois, Wang Jiechen, représentant du ministère des affaires étrangères, nous a dit que son pays avait réinstallé sur son territoire deux cent cinquante mille réfugiés venus du Vietnam, dont douze mille personnes d'ethnie vietnamienne et quelques milliers de montagnards méos et yaos, ainsi que deux mille cinq cent vingt-cinq réfugiés venue des camps de Thaïlande.

Pour remédier à cet état de choses, la « table ronde » a adopté une résolution appelant les gouvernements à une meilleure définition des principes régissant le sort des réfugiés et garantissant un minimum de droits, dont le droit d'asile et de non-refoulement. Elle s'est donné un organe permanent, sous la forme d'un groupe de travail dont la mission consiste en fait à la fois à inciter les gouvernements asiatiques à ratifier les textes de 1951 et de 1967, et à préparer une convention régionale sur les réfugiés qui leur serait complémentaire. Il lui faudra agir vite pour que le sort des réfugiés qui continuent d'affluer cesse d'être aussi précaire.

PATRICE DE BEER.

(1) Thaïlande, Philippines, Malaisie, Singapour, Indonésie.

Afghanistan

DES SOVIÉTIQUES ET DES GOUVERNEMENTAUX BLESSÉS SERAIENT SOIGNÉS EN R.D.A.

Des blessés soviétiques et afghans transportés d'Afghanistan seraient actuellement soignés dans des hôpitaux de R.D.A., a-t-on appris vendredi 18 avril de source généralement informée à Berlin-Ouest.

L'agence officielle est-allemande A.D.N. avait annoncé le 14 avril que dix « patriotes afghans blessés en combattant la contre-révolution » avaient été hospitalisés à Schwedt (près de Francfort-sur-l'Oder). Elle n'avait pas fait allusion à la présence de Soviétiques blessés en Afghanistan.

Pour les milieux informés, le transfert en R.D.A. de blessés soviétiques s'expliquerait par le désir des autorités de Moscou de ne pas alarmer leur opinion publique en gardant ces hommes en U.R.S.S.

Selon des sources proches du commandement américain à Berlin, qui suit de près les mouvements au-dessus de la R.D.A., ces blessés seraient amenés à bord d'appareils de transport est-allemands. Durant leurs rotations entre la R.D.A. et Kaboul, ces avions achemineraient des moyens logistiques en Afghanistan.

D'autre part, la radio ouest-allemande a diffusé une interview de M. Henry Kissinger. Le problème afghan aurait pu être évité si les Etats-Unis avaient répliqué plus nettement aux incursions soviétiques ou d'inspiration soviétique à l'étranger, a déclaré l'ancien secrétaire d'Etat américain.

Comme exemples de ces « incursions », il a cité la présence de troupes cubaines en Ethiopie et l'établissement de bases au Sud-Yémen. Notant que, pour la première fois depuis la fin de la seconde guerre mondiale, l'armée rouge est entrée dans un pays qui n'était pas dans le camp communiste, il a ajouté : « Cela risque d'être le commencement d'une période d'expansionnisme ». — (A.F.P., Reuter).

Taiwan

Les résponsables de la revue « Formose » ont été condamnés à de lourdes peines de prison

Accusés d'avoir organisé des troubles dans le sud de l'île, huit responsables de la revue d'opposition Formose *ont été condamnés à des peines de prison par un tribunal militaire, vendredi 18 avril. Passible, en principe, de la peine de mort pour* « sédition et tentative de renverser le gouvernement », *le directeur de la revue, M. Shih Ming-teh, a été condamné à la détention à vie. Des peines allant de douze à quatorze ans de prison ont été prononcées contre les autres accusés.*

Correspondance

Hongkong. — C'est le 10 décembre 1979 que la revue dissidente *Formose (Meilidao)* avait organisé, malgré l'interdiction de la police, un meeting destiné à célébrer la journée internationale des droits de l'homme dans la ville de Kaohsiung, centre industriel du sud de Taiwan. Des affrontements eurent lieu entre les quelques milliers de manifestants et les forces de l'ordre, affrontements assez violents puisqu'il y eut, du côté des policiers, plus d'une centaine de blessés.

Quelques jours plus tard, toute l'équipe de la revue, ainsi que de nombreux sympathisants étaient arrêtés — soit cinquante-deux personnes au total. Huit d'entre elles devaient être déférées — en vertu de la loi martiale qui subsiste depuis plus de trente ans à Taiwan — devant un tribunal militaire, sous la double inculpation d'avoir provoqué des troubles et d'avoir voulu renverser le gouvernement.

Ces huit personnes sont MM. Huang Hsin-jieh, éditeur de la revue *Formose*, membre du Conseil législatif ; Shih Ming-teh, directeur de la revue ; Yao Chia-wen, avocat ; Chang Chun-hong, rédacteur en chef de *Formose*, député à l'Assemblée provinciale de Taiwan ; Lin Yi-hsiong, également député ; Lin Hong-hsuan, directeur du bureau de *Formose* à Kaohsiung ; Mmes Lu Hsiu-lien, écrivain féministe, connue à Taiwan pour ses ouvrages sur la femme dans la société chinoise ; M. Chen Chu, responsable du bureau de la revue à Kachsiung.

Après dix jours de débats mouvementés, les procureur avait requis « *des peines très sévères* » contre les accusés.

Ces huit personnes sont toutes d'origine taïwanaise, par opposition aux Chinois du continent, arrivés dans l'île avec des forces nationalistes, qui constituent 15 % de la population. Sur le total des cinquante-deux personnes arrêtées, on compte des hommes politiques connus, qui avaient pu jusqu'ici jouer un rôle d'opposants sans tomber sous le coup de la loi martiale. En revanche, l'un d'eux, M. Shih Ming-teh, avait passé la plus grande partie de sa vie en prison pour « *activités subversives* » et n'avait été libéré, à la suite d'une réduction de peine, qu'il y a trois ans. On compte aussi des écrivains de renom, tels MM. Wang Tuo et Yang Ch'ing-ch'u.

De l'avis unanime des observateurs, le procès des « huit » s'est tenu dans une atmosphère de respect pointilleux des droits de la défense. Fait étonnant à Taiwan, où jusque-là des procès similaires étaient expédiés en une journée, les inculpés avaient pu, pendant une dizaine de jours, s'exprimer librement, en présence de nombreux journalistes étrangers et d'un représentant d'Amnesty International, et leurs propos avaient été largement reproduits dans la presse. Taiwan a visiblement tenu à donner l'image d'un gouvernement respectueux de la légalité et des droits de l'homme, mais n'y a que partiellement réussi. Dès les premières audiences, tous les accusés — sauf un — ont dénoncé comme sans valeur et extorqués par la violence les « aveux complets » qu'ils avaient signés pendant leur détention, la privation systématique de sommeil ayant été, entre autres, le moyen employé pour obtenir ces aveux.

Surtout, ce procès aura été assombri par un triple assassinat : celui de la mère et des deux petites filles d'un des inculpés, M. Lin Yi-hsiong, tuées à coups de poignard dans sa maison. Il s'agit selon toute vraisemblance d'une vengeance politique, qui visait à supprimer toute la famille de M. Lin Yi-hsion (sa femme se trouvait absente, et sa troisième fille a survécu à ses blessures). L'enquête policière n'a encore fourni aucune piste susceptible de faire identifier les assassins.

« *Nous voulions*, a déclaré à la barre M. Shih Ming-Teh, *un parti qui n'en ait pas le nom.* » L'objectif du mouvement était, selon M. Shih Ming-Teh, de promouvoir la démocratie à Taiwan, de coordonner les activités des opposants au Kouomintang. Ce « *mouvement démocratique* » devait se trouver lié, fatalement, au problème de l'indépendance de Taiwan. C'est en vertu de sa politique de « *reconquête du continent chinois* », qui n'a pas changé depuis 1949, que le gouvernement de Taiwan justifie la dictature du Kouomintang et l'interdiction de tout parti politique. Le fait que, depuis une dizaine d'années, des candidats « *indépendants* » aux élections à l'« *Assemblée provinciale* » soient tolérés n'a jamais infirmé cette politique. Les accusés ont reconnu avoir eu des contacts avec les organisations qui militent, au Japon et aux Etats-Unis, pour l'indépendance de Taiwan.

HENRI LEUWEN.

PROCHE-ORIENT

Iran

Le conseil de la révolution veut purger l'université de tous les groupes et comités politiques

Téhéran (*A.F.P.*). — Le conseil de la révolution, qui s'est réuni vendredi 18 avril, chez l'imam Khomeiny, a ordonné à tous les groupes et comités politiques installés dans les locaux de l'université de quitter ceux-ci d'ici mardi prochain, car, passé ce délai, « *le président de la République pourra faire appel au peuple pour les évacuer* ».

Les autorités iraniennes ont, par ailleurs, annoncé que les examens universitaires auront lieu entre le 2 et le 6 juin prochain, date après laquelle les universités devront fermer leurs portes, afin d'élaborer un nouveau plan et un nouveau système éducatif « *conforme à la loi islamique* ».

Ce plan, qui intervient après les incidents à l'université de Téhéran et de Tabriz, a été, selon Radio-Téhéran, approuvé par l'imam. La déclaration du conseil de la révolution, citée par Radio-Téhéran, souligne la nécessité, après la révolution, d'un changement du système éducatif et affirme : « *Le gouvernement n'accepte plus les complots à l'université, car ce lieu doit être consacré à l'enseignement.* »

Dans la soirée, des groupes armés de couteaux ont attaqué des étudiants qui s'étaient regroupés devant l'université de Téhéran pour protester contre les décisions du conseil de la révolution. Selon des témoins, les « hezbollahi » (membres du parti des extrémistes religieux) auraient blessé plusieurs étudiants.

● *M. et Mme Timm*, beau-père et mère du sergent Kevin Hermening, l'un des otages détenus à l'ambassade américaine à Téhéran, sont arrivés samedi 19 avril dans la capitale iranienne. M. et Mme Timm se sont vus délivrer un visa de quinze jours par les autorités iraniennes. Mme Timm a précisé que l'obtention de ce visa n'avait été subordonnée à aucune condition. A Washington, le porte-parole du département d'Etat avait précisé que les parents du sergent Hermening n'avaient pas été autorisés à se rendre à Téhéran. Les autorités de Washington craignent en effet que ces visites ne soient « *exploitées cyniquement* » par les Iraniens. — *(Reuter.)*

L'application des sanctions contre Téhéran

(Suite de la première page.)

Le Danemark, enfin, est favorable à des sanctions économiques. Selon le premier ministre danois, M. Anker Joergensen, le Danemark estime « *juste d'établir des sanctions économiques contre l'Iran à l'échelon de la C.E.E.* », mais, a ajouté M. Joergensen : « *Nous devons nous rendre compte qu'il y a un risque de réaction violente susceptible d'aggraver la crise et de faire du tort aux otages américains en Iran.* »

« *Nous sommes disposés à tout faire pour soutenir les efforts des Etats-Unis*, a encore dit M. Joergensen, *et cela surtout parce que la situation détruit la coopération internationale.* »

A Téhéran, les nouvelles mesures de rétorsion, américaines contre l'Iran, annoncées jeudi, sont passées pratiquement inaperçues.

Le seul commentaire officiel est venu du président Abolhassan Bani Sadr, qui a déclaré à l'agence de presse Pars : « *Nous devons nous préparer à résister.* » Au cours d'une émission radiodiffusée avant l'annonce des nouvelles sanctions, M. Sadeg Ghotbzadeh, ministre iranien des affaires étrangères, avait déclaré que l'éventuelle interdiction de l'exportation américaine de produits alimentaires et médicaux à l'Iran pourrait « *causer des problèmes* », « *mais nous nous en tiendrons à notre politique* », avait-il ajouté.

Dans les milieux politiques, on souligne que la décision du président Carter d'interdire toutes les importations de produits iraniens aux Etats-Unis n'aura qu'un effet minime, étant donné que les Etats-Unis ont déjà imposé un embargo sur le pétrole iranien.

Le gouvernement iranien a déjà annoncé que le pays allait connaître une « *économie de guerre* » et qu'il était nécessaire de se tourner vers « *des pays amis comme la Libye, l'Algérie, le Pakistan et l'Inde pour trouver les produits jusqu'à présent importés d'Europe* ».

Depuis jeudi, une rumeur non confirmée fait état de la présence d'une délégation soviétique à Téhéran, venue proposer la livraison de produits alimentaires en échange de la fourniture de gaz iranien.

A Paris, l'ancien président du conseil iranien, M. Bakhtiar, a déclaré au cours d'une conférence de presse qu'il était hostile à un « *blocus alimentaire* » de l'Iran par les Etats-Unis. Il a ajouté : « *Je ne souhaite pas et ne crois pas en une intervention militaire américaine.* »

Il a ajouté toutefois qu'il n'était pas contre des « *coups de main* » contre certaines « *installations vitales* » de l'Iran, à condition que ces opérations ne nuisent pas aux intérêts du peuple iranien et contribuent à entraîner la chute du « *régime odieux de Khomeiny* ».

M. Bakhtiar a reconnu, en réponse à une question, qu'il s'était rendu récemment en Irak sur l'invitation du gouvernement de Bagdad « *comme il se rend dans tous les pays où il est invité et où il est dans son intérêt d'aller* ».

● *Le ministre iranien des affaires étrangères*, M. Ghotbzadeh, en visite à Paris, s'est entretenu, vendredi soir, avec l'homme d'affaires argentin, Hector Villalon, qui a récemment déclaré faire partie d'une mission de bons offices pour tenter de résoudre la crise irano-américaine. A l'issue de cet entretien, M. Ghotbzadeh a déclaré à quelques journalistes que sa visite à Paris avait un caractère purement privé.

Un commentaire du « Times »

« C'EST AINSI QUE COMMENCENT LES GUERRES... »

Londres (*A.F.P.*). — Le *Times* critique sévèrement, samedi 19 avril, la politique américaine à l'égard de l'Iran, et estime que, plutôt que de s'associer à des sanctions contre le régime islamique, la Communauté européenne ferait mieux de proposer « *des idées plus larges et plus constructives* ».

Pour le quotidien indépendant, « *le président Carter se trompe dans sa manière d'agir envers l'Iran* », car « *son programme de durcissement des sanctions a très peu de chances de conduire à la libération des otages, et il est dangereusement susceptible d'envenimer la situation* ».

« *Il est difficile d'imaginer une façon moins satisfaisante d'affronter une crise que celle dans laquelle s'embarque l'alliance occidentale* », juge le *Times*, qui ajoute : « *Pour parler sans détour, c'est ainsi que commencent les guerres.* »

Reprochant au président Carter de « *se laisser guider par les bourrasques de l'opinion publique* », le *Times* compare « *les intérêts primordiaux de l'Occident* » au « *problème marginal* » que constitue à ses yeux la détention des otages américains à Téhéran. Dans ces conditions, il juge que « *la meilleure façon dont les Européens peuvent apporter leur contribution est de produire des idées plus larges et plus constructives* ».

LES SOVIÉTIQUES INCITÉS A ÉCRIRE AU PRÉSIDENT CARTER

La *Komsomolskaya Pravda*, organe des Jeunesses communistes, a publié, vendredi 18 avril, un message en anglais et un dessin qu'elle invite ses lecteurs à coller au dos d'une carte postale et à envoyer à la Maison Blanche. Le dessin représente une boule au-dessus du globe terrestre. La légende dit : « *Non à un holocauste mondial.* » Le texte reproche à M. Carter de mener la planète à la catastrophe et de pratiquer une politique profitable uniquement « *au complexe militaro-industriel* » des Etats-Unis. — *(Reuter.)*

A TRAVERS LE MONDE

Argentine

● LE GOUVERNEMENT ARGENTIN a publié vendredi 18 avril un rapport de la commission inter-américaine des droits de l'homme qui établit que « *de nombreuses et graves violations* » de ces droits ont été commises en Argentine de 1975 à 1979, notamment du fait de « *l'action ou la négligence des autorités publiques* ». Le rapport indique toutefois que ces violations ont diminué ces derniers mois, et que, depuis octobre 1979, aucune plainte pour de nouvelles disparitions de personnes n'a été enregistrée.

Corée du Sud

● LE VIETNAM a libéré trois diplomates sud-coréens détenus depuis la chute de Saigon en 1975, a annoncé samedi 19 avril le gouvernement sud-coréen.

Colombie

● LE COMMANDO DU M-19, qui retient en otage une vingtaine de personnes à l'ambassade de la République dominicaine depuis le 27 février, a indiqué à l'issue de dix-septième séance de négociations avec les autorités colombiennes, vendredi 18 avril, qu'il maintenait ses exigences, principalement la libération de ses membres et sympathisants emprisonnés.

Danemark

● UNE FREGATE SOVIETIQUE A DELIBEREMENT EPERONNE l'arrière d'un dragueur de mines danois qui observait, vendredi 18 avril, des manœuvres navales des forces du pacte de Varsovie au large de l'île de Bornholm, dans la Baltique. Les dégâts ayant toutefois été limités, le dragueur de mines a pu poursuivre sa mission d'observation en compagnie d'autres bâtiments danois. — *(Reuter.)*

El Salvador

● DE NOMBREUX ASSASSINATS POLITIQUES ont à nouveau été commis depuis quelques jours au Salvador, faisant une soixantaine de victimes, ont révélé, vendredi 18 avril, les autorités de San-Salvador. Parmi les personnalités tuées figure le maire de Quetzaltepeque, M. Rodolfo Chamorro, membre de l'Union démocratique nationaliste (gauche). — *(A.F.P.)*

Turquie

● L'ETAT DE SIEGE en vigueur depuis seize mois dans une vingtaine de provinces turques, en raison de la multiplication des actes de violence politique, a été prolongé pour deux mois vendredi 18 avril par le Parlement d'Ankara.

PROCHE-ORIENT

Irak

Les opposants ne désarment pas malgré les réalisations du régime

De notre envoyé spécial

Bagdad. — En pied, plus grand que nature, le buste seul, souriant ou l'air grave, en uniforme de parade ou en complet veston, debout ou écrivant, dans un cadre néo-Louis XV ou damasquiné, imprimé ou peint..., partout en Irak on trouve le portrait de M. Saddam Hussein, président de la République, président du Conseil de commandement de la révolution, secrétaire général de la direction irakienne du parti Baas, secrétaire général adjoint (1) de la direction panarabe du Baas, maréchal et commandant en chef des armées, mais qui préfère être surnommé *« el raïs el monadel » (« le président combattant »).*

M. Hussein, qui fête ses quarante-trois ans ce mois-ci, homme fort de l'Irak depuis une décennie, mais libéré, depuis juillet 1979 seulement, de la supériorité protocolaire du général Ahmed Hassan El Bakr, qui a alors renoncé à ses fonctions de chef de l'Etat pour de réelles raisons de santé et s'est retiré avec le titre de « Père dirigeant », entend bien montrer à tous qu'il se veut aujourd'hui le seul maître de l'ancienne Mésopotamie. Pour qu'il n'y ait pas d'équivoque, quelques jours à peine après son accession à la tête de l'Etat, l'an dernier, un « complot » était découvert, permettant d'éliminer toutes les personnalités de son entourage qui pouvaient se croire promises à un bel avenir. Vingt et un « comploteurs » furent exécutés en août 1979, dont Adnan Hussein, ancien ministre du plan, chef du nouveau cabinet présidentiel et qui passait aux yeux de beaucoup pour le dauphin de M. Saddam Hussein.

Pendaisons et arrestations

En décembre 1979, ce fut au tour des milieux économiques, avec la pendaison de trois responsables de sociétés d'Etat et d'un homme d'affaires accusés de *« concussion et de transmission de secrets à des entreprises étrangères »* (en l'occurrence japonaises). Ce mois-ci a été exécuté un chiite qui, *« à l'instigation de l'ambassade d'Iran à Beyrouth »*, avait, en novembre 1979, commis un attentat dans la ville sainte de Kerbala, tuant quatre personnes, dont un responsable chiite baas.

Malgré un certain nombre de libérations, les prisons contiennent toujours, au bas mot, plusieurs centaines de prisonniers kurdes, chiites, communistes, militaires et turcomans (appelés également Turckmènes) Et dans la capitale, en ce printemps 1980, chaque jour circulent des nouvelles incontrôlables d'arrestations parmi des citoyens rétifs aux mots d'ordre de l'omniprésent Baas, le parti de la renaissance arabe, au pouvoir en Irak depuis le coup d'Etat militaire du 17 juillet 1968.

Pourtant, le pays, attelé avec application à d'innombrables tâches de construction, montre un visage calme ; on peut y circuler de jour et de nuit, dans Bagdad ou en province, sans être interpellé par un képi ni pris en filature par un civil au costume trop bien repassé. Et s'il est vrai que les diplomates étrangers sont tous plus ou moins considérés comme des espions en puissance, en revanche, les Irakiens, malgré leur réserve naturelle, se montrent très accueillants à l'égard de l'étranger.

Les opposants kurdes, chiites ou communistes continuent pour la plupart de refuser de composer avec le régime, mais la jeunesse citadine, notamment à Bagdad, immense cité regroupant sur quelque 40 kilomètres de long trois des treize millions d'Irakiens et où les différences ethniques s'atténuent, reconnaît au Baas le mérite de nombreuses réalisations. Ainsi l'Irak est aujourd'hui l'un des rares Etats arabes où le climat politique et social ne baigne pas obligatoirement dans la bigoterie islamique. La laïcité n'y est pas une maladie honteuse. Les discriminations basées sur la seule confession régressent, notamment en ce qui concerne les chrétiens autochtones (chaldéens, nestoriens et syriaques), au nombre de cinq cent mille à un million, selon les sources. Chose impensable dans un autre pays du Proche-Orient (sauf, évidemment, au Liban), c'est un chrétien, M. Tarik Aziz, vice-premier ministre (il n'y a pas de chef du gouvernement fonction exercée en fait par le président de la République), qui est chargé de l'orientation culturelle de la nation. Contrairement à l'Egypte ou au Liban (2), la relilon n'est pas mentionnée sur les cartes d'identité en Irak.

L'Université islamique, qui va être ouverte, n'aura pas pour mission de former des « enturbanés », qui croient détenir toute la science du monde par ce qu'ils savent le Coran par cœur, mais *« de faire vivre le patrimoine arabo-musulman, d'étudier la pensée philosophique de notre nation et de l'Islam, pour resserrer les relations entre les pays arabes et le monde musulman »*.

Un effort de développement

Empruntant sans contorsions à l'Occident les usages qui lui paraissent susceptibles de débloquer une société pétrifiée dans la crainte, la misère et l'ignorance depuis les invasions mongoles et ottomanes, l'Irak, hier bastion du « machisme » arabe le plus intraitable, nomme ses premières femmes juges à l'heure où l'Iran islamique récuse les siennes. Une journaliste de Bagdad qui avait été critiquée par un de ses confrères parce qu'elle vivait seule, contrevenant ainsi aux mœurs orientales, a vu son calomniateur suspendu six mois de ses fonctions par ordre du président Hussein. Le divorce prononcé par les juges, que l'Egypte néo-libérale n'est pas parvenue à imposer à ses théologiens à la place de la répudiation, a été institué en Irak. Toutes les femmes de quinze à quarante-cinq ans doivent au même titre que les hommes suivre les cours d'alphabétisation.

Même les détracteurs du régime reconnaissent que les revenus pétroliers sont massivement investis en faveur des infrastructures et du développement et bénéficient chaque jour à un plus grand nombre d'Irakiens. Partout poussent logements, écoles, routes, ponts, usines, etc. Certes, même à Bagdad, on découvre encore les mêmes *« poussières, mouches et eaux usées »*, décrites en 1956 par la romancière irakienne Safira Jamil Hafez. Mais, aujourd'hui, des soins gratuits d'assez bonne qualité sont dispensés à tous, y compris les étrangers, dans des hôpitaux souvent neufs.

Pour la première fois peut-être, dans l'histoire du pays de l'entre-deux-fleuves, la bilharziose recule.

Riche et relativement peu peuplé, l'Irak n'a pas sécrété cette jeunesse inquiète, obsédée par l'idée d'avoir à trouver du travail à l'extérieur, que l'on rencontre à Alexandrie, à Sfax ou à Alger. L'Irak offre des emplois nombreux et des salaires décents à ses enfants. Le salaire moyen d'un enseignant tourne autour de l'équivalent de 2 000 francs et celui d'un manœuvre autour de 1 000 francs. La viande de second choix coûte 10 francs le kilo.

Sans vouloir porter malchance au gouvernement de Bagdad, on ne peut toutefois s'empêcher de noter certaines similitudes entre l'Irak de 1980 et l'Iran d'il y a un lustre ou deux : introduction accélérée de techniques occidentales avec leur inévitable accompagnement sociologique ; volonté d'imposer la laïcité et la modernité à une société théocratique et patriarcale ; régime politique dur et à inspiration unique que n'a guère de chances d'infléchir le Parlement dont, pour la première fois depuis le renversement de la royauté en 1958, le pays va être doté. Dans tout l'Irak, des ouvriers de l'aciérie de Khor-el-Zubair (Bassorah) aux étudiants de Kirkouk, des signes indiquent que le remue-ménage économique suscite à la fois des réactions de rejet et des aspirations à plus de liberté.

L'hostilité des chiites

Sur le plan purement politique, une autre comparaison, si malsonnante soit-elle aux oreilles des baasistes irakiens, s'impose cette fois avec le régime des *« frères ennemis »* baasistes de Damas. En Syrie, le pouvoir est exercé presque sans partage par la minorité musulmane alaouite (moins d'un million de personnes sur sept millions d'habitants). D'une manière un peu moins tranchée, il l'est en Irak par les Arabes sunnites, qui regroupent un peu plus de trois millions des treize millions d'Irakiens. Si les chrétiens sont assez satisfaits de leur sort et si les Kurdes (musulmans sémites non arabophones) peuvent tirer profit du statut d'autonomie de 1974 (une assemblée législative régionale va être élue au Kurdistan, les chiites, qui constituent probablement la moitié de la population totale, restent souvent réticents ou hostiles à l'égard du Baas, malgré le ralliement à ce parti des nombreux chiites *« anticléricaux »*. La révolution politique réalisée par les chiites en Iran n'a fait qu'aviver chez leurs coreligionnaires irakiens une insatisfaction que rappellent périodiquement des attentats comme celui dont vient d'être victime Tariq Aziz.

L'Irak ferait certainement œuvre de pionnier dans la région s'il parvenait à implanter la notion de laïcité dans la vie politique d'un peuple proche-oriental. Encore faudrait-il pour qu'il ait des chances de prendre racine que ce système permette sans plus tarder de faire participer plus largement au pouvoir les communautés qui en ont été jusqu'ici plus ou moins tenues à l'écart. Là réside peut-être la seule chance de faire sortir l'Irak des cycles de violence dans lesquels, comme par une sorte de fatalité, il est périodiquement aspiré depuis son accession à l'indépendance en 1930.

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

(1) Le secrétaire général et premier personnage du Baas panarabe est M. Michel Aflak, Syrien de confession grecque orthodoxe, né en 1910, licencié d'histoire en Sorbonne, et qui créa le Baas en 1939 ; il vit aujourd'hui à Bagdad, où il est entouré des honneurs dus au « père fondateur ».

(2) Le Liban a pris la décision, mais sans l'appliquer encore, de distribuer à ses ressortissants des cartes d'identité sans mention confessionnelle.

L'assassinat de deux « casques bleus » irlandais au Sud-Liban

Le Conseil de sécurité condamne « tous ceux qui partagent la responsabilité de ce meurtre délibéré »

Le Conseil de sécurité a réagi, vendredi soir 18 avril, avec une indignation unanime à l'assassinat de deux « casques bleus » irlandais par les milices conservatrices libanaises du commandant Haddad, mais a remis à plus tard des décisions éventuelles pour freiner la dégradation de la situation au Sud-Liban. Le Conseil n'a pas fixé la date de sa prochaine séance, mais celle-ci ne devrait pas avoir lieu avant lundi, sauf en cas de nouvel incident sérieux.

Exprimant l' « indignation » des membres du Conseil devant le « meurtre délibéré » des deux « casques bleus », le président Porfirio Munoz Ledo a déclaré au nom des membres du Conseil :

« Cet acte barbare et sans précédent contre une force pour le maintien de la paix est un défi direct à l'autorité du Conseil de sécurité et à la mission des Nations unies de maintenir la paix et la sécurité internationales.

» Le Conseil de sécurité condamne tous ceux qui partagent la responsabilité de cet acte scandaleux. Il réitère son intention de prendre les mesures résolues dictées par la situation pour permettre à la FINUL d'exercer immédiatement un contrôle total sur toute la zone d'opérations, jusqu'aux frontières internationalement reconnues. »

Le délégué français, M. Philippe Husson, a pour sa part, dit sa préoccupation devant « la dégradation rapide de la situation au Sud-Liban du fait du comportement inadmissible des « forces de facto » à l'égard de la FINUL et des interventions militaires répétées d'Israël dans cette région ». « La détérioration de la situation au Liban, a dit M. Husson, doit appeler une réaction ferme de notre Conseil. C'est lui qui a décidé de la création de la force intérimaire des Nations unies au Liban, c'est lui qui a approuvé son mandat. Il est urgent de porter remède à la dégradation actuelle. Il y va de la crédibilité du Conseil de sécurité. (...) Celle-ci doit pouvoir faire usage de la force toutes les fois qu'elle le jugera nécessaire pour accomplir strictement le mandat qui lui a été assigné par le Conseil de sécurité. »

De notre correspondant

Beyrouth. — Deux soldats du contingent irlandais de la FINUL ont *été froidement* exécutés par des membres des milices chrétiennes du commandant Saad Habdad, vendredi après-midi au Sud-Liban ; un troisième a été grièvement blessé. Bien que la FINUL ait déjà eu quarante et un morts, jamais elle n'avait été l'objet d'un acte aussi délibérément hostile ; c'est, en effet, la première fois, ainsi que l'a souligné le porte-parole de l'ONU à Beyrouth, que des soldats des Nations unies, sans armes, sont abattus de sang-froid.

Les trois militaires irlandais ont été enlevés alors qu'ils suivaient dans leur jeep une voiture où se trouvaient deux observateurs de l'ONU — un Français et un Américain — et deux journalistes. Le convoi se trouvait à ce moment-là en pleine zone contrôlée par les milices chrétiennes. Avant d'être relâchés, les deux observateurs et les deux journalistes ont pu évacuer un des trois Irlandais, John O'Mahonny, blessé par une rafale de mitraillette tirée à bout portant. Les deux autres Irlandais étaient gardés prisonniers. Peu après, ils étaient exécutés.

Bien que la radio israélienne ait dit que ces exécutions sommaires étaient le fait d'une *« famille de Bint-Jbeil »* et non un acte de guerre des milices chrétiennes, le gouvernement libanais en tient celles-ci et leurs protecteurs israéliens pour directement responsables. On rappelle à Beyrouth que le commandant Haddad avait exigé, après la mort de deux jeunes gens de Bint-Jbeil — au demeurant musulmans chiites — dans un accrochage avec le *contingent irlandais, que l'ONU lui* livre deux soldats irlandais et lui remette l'équivalent de 50 000 francs français à titre de compensation.

Le ministre des affaires étrangères M. Fouad Boutros, nous a déclaré à ce sujet que *« l'acte injustifiable dont ont été l'objet les soldats du contingent irlandais a été exécuté par des éléments qui n'ont aucune attache avec l'Etat libanais et ses forces armées, lesquelles ont exclu de leurs rangs, il y a plus d'un an, les hommes qui encadrent les milices opérant au Liban-Sud »*.

Bien que le ministre irlandais des affaires étrangères ait réaffirmé, jeudi, que son pays maintiendrait son contingent au sein de la FINUL, on craint à Beyrouth que la multiplication des incidents de ce genre ne remettent en cause toute la mission de la FINUL dont le mandat vient à expiration en juin prochain, ce qui créerait un vide dangereux au Sud-Liban.

Le jour même de ce grave incident, le Sud-Liban était victime d'un raid israélien. Si l'objectif en était une installation logistique et sanitaire palestinienne, ce raid a fait neuf morts parmi les fedayin et neuf autres dont trois enfants parmi les civils libanais qui avaient fui leur village trop proche de la frontière et s'étaient installés dans une masure située dans le théâtre d'opération des commandos israéliens.

LUCIEN GEORGE.

DIPLOMATIE

LE MAROC ROMPT SES RELATIONS AVEC LA LIBYE

De notre correspondant

Rabat. — *« M. Abderrhaman Baddou, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, a reçu vendredi 18 avril M. Abdallah Chibani Essouissi, ambassadeur de Libye au Maroc et l'a informé de la décision de Rabat de rompre les relations diplomatiques avec son pays. »* C'est par cette brève et sèche information diffusée par l'agence marocaine MAP que les Marocains ont appris que leur pays avait commencé à tirer les conséquences de la décision annoncée mardi dernier par les quatre pays du Front de la fermeté (Algérie, Libye, Syrie, Sud-Yémen) de reconnaître la République sahraouie.

Deux d'entre eux, l'Algérie et le Sud-Yémen, ayant déjà procédé à cette reconnaissance, le Maroc a déjà rompu avec eux. Il fait aujourd'hui de même avec la Libye. Seul le sort des relations entre Rabat et Damas demeure donc encore en suspens. Il en est pareillement avec l'O.L.P qui a un bureau à Rabat.

Les autorités marocaines donnent l'impression de vouloir attendre la confirmation de la décision de la Syrie pour prendre des mesures de rétorsion. Cette expectative se justifie dans la mesure où, selon des informations circulant à Rabat, la presse syrienne n'aurait pas encore fait mention de la décision prise à Tripoli. L'ambassadeur de Syrie lui-même n'aurait pas encore reçu confirmation officielle de la reconnaissance de la République sahraouie par Damas.

R. D.

M. ZEBROWSKI EST NOMMÉ AMBASSADEUR DE FRANCE AU GHANA

Le Quai d'Orsay a annoncé, vendredi 18 avril, la nomination de M. Ian Zebrowski au poste d'ambassadeur de F.ance au Ghana, en remplacement de M. Alain Chaillous.

[Né le 4 juin 1926, M. Ian Zebrowski est breveté de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer. Administrateur en chef de classe exceptionnelle des affaires d'outre-mer, il a servi notamment à Djibouti et aux Comores. Depuis 1972, il était chef de la subdivision administrative d'Uturoa, aux îles Sous-le-Vent, en Polynésie française.]

● *M. André Gromyko*, ministre soviétique des affaires étrangères, sera reçu par le président Giscard d'Estaing jeudi matin 24 avril a indiqué M. Jean-Marie Poirier, porte-parole de l'Elysée. M. Gromyko est attendu mercredi prochain, à Paris, à l'invitation de M. Jean François-Poncet.

AFRIQUE

Tunisie

L'exécution des treize condamnés de Gafsa suscite de nombreuses protestations

Une centaine d'étudiants ont manifesté vendredi matin 18 avril à Tunis pour protester contre l'exécution des treize membres du commando de Gafsa condamnés à mort le 27 mars dernier par la Cour de sûreté de l'Etat.

Les étudiants ont été rapidement dispersés par les forces de l'ordre, mais une certaine agitation régnait cependant dans la matinée sur le campus universitaire de Tunis. De plus, des mesures de sécurité importantes ont été prises vendredi autour de certains bâtiments publics de la capitale.

D'autre part, des membres du Mouvement des démocrates-socialistes, qui avaient lancé le 9 avril dernier un appel à la clémence au président Bourguiba, ont publié vendredi un communiqué dans lequel ils se déclarent *« consternés, bouleversés et attristés »* à la suite de ces exécutions, qui *« sont de nature à ternir l'image de la Tunisie »*.

A Paris, la C.G.T. et la C.F.D.T. ont protesté vendredi contre l'exécution des condamnés de Gafsa.

« Les treize potences de Bourguiba illustrent le mépris du régime tunisien pour le respect le plus élémentaire des droits de l'homme », a déclaré dans un communiqué la C.G.T., qui ajoute : *« Ces exécutions doivent inciter à redoubler d'efforts pour exiger du gouvernement tunisien la libération des syndicalistes de l'U.G.T.T légitime encore emprisonnés. »*

De son côté, la C.F.D.T. estime que *« cette répression atroce ne peut en aucun cas être la solution aux tensions politiques et sociales existantes »* et qu'il s'agit d'un *« coup sévère porté aux droits de l'homme »*. La C.F.D.T *« s'étonne profondément de l'absence de réaction publique du gouvernement français pour sauver la vie des condamnés »*.

Le Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-Sup-FEN) s'étonne également du *« silence des autorités françaises et de nombreux milieux et organisations qui, en d'autres circonstances, se réclament pourtant des droits de l'homme »*.

● LE COLLECTIF DU 26 JANVIER (46, rue de Vaugirard, Paris) *« tient à exprimer sa profonde émotion et son indignation la plus vive devant ce qu'il considère comme un crime politique. Le collectif estime dans ces conditions que l'exécution des insurgés de Gafsa, intervenant un peu plus de deux ans après les massacres du 26 janvier 1978, est destinée à entretenir un climat d'intimidation, voire de terreur, à un moment où les luttes des travailleurs reprennent de l'ampleur et mettent en difficulté le régime »*.

● LE MOUVEMENT D'UNITE POPULAIRE (MUP), mouvement tunisien d'opposition animé par l'ancien ministre Ahmed Ben Salah, qui vit en exil en Europe, a publié un communiqué affirmant notamment :

« Méprisant les aspirations populaires, sourds aux angoisses de la jeunesse et des travailleurs, ne comptant que sur la violence et les protections étrangères, le régime tunisien vient de défier une fois de plus la grande majorité du peuple tunisien.

» Nous disons non à la violence de ce régime parce que c'est ce même régime qui a provoqué les événements de Gafsa, comme ceux du 26 janvier 1978. Nous disons non à l'enchaînement de la violence, en soulignant que l'acharnement à conserver le pouvoir a coûté déjà trop cher à notre peuple et à notre pays. Le peuple tunisien pourra un jour oublier, mais il ne pardonnera pas... »

● LES ETUDIANTS COMMUNISTES TUNISIENS expriment leur profonde émotion après ces exécutions, *« qui soulèvent l'indignation de l'opinion démocratique nationale et internationale. Ainsi, le pouvoir tunisien témoigne de son refus obstiné d'affronter les véritables problèmes du pays »*.

« Il s'agit maintenant, concluent-ils, *de continuer le combat politique pour obtenir des changements démocratiques en Tunisi.. la libération des déte-…s politiques et syndicaux et une amnistie générale. »*

Tchad

LA BATAILLE DE N'DJAMENA

Le ministre de l'agriculture dément que les troupes « sudistes » aient essuyé un « échec sanglant »

Près d'un mois après le début de la « bataille de N'Djamena », on s'oriente vers une « guerre de position » appuyée par les tirs d'armes lourdes, avec de subites poussées de violence suivies de période de calme, sans gains de terrain déterminants pour une faction. Ainsi, après une nouvelle poussée de violence sur le front nord de N'Djamena, les combats avaient pratiquement cessé vendredi 18 avril en début de matinée dans la capitale tchadienne entre Forces armées populaires (FAP) du président Goukouni et Forces armées du Nord (FAN) du ministre de la défense, M. Hissène Habré.

Deux émissaires nigérians, MM. Baba Ingibe, conseiller politique à la présidence à Lagos, et Adefe Miwa, ministre conseiller aux affaires étrangères, sont arrivés vendredi à N'Djamena, porteurs de messages destinés au président Goukouni et à M. Hissène Habré.

De passage à Paris, M. Naïmbaye Lossimian, ministre tchadien de l'agriculture, originaire du Sud, a démenti vendredi que les Forces armées tchadiennes (FAT) du colonel « sudiste » Kamougue aient essuyé récemment un *« échec sanglant »* devant N'Djamena. Se référant à des informations selon lesquelles, le 9 avril dernier, les FAT auraient été contraintes par les Forces armées du Nord (FAN) de M. Hissène Habré à se replier, perdant *« l'effectif d'une compagnie »*, le ministre les a qualifiées d' *« allégations gratuites et mensongères »*.

Radio-Moundou (émetteur des sudistes) captée à N'Djamena a accusé également vendredi la presse française d'être partisane dans sa relation des événements au Tchad, et d'avoir adopté une *« position systématique visant à considérer Hissène Habré comme l'unique solution du problème tchadien »*.

La radio a ajouté : *« Une telle prise de position systématique de toute la presse française va curieusement contre la politique française de neutralité stricte prônée par le gouvernement français »*.

● RECTIFICATIF. — A la suite de la publication dans *le Monde* daté 13-14 avril, dans un article de notre envoyé spécial au Mali Philippe Decraene, d'une information sur les confins algéro-maliens, l'ambassade d'Algérie en France nous envoie les précisions suivantes : *« Le poste de Bordj-el-Moktar ne se situe pas à une dizaine de kilomètres en territoire malien, mais bien en territoire algérien, à plus de cinq kilomètres de la frontière. Il est donc tout à fait naturel que le drapeau algérien flotte en ce lieu... Ce poste frontière... existait déjà durant la période coloniale sous le nom de Bordj-le-Prieur. »*

EUROPE

Islande

L'échec des négociations avec la Norvège sur l'île de Jan-Mayen

De notre correspondant

Reykjavik. — M. Knut Frydenlund, ministre norvégien des affaires étrangères, n'a pu s'entendre, lors de sa visite, à Reykjavik, les 14 et 15 avril, avec son collègue islandais sur l'exploitation des eaux entourant l'île de Jan-Mayen.

Cette île — quelques arpents de neige dans l'Altantique nord — est annexée à la couronne norvégienne depuis 1929 et n'abrite qu'une station météorologique.

Islandais et Norvégiens n'entendaient pas, à Reykjavik, discuter des mêmes choses. Pour les Norvégiens, le problème est simple. Ils vont, d'ici à la fin du mois de mai, étendre à 200 milles la limite de leurs eaux de pêche autour de Jan-Mayen. Ils ne voulaient négocier qu'un seul point : le montant des prises de caplan à concéder aux Islandais. Mais les Islandais, qui estiment que Jan-Mayen n'est qu'un îlot rocheux sans habitation permanente, refusent le tracé d'une ligne médiane entre l'Islande et l'île norvégienne et veulent participer à l'exploitation des fonds entourant l'île.

En ce qui concerne le tracé des eaux, le compromis est déjà trouvé. L'Islande a pris en 1979 200 milles en direction de Jan-Mayen : les Norvégiens, sans reconnaître officiellement cette décision unilatérale, empêcheront leurs pêcheurs de pêcher dans la zone contestée. Mais les Norvégiens, en raison de négociations interminables avec les Russes au Spitzberg et en mer de Barentz, se refusent à toute autre concession.

Et la marge de manœuvre des Islandais est faible. Obligés de partager avec les Norvégiens à l'est, ils devront prochainement concéder, à l'ouest, au Groenland, une vaste zone où ils pêchaient, jusqu'ici librement le caplan. Le Groenland pourrait, le 1er juin, prendre la décision d'étendre à 200 milles ses eaux de pêche. Retour de bâton : l'arme des 200 miles, qui permit en 1976 à l'Islande de bouter les Anglais hors de ses eaux, lui porte préjudice aujourd'hui, tandis que ses voisins empruntent avec retard la voie où elle s'était engagée en pionnier.

GÉRARD LEMARQUIS.

R.D.A.

● UN TRIBUNAL DE BERLIN-EST a condamné vendredi 18 avril, à quinze ans de prison, un Berlinois de l'Ouest, M. Andreas Niederhausen, pour avoir lancé l'an dernier un cocktail Molotov contre un bureau de douanes est-allemand, annonce l'agence officielle A.D.N. Celle-ci ajoute que M. Niederhausen, arrêté en août dernier, faisait partie d'un mouvement anticommuniste dirigé par un journaliste de Berlin-Ouest. — *(Reuter.)*

Espagne

Le chef de la garde civile est destitué pour avoir publiquement protesté contre la réorganisation de cette unité

De notre correspondant

Madrid. — Le gouvernement de M. Suarez a destitué le général Fontenla, directeur de la garde civile, pour des déclarations intempestives qu'il avait faites au journal *la Vanguardia*, de Barcelone. La décision a été annoncée à l'issue du conseil des ministres du vendredi 18 avril. C'est la première fois qu'une sanction de ce genre est prise contre un chef militaire depuis les débuts de la démocratie.

L'affaire a éclaté il y a quelques jours, après le vote pa rles députés d'une loi réorganisant les structures de l'armée. Le texte concernant la garde civile — corps militaire comparable à la gendarmerie française — avait été mal interprété par les intéressés. Ceux-ci dépendent traditionnellement du ministère de la défense. Certains de leurs officiers viennent du cadre de l'armée et peuvent y retourner. Les troupes sont soumises à une discipline de caserne, et réglés par un règlement très dur, qui date du siècle dernier. Or la nouvelle loi indiquait que la garde civile dépendrait désormais du ministère de l'intérieur pour sa tâche habituelle : le maintient de l'ordre. C'était déjà pratiquement le cas. Mais le texte a été considéré comme une tentative déguisée, de la part du pouvoir, pour « démilitariser » la garde civile.

Dans son interview au journal catalan, le lieutenant général Fontenla critiquait vivement le vote des députés. Il s'en prenait aux partis de gauche, qui avaient, selon lui, inspiré le projet de loi, et affirmait que la garde civile avait été victime du consensus entre le parti centriste au pouvoir et l'opposition. Il annonçait qu'il ferait tout pour obtenir une modification des textes lors de leur discussion au Sénat, et il déclarait que si les socialistes arrivaient au pouvoir ils s'empresseraient sans doute de liquider l'institution à laquelle il appartient.

De telles déclarations étaient doublement surprenantes. D'abord, elles ne reflétaient que le point de vue de la hiérarchie, opposée à tout changement, alors que la troupe souhaiterait, semble-t-il, une modification de son statut. En outre, un chef militaire tenu à l'obligation de réserve se permettait de mettre en cause une loi adoptée par le Parlement. Le parti socialiste a demandé aussitôt la démission du général. Celui-ci a été convoqué par les deux membres du gouvernement chargés de la défense, puis a fait une rectification jugée peu satisfaisante. Le gouvernement de M. Suarez a finalement décidé de sévir. Ce qu'il n'avait pas osé faire l'automne dernier, quand deux capitaines généreux — celui des Canaries et celui de Valence — avaient etnu des propos alarmistes sur la situation du pays et le régime démocratique. — C.V.

La Conférence de Bruxelles sur les juifs d'U.R.S.S. s'inquiète des réductions du nombre des visas de sortie

Le présidium de la « conférence de Bruxelles sur les juifs d'U.R.S.S. », réuni mercredi 16 et jeudi 17 avril, à Paris, a lancé un appel aux autorités soviétiques afin qu'elles libèrent les *« prisonniers de Sion »* qui *« croupissent encore dans les prisons et l'exil soviétiques, alors que leur seul crime est de vouloir partir pour Israël »*.

Le présidium a appelé le gouvernement soviétique à abandonner les nouvelles procédures restrictives appliquées depuis le début de l'année. Celles-ci ont eu pour effet de réduire d'un tiers le nombre des visas d'émigration accordés au cours des trois premiers mois de l'année par rapport à la période correspondante de l'année 1979. Les membres du présidium craignent que les juifs d'U.R.S.S. ne fassent les frais de la détérioration des relations entre l'U.R.S.S. et les Etats-Unis.

M. Aurie Dulzin, président de la « conférence de Bruxelles », qui regroupe les représentants de quinze pays (Argentine, Autriche, Belgique, Brésil, Canada, Danemark, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Israël, Italie, Mexique, Pays-Bas, Suède et Suisse), a noté que pendant les dix dernières années *« les autorités soviétiques n'ont pas entièrement tourné le dos à l'appel du peuple juif »*. Quelque 250 000 juifs ont été éautorisés à quitter l'U.R.S.S. Trois millions de juifs vivent dans ce pays et *« il y a encore des centaines de milliers d'autres qui désirent partir, et qui espèrent partir »*.

En 1979, plus de 50 000 personnes ont été autorisées à quitter le pays, le total le plus élevé enregistré au cours de cette décennie.

Enfin, le présidium de la conférence a chargé une commission de poursuivre le travail de préparation de la conférence de Madrid sur l'application de l'acte final d'Helsinki (prévue pour novembre) et de *« réunir le matériel de documentation prouvant la violation des droits nationaux, culturels et religieux de la minorité juive en Union soviétique »*.

Chypre

A L'OCCASION DE LA VISITE DE SIR IAN GILMOUR

Nicosie va insister auprès de la Grande-Bretagne pour qu'elle lui verse les compensations prévues pour la cession de ses deux bases militaires

De notre correspondant

Nicosie. — Sir Ian Gilmour, lord du sceau privé et secrétaire adjoint au Foreign Office, était attendu, ce samedi 19 avril à Nicosie. Il devait avoir une série d'entretiens avec le gouvernement chypriote sur le problème politique de Chypre et les obligations de la Grande-Bretagne dans la recherche d'un règlement équitable et permanent d'une part, et la question des compensations de la Grande-Bretagne à Chypre pour les bases militaires qu'elle possède dans l'île, d'autre part.

La Grande-Bretagne possède en effet deux *« bases souveraines »* dans le sud de l'île, en vertu de l'accord d'établissement de la République de Chypre de 1959. Ces bases, navale (Dhekelia) et aérienne (Akrotiri), sont d'une grande importance stratégique pour la Grande-Bretagne, comme pour ses alliés de l'OTAN.

Les Britanniques s'étaient engagés à verser au jeune Etat 14 millions de livres comme compensation pour les cinq premières années de fonctionnement de ces bases. Ce chiffre devait être révisé tous les cinq ans. La compensation des cinq premières années avait été versée avec quelque retard. Après les accrochages de 1964 entre Chypriotes grecs et Chypriotes turcs, la Grande-Bretagne avait refusé de verser cette compensation parce que les *« Chypriotes turcs s'étaient retirés du gouvernement »* et que *« tous les habitants de l'île n'auraient pas profité de ce montant qu'elle aurait versé »*. Les montants dus par la Grande-Bretagne à Chypre s'élèveraient actuellement à quelque 250 millions de livres sterling (1).

La question des compensations britanniques a été soulevée officiellement à deux reprises par le gouvernement chypriote : lors de la rencontre entre le président de la République de Chypre, M. Kyprianou, et Mme Thatcher, à la conférence de Lusaka, puis lors de la visite de M. Kyprianou à Londres, en février dernier. Les milieux diplomatiques de Nicosie estiment que les efforts du gouvernement chypriote dans cette affaire seront renforcés du fait de l'importance accrue des bases britanniques de Chypre après les événements d'Iran, et de la possibilité d'une utilisation de ces bases par des pays tiers. Des démentis ont été opposés, du côté britannique et du côté chypriote, aux informations relatives à une présence américaine sur ces bases.

Mais on ne peut exclure cette présence dans l'avenir si elle était rendue nécessaire par les événements. On rappelle à ce sujet que la demande de démilitarisation de l'île au président Kyprianou ne comprend pas les bases britanniques, qui sont « souveraines ».

En ce qui concerne la part qui reviendrait aux Chypriotes turcs dans ces compensations, on dit, dans les milieux officiels, que, puisque la Grande-Bretagne ne reconnaît qu'un gouvernement à Chypre, celui du président Kyprianou, c'est à ce gouvernement que les compensations doivent être versées. Ces mêmes milieux rappellent que les montants perçus par le gouvernement de Chypre depuis l'invasion de l'île par les Turcs, en 1974, sont également distribués aux Chypriotes turcs.

En ce qui concerne le problème politique de Chypre, on n'attend aucun résultat spectaculaire des entretiens de Sir Ian Gilmour avec le gouvernement chypriote. Après l'échec des efforts entrepris par le secrétaire général de l'ONU, M. Kurt Waldheim, pour la reprise des négociations intercommunautaires, on attend ici la constitution d'une commission internationale qui assistera le secrétaire général dans cette tâche, comme l'a demandé la dernière résolution de l'Assemblée générale de l'Organisation.

DIMITRI ANDREOU.

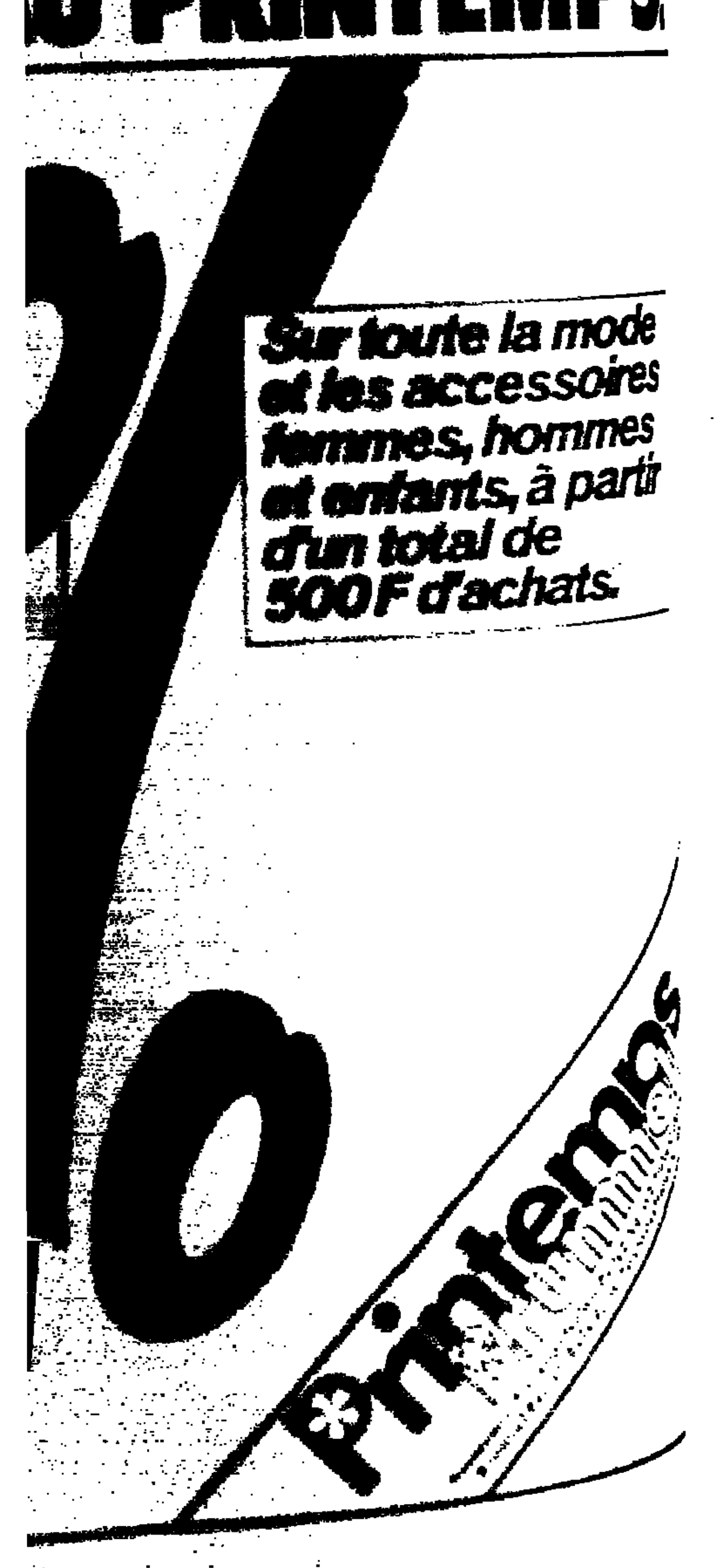
(1) Le cours actuel de la livre sterling est d'environ 9,60 francs.



Chypre

A L'OCCASION DE LA VISITE DE SIR IAN GILMOUR

Nicosie va insister auprès de la Grande-Bretagne pour qu'elle lui verse les compensations prévues pour la cession de ses deux bases militaires



Le Monde

politique

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le projet de loi sur la prévention des difficultés des entreprises

Vendredi 18 avril, sous la présidence de M. Villa (P.C.), l'Assemblée nationale examine le projet de loi tendant à instituer des mesures de prévention des difficultés dans les entreprises. Ce texte vise un triple objectif : améliorer l'information des dirigeants sur la marche de l'entreprise ; attirer l'attention des dirigeants et les inciter à agir en cas d'évolution préoccupante de la société ; obliger les dirigeants à reconstituer plus rapidement les fonds propres de l'entreprise en cas de perte d'actif.

M. MILLON (U.D.F.), rapporteur de la commission des lois, indique que l'information consiste, dans le texte du projet, à établir — essentiellement dans les grandes entreprises, de nouveaux documents comptables, selon une périodicité régulière. Dans toutes les sociétés, les dirigeants devront chaque année annexer au bilan un état des engagements cautionnés par la société en faveur d'un tiers, ainsi que des cautions dont bénéficie la société. « *Enfin*, indique-t-il, *l'aménagement des règles de publicité des privilèges du Trésor et de la Sécurité sociale devrait éviter l'accumulation souvent mal perçue des dirigeants, des créances fiscales et sociales restées impayées.* » En ce qui concerne, d'autre part, la volonté de mettre les dirigeants face à leurs responsabilités et à les inciter à agir en temps utile, le texte prévoit que désormais, lorsque des indices révéleront « une évolution préoccupante » de la société, les commissaires aux comptes, le comité d'entreprise et, dans la limite de deux fois par an, les actionnaires pourront saisir les dirigeants et, le cas échéant, provoquer une délibération spéciale du conseil d'administration et du conseil de surveillance. En outre, les commissaires aux comptes ont la possibilité d'informer le président du tribunal de commerce des indices préoccupants qu'ils ont pu relever. Enfin, le président du tribunal de commerce devra être informé par les dirigeants lorsque la reconstitution de l'actif net n'aura pas atteint, dès la clôture de l'exercice suivant, une valeur égale à la moitié du capital social. Il en sera de même lorsque l'actif net sera devenu inférieur à la moyenne de l'actif net des trois exercices précédents.

M. PEYREFITTE, ministre de la justice, indique que le nombre de « *défaillances d'entreprises* », « *qui était de 9 945 en 1969, est passé à 14 868 en 1975, pour arriver à 15 589 en 1978, et enfin à 15 863 en 1979* ». « *L'augmentation*, ajoute-t-il, *est de l'ordre de 60 % en dix ans.* » Présentant les principales caractéristiques du texte, il déclare : « *On a constaté qu'il n'existait pas de mécanisme cohérent pour prendre conscience, par anticipation, des défaillances de l'entreprise et pour permettre de les mieux prévenir.* »

Expliquant en quoi consistent les dispositions relatives à l'amélioration de l'information au sein des entreprises, il indique : « *Le commissaire aux comptes est la clé de voûte du système retenu. Car il est l'organe le plus indépendant de l'entreprise : indépendant, il l'est aussi bien des actionnaires que des dirigeants et des salariés. Il est, pourrait-on dire, la « conscience vigilante » de l'entreprise, sans pour autant s'immiscer dans la gestion. Le gouvernement*, ajoute M. Peyrefitte, « *a voulu qu'un terme soit mis à la situation paradoxale où se trouvent, en cas de défaillance de l'entreprise, les salariés et les actionnaires minoritaires. Ils sont dépourvus jusqu'à présent de tout droit d'intervention et sont pourtant les principales victimes d'une erreur de gestion. Désormais, les actionnaires minoritaires pourront, comme les commissaires aux comptes, poser des questions au président du conseil d'administration ou du directoire.* »

M. HAUTECŒUR (P.S.) : les lois à caractère d'application confidentielle

M. HAUTECŒUR (P.S., Var) rappelle que le rapport Sudreau sur la réforme de l'entreprise « *a été enterré* », et ajoute : « *Cela fait quand même mauvais genre de donner le sentiment qu'on se moque des conclusions déposées par un groupe de travail qu'on a soi-même constitué à grand renfort de publicité. Il fallait quand même faire quelque chose...* » M. Hautecœur indique que la commission des lois a profondément remanié le projet, bien que celui-ci ait été déjà modifié par les « *pressions* » : « *Les groupes de pression patronaux, dont on sait qu'ils sont bien organisés, qu'ils ont des antennes partout et que leurs entreprises ont rarement des difficultés dès qu'elles frappent à la porte du gouvernement, ont agi rapidement et efficacement. Nous discutons*, ajoute-t-il, *d'une nouvelle catégorie de lois : les lois à caractère d'application confidentielle.* »

M. LAURIOL (R.P.R., Yvelines) déclare : « *Très souvent, les dirigeants en difficulté dissimulent à leur conseil la situation réelle, non pas, ne général, par malhonnêteté (ils seraient bien aveugles !), mais par cette sorte d'optimisme obstiné manifesté par tant de chefs d'entreprise face au péril.* » Le projet, indique-t-il, prévoit deux types d'alerte du conseil d'administration ou de surveillance : une alerte périodique résultant d'un rapport semestriel sur la situation financière, une alerte ponctuelle à propos de certains faits trahissant l'embarras de l'entreprise. Pour ces deux alertes, le projet recourt à l'action conjuguée des dirigeants et des commissaires aux comptes. Analysant les principales dispositions du texte, M. Lauriol indique : « *Le commissaire ne se borne pas à constater des données prédéfinies objectivement, il doit se former une opinion personnelle sur les risques courus par l'affaire. Bref, il est invité à s'immiscer dans la gestion.* »

M. Lauriol déplore que le seuil du capital social des S.A.R.L. au sein desquelles la présence d'un commissaire est obligatoire soit élevé, « *ce qui aura pour conséquence de ramener le nombre des sociétés françaises qui seront contrôlées de cent trente-quatre mille aux environs de cinquante-cinq mille* ».

M. GOUHIER (P.C., Seine-Saint-Denis) juge le projet « *singulièrement restrictif lorsqu'il s'agit de fixer les bénéficiaires de cette information. Elle est strictement réservée aux dirigeants de l'entreprise, au chef d'entreprise d'abord, au conseil d'administration ensuite* ». Il ajoute : « *Quelle possibilité d'intervention les salariés auront-ils avec ce projet, lorsqu'ils devront affronter une conjoncture susceptible de se traduire par la liquidation de leur entreprise et leur licenciement ? Aucune. L'information*, poursuit-il, *ne fonctionnera que dans un sens, puisque les comités d'entreprise pourront tout au plus saisir le conseil d'administration ou le conseil de surveillance d'une évolution qui leur paraît préoccupante.* »

S'adressant au garde des sceaux, il affirme : « *Vous n'avez à la bouche que les mots de concertation, de participation, de partage des responsabilités, mais quand il s'agit de passer aux actes vous ne supportez pas le moindre droit de regard des salariés sur le fonctionnement de l'entreprise.* »

M. SUDREAU (app. U.D.F., Loir-et-Cher) rappelle que le rapport sur la réforme de l'entreprise, qui porte son nom, a été déposé en février 1975. Il s'étonne « *qu'il ait fallu cinq ans pour que le Parlement soit saisi d'un texte sur les entreprises en difficulté* ». Il souligne que la première conséquence de la situation de ces entreprises est le chômage, c'est-à-dire d'abord « *des drames sociaux, des drames humains* ». « *Je souhaiterais savoir*, ajoute-t-il, *pourquoi il faut tant de temps pour que les dispositions contenues dans le chapitre concernant le statut nouveau des entreprises voient le jour ? (...) Pourquoi le gouvernement ne parvient-il pas à mieux faire connaître ce qu'il a déjà réalisé en matière de réforme des entreprises ?* »

M. Sudreau souhaite que le gouvernement fasse le bilan sur ce point et indique que ce texte est « *timide* ». Il déclare, en conclusion : « *Gouverner, c'est aussi faire savoir et mener à bien les réformes qui ont été entreprises.* »

M. MERMAZ (P.S., Isère) estime que ce texte atteint une « *perfection dans l'inefficacité* » et qu'il est marqué par le souci de réserver l'information économique « *à certains privilégiés* ».

M. MONFRAIS (U.D.F., Eure) juge anormal que les entreprises puissent faire trois exercices consécutifs déficitaires et estime que les organismes financiers devraient être obligés de confirmer annuellement les concours qu'ils consentent aux entreprises.

M. NARQUIN (R.P.R., Maine-et-Loire) se déclare consterné devant la « *timidité* » du projet et déclare que de nombreuses entreprises sont en difficulté par la faute de l'Etat, qui tarde à les payer.

M. COLOMBIER (U.D.F., Seine-Maritime) estime que les chefs d'entreprise ne doivent pas être soumis à des contrôles multiples et à des partages de responsabilité.

M. LONGUET (U.D.F., Meuse) affirme que le rapport Sudreau a fait l'objet de vingt-cinq projets de loi votés à ce jour. Il indique que certaines sociétés auraient pu espérer un redressement si elles avaient été en mesure de constituer des réserves plus importantes pour faire face, par exemple, à des compressions de personnel.

M. DAILLET (U.D.F., Manche) affirme que la Banque de France « *a torpillé les entreprises, dans la mesure où elle discrédite des exportateurs potentiels* ». Il souligne qu'il n'est pas souhaitable que les commissaires aux comptes interviennent dans le domaine de la gestion et met en garde contre le risque des « *contre-pouvoirs* » face aux chefs d'entreprise.

La séance est levée à 20 h. 35. La suite du débat est renvoyée à une date ultérieure.

● RECTIFICATIF. — Ce sont seulement les députés communistes qui ont quitté symboliquement l'hémicycle de l'Assemblée nationale, le 17 avril, pour protester contre l'exécution des treize condamnés à mort de Gafsa. (*Le Monde* du 19 avril, page 3.)

Clauses de réserve de propriété dans les contrats de vente

Vendredi 18 avril, l'Assemblée nationale examine une proposition de loi, adoptée par le Sénat, tendant à modifier la loi du 13 juillet 1967 sur le règlement judiciaire, la liquidation de biens, la faillite personnelle et les banqueroutes.

M. MILLON (U.D.F.), rapporteur de la commission des lois, explique que ce texte tend à autoriser, en cas de faillite de l'acheteur, la revendication des marchandises vendues avec réserve de propriété au bénéfice du vendeur. Par la clause de réserve de propriété, le vendeur stipule que jusqu'au paiement intégral du prix, il restera propriétaire des marchandises malgré leur livraison à l'acquéreur. Une telle clause tend à déroger aux dispositions de l'article 1583 du code civil, aux termes duquel la vente « *est parfaite entre les parties, et la propriété est acquise de droit à l'acheteur à l'égard du vendeur, dès qu'on est convenu de la chose et du prix, quoique la chose n'ait pas encore été livrée ni le prix payé* ». « *Or*, indique M. Millon, *si la validité de cette clause dans les rapports entre les parties contractantes n'est pas contestée la jurisprudence actuelle la déclare inopposable à la masse des créanciers en cas de règlement judiciaire ou de liquidation des biens de l'acheteur.* » Ce texte tend à modifier la solution actuelle et à autoriser, dans ce cas, la revendication des marchandises vendues.

Dans la discussion générale, M. DAILLET (U.D.F., Manche) déclare que la réserve de propriété est seule à permettre une mobilisation de tous les actifs, y compris les matières premières et les stocks.

M. MASSOT (app. P.S., Alpes-de-Haute-Provence) se déclare persuadé que ce texte « *aboutit à donner un super-privilège pour les fournisseurs. Dans toutes les banques*, ajoute-t-il, *la clause en question sera stipulée dans tous les contrats. Les fournisseurs seront toujours présents, et privilégiés par rapport aux autres créanciers, et même par rapport aux créanciers privilégiés* ». M. Massot reconnaît que la clause n'est pas obligatoire mais craint, que, dans la pratique, elle soit stipulée systématiquement dans les contrats de vente.

M. FOYER (R.P.R., Maine-et-Loire), président de la commission des lois, voit trois avantages à ce texte : « *Il marque un progrès certain dans la voie de la justice ; il a un rapport évident et une réelle utilité pour prévenir les difficultés des entreprises ; il permet d'aboutir au rapprochement de la législation des Neuf en matière de procédure collective.* »

M. MOUROT, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la justice, estime qu'il était nécessaire de restaurer les droits des vendeurs, de simplifier les procédures de crédit, de faciliter les paiements au comptant et de remédier aux abus du crédit interentreprises.

Dans la discussion des articles, l'Assemblée précise, sur proposition du gouvernement, que peuvent être revendiquées, aussi longtemps qu'elles existent en nature, les marchandises vendues avec une clause « *suspendant le transfert de propriété au paiement intégral du prix lorsque cette clause a été convenue entre les parties dans un écrit, établi au plus tard au moment de la livraison* ».

Elle adopte ensuite, sur proposition du gouvernement, un amendement, modifié par le rapporteur, précisant que la revendication des biens mobiliers ne peut être exercée que dans le délai de quatre mois à partir de la publication du jugement ouvrant la procédure de règlement judiciaire ou de liquidation des biens. Cette disposition donne une garantie aux créanciers de l'acheteur déclaré en règlement judiciaire ou en liquidation des biens, en posant des conditions destinées à éviter les fraudes.

Les députés adoptent l'ensemble de la proposition de loi « *relative aux effets des clauses de réserve de propriété dans les contrats de vente* ».

QUESTIONS ORALES

M. Beullac : nous aurions pu supprimer trois mille cinq cents postes d'instituteurs...

Vendredi 18 avril, à l'Assemblée nationale, au cours de la séance consacrée aux questions orales sans débat, les sujets suivants sont notamment abordés :

● **POLITIQUE DE L'EDUCATION.**

Répondant à une question de M. RALITE (P.C., Seine-Saint-Denis) sur la fermeture de classes et l'absence de créations de postes d'instituteurs, M. BEULLAC, ministre de l'éducation, déclare notamment : « *Ayez le courage de reconnaître l'évidence : le premier objectif de l'Etat ne peut plus être d'accroître les moyens et de multiplier les postes. La chute de la démographie affecte notre administration ; d'autres en auraient profité pour réduire les moyens en personnel : nous les avons maintenus.* » Il ajoute : « *Pour la première fois cette année, trois cent quatre-vingt-dix postes d'instituteurs — et non pas des milliers comme vous le prétendiez il y a quelques mois, — soit à peine plus d'un millième des postes du premier degré, sont déplacés vers l'enseignement secondaire. Mais, en deux rentrées scolaires, celle de 1979 et celle de 1980, les effectifs d'élèves auront vraisemblablement diminué de plus de cent cinquante mille dans l'enseignement élémentaire et pré-élémentaire, ce qui aurait pu nous permettre de supprimer trois mille cinq cents postes, alors que nous n'en avons transformé que trois cent quatre-vingt-dix.* » M. Beullac affirme en conclusion : « *L'éternelle revendication de postes supplémentaires n'est qu'un alibi !* » M. MEXANDEAU (P.S., Calvados) : « *C'est un propos scandaleux, que vous reprenez de la bouche de M. Barre. C'est un propos vichyste !* »

● **ECONOMIES D'ENERGIE.**

En réponse à une question de M. ZELLER (app. U.D.F., Bas-Rhin) sur les économies d'énergie et sur le recours à l'énergie solaire, M. PROUTEAU, secrétaire d'Etat à la petite et moyenne industrie, indique : « *Pour prendre le relais de la prime de 1 000 francs, le ministère de l'environnement accorde désormais des prêts complémentaires aux logements sociaux, de 4 000 francs par logement individuel et 3 000 francs par logement collectif. De plus, l'exonération de l'avance remboursable versée à E.D.F. équivaut à un prêt sans intérêt de 3 500 francs. Des opérations-témoins sont lancées avec d'autres ministères, telle la « solarisation » de vingt-cinq piscines de plein air et de gymnases. En association avec les régions, le commissariat à l'énergie solaire s'emploie à promouvoir cette forme d'énergie par des campagnes d'information et des opérations de démonstration. L'objectif est d'aboutir en 1980 à l'installation de quarante mille nouveaux chauffe-eau solaires, c'est-à-dire de tripler le parc existant.* »

● **LIAISON RHIN-RHONE.**

Répondant à une question de M. HAMEL (U.D.F., Rhône), sur l'état de la réalisation de la liaison Rhin-Rhône et sur la publication des décrets d'application de la loi du 4 janvier 1980 qui définit les missions de la Compagnie nationale du Rhône (C.N.R.), M. LIMOUZY, secrétaire d'Etat chargé des relations avec le Parlement, déclare : « *Deux premiers textes doivent étendre le champ d'action géographique et les compétences de la compagnie et adapter en conséquence son conseil d'administration, son capital social et ses statuts. Ils viennent d'être mis au point. L'un d'entre eux, relatif aux modifications à apporter aux statuts de la compagnie, doit être approuvé par une assemblée générale extraordinaire. Celle-ci doit pouvoir se réunir au début de l'automne. Il importe qu'au préalable les six conseils régionaux intéressés se soient prononcés sur le principe de leur souscription au capital de la C.N.R. pour un million de francs chacun...* »

Reprenant la parole, M. Hamel observe : « *S'agissant des textes qui ont un caractère purement administratif et juridique, jamais, à ma connaissance, un tel préalable* [des conseils régionaux] *n'avait été envisagé.* »

MIS EN CAUSE PAR LA DIRECTION DU P.S.

M. Michel Rocard ajourne tous ses déplacements dans les fédérations

A la suite du rappel à l'ordre qui lui a été signifié par la direction du P.S. mercredi 16 avril, devant le bureau exécutif, M. Michel Rocard a décidé de différer jusqu'à nouvel ordre tous les déplacements qu'il avait prévus d'entreprendre dans les fédérations. Le député des Yvelines répond au reproche qui lui a été adressé de ne pas se conformer à la pratique en usage au P.S., invoque son souci de préserver l'unité du parti et souhaite ainsi mettre la direction face à ses responsabilités.

M. Michel Rocard a décidé de différer les visites qu'il devait entreprendre à partir du 22 avril prochain en Aquitaine, puis au mois de mai en Lorraine, enfin dans un mois dans la région Midi-Pyrénées. Il entend, par ce geste, apporter une réponse sur la forme et sur le fond à la lettre de M. Lionel Jospin et à la circulaire qui doit être envoyée aux fédérations. La direction, s'appuyant sur des lettres de protestation des fédérations, rappelle la règle en usage au P.S. (*le Monde* du 19 avril) : les premiers secrétaires fédéraux doivent être tenus informés prioritairement des déplacements ; les visites dépassant le cadre d'une section doivent être autorisées par les fédérations concernées ; les fédérations départementales des élus socialistes et républicains (F.D.E.S.R.) ne sauraient se substituer aux fédérations du parti. M. Rocard fait valoir qu'il se proposait de se rendre à l'invitation de fédérations ou de sections socialistes, ce qui, selon lui, est de pratique courante. C'est ainsi qu'il a été invité par les sections de Bordeaux-Centre, et qu'il devait notamment tenir une réunion publique dans cette ville et être reçu par la F.D.E.S.R.

L'ajournement *sine die* de cette visite risque de provoquer quelques remous sur place.

Au-delà de ces querelles de procédure — « *Il faut respecter un minimum de coordination, de discipline et d'information* » au sein du parti, a répété vendredi 18 avril M. Gaston Defferre, — il y a le fond.

Le souhait des amis de M. François Mitterrand est de créer des conditions telles qu'un appel au premier secrétaire soit nécessaire, celui-ci étant ainsi conduit à être candidat à l'élection présidentielle. Ils notent que, depuis le ralliement de M. Pierre Mauroy à la candidature de M. Michel Rocard, M. Mitterrand se trouve être le seul capable de rassembler tout le parti. Dans ces conditions, il faut faire la preuve que M. Rocard, au lieu de rassembler, divise. Il divise en ne respectant pas les procédures en vigueur au sein du P.S. et surtout en affirmant des positions qui ne sont pas dans la ligne du parti. Tel était le sens de la lettre de M. Jospin. Plus crûment, M. Jean Poperen a affirmé : « *Nous ne savons pas quel candidat nous désignerons, mais celui dont on ne veut pas, on le sait déjà.* »

D'aucuns seront tentés de voir là une manière de pratiquer la politique du pire. C'est sans doute ce qu'a voulu signifier, par son geste, M. Rocard. En ajournant toutes ses tournées dans les fédérations — hormis sa présence « *auprès des travailleurs lorrains* » le 1er mai, — il vise deux objectifs.

Il s'agit d'abord d'obliger la direction à traiter M. Rocard comme un candidat potentiel, puisque telle est la qualité que lui reconnaît le premier secrétaire du parti. En fait, le député des Yvelines tient le langage suivant : si la direction veut m'empêcher d'être candidat, qu'elle en prenne clairement la responsabilité devant le parti et devant l'opinion. Lui-même n'entend pas accepter la condition d'un candidat ligoté, placé sous surveillance. Ses partisans veulent, en outre, éviter que l'image de leur chef de file soit ternie par des querelles internes. D'autant plus qu'ils considèrent que, meilleur candidat socialiste dans l'opinion, M. Rocard est en passe de le devenir dans le parti.

La réunion, jeudi 17 et vendredi 18 avril, à Saint-Prix (Val-d'Oise), de vingt et un responsables fédéraux appartenant à la majorité du parti a cependant permis à la direction de vérifier que le comportement de M. Rocard provoque chez eux une irritation égale à celle de la direction.

Dans l'immédiat, ce nouvel épisode de la lutte interne, qui divise le P.S., est de nature à éclipser quelque peu le contenu du débat de politique internationale qui doit avoir lieu, le 26 avril prochain, lors de la réunion de la convention nationale. Ce peut être un bien pour la majorité du parti, qui, en ce domaine, a du mal à concilier le point de vue soir, de M. Mitterrand au « Club de du CERES. La présence, dimanche soir, de M. Mitterrand au Club de la presse » d'Europe 1 n'en a que plus de relief. — J.-M. C.

Controverse à propos d'une interview télévisée de M. Marchais

UNE PROTESTATION DU P.C.

L'Humanité proteste, samedi 19 avril, contre « *l'intolérable refus d'informer de TF 1* ».

Le quotidien du P.C.F. publie une déclaration du bureau politique selon laquelle M. Georges Marchais a été sollicité le 17 avril par TF 1, dès son arrivée du Liban, pour une interview destinée au journal de 20 heures. « *Mais le soir, au journal de 20 heures, TF 1 a ignoré cette interview. Qui a pris la décision de censurer ainsi le secrétaire général d'un parti après qu'on eut insisté auprès de lui pour obtenir des déclarations ?* », demande le bureau politique, qui reproche également à TF 1 d'avoir « *totalement passé sous silence* » la participation des députés communistes au débat de politique étrangère organisé le 17 avril à l'Assemblée nationale et, le 18 avril, « *le fait que quelque trois cent mille travailleurs ont, en France, participé à des actions revendicatives* ».

Le bureau politique « *invite les travailleurs à faire connaître sans délai leurs protestations contre la censure, contre le refus d'informer les Français, en adressant des télégrammes, des motions, des lettres, des pétitions, à la direction de TF 1, 15, rue Cognacq-Jay, 75340 Paris ; en téléphonant à la direction de l'information de la première chaîne (555-35-35) ; en envoyant des délégations* ».

UNE MISE AU POINT DE TF 1

La direction de l'information de TF1 nous a fait part de son « étonnement » après la prise de position du bureau politique du P.C.F. qu'elle considère comme une « pression inadmissible ». La direction de l'information fait observer :

— que l'interview de M. Georges Marchais n'a pas été « sollicitée » par TF1, qui avait fait « couvrir » par l'une de ses équipes, comme la plupart des autres organes d'information, l'arrivée du secrétaire général du P.C.F.. Les déclarations du P.C.F. ont été recueillies par cette équipe. Ses propos sur le Liban ont été diffusés, jeudi 17 avril, dans le journal de 23 heures et ses réactions aux « affaires », vendredi 18 avril, dans le journal de 13 heures ;

— Que la couverture des événements sociaux auxquels le bureau politique fait référence aurait nécessité la mobilisation d'une dizaine d'équipes (journalistes, cameramen, preneurs de son, éclairagistes) sur tout le territoire ;

— Que, « pour des raisons techniques », TF1 n'a pas pu enregistrer, jeudi 17 avril après-midi, au cours du débat de politique étrangère à l'Assemblée nationale, l'orateur du P.C.F. et celui de l'U.D.F.

Au Sénat

FAUT-IL CONTINGENTER LES IMPORTATIONS AMÉRICAINES DE FIBRES SYNTHÉTIQUES ?

Répondant, vendredi 18 avril, à une question orale de M. Maurice Schumann, sénateur R.P.R. du Nord, vice-président du Sénat, concernant la publication des modalités d'application du décret du 29 août 1979 rendant obligatoire la mention d'origine sur certains produits textiles et d'habillement, M. Giraud, ministre de l'industrie, a reconnu qu'il avait dû différer jusqu'au 1er octobre 1980 l'obligation de marquage, à la demande des professionnels. Le ministre a ensuite évoqué l'ensemble du problème de l'importation des fibres textiles, chimiques et synthétiques, pour souligner la difficulté de toute mesure de protection.

Pour faire face à la « guerre des prix » qui a été déclenchée par les industriels américains, il sera nécessaire, estime-t-il, d'entreprendre une action communautaire.

« Il existe aussi d'autres actions possibles », a déclaré M. Maurice Schumann citant le cas de l'Angleterre où les importations de ces fibres sont contingentées. Cette question est capitale, a souligné le sénateur du Nord, car trois mille entreprises françaises sont en cause.

POLITIQUE

RÉUNI EN CONSEIL NATIONAL

Le M.R.G. souhaite proposer un « socialisme du possible »

Le conseil national du M.R.G., réuni le samedi 19 avril à Paris, devait débattre du projet de « manifeste » du mouvement qui sera soumis au prochain congrès du M.R.G., les 7 et 8 juin prochain. Ce congrès doit également désigner le candidat radical de gauche à l'élection présidentielle de 1981.

Le manifeste n'est pas conçu comme la plate-forme du candidat dans la mesure où sa portée va au-delà de l'élection présidentielle. Rédigé par M. Michel Crépeau après un travail collectif, il part de la constatation que, le programme commun étant forclos, le M.R.G. ne disposait d'aucune référence doctrinale, le précédent « manifeste » radical datait d'avant la naissance même du M.R.G. puisqu'il avait été rédigé par M. Jean-Jacques Servan-Schreiber.

Les grandes orientations du futur document seront toutefois défendues par le candidat radical de gauche. Dans son état actuel, ce texte susceptible d'être complété (il manque le chapitre consacré aux questions internationales) et amendé par le conseil national tente de définir « un socialisme du possible ».

Il témoigne aussi d'une volonté d'ouverture du M.R.G. vers des courants que rebutent les grands partis de gauche (écologistes et régionalistes notamment), en faisant une large part à leurs préoccupations. En s'inspirant des thèses des radicaux italiens, il met l'accent sur les libertés et les droits de l'homme. Il s'écarte sur de nombreux points du programme commun de la gauche : c'est ainsi qu'il ne retient que trois nationalisations au lieu des neuf prévues par le texte liant les ex-partenaires de l'union de la gauche.

En concentrant ses efforts sur l'élaboration du manifeste, la direction du M.R.G. a paru déserter le terrain de l'actualité, mais elle a rempli la première partie de son contrat. La seconde — la désignation d'un candidat, c'est-à-dire, en l'état actuel des choses, de M. Crépeau lui-même — reste fonction de l'attitude du P.S. Certes, M. Crépeau, qui se pose en faveur de l'ancrage à gauche du M.R.G., doit tenir compte de la volonté d'une majorité de radicaux de gauche d'être présents dans le scrutin présidentiel quoi qu'il arrive. Mais il reste convaincu qu'une candidature de M. Michel Rocard modifierait les données du problème, à condition toutefois que ce dernier tienne son propre discours et non celui du « projet socialiste ».

Au fond, en annonçant la désignation d'un candidat, M. Crépeau participe, parce qu'il croit à ses chances, à l'effort du député des Yvelines visant à décourager M. François Mitterrand d'être lui-même candidat : si cet effort aboutit, la logique voudrait que, après avoir négocié avec M. Rocard, le M.R.G. n'ait plus de candidat. Mais il n'est pas sûr que le rapport de force au sein du M.R.G. resterait alors favorable à son président. — J.-M. C.

Le « document d'études » du futur « manifeste » du M.R.G. tel qu'il est discuté par le conseil national s'ouvre par un chapitre consacré à l'éducation car *« la démocratie n'existe pas sans éducation »*. L'auteur prône le *« renversement des tabous »* que sont, selon lui, la supériorité du travail intellectuel sur le travail manuel, ainsi que la ségrégation entre la formation de l'homme et la formation professionnelle. Il dénonce *« la démocratisation à l'envers »* du système actuel, car *« la société n'a jamais été aussi élitiste et dominée par les castes issues des grandes écoles »*.

L'auteur souhaite que l'école soit séparée de l'Etat pour la rendre aux citoyens s'exprimant à travers les assemblées élues des départements et des régions. Il formule une série de propositions selon lesquelles :

— Le système éducatif sera entièrement régionalisé ;

— La loi fixera les structures destinées à asseoir l'enseignement obligatoire jusqu'à quinze ans, l'enseignement alterné à partir de quinze ans et l'éducation permanente pour tous à raison de deux heures par semaine résultant d'une diminution correspondante de la durée du travail ;

— La loi fixera également le programme obligatoire de base de l'enseignement élémentaire ainsi que les critères de l'orientation et de la sélection, le reste des programmes étant fixé à l'échelon régional et local en accord avec les parties intéressées.

Le deuxième chapitre concerne les libertés et propose l'enseignement obligatoire des droits de l'homme et des libertés publiques à tous les niveaux de l'enseignement et l'inclusion obligatoire d'une programmation sur les libertés dans les cahiers des charges des différents médias. Il est également prévu, si le texte reste en l'état, la suppression immédiate des lois et tribunaux d'exception, la dissolution des C.R.S., l'abolition de la peine de mort, la suppression des prisons et leur remplacement par des institutions de réhabilitation par le travail, la création d'un double degré de juridiction en matière criminelle, la suppression de toute peine privative de liberté en matière politique ou militaire en temps de paix, la suppression des tribunaux militaires, le remplacement du ministère de la justice et la dévolution de ses attributions à un conseil de la magistrature élu par les magistrats, et la compétence exclusive des tribunaux judiciaires dès lors qu'est en cause une atteinte aux libertés individuelles garanties par les lois.

Une régionalisation variable

Le troisième chapitre s'intitule *« Redistribuer le pouvoir politique »* et prône, notamment, une *« régionalisation effective »*, qui exige plus que l'élection des conseils régionaux au suffrage universel. Le document d'études souligne que *« la taille, l'organisation et les compétences déléguées aux régions peuvent être différentes »* et que, pour chaque cas, un référendum régional fixera les conditions de cette régionalisation. De même, il est indiqué que les communes ne peuvent être régies par un statut uniforme. Sont également prévus le rétablissement de la représentation proportionnelle, la suppression du *« domaine réservé »* au président de la République et la réduction à cinq ans du mandat présidentiel. Les autres propositions dans ce domaine sont les suivantes :

« Les sessions parlementaires seront de deux fois cinq mois ; les séances de nuit seront supprimées ; le cumul des mandats réduit à deux ; chaque mois une semaine au moins sera consacrée aux propositions de loi et aux questions de l'opposition. Le Parlement sera doté des moyens modernes de l'information et du contrôle. Il pourra saisir le Conseil économique et se faire assister d'experts.

» Le montant des dépenses électorales sera plafonné, les ressources des candidats publiées. L'Etat versera une subvention égale à toutes les formations ayant obtenu 5 % des voix aux élections. Le mécénat politique sera légalisé et plafonné. »

Le quatrième chapitre assigne pour objectif au M.R.G. le *« démantèlement de la technocratie »*. Celle-ci connaîtra une dimension nouvelle avec le développement de l'informatique. Elle, peut être vaincue, notamment par *« une politisation plus grande »* de la population : *« Pour résister à la technocratie, les citoyens doivent s'associer et se grouper »*, est-il indiqué.

La « libération de l'information » constitue le thème du cinquième chapitre, qui propose une réforme du statut des entreprises de presse *« dans le sens du pluralisme »*, et l'attribution d'une aide publique prioritairement aux journaux bénéficiant de faibles ressources publicitaires. Des cahiers des charges seront imposés aux sociétés de télévision comme aux stations privées de radio pour atteindre des objectifs de pluralisme et de qualité. Enfin les radios libres recevront une autorisation d'émission et un statut.

Dans un sixième chapitre il est prévu de *« réveiller les Français »* afin qu'ils prennent conscience du monde *« tel qu'il est »*, avec de nouvelles frontières *« qui effacent celles des Etats mais séparent les nations riches des pauvres, les nations libres de celles qui subissent la tyrannie »*.

Enfin, un septième chapitre est consacré à la « nouvelle croissance ». Critiquant *« l'économie de guerre »* actuelle, le texte ne ménage pas non plus la gauche traditionnelle, *« brillante lorsqu'il s'agit d'assurer une répartition plus égalitaire des produits de la croissance »* et qui l'est *« beaucoup moins lorsqu'il s'agit d'envisager la manière dont la richesse doit être produite »*.

Trois nationalisations

Considérant que la France a besoin d' *« entreprises saines et vigoureuses »* pour affronter la compétition économique mais récusant la socialisation des risques et la privatisation du profit actuellement pratiqués, le texte prône le retour à une planification *« réellement démocratique »*.

La nationalisation des sociétés multinationales n'est pas jugée réaliste : mieux vaut *« insérer la stratégie de ces groupes dans les contraintes du plan »*. De plus, c'est au niveau de l'Europe que les mesures appropriées devront être édictées : il est question de l' « européanisation » des sociétés multinationales plutôt que de leur nationalisation.

Cette dernière mesure n'est envisagée que *« lorsque le secteur privé ne joue pas son rôle »* — c'est le cas de la sidérurgie — où lorsque *« l'indépendance de la France et de l'Europe vis-à-vis de l'Amérique est en jeu »* : c'est le cas de l'informatique et de l'aéronautique. Le document prévoit la création d'entreprises nationales nouvelles, pour l'exploitation des énergies nouvelles par exemple.

Le texte précise aussi : *« Le jour où la gauche politique et syndicale comprendra que l'Etat patron n'est pas la panacée, le remède miracle, qu'il y a des entreprises publiques bien gérées et d'autres qui le sont mal, que le secteur privé n'est pas non plus nécessairement l'enfer, le débat politique aura quelque chance d'avancer et la gauche de gagner les élections en ne créant pas des peurs inutiles et en tenant le langage de la raison. »*

L'accent est également mis sur le développement du secteur de la coopération et de la mutualité, la lutte contre les gaspillages, la participation des citoyens à la vie économique.

Enfin, le M.R.G. se prononce pour une réelle politique d'économie d'énergie, objectif essentiel du plan (afin de réduire de 30 à 35 % la consommation d'énergie), et en faveur d'un moratoire nucléaire, jusqu'à ce qu'un vote du Parlement et un référendum aient permis de trancher.

1981, horizon sans perspective

III. — Des positions d'attente

par ANDRÉ LAURENS

Le président de la République se consacre essentiellement à la politique extérieure et à la vulgarisation de ses thèses sur l'organisation d'une société équilibrée. Les gaullistes continuent d'appartenir à la majorité en tentant de reprendre ou d'être en mesure de reprendre un jour les postes de commandement. Dans tout cela, il y a loin du discours à la réalité. (« Le Monde » des 18 et 19 avril.)

L'élection présidentielle de 1974 marque l'apogée de la progression de l'union de la gauche depuis la signature du programme commun, deux ans avant. Le rapprochement des deux partis avait commencé très modestement au niveau électoral et beaucoup plus tôt dans le temps, lors des élections législatives de 1962. En 1980, la vieille discipline dite « républicaine » joue encore, mais elle assure une maintenance plus qu'elle n'entretient l'espérance.

A deux reprises, en 1965 et 1974, l'élection présidentielle avait avait fourni à la gauche l'occasion de présenter un candidat unique, toujours le même, François Mitterrand. L'intermède de 1969 avait été jugé pour ce qu'il était : un raté venant après le résultat prometteur des élections législatives de 1967. Entre-temps il y avait eu le grand ébranlement de 1968.

Conçue d'abord comme une nécessité défensive face au gaullisme qui mordait sur son électorat, l'alliance des partis de gauche allait devenir offensive en affirmant sa prétention à gouverner le pays. D'où le programme commun.

Ce bref historique éclaire le grand changement survenu depuis deux ans : la gauche n'est plus en état de prétendre gouverner, elle se dérobe plus devant la difficulté d'assumer la charge du pouvoir que devant celle de le conquérir (ce à quoi elle a failli parvenir). Dans l'immédiat, la question qui se pose à elle est la suivante : compte tenu d'un système institutionnel qui pousse à la bipolarisation — et auquel le rapprochement du P.C. et du P.S. doit beaucoup — que peut faire la gauche divisée et que fait-elle ?

De prime abord, elle ne peut guère faire autre chose que ce qu'elle a tenté jusqu'à ces dernières années. Il n'y a pas, semble-t-il, de stratégie de rechange. Les communistes et les socialistes proclament, séparément, qu'ils restent fidèles à l'union et qu'ils n'ont pas renoncé à diriger le pays. En attendant, le P.C. accuse le P.S. de se préparer à gouverner avec la droite, et le P.S. reproche à son ancien partenaire de chercher, comme le parti communiste italien, un compromis de type « union nationale » avec l'autre camp.

Au-delà de ces relations conflictuelles, la gauche s'établit sur des positions d'attente avec, à l'horizon, une alternative de reclassement : soit les deux partis se reclasseront, l'un par rapport à l'autre, dans une nouvelle union de la gauche, soit ils le feront séparément par rapport à la ligne de partage qui sépare la majorité de l'opposition. Cette phase d'attentisme et de remise en cause se comprend mieux si on la réinsère dans l'histoire tourmentée du mouvement ouvrier français. La gauche ne cesse pas de vivre avec son histoire, elle n'en finit pas de vider ses querelles et d'achopper sur ses divisions. Comme elle porte en elle l'idéal d'unanimisme, il n'y a pas d'autre solution, pour chacun des deux courants qui la composent, que d'éliminer l'autre. La tentation s'en manifeste, plus ou moins ouvertement, de part et d'autre.

C'est ainsi que le P.C. continue de reprocher à M. Mitterrand de vouloir refaire un grand parti socialiste sur le terrain occupé par les communistes. Serait-ce parce qu'ils en jugeaient les conditions trop défavorables pour leur parti que les dirigeants communistes ont mis en cause une alliance fondamentalement concurrentielle ? Ils ont en tout cas choisi une autre méthode beaucoup moins aventurée pour relever le défi du P.S. Si les socialistes sont tentés de réduire l'électorat du P.C. aux proportions d'une force d'appoint acceptable, les communistes donnent l'impression de vouloir « casser » le P.S., pour occuper la position dominante de premier parti de la gauche.

De quoi le P.C. a-t-il peur ?

Malgré tous les textes qu'il produit, toutes les déclarations qu'il fait, toutes les explications qu'il donne, le P.C. n'est pas vraiment compris. Peut-être ne veut-on pas le comprendre, mais il reste que les meilleurs spécialistes s'interrogent sur les raisons et la portée de ses changements stratégiques ou tactiques. Pourquoi ce parti, qui est allé jusqu'aux limites du réformisme dans le programme commun, prétend-il revenir aujourd'hui à des positions « révolutionnaires » ? Comment a-t-il pu passer, si soudainement, de la plus grande ouverture sur le monde extérieur au repliement sur lui-même, de l'insertion nationale la plus poussée aux retrouvailles avec l'internationalisme prolétarien ?

Aucun congrès n'en a décidé, aucun texte ne traduit ces changements même si tous peuvent les justifier. MM. Elleinstein, Fiszbin, Marchais, tirent des mêmes références des conclusions différentes. Et si la direction semble avoir gain de cause, en définitive, c'est parce qu'elle est la direction. Après tout, dans un processus d'élaboration qui limite au sommet la capacité d'initiative et réserve à la base le soin d'entériner et de respecter les orientations arrêtées — c'est le centralisme démocratique, — il est fatal que le monopole de l'interprétation et de la bonne analyse appartienne à l'instance dirigeante.

Depuis quelques années les choix du P.C., dans la perspective de la stratégie d'union d'abord, puis dans celle de la rupture, qu'il s'agisse d'abandonner la notion de dictature du prolétariat ou d'approuver l'intervention soviétique en Afghanistan, montrent combien la marge de manœuvre de la direction est grande. A cet égard, l'affaire de la fédération de Paris, mise sur la place publique par le livre d'Henri Fiszbin, révèle la manière dont les choses se passent et dont la discussion est conduite entre les dirigeants nationaux et leurs camarades. La réaction du P.C., dans une autre situation est tout aussi révélatrice. Les interrogations, de bonne ou de mauvaise foi sur le passé de M. Marchais ou sur son éventuel passage dans une école de cadres du parti communiste d'Union soviétique sont reçues globalement comme une agression : la manifestation d'un complot anticommuniste auquel le P.S. prête la main.

Le P.C.F. protège son secrétaire général comme s'il s'agissait de défendre l'infaillibilité de la charge et l'ensemble de l'organisation. Il s'identifie au passé d'un homme alors que ce passé ne recoupe pas exactement l'histoire du parti. Sans prétendre démêler la nature des liens entre l'appareil et ses dirigeants, il semble que le secrétaire général aspire à incarner dans sa personne tout le parti et que celui-ci accepte cette personnalisation. Ce ne serait pas la première fois. Pour qu'un tel transfert resurgisse, il faut que le P.C.F. se sente menacé de toutes parts.

De quoi le P.C.F. a-t-il peur ? De s'engager dans un processus de social-démocratisation — qu'on pouvait lui reprocher et que d'aucuns reprochent à M. Elleinstein d'encourager — face à un courant social-démocrate qui avait fait le chemin inverse, vers un peu plus d'engagement socialiste. Peur, en somme, de ruiner sa fonction politique.

Dans un monde où les rapports de puissance à puissance ne se fondent pas que sur des critères idéologiques, et où, par exemple, l'U.R.S.S. ou la Chine, s'accommodent fort bien du maintien de certains régimes capitalistes, dans une société où la complexité du travail de production et le développement de la consommation exigent une meilleure intégration des individus, un parti communiste a-t-il encore sa nécessité ? Oui, deux fois oui, répond le P.C. en invoquant la dimension internationale du communisme et le rôle dirigeant de la classe ouvrière dans la construction d'une autre société. Réponse attendue — mais qui n'explique ni comment certains pays échappent à la nécessité du communisme, ni pourquoi d'autres partis se réclamant du socialisme scientifique ne produisent pas les mêmes analyses que le P.C.F.

Les dirigeants communistes peuvent rétorquer que cela ne les concerne pas. Rapportons la question à l'échelle de la France : après les conquêtes sociales du Front populaire et de la Libération, auxquelles il a été politiquement associé, après la résistance à l'occupant, pendant la guerre au sein de laquelle il a joué un si grand rôle, quel a été l'apport concret du P.C.F. ? A quel moment a-t-il infléchi de manière tangible la politique nationale ?

La pression syndicale a, comme ailleurs, porté ses fruits, la gauche non communiste a eu l'occasion plus ou moins directement, plus ou moins durablement, de peser sur l'action du pouvoir, mais le courant communiste n'a guère fait que témoigner, contre l'alliance atlantique, contre la guerre de Corée, contre les guerres coloniales — et c'est à son honneur — mais sans effet évident. La décolonisation de l'empire a été imposée de l'extérieur, par la défaite ou le mouvement de l'histoire et a été assumée par des gouvernements de la IVe ou de la Ve qui ne devaient rien au communisme. La lutte contre le réarmement de l'Allemagne (la C.E.D.), en 1958, est la seule circonstance où l'action propre du P.C., conjointement à celle des gaullistes et d'une partie des socialistes, a infléchi le cours des choses.

Il ne s'agit pas d'accabler le P.C.F. — qui a parallèlement perdu de son importance depuis trente ans — mais de savoir s'il a l'intention de poursuivre dans la même voie, dans ce qu'on a appelé sa « fontion tribunitienne », celle d'un parti se contentant de polariser et d'exprimer l'opposition la plus dure.

Ses dirigeants s'en défendent et, à terme, ils semblent vouloir prouver la force du courant communiste et réaffirmer ses prétentions dans la conduite d'une nouvelle expérience de gauche. Ils n'excluent pas, dans un avenir indéterminé, de revenir à des accords politiques avec le P.S. : lorsque ce parti sera ramené à raison, c'est-à-dire à une dimension convenable. On comprend que, dans le couple de la gauche, chacun veuille prévenir la trop grande emprise de l'autre, mais jusqu'où doit aller une prudence qui fait surtout l'affaire de l'autre camp ? En outre les moyens pris par le P.C.F., c'est-à-dire la critique systématique du P.S., l'abandon de l'eurocommunisme, les retrouvailles avec Moscou, donnent à penser qu'il a d'autres préoccupations que de rendre possible une nouvelle fois l'union de la gauche. Dans ces conditions, sa participation à l'élection présidentielle, si éclatante qu'elle soit dans ses manifestations, risque de demeurer obscure dans ses motivations.

La fuite en avant ou le repli tactique

Le cas du P.S. est plus simple mais pas nécessairement plus clair. Le courant socialiste a retrouvé une richesse que l'ex-S.F.I.O. avait dilapidée. M. Mitterrand et ses amis peuvent se targuer de ce succès ainsi que d'avoir donné une nouvelle chance au socialisme en l'adossant à l'union de la gauche. Voici que ce parti doit, maintenant, vivre par lui-même et non plus par rapport au P.C., ce qui le voue à piétiner dans l'opposition avec l'envie rentrée de gouverner. Comment sortir de l'impasse ?

A partir de là, les choses se compliquent. D'abord pour des raisons objectives : le P.S. est de création récente, sa cohésion est fragile. On y retrouve les partages géographiques de la S.F.I.O., les strates des divers apports (Convention des institutions républicaines de François Mitterrand, P.S.U. de Michel Rocard, CERES, de Jean-Pierre Chevènement), la présence de générations nouvelles. La diversité dans le recrutement, la richesse dans l'encadrement, expliquent l'existence de courants et la compexité des querelles.

Si l'opinion publique s'y perd, c'est, ensuite, parce que le P.S. manque de cohérence. On ne perçoit pas exactement ce qu'il veut : ni à travers ses textes, ni à travers ses hommes. Bien sûr, il existe un « projet socialiste » adopté à l'unanimité mais dont on se demande qui il engage sans arrière-pensée. Ce document paraît n'avoir eu de véritable (et inquiétante) signification que pour les communistes.

Quant aux hommes, ceux qui comptent, on ne perçoit guère ce qui les différencie les uns des autres, en dehors de leurs rivalités et des arrière-pensées qu'ils se prêtent. Un peu plus ou un peu moins de nationalisations, un penchant pour la décentralisation, reste de la tradition libertaire, une inclination pour la planification centralisatrice, héritière du jacobisme, de l'attirance pour le marxisme, de l'attachement à la veine social-démocrate, tout cela est bien flou. Ou ces professeurs de socialisme sont capables de gouverner ensemble et il vaudrait mieux qu'ils le fassent savoir ou la réalité de leurs divergences est telle qu'il serait vain de la cacher davantage.

Une autre équivoque doit être levée. Le P.S. peut avoir pour finalité de représenter toute la gauche mais, pendant quelque temps encore, il devra tenir compte du P.C. .. Laisser planer l'idée qu'on se passera de lui ou que, mis au pied du mur, les communistes devront s'incliner est pernicieux. Personne ne la reprend aussi ouvertement, mais elle est dans l'air. On comprend que les socialistes ne restent pas paralysés en attendant le bon vouloir du parti communiste, on admet qu'ils veuillent passer avec succès la nouvelle épreuve que s'impose la gauche mais si le P.C. doit être forcé dans ses retranchements c'est dès à présent, avant que les électeurs ne s'illusionnent. Cela suppose que les dirigeants du P.S. disent clairement, et ensemble, ce qu'ils proposeraient aussitôt à leurs éventuels partenaires et aux Français si l'accès au pouvoir s'ouvrait à eux.

Pour l'heure, ils restent dans le flou. Les uns reprochent à M. Rocard sa fuite en avant dans le présidentialisme qui serait censé créer un fait nouveau ; ils font remarquer que les précédentes tentatives et notamment celles de M. Gaston Defferre et d'Horizon 80 (1964) ont échoué. Les autres soupçonnent M. Mitterrand d'envisager un repli tactique afin de conserver le contrôle du parti dans les années à venir. Tout cela ne saurait tenir lieu de politique.

Il est possible, comme l'a souvent dit M. François Mitterrand que la gauche, malgré ses échecs, soit sociologiquement majoritaire, mais, si c'est vrai, ce ne peut être que dans l'union. Sinon, non seulement le prochain rendez-vous avec les électeurs, mais les suivants, resteront sans espoir.

FIN

● *Mme Giscard d'Estaing* a visité le 18 avril, à Bordeaux, des installations d'animation d'un quartier neuf de cette ville qui ont été réalisées avec la participation de la fondation créée par l'épouse du président de la République. Des ouvriers de diverses entreprises bordelaises en difficulté ont manifesté à cette occasion. Il n'y a pas eu d'incident. La Fondation Anne-Aymone Giscard d'Estaing s'occupe de l'enfance maltraitée.

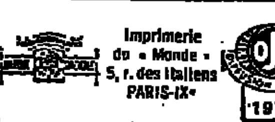
ANCIENS COMBATTANTS

● *Une nouvelle liste d'unités combattantes en Afrique du Nord* vient d'être publiée. Elle concerne l'armée de terre et correspond aux unités de transmissions auxquelles sont annexés des textes modificatifs aux listes précédentes (infanterie, train, génie). Elle comprend également la deuxième liste des unités admises à bénéficier des bonifications afférentes à certains combats (régiment d'infanterie).

● *La Fédération nationale des chars et de l'armée blindée* organise le 20 avril sa traditionnelle cérémonie de Berry-au-Bac (Aisne), qui rappelle la première apparition des chars français sur le champ de bataille. Cette année, la commémoration donnera lieu à l'inauguration d'une stèle.

« Ce quarantième anniversaire permettra de rappeler que nos unités d'élite de l'armée blindée sauvèrent l'honneur de la France et de son armée », précise la F.N.C.A.B. en indiquant que le rassemblement est prévu à 5 h 30 devant le mémorial, route de Laon, Berry-au-Bac (Aisne).

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde »
5, r. des Italiens
PARIS-IXe

1978

Commission paritaire n° 57 437.

Le Monde

société

2000 et des poussières...

(Suite de la première page.)

Michel Godet pratique habilement cette dialectique du probable et du souhaitable, ce qui donne à son travail une bonne aération.

« Pour regarder le présent, il faut souvent éclairer le futur », écrit-il. Sage remarque, l'homme de prospective est souvent un peu comme l'informaticien. Il se rend compte que l'ordinateur a permis de clarifier la gestion d'une entreprise, non par tout ce que la machine a « craché », mais parce qu'il a été nécessaire de bien préparer les dossiers qu'elle devait digérer pour être efficacement programmée.

Selon un sondage de *Paris-Match* datant de juin 1979, 54 % des personnes interrogées éprouvent de la crainte en pensant à l'an 2000. Dans sa « tour de guet », Michel Godet refuse de s'attacher aux couleurs noires ou roses de l'avenir, qui n'est pas écrit mais qui reste à faire.

Tirer parti des crises

Le point le plus fort de sa réflexion porte sur la question suivante : comment tirer le meilleur parti des crises ? Selon lui, certaines peuvent être des coupe-feux salutaires, des occasions à saisir pour modifier nos mentalités, nos modes de vie, nos politiques. Encore faut-il d'abord évacuer un certain nombre d'idées reçues.

Prenons l'exemple de l'inflation : des milliers de pages savantes ont été écrites pour analyser le phénomène, mais on n'a pas suffisamment cherché à répondre à la question du type de celle que se pose tout bon policier dans son domaine : « A qui profite l'inflation ? ». Il est aisé de s'apercevoir que l'Etat, les entreprises et nombre de particuliers s'en accommodent fort bien. L'inflation sert d'exutoire à la lutte des classes, et comme le disait M. Pierre Massé : *« Il faut de plus en plus d'inflation pour permettre l'accord momentané dans le désordre reporté. »*

Puisque, à vue humaine, on ne voit pas l'inflation sérieusement régresser, car *« trop d'acteurs y trouvent leur compte »,* Michel Godet propose courageusement que, après les salaires et les loyers, on indexe au moins la petite épargne.

D'ici à l'an 2000, d'autres types d'inégalités vont au reste se renforcer et notamment autour de l'emploi. Déjà un jeune a quatre fois plus de risques d'être chômeur qu'un adulte. Les travailleurs de plus de cinquante ans et les femmes figurent également parmi les plus touchés et le doublement du chômage d'ici à 1985 n'est pas qu'un épouvantail sorti d'ordinateurs moroses, puisque la chute globale des emplois industriels va continuer, que les postes perdus dans le secteur secondaire ne se retrouveront plus dans le tertiaire et que la population active est en forte croissance. Du coup l'inégalité sera encore plus criante entre ceux qui travailleront dans les secteurs exposés à la concurrence et ceux qui se trouveront dans les secteurs abrités (administration, entreprises nationalisées).

Après d'autres analystes, Michel Godet pense qu'à un certain degré le refus du chômage favorisera l'émergence d'innovations économiques, technologiques, mais surtout socio-politiques, du type meilleur partage du travail entre activité contrainte et libre, développement des secteurs culturels et de l'aide sociale.

Devant les défis mondiaux, dont celui de l'énergie est le plus visible, une stratégie de « croissance sobre » est tout à fait possible estime notre auteur, mais nous n'en prenons pas du tout le chemin. La concentration de la production et de l'habitat, et plus généralement la peur de la décentralisation, jointe à ce que d'aucuns ont appelé la « nucléo-police » ne nous acheminent pas vers une société moins gaspilleuse.

En revanche, il semble que l'on comprenne que le développement du tiers-monde représente plus une opportunité qu'une menace pour notre économie, et que le protectionnisme est aussi dangereux qu'un libéralisme échevelé.

Qu'est-ce qu'une société post-industrielle « à la française » ? se demande à son tour un autre prospectiviste : André-Clément Decouflé (5) dans un livre très stimulant et souvent provocant qui vient de sortir sous le titre *la France de l'an 2000* (6). Il oppose à ce sujet l'utopie bourgeoise et la littérature ouvrière. La première s'exprime souvent sous la forme d'un anti-machinisme sommaire, néo-bucolique. La seconde ne se révolte pas contre les outils eux-mêmes mais contre le système de sur-exploitation du travail fondé sur un certain type d'utilisation des machines.

La vraie question à se poser est celle-ci : quel est l'avenir de la société marchande ? Tout porte à croire que l'être humain devient de plus en plus une marchandise, que les doctrines prospèrent qui affirment l'incomparable supériorité des méthodes de gestion de la firme par rapport à l'Etat, donc de son aptitude à assumer — par le marché et sur le marché — des fonctions collectives au moindre coût et à la plus grande satisfaction des usagers. Les multinationales sont tout à fait capables de prendre la tête du nouvel ordre mondial !

Ce type de civilisation qui se dissimule sous les termes faussement neutres de « production » et « consommation » conduit en fait à l'exploitation du sous-prolétariat national ou immigré, à la prédation (c'est-à-dire aux prélèvements nets sur le milieu naturel et le milieu vivant) et à la surconsommation, trois activités qui ont un effet commun : la « destruction » de la personne humaine.

Pourquoi notre société tolère-t-elle cela ? Essentiellement par « peur de manquer » et singulièrement à cette époque où les risques de disette énergétique sont plus sensibles. Or selon A.-C. Decouflé : *« toute menace grave et de longue durée sur la consommation appelle à défaut d'un changement dans les mœurs, le fascisme. »*

D'autres conduites sociales sont heureusement concevables, et notre auteur oppose à ces forces de destruction celles de la création. Il en retient deux : innover d'abord en vue de donner de nouveaux contenus à des activités traditionnelles (un exemple choisi étant celui de l'agriculture et de l'élevage) ; maintenir en vie et développer autant qu'il se peut des activités traditionnelles dont la forme et le contenu se trouvent respectés (l'exemple retenu étant cette fois l'artisanat et le commerce de détail).

Quant à l'industrie, si elle est particulièrement fragile en France, c'est parce que trop de dirigeants ont la passion du prestige, le goût d'être d'abord bien avec l'Etat et non en phase avec le marché, la satisfaction de l'invention préférée à la recherche de l'innovation. L'auteur ajoute : *« l'indifférence superbe à la concurrence et à la clientèle »* ce qui nous paraît cette fois très exagéré.

En revanche, il est vrai que les voies d'une « ré-industrialisation » pour la France de demain passe par des branches telles que l'agro-alimentaire, les énergies nouvelles, les industries de la mer, celles des biens d'équipement par le tiers-monde et les industries de la communication.

Comme Michel Godet, A.-C. Decouflé pense que les inégalités sociales ont *« un avenir plein de promesses »*. Coupure entre la France des propriétaires et celle des autres, disparités dans l'accès au savoir et au pouvoir, maintien des castes. *« Changer le moins possible est la seule forme de consensus qui rassemble vraiment les Français »*.

M. Decouflé n'est pas plus tendre dans sa prospective des institutions. *« L'école primaire est instituée* écrit-il, *pour inculquer à ce qui reste du prolétariat l'envie des modèles petits-bourgeois »*. Sur le pouvoir local, il rejoint les analyses de Pierre Grémion (7) : les notables et les bureaucrates issus des administrations centrales mettent leurs intérêts en commun et cela n'est pas près de finir.

Dans la fonction publique, c'est la logique de l'efficacité qui prévaudra, et sur la scène mondiale, la France se présente plutôt mal dans *« ces quatre stratégies essentielles qui remodèlent sous nos yeux le visage de la planète »* et qui touchent l'énergie, la polémologie, la lutte contre la faim dans le monde, et l'information scientifique et technique.

Tous ceux qui regardent un peu plus loin que le bout de leur nez sentent un grand vide, à hauteur de tous ces zéros de l'an 2000. L'attente d'un grand projet solidaire serait seul capable de réveiller des enthousiasmes. *« La gravité de la crise révélera peut-être des forces inconnues... »* écrivait Renan en 1871 (8). *Etrange, parfois lamentable, la destinée de notre pays n'est jamais vulgaire »*. Devra-t-on se contenter d'une « esthétique politique ? »

PIERRE DROUIN.

(5) Directeur du Laboratoire de prospective appliquée, 6, rue Dante, 75005 Paris.
(6) Seghers, éditeur, 297 pages. Prix moyen : 54 F.
(7) Notamment dans *le Désordre et la sagesse*, Gallimard 1980, publié sous la direction d'Henri Mendras.
(8) Dans *la Réforme intellectuelle et morale*.

Le projet d'informatisation des cartes d'identité

Le ministère de la justice désavoue... la chancellerie

Le projet d'informatisation des cartes d'identité des Français ne sera pas, selon toute vraisemblance, soumis au Parlement, mais pourrait donner lieu à un décret. Un nouvel épisode est intervenu dans cette affaire qui met aux prises la commission nationale de l'informatique et des libertés, le ministère de la justice et celui de l'intérieur.

*Dernier rebondissement en date, la chancellerie désavoue... le ministère de la justice, c'est-à-dire elle-même, et explique que le zéro pointé qu'elle a infligé le 1er avril (*le Monde *du 3 avril) au ministère de l'intérieur est le résultat d'une « mauvaise coordination administrative ». Résumons : début mars, le gouvernement renonce à la création d'un titre unique de séjour et de travail informatisé destiné aux étrangers. Le tollé est trop considérable. Mais il maintient son projet d'informatisation des cartes d'identité des Français et des titres de séjour d'émigrée. Le 1er avril, quelques instants avant la réunion de la commission de l'informatique et des libertés, qui doit se prononcer sur le projet d'informatisation des seules cartes d'identité, la chancellerie dépose sur le bureau des commissaires une note très critique.*

Le ministère de la justice estime alors que ce projet aurait pour résultat la création d'un état civil « parallèle », qui relève non du décret, comme cela est prévu, mais de la loi.

A la lecture de cette note, la commission décide de reporter sa décision sine die, tandis qu'au ministère de l'intérieur on cherche à déterminer d'où vient le coup. L'explication est à la fois simple et compliquée : lundi 31 mars, jour de la rédaction de cette note, M. Peyrefitte est à la Réunion, où l'a conduit son tour de France des juridictions. Rédigé par des fonctionnaires particulièrement sourcilleux sur le chapitre des libertés, le brûlot part à la commission sans imprimatur politique.

Les raisons pour lesquelles la chancellerie est revenue sur son appréciation initiale sont plus compliquées. Les documents qui lui ont été soumis pour avis par la commission étaient à la fois incomplets et mal rédigés. Il y manque une annexe R 12-1 précisant que les seules informations mises en mémoire informatique seront celles figurant en clair sur la carte d'identité et non l'ensemble des données recueillies sur les formulaires de demande. Sans ces données, notamment celles relatives à la filiation, il n'y aurait pas création d'un fichier parallèle d'état civil et, de ce fait, aucune nécessité de soumettre le projet au Parlement.

Une réunion a eu lieu il y a quelques jours entre deux hauts fonctionnaires des ministères de la justice et de l'intérieur, pour dissiper ce « malentendu » que l'on n'est pas loin d'attribuer à M. Raymond Forni, député (P.S.) de Belfort, rapporteur du projet devant la commission, et auteur de la demande d'avis adressée à la chancellerie.

Le projet de décret soumis à la commission a été modifié en conséquence, et notamment son article 5, qui pouvait prêter à confusion sur le nombre de données mises en mémoire. L'explication peut paraître laborieuse, d'autant que le mal est fait : les adversaires du projet sont aujourd'hui sur une piste à laquelle ils n'avaient pas songé et qu'ils comptent bien exploiter, en particulier au sein de la commission qui rendra son avis d'ici au 13 juillet. A moins d'un nouveau rebondissement.

BERTRAND LE GENDRE.

JUSTICE

La fin du procès des médecins du docteur Peignaux

Un « drame sans responsabilité » ?

En plaidant, le vendredi 18 avril, au terme du débat instauré par ce qui fut, en 1971, l'affaire Peignaux avant de devenir l'affaire des docteurs Troncin, Colonna et Deniker (*le Monde* du 19 avril), Me François Sarda devait dire : *« Notre société doit modestement avouer qu'elle peut secréter des drames sans responsabilités. »* Ce fut le thème, explicite ou non, de la défense des trois médecins poursuivis pour avoir, par négligence imprudence ou inobservation des règlements, été les responsables de cet homicide involontaire que fut l'opération tragique du jeune Didier Robouant, accomplie par un généraliste considéré depuis comme dément et donc irresponsable de ses actes.

Dans le jugement qui sera rendu le 30 mai, la seizième chambre du tribunal correctionnel de Paris fera-t-elle cet « aveu » auquel l'ont invité les défenseurs ? Il lui faudrait alors écarter les arguments développés aussi bien par Me Charles Libmann, avocat de la famille du jeune Didier pour laquelle il a demandé 550 000 F de dommages et intérêts, que par Mme Odile Cornu, représentant du ministère public. Car cette dernière, sans énoncer le montant des peines qu'elle entendait voir prononcer, a exprimé sans équivoque sa conviction d'une culpabilité des trois prévenus.

Cette traditionnelle confrontation de ceux qui accusent et de ceux qui défendent fut sans surprise. Pour les premiers, le fait majeur qui s'imposait demeurait l'aboutissement de la vie professionnelle du docteur Peignaux, cette opération ahurissante que rien ne nécessitait et qui s'acheva par un drame. Pour eux, ce drame aurait pu être évité parce que le passé psychiatrique de ce médecin, sept fois interné, radié ou rejeté par plusieurs conseils départementaux de l'ordre, autant que les craintes exprimées par son entourage constituaient autant de raisons à la vigilance. Elle ne s'exerça pas lorsque le docteur Peignaux obtint, en 1967, son inscription au tableau de l'ordre de la Seine-Saint-Denis, que présidait alors le docteur Jules Troncin. Elle ne s'exerça pas davantage lorsque le professeur Colonna et, au-dessus de lui, le professeur Deniker, qui est aussi auditeur au Conseil national de l'ordre des médecins, apprenant que le docteur Peignaux, alors en traitement dans leur service de l'hôpital Sainte-Anne à Paris et bénéficiant d'une permission de vingt-quatre heures, le 7 mars 1971, n'était pas rentré, demeurèrent sans réaction.

Imprudence ou incompétence

Pour Me Libmann, cette attitude ne permet que deux hypothèses : *« Ou bien,* s'est-il écrié, *vous avez été d'une imprudence rare et criminelle si vous connaissiez votre métier. Ou bien, quels que soient votre autorité et vos titres, il vous faut reconnaître aujourd'hui une totale incompétence. »* Et pour Mme Cornu, il y eut bel et bien *« faute lourde dans ce refus de considérer qu'un maniaco-dépressif peut être dangereux quand il s'agit d'un médecin dont on commençait à savoir, de surcroît, qu'il se livrait à des actes de chirurgie et que cet état maniaco-dépressif incite à l'alcoolisme ».*

C'est peut-être là un des points majeurs du dossier. Car, la veille, un témoin cité à la requête de M. Deniker, le professeur Théophile Kamerer, avait certes confirmé le point de vue du « patron » de Sainte-Anne : *« Non, un maniaco-dépressif ne présente pas de danger pour autrui. »* Mais il avait admis que si l'éthylisme s'en mêle, le danger, alors, peut parfaitement exister.

La défense devait faire pratiquement l'impasse sur ce chapitre. C'est que, pour elle, de Me Roger Goeury, avocat du docteur Troncin, à Me François Sarda, plaidant pour M. Deniker, en passant par Me Jean Goust, défenseur du professeur Colonna, le procès était faussé. Elle refuse, en effet, de faire du drame le point de départ de ses réflexions et l'abcès de fixation qu'en font les « profanes ». Ce drame, pour elle, c'est l'imprévisible et, *« tant qu'existera la notion d'imprévisibilité, il faut se garder de dire que, parce que c'est arrivé, c'était prévisible ».*

Seul doit compter pour leurs clients ce que ceux-ci savaient ou ne savaient pas *avant*. Et, à partir de là, ce qu'ils avaient ou non le droit de faire. Tous ont dit en substance : aucun élément ne permettait de tenir le docteur Peignaux pour dangereux. Ses internements précédents ? Certes, mais puisque après chacun d'eux il n'y avait jamais eu de catastrophe, cela confirmait bien la théorie de la non-dangerosité du maniaco-dépressif, fût-il médecin. Avertir après le non-retour à Sainte-Anne du docteur Peignaux le 7 mars 1971 ? Mais avertir qui ? Si un internement d'office s'imposait, c'était au préfet de police de l'ordonner, mais ce n'était pas au médecin traitant d'informer le préfet. Le médecin traitant ne saurait se comporter en expert, pas plus qu'il ne saurait violer le secret professionnel. Me Goust avait d'ailleurs comparé les psychiatres en cause au juge de l'application des peines, qui peut très bien accorder en conscience, sans laxisme ni complaisance, une liberté à un détenu qui, quelques mois plus tard, cambriolera ou tuera de nouveau.

Et puis, bien sûr, on ne manqua pas d'invoquer les nouvelles tendances de la psychiatrie, celles qui veulent rompre avec l'antique esprit coercitif de la loi du 30 juin 1838 sur l'internement, en préconisant une plus grande souplesse dans les traitements, en écartant de plus en plus l'hospitalisation. Certes, a dit Me Sarda, cela pose aussi la question des risques. Mais c'est bien là la réflexion d'une profession, et cette réflexion est conduite par M. Deniker qui peut se demander aujourd'hui, avec ce procès, s'il va falloir changer toute une orientation en marche comme s'il va falloir tricher avec la loi.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

Le Conseil d'État refuse le statut de réfugié politique à trois Noirs américains

Ils avaient détourné un avion en 1972

Le Conseil d'Etat a refusé, vendredi 18 avril, à Paris, d'accorder le statut de réfugié politique à quatre Noirs américains auteurs, en 1972, d'un détournement d'avion de Detroit vers Alger.

George Brown, Melvin Mac Nair, son épouse Jean Mac Nair et Joyce Tillerson, sympathisants du mouvement des Panthères noires, avaient détourné, le 31 juillet 1972, un DC-8 de la ligne Detroit-Miami. A Boston, moyennant une rançon de un million de dollars, ils avaient libéré les passagers avant que l'avion ne reparte pour Alger. Le gouvernement algérien accepta de les accueillir mais exigea que la rançon et l'appareil soient rendus aux autorités américaines.

Finalement les quatre jeunes gens seront arrêtés le 26 mai 1976, à Paris. Le 15 novembre, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris refuse la demande d'extradition formulée par les Etats-Unis. C'est donc devant la justice française qu'ils seront traduits. Le 24 novembre 1978, la cour d'assises de Paris condamne les deux hommes à cinq ans de réclusion et les deux femmes à cinq ans d'emprisonnement (avec un sursis de deux ans) (*le Monde* daté 26-27 novembre 1978).

Les deux femmes ont été libérées il y a un peu plus d'un an et Melvin Mac Nair, il y a quinze jours. Tous trois avaient obtenu une autorisation provisoire de séjour de la part du ministère de l'intérieur. George Brown devrait être libéré dans les jours prochains.

La décision du Conseil d'Etat va-t-elle conduire le ministère de l'intérieur à expulser les quatre Noirs américains ? Leurs avocats le redoutent, faisant valoir que, même si l'extradition vers les Etats-Unis n'est pas possible, la justice américaine pourrait tôt ou tard les « récupérer » s'ils étaient expulsés vers un pays disposé à les extrader. Les autorités américaines auraient fait savoir que ces quatre personnes seraient jugées aux Etats-Unis pour les faits qui leur ont valu condamnation en France.

Faits et jugements

Deux inspecteurs des impôts sont condamnés pour corruption.

La onzième chambre correctionnelle du tribunal de Paris, présidée par M. Jean-Michel Guth, vient de condamner deux inspecteurs des impôts, MM. Aragon, cinquante-cinq ans, et Paul Lavelot, cinquante-sept ans, respectivement à trente et vingt mois de prison et 20 000 francs d'amende chacun, pour *« corruption de fonctionnaires et fraude fiscale »*.

Inspecteur central des impôts à La Garenne-Colombes (Hauts-de-Seine), M. Aragon avait imaginé, avec la complicité de M. Lavelot, un ingénieux système de fraude fiscale, consistant à faire domicilier à une adresse fictive — en l'occurrence un terrain vague, dont la palissade comportait quelques boîtes à lettres — des personnes souhaitant bénéficier, moyennant rétribution, de la « bienveillance » des deux indélicats fonctionnaires. Un commissaire aux comptes et conseil juridique, M. André Gentizon, ayant son cabinet à Paris, se chargeait, pour sa part, d'orienter ses clients — des industriels, des propriétaires, et un professeur agrégé de pharmacie — vers ce que le président du tribunal devait appeler un *« petit paradis fascal »*...

Diverses peines d'emprisonnement avec sursis ont été prononcées contre les « clients » des deux inspecteurs des impôts, ainsi que des peines d'amendes. M. Gentizon a été condamné à quinze mois de prison avec sursis.

Droits de la défense et « Action directe ».

Dans un communiqué publié jeudi 17 avril, dix avocats (1) protestent *« contre les atteintes portées à l'exercice de leur fonction »*. Ces membres du barreau désignés par certains des quinze membres ou sympathisants présumés du groupe « Action directe » et des quatre Italiens arrêtés à la fin du mois de mars à Paris et à Toulon s'élèvent notamment contre *« l'interdiction de communiquer »* d'une durée de vingt jours — s'ajoutant à six jours de garde à vue — prescrite à l'encontre de leurs clients par M. Michel Legrand, juge d'instruction à la Cour de sûreté de l'Etat, en application de l'article 116 du code de procédure pénale (*le Monde* du 11 avril). Cet article permet toutefois aux inculpés de recevoir la visite de leurs défenseurs.

Les avocats ajoutent : *« Les défenseurs désignés malgré toutes ces entraves à leur devoir d'assistance se sont vu interdire les communications de dossiers et doivent s'en remettre à la presse pour connaître les accusations portées contre leurs clients. »*

(1) Mes Monique Antoine, Yves Dechezelles, Roland Dumas, Georges Kiejman, Antoine Comte, Michel Laval, Henri Leclerc, Christine Martineau, Jean-Pierre Mignard, Francis Teitgen et Lev Forster.

● *L'automobiliste tué*, jeudi 17 avril à l'aube, à coups de pistolet, à La Courneuve (Seine-Saint-Denis) (*le Monde* du 18 avril), a été identifié. Il s'agit de M. Robert Basnier, âgé de quarante-trois ans.

SCIENCES HUMAINES

L'anthropologie doit devenir une discipline à part entière

L'enseignement de l'anthropologie dans les universités françaises est actuellement disparate et lacunaire. Il faut le structurer et le développer dans un proche avenir pour répondre aux nécessités de notre temps et donner pleinement sens à la démarche théorique, riche et diverse, dont est porteuse cette discipline. Telle est la substance du rapport précis et argumenté qu'une commission de travail de l'Association française des anthropologues, créée en 1979, a rédigé et fait parvenir au début de cette année au président de la République, au premier ministre, au ministre des universités et aux présidents d'université.

Les auteurs du rapport considèrent sous le terme générique d'anthropologie quatre domaines :

— L'anthropologie sociale et culturelle (ou ethnologie) ;

— L'anthropologie linguistique (ethno-linguistique) ;

— L'anthropologie biologique ou physique (« *Variations des caractères biologiques de l'homme dans l'espace et dans le temps* ») ;

— La préhistoire ;

« *L'organisation actuelle de l'enseignement anthropologique dans les universités françaises ne permet pas l'articulation indispensable entre les quatre champs de la discipline* », constatent les auteurs du rapport. Une seule unité d'étude et de recherche d'ethnologie en France (à Paris-VII), aucune pour l'anthropologie linguistique, une faible représentation de l'anthropologie biologique dans les seules U.E.R. de sciences ou de médecine, un cursus complet d'enseignement de la préhistoire dans neuf universités seulement : tels sont les maillons d'une chaîne bien incomplète aux yeux des membres de l'Association française des anthropologues.

Analyser les mutations culturelles

Il faudrait, souligne le rapport, faire de l'anthropologie, avec ses quatre champs, une discipline à part entière autonome, comme c'est le cas dans les pays anglo-saxons. Les auteurs insistent sur la nécessité de substituer aux enseignements partiels dispensés aujourd'hui des cursus cohérents complets, et progressant logiquement de l'initiation à la spécialisation, alors que cet ordre n'est pas toujours respecté actuellement.

Pourquoi ces demandes ? « *Nous ne cherchons pas à créer de nouveaux débouchés en anthropologie, mais à exploiter les demandes et besoins existants* », assurent les rédacteurs de ce bilan. En France, des besoins de plus en plus nombreux, « *qui soulignent une urgence anthropologique, ne s'expriment pas uniquement en termes de préservation d'un patrimoine culturel, mais aussi en termes d'analyse des mutations culturelles imposées par le changement et le développement rapides de nos sociétés contemporaines* ». C'est pourquoi le rapport assigne comme tâche à l'anthropologie, qu'il voudrait voir mieux enseignée, « *l'analyse des formes socioculturelles nouvelles de la vie moderne* ».

Dans le tiers-monde et dans le reste du monde, les anthropologues ont généralement cessé d'être les accompagnateurs curieux des colonisateurs. D'autres missions leur incombent aujourd'hui : l'établissement des politiques linguistiques, l'aide au développement économique et technique. A l'intérieur et à l'extérieur de nos frontières, les sollicitations abondent.

Le rapport justifie enfin le plaidoyer de l'Association française des anthropologues en faveur du développement de leur discipline dans l'université et, de proche en proche, dans les autres secteurs de l'instruction scolaire par le rappel de l'existence d'une importante demande sociale d'anthropologie (livres, films, articles de presse). Cette demande du grand public n'est pas toujours dépourvue d'ambiguïté... Elle se confond parfois avec un engouement dont l'explication appartiendrait plutôt aux sociologues. Mais elle existe, intense et durable. C'est à cette constatation que les anthropologues français s'attachent pour réclamer pour leur discipline, dans l'université, une place qu'elle est loin d'avoir aujourd'hui. — M. K.

★ Association française des anthropologues, Maison des sciences de l'homme, 54, boulevard Raspail, 75270 Paris Cedex 06.

Création d'un conseil du patrimoine ethnologique

Un arrêté du ministre de la culture et de la communication et du ministre des universités, publié au *Journal officiel* du samedi 19 avril, annonce la création d'un « conseil du patrimoine ethnologique » chargé de proposer au ministre « *pour toutes les questions relatives à ce patrimoine, et notamment à sa connaissance, à sa préservation et à sa mise en valeur* » les éléments d'une politique du patrimoine et de la recherche ethnologique sur la France. Le conseil du patrimoine ethnologique examinera tous les plans, projets et mesures divers propres à remplir cet objectif.

La création de ce conseil était l'une des mesures proposées par le rapport consacré aux besoins et aux projets de l'ethnologie de la France, qui avait été remis au président de la République au mois d'octobre de l'année dernière. (*Le Monde* du 20 octobre 1979).

Les principales missions du conseil du patrimoine ethnologique seront les suivantes : il formulera des avis sur les projets scientifiques et culturels à vocation ethnologique à subventionner. Il sera consulté sur « *les modalités d'organisation, à l'échelon local et régional, proposées par le ministre chargé de la culture aux instances ayant vocation à participer à la mise en valeur des actions publiques* », qui concernent le patrimoine ethnologique.

Les actions de protection et de préservation du patrimoine ethnologique, les diverses enquêtes, collectes et recherches, « *toute action propre à développer l'enseignement de l'ethonologie, à encourager la formation des spécialistes et plus généralement des personnes désireuses d'agir en faveur du patrimoine ethnologique* » seront aussi soumises à son examen.

Présidé par le ministre, le conseil comprendra six membres de droit et dix-huit membres nommés. Parmi ces derniers figureront : un professeur proposé par le Collège de France, huit ethnologues proposés par divers organismes scientifiques ou de spécialistes, et neuf personnalités choisies par le ministre de la culture et de la communication après avis du ministre des universités.

● *Une mission du patrimoine ethnologique*, dirigée par Mme Elisabeth Fleury-Levy, est créée par décret paru au *Journal officiel* du samedi 19 avril. Cette mission sera chargée d'assister le conseil du patrimoine ethnologique et de préparer ses travaux.

RELIGION

● *Mgr Marcel Lefèbvre*, interrogé à Madrid sur les rumeurs concernant le durcissement éventuel de ses rapports avec le Saint-Siège, a déclaré, vendredi 18 avril, que, depuis deux ans, l'atmosphère s'était détendue et qu'il ne croyait pas que Jean-Paul II envisage une excommunication. — (*A.F.P.*)

● *La Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente* « condamne fermement la déclaration de M. Valéry Giscard d'Estaing appelant « le peuple français tout entier » à accueillir chaleureusement le pape Jean-Paul II, qui affirme venir en France pour y remplir une mission pastorale ».

« *Aucun de ceux qui ne reconnaissent pas l'autorité du pape ne doit se trouver associé, contre son gré, à une entreprise qui ne peut avoir pour objet que d'influencer les mœurs et les conceptions sociales des seuls catholiques.* »

MÉDECINE

Selon l'ordre des médecins

LA FÉMINISATION CROISSANTE BOULEVERSERA LA PROFESSION MÉDICALE

Suggérée à plusieurs reprises par le rapport de l'Inspection générale et sociale qui vient d'être rendu public (« le Monde » du 19 avril), la réalisation d'une carte sanitaire recensant l'ensemble des moyens de soins aura un début d'application avec la publication, par le conseil de l'ordre des médecins, d'une étude statistique département par département à partir de sondages et grâce au fichier informatisé des médecins inscrits au tableau de l'ordre. Au 1er juillet 1979, un peu plus de quatre-vingt-dix-sept mille médecins étaient inscrits, effectif auquel on doit ajouter près de dix mille praticiens « potentiellement actifs » (en attente d'installation ou d'activité, effectuant des remplacements ou en inactivité pour convenances personnelles). Parmi les médecins en activité, plus de 17 % sont des femmes, et elles sont même 60 % parmi les praticiens « potentiellement actifs ».

La féminisation est avant tout une caractéristique des jeunes générations : elle atteint 23 % parmi les médecins de moins de trente-cinq ans, et 30 % parmi les promotions qui débutent à l'heure actuelle. Le caractère quasi linéaire de la progression du taux de féminisation permet d'établir, selon l'ordre, qu'en 1985, sur cent nouveaux diplômés engagés dans la voie professionnelle, près de trente-trois seront des femmes. En 1990, ce chiffre passera à trente-sept et atteindra quarante-cinq en l'an 2000. D'une manière plus générale, les femmes choisissent de préférence l'exercice de la médecine hospitalière ou salariée à celui de la médecine libérale, ce qui fait prévoir aux responsables de l'ordre national des médecins un bouleversement de la profession médicale dans les années à venir. — J.-Y. N.

Les techniques de lutte contre le tabagisme

25 % de succès à long terme

Organisé par la Ligue nationale française contre le cancer, le symposium « Tabac ou santé » qui vient d'avoir lieu à Paris, a permis à différents spécialistes internationaux de comparer leurs expériences et leurs résultats sur les tentatives existant actuellement pour permettre aux utilisateurs de tabac de cesser de fumer.

A plusieurs reprises au cours du symposium, on a comparé le tabagisme aux grandes épidémies des siècles derniers. Si elle est valable à certains égards (la diffusion rapide du phénomène ou son caractère contagieux pouvant, en effet, simuler une épidémie infectieuse), cette comparaison pèche cependant sur un point : la possibilité laissée à chacun de s'y soustraire en décidant de ne pas commencer — ou de cesser — de fumer.

En apportant les résultats des différentes tentatives réalisées pour transformer un fumeur en non-fumeur, les participants au symposium ont bien précisé qu'il n'y avait dans ce domaine ni technique ni résultats miracles. « *Il peut sembler paradoxal*, a indiqué le professeur Gilbert Lagrue, chef du service de néphrologie de l'hôpital Henri-Mondor de Créteil, « *que l'on ne puisse obtenir de bons résultats alors que les sujets sont toujours volontaires* ». Les échecs peuvent être expliqués, selon lui, par le tabagisme ambiant, par la crainte de la prise de poids qui survient lors de l'arrêt du tabac et qui nécessite un régime, mais aussi et surtout par le phénomène de dépendance qui apparaît après quelques années d'utilisation du tabac, dépendance psychologique — la cigarette devenant un rite quotidien — mais également pharmacologique. « *C'est pourquoi il est urgent d'étudier les différents aspects de la pharmacodépendance à la nicotine*, a-t-il ajouté *de manière à mettre au point une substance qui atténue les signes cliniques — irritabilité, malaise, sensation de manque — dus à cette dépendance.* »

Pour le docteur Lars Ramström (Suède), la participation du malade reste l'élément essentiel de la thérapeutique, l'action du médecin, consistant avant tout, à faire percevoir l'usage du tabac comme un péril pour sa santé. Il semble que, lorsque le tabac est lié à une pathologie spécifique (hypertension artérielle, artérite, maladie cardio-vasculaire), les chances de succès sont sensiblement majorées, atteignant et dépassant les 80 %. « *Le malade*, précise le docteur Lagrue, *associe alors l'arrêt du tabac au traitement de son affection, au même titre que le régime sans sel ou que la prise de médicament* ».

En dehors de ces cas particuliers, il semble acquis, pour l'ensemble des spécialistes, que, toutes techniques confondues (thérapeutique médicamenteuse, psychothérapie, hypnose, acupuncture ou utilisation de filtres), on ne puisse dépasser, dans le meilleur des cas, 25 % de succès à long terme. « *En l'absence d'un médicament miracle, le meilleur conseil que nous puissions donner reste encore de ne pas commencer à fumer* », ont-ils précisé.

Il reste que la volonté est, dans ce domaine, le principal facteur de réussite : 95 % des 32 millions de fumeurs qui, en Amérique du Nord, ont décidé de s'arrêter, entre 1958 et 1977, l'ont fait de leur propre chef, sans recourir à une technique particulière. — J.-Y. N.

★ Dans le cadre des manifestations organisées à l'occasion de la Journée de l'Organisation mondiale de la santé du 7 avril dernier, un plan de cinq jours d'information et de désintoxication aura lieu, à Paris, au Forum des Halles du 20 au 24 avril, chaque soir à 18 h. 15 et 20 h. 30. (Forum des Halles, salle Lescot, niveau 4.)

ÉDUCATION

Libres opinions

« Auxiliaires, créez des écoles » (1)

par YVES DALMAU et JEAN-FRANÇOIS TROGLIC (*)

MAIS que se passe-t-il donc dans l'éducation ? Qu'est-ce qui peut bien amener les personnels de l'éducation à se mobiliser ainsi, et souvent de façon unitaire ? « *Un certain malaise ?* » « *Le sentiment d'être malheureux (2) ?* » Non, tout simplement leur détermination à faire aboutir des revendications précises et à transformer concrètement les conditions d'exercice de leur métier.

Pour nous en tenir à l'essentiel rappelons : que les effectifs restent lourds, en particulier dans le préélémentaire et dans le second cycle où le nombre d'élèves par classe augmente régulièrement (3) ; qu'en collège, la suppression du travail en demi-classe au moment même de l'instauration des classes hétérogènes rend l'enseignement particulièrement difficile ; que cinquante mille auxiliaires vivent et travaillent dans des conditions de précarité dignes des pires boîtes d'intérim ; que le remplacement des maîtres n'est plus assuré en deçà de quinze jours d'absence ; que des milliers d'enseignants et d'enseignantes sont utilisés en dehors de leurs qualifications ; que les suppressions de postes et de sections accentuent souvent la désertification des zones rurales, augmentent le temps de déplacement des élèves et se traduisent nécessairement par le bourrage des classes voisines ; enfin que les personnels de service en sont toujours à quarante-quatre heures trente minutes hebdomadaires, et que le ministre se propose de liquider quarante mille surveillants.

Des éléments d'une autre nature, moins fréquemment cités, mais tout aussi essentiels, expliquent le mécontentement des enseignants et le rejet de l'école par les jeunes (4). Ils portent pour noms : isolement de l'enseignant face à sa classe ; carcan des programmes ; cloisonnement rigide entre disciplines ; organisation aberrante du temps scolaire ; contrôle tâtillon d'une hiérarchie normalisatrice et pesante. C'est pourquoi le SGEN-C.F.D.T., qui, loin de défendre le *statu quo*, se bat pour une transformation radicale des rapports de travail à l'école, avance, sur ce terrain, trois revendications clés : la mise en place d'équipes pédagogiques interdisciplinaires disposant d'un très large pouvoir d'initiative ; son corollaire, la suppression de l'inspection ; le droit des jeunes à intervenir réellement sur les différents aspects de la vie scolaire.

Dans l'éducation, de nombreuses organisations ont trop longtemps donné à l'action syndicale un caractère formel, protestataire et rituel. Fondées sur l'échange de bons procédés avec le ministre, ces pratiques ont pu faire illusion en d'autres temps. Elles révèlent aujourd'hui leur impuissance face à une politique gouvernementale qui a pour objectifs déclarés le désinvestissement massif du secteur public et la déstabilisation des personnels. Pour sa part, le SGEN-C.F.D.T a œuvré pour que se développe, dans l'unité, une action qui fasse alterner, de façon continue et pour des revendications précises, les initiatives locales, régionales et nationales. Cette contestation permanente et vigoureuse de la politique ministérielle, par ses effets sociaux et politiques dans et hors de l'éducation, peut seule imposer la prise en compte des revendications syndicales. Les actions qui se déroulent depuis la rentrée, l'émergence d'un « front unitaire » dans le second degré, dont l'impact n'a échappé à personne, l'évolution des rapports entre le SGEN et le Syndicat national des instituteurs dans les départements révèlent d'abord les évolutions en cours dans le milieu. On a beaucoup parlé de la vigueur de l'action des instituteurs de Paris au mois de mars. Or, sur Paris, plus d'un instituteur sur quatre vote pour le SGEN (26 %). Ceci explique cela.

Ne pas ouvrir des négociations avant la prochaine rentrée sur les problèmes les plus urgents, tabler une fois de plus sur la lassitude serait une grave erreur. La détermination des personnels est, en effet, renforcée par la conviction, acquise sur le terrain, que leurs luttes reçoivent le soutien des jeunes et de larges secteurs de l'opinion.

(*) Secrétaires nationaux du Syndicat général de l'éducation nationale - C.F.D.T.

(1) Propos non encore tenus par le premier ministre.
(2) Propos tenus par le premier ministre (*Progrès de Lyon*).
(3) Note d'information du ministère du 31 mars 1980.
(4) Rejet que le gouvernement utilise pour vider les écoles, en particulier les lycées d'enseignement professionnel.

LES INSTITUTEURS DES YVELINES FONT GRÈVE POUR PROTESTER CONTRE LA MENACE DE FERMETURE DE DEUX CENT SOIXANTE-QUATRE CLASSES.

Pour protester contre la menace de fermeture de deux cent soixante-quatre classes dans leur département, qui, estiment-ils, sera le plus touché de la région parisienne, les instituteurs des Yvelines ont fait grève le vendredi 18 avril, à l'appel de la section départementale du Syndicat national des instituteurs (SNI-P.E.G.C.).

Réuni le même jour, le conseil départemental de l'enseignement primaire a, en tenant compte des prévisions d'effectifs, envisagé l'ouverture de trois cent dix-neuf classes pré-élémentaires et élémentaires dans le département, et la fermeture de deux cent soixante-quatre classes. « *En tout état de cause, le solde des créations sera largement positif* », indique l'inspecteur d'académie.

Le SNI estime que, pour respecter le plafond de vingt-cinq élèves par classe, il faudrait créer plus de quatre cents classes à la prochaine rentrée.

Selon les lauréats de la bourse Hachette

LA CAMPAGNE ÉLECTORALE DE 1978 N'A PAS SATISFAIT LES FRANÇAIS

MM. Gérard Ayache, Jacques Gerstlé et Jean-Pierre Marhuenda ont présenté, mercredi 16 avril à Neuilly-sur-Seine les résultats de leurs travaux sur « *la transformation des images des grandes formations politiques et de leurs leaders pendant la campagne des élections législatives de 1978, et la part qu'y ont prise les médias* ».

Tous trois lauréats de la bourse Hachette des chercheurs en communication, ils ont mis en évidence le rôle des différents médias et souligné « *le désajustement profond qui existe entre les stratégies de communication des différentes formations et les attentes des électeurs* ». Ils ont ajouté : « *Les électeurs ont l'impression que la campagne électorale est une dramaturgie (ou une comédie) inutilement fastueuse et qui conduit les hommes politiques à être surtout des acteurs. Reproche auquel, d'ailleurs, ils associent les médias, et qui les amènent parfois à un grand désenchantement. Quoi qu'il en soit, une évidence s'impose : la campagne électorale, telle qu'elle est organisée, est loin de satisfaire les Français.* »

FAITS DIVERS

STOCKS D'EXPLOSIFS DANS DES CONSIGNES AUTOMATIQUES

Des explosifs ont été découverts simultanément, le vendredi 18 avril, dans les consignes automatiques des gares S.N.C.F. de Lunéville (Meurthe-et-Moselle) et Saint-Dié (Vosges). Dans les deux cas, c'est en procédant aux contrôles des casiers de consignes que les agents de la S.N.C.F. opèrent systématiquement, que l'on devait trouver : seize pains d'une livre de plastic, deux détonateurs et cinq grenades lisses à Saint-Dié et, à Lunéville, huit pains de T.N.T., quatre grenades fumigènes et un cordon allumeur. Aucun de ces explosifs n'était amorcé.

A la S.N.C.F., on précise que ces contrôles sont d'ordre strictement comptable, le prix demandé pour une consigne ne couvrant qu'une période de vingt-quatre heures. Au-delà de ce délai, l'utilisateur est invité, par un voyant qui apparaît lorsqu'il introduit sa clef, à réapprovisionner le casier en pièces de monnaie. Après soixante-douze heures, un nouveau voyant le priera de s'adresser aux guichets de la gare. Enfin, après cinq jours, les bagages sont considérés comme « en souffrance ».

La S.N.C.F. procède alors à l'ouverture du casier, dont le contenu est transféré à la consigne générale. Toutefois, dans des gares d'importance moyenne, ce transfert peut être opéré, en raison du nombre réduit de casiers, au bout de soixante-douze heures.

QUATRE MORTS DANS L'ACCIDENT D'UN HÉLICOPTÈRE DANS LE JURA

Le capitaine Yves Guerre, trente-six ans ; le lieutenant François Olivier, trente ans, du 43e régiment d'infanterie de Lille ; le maréchal des logis-chef Jean-Jacques Lallemand, vingt-quatre ans, et un autre sous-officier du 2e groupement d'hélicoptères légers de l'armée de terre ont trouvé la mort, vendredi 18 avril, dans l'accident de leur hélicoptère — du type Alouette, — près de Marigny (Jura).

Des ennuis mécaniques semblent, selon plusieurs témoins, à l'origine de l'accident. L'appareil, qui avait fait escale au centre d'entraînement militaire des Rousses (Jura), s'est perdu dans le brouillard avant de percuter contre le sol et d'exploser.

LES MEURTRIERS DU C.R.S. TUÉ AUX ANTILLES SONT TOUJOURS EN FUITE

Les gendarmes de la Guadeloupe n'avaient pas retrouvé, vendredi 18 avril, les malfaiteurs qui ont tué un C.R.S. de vingt-neuf ans, M. Henri Hervieu, près de Marigot, chef-lieu de l'île de Saint-Martin, dans les Antilles, dont la partie française est rattachée à la Guadeloupe. Alors que ce C.R.S. regagnait, le jeudi 17 avril, son cantonnement avec un collègue, un véhicule a ralenti à leur hauteur : trois hommes, en les menaçant, leur ont réclamé leurs armes et ont tiré sur eux, d'après la police, lorsque les C.R.S. ont tenté de porter la main à leur arme. M. Hervieu, atteint en pleine poitrine, succombait très vite. Son collègue parvenait à échapper à ses agresseurs.

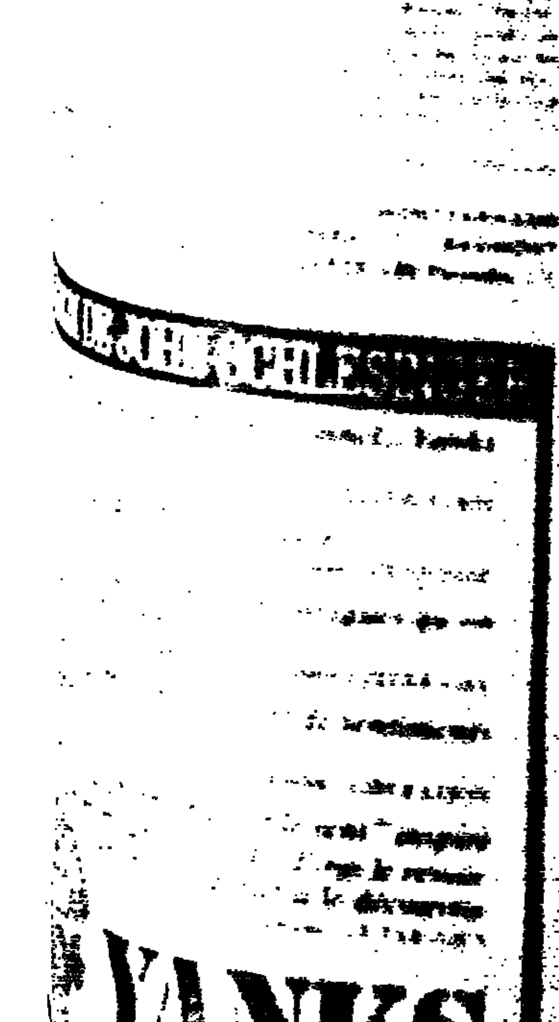
M. Hervieu était entré dans la police en 1972. Nommé en Guadeloupe en 1975, il devait regagner la métropole en juillet prochain. Il était père d'un enfant.

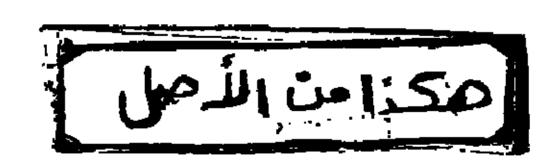
Les malfaiteurs venaient de commettre un hold-up dans les locaux d'une banque, où ils s'étaient emparés d'otages.

● *Une centaine de pastilles de béryllium, un produit extrêmement toxique*, ont été volées dans la nuit du mercredi 16 au jeudi 17 avril dans un camion en stationnement à Vaux-le-Pénil, près de Melun (Seine-et-Marne). Ces pastilles, d'une valeur globale de plusieurs dizaines de milliers de francs, servent à la fabrication de tubes cathodiques et sont utilisées dans l'industrie nucléaire. Leur simple manipulation est dangereuse.

● *Une jeune toxicomane meurt dans un train.* — Le corps d'une aide-infirmière suisse travaillant dans une clinique de Neuchâtel, Mlle Marie-Flore Paul, âgée de vingt-quatre ans, a été découvert par un contrôleur de la S.N.C.F. dans un compartiment du train Genève-Irun, en gare de Montréjeau (Haute-Garonne). La jeune fille venait en France pour suivre une cure de désintoxication au centre de La Boère, à Saint-Paul-de-Save, près de Toulouse. La victime aurait succombé à une surdose. — (*Corresp. rég.*)

● *Attentat contre des bâtiments militaires à Toulouse.* — Un engin a fait explosion vendredi matin 18 avril vers 3 heures le long du mur d'enceinte du palais Niel à Toulouse, siège de l'état-major de la 11e division parachutiste et de la 44e division militaire territoriale, commandées par le général Jacques Lemaire. Il n'y a pas eu de victime et les dégâts matériels ne sont pas très importants.





Le Monde

culture

THÉATRE

« REGARDE LES HOMMES TOMBER » par les Hauser Orkater

Onze Buster Keaton chez Beckett

Du fond de la scène, l'homme entre. Il marche avec beaucoup de naturel, mais aussi de difficulté, car il traîne, accrochés par une tige à ses poignets, deux gros poids. Il parcourt l'espace, une sorte de décharge vide, à l'exception d'une pyramide tronquée en briques et d'instruments de musique bien rangés. Une cour pavée, délimitée sur le côté par un mur noir en diagonale, et devant, sur toute la largeur du plateau, par une ficelle blanche tendue. L'homme avance gravement jusqu'à la ficelle qui le heurte et l'arrête, qui descend sur ses yeux et l'aveugle. Dans les efforts qu'il fait pour s'en débarrasser, elle semble traverser son visage de part en part, le ride, le modèle, le déforme en grimaces affreuses, avec des craquements qui résonnent comme si nous les percevions à l'intérieur de nos têtes. La ficelle s'enroule autour de son cou, prête à l'étrangler, mais enfin il a réussi à sortir un briquet et l'enflamme, elle se rompt et retombe toute bête, inoffensive.

Alors se fait entendre le vrombissement d'un moteur qui crache, qui a des ratés. Le moteur d'un vieil avion en danger, toussant, tournant, invisible. L'homme qui écoute est rejoint par des individus silencieux. Ils entrent un à un, sérieux et chiffonnés comme s'ils avaient dormi dans leurs vêtements et venaient de s'éveiller. Ils se tiennent debout, songeurs, attendant le dernier raté, la chute inéluctable qui se produit hors du champ de vision, derrière le mur. Le mur sur lequel l'aviateur grimpe et retombe du côté de nous et de ces hommes qui le recueillent, à la fois curieux et froids, qui l'installent sur une grosse trottinette de bois, efficaces et maladroits. Ou, plutôt, ils compliquent chaque action comme le font des gens qui n'ont pas dormi depuis longtemps, dont les gestes ne répondent plus exactement à la volonté, dont les nerfs, le cerveau, les muscles fonctionnent à des rythmes différents, des gens pour qui le plus court chemin d'un point à un autre est la ligne brisée.

Ils sont maintenant onze sur scène. Ils plongent ensemble dans un temps où on a tout le temps devant soi, parce que la durée n'a plus de sens. Avant-après n'existent plus. Il s'agit seulement d'accomplir un périple pour se sortir du pétrin où on s'est fourré par le seul fait de dire une parole, d'ouvrir l'œil, de lever un doigt, de respirer, de saisir un objet inutile, à la fois jouet et instrument de torture. Il s'agit d'explorer le *non-sense* jusque dans le fin fond de ses méandres absurdes, menaçants, loufoques, agressifs... Il s'agit de construire un monde parallèle, aride, sans femme, un monde d'orphelins, et de lui échapper, fût-ce par une chute mortelle du haut du mur, fût-ce par le ridicule assumé, par le calme insolent d'un désespoir mêlé d'étonnement naïf.

Ils sont onze, les Hauser Orkater, hommes-orchestres, musiciens, chanteurs, acrobates, danseurs, acteurs, poètes cocasses du malheur de vivre, clochards aristocrates, peintres qui se servent de leurs corps et d'accessoires simples — des restes de quelque chose — pour composer d'éphémères fresques en à-plat.

Ces mutants qui nous viennent des Pays-Bas chantent en hollandais et parlent en français, détaillent souverainement les faux-semblants des conversations sans queue ni tête soudain traversées de vérités dures. Tels des chevaliers de bande dessinée, ils se défendent et nous défendent contre l'hostilité des objets, montrent un chemin qui mène à la mort, la mort par noyade dans des vagues bleues de carton découpé, qui les engloutissent tandis qu'ils soufflent gaiement dans des petits tuyaux courbes à musique.

Onze Buster Keaton beckettiens, frères de Kafka, qui auraient rencontré Borgès et Bob Wilson... On pourrait continuer longtemps le jeu des références. Tout au long du spectacle, elles fusent dans la mémoire et s'éteignent aussitôt, chassées par d'autres. Ce qui se passe sur scène est en somme banal, mais d'une banalité distordue, démasquée, démasquant des coins de lumière cruelle avec un flegme que font craquer des poussées de colère, ou de douleur, ou de joie équivoque. Les Hauser Orkater se conduisent en hommes bien élevés et modestes qui ne voudraient surtout déranger personne et provoquent immanquablement une désintégration des habitudes, chassent toute velléité de confort, débusquent les mécanismes de l'humour, délivrent le rire. Un rire unique, un rire de liberté et de dérision... Comment le définir, comment les définir eux, ces hommes-orchestres : ils sont ce que l'on a vu de plus franchement drôle, de plus ambigu, de plus nouveau, depuis longtemps.

COLETTE GODARD.

★ Théâtre Gérard-Philip, Saint-Denis, 20 h. 30.

ADIEUX A ORSAY DE LA COMPAGNIE RENAUD-BARRAULT

La compagnie Renaud-Barrault fait ses adieux au Théâtre d'Orsay, le dimanche 20 avril (matinée et soirée) avec l'intégrale du *Soulier de satin*, et, pour la dernière fois, les tremblements du métro viendront scander la poésie claudelienne. On ne les entendait plus, on s'y était habitué.

Dès le lendemain, Orsay n'est plus théâtre et devient, après travaux, Musée du dix-neuvième siècle. Mais la compagnie Renaud-Barrault demeure et, en janvier 1981, doit s'installer au Théâtre du rond-point, ex-Palais des glaces, tout près de Marigny, où, en 1946, elle est née.

Depuis cette date il y a eu bien des aventures et l'Odéon, le Récamier, des tournées. L'infatigable Jean-Louis Barrault perpétue la tradition des comédiens errants. Il est l'ambassadeur officiel de notre théâtre dans le monde entier, il est le plus internationalement célèbre de nos metteurs en scène.

A peine fermée la grille sous la grosse horloge, il emmène sa compagnie dans une tournée qui commence le 24 avril en Pologne, avec *Zadig*, et s'achève le 12 juin, à Vienne, avec Madeleine Renaud dans *Harold et Maude*. Entre-temps la troupe aura joué en Amérique latine et à Berkeley les deux spectacles, plus, pour les étudiants, *le Langage du corps, La Fontaine, la Vie offerte*.

DANSE

L'Opéra de Pékin en France

(Suite de la première page.)

Comme beaucoup d'artistes, Mme Guan Sushang a connu une éclipse pendant la révolution culturelle. Alors en pleine gloire, elle a dû cesser de jouer. A cinquante-trois ans, elle retrouve la scène et le public, et n'envisage pas de s'arrêter de sitôt. La voici, le soir, complètement transformée par un magnifique costume de soie rouge surbrodé, bardée de drapeaux comme un taureau de banderilles, la coiffure étagée surmontée de deux superbes plumes mobiles comme des antennes. Dans les différents programmes présentés, elle est incontestablement la super-vedette ; sa présence, sa maîtrise, contrastent avec le charme un peu vert des plus jeunes danseurs.

Il faut sept à dix ans pour former un acteur au style de l'Opéra de Pékin, qui comporte à la fois du mime, du chant, de la danse, de l'acrobatie. L'art du combat est difficile. Les enfants commencent à sept-huit ans, et après quatorze ans il est trop tard. Quand on pense qu'il existe cinquante-deux sortes de pas différents selon les personnages et les situations, soixante-douze mouvements pour exprimer les émotions, et qu'un acteur peut sortir de scène de trente-cinq manières, on conçoit qu'un hiatus de dix ans dans leur formation se ressente quelque peu au niveau de la jeune génération.

Deux programmes sont consacrés à des extraits de pièces ayant pour thème des légendes de la Chine, dont ils ne conservent que les épisodes spectaculaires (danses numéro de clown, jongleries, et numéro de clown, jongleries et surtout les fameux combats où les guerriers armés sautent, volent, roulent comme des acrobates). On revoit « le Roi des singes », « le Bracelet de jade », « le Vol de l'herbe magique » et aussi « la Rivière d'automne » si poétique où deux acteurs évoluant sur un tapis suffisent à évoquer le pêcheur et sa passagère oscillant sur la barque au gré d'une houle légère.

Cette fois, cependant, l'Opéra de Pékin a apporté dans ses bagages un ouvrage intégral « la Bataille de Hongzhou » — réduit à une heure et demie sur trois heures. Il a l'avantage de démontrer l'harmonie et l'unité qui existent dans ce « théâtre total » chinois où les différents éléments expressifs concourent avec efficacité à la progression de l'action.

« La Bataille de Hongzhou » raconte, sur un mode mi-épique mi-plaisant, comment une femme, commandant d'armée, donne une leçon de stratégie à son général de mari. Même en ne disposant pas de symboles et de clés, on peut aisément suivre les péripéties grâce au jeu expressif des artistes ; parfois, on se croirait dans une opérette ; à d'autres moments, on pense à la « commedia dell'arte » ; les chevauchées, la bataille navale, tous les combats sont très agréables à suivre. L'orchestre, très présent, commente chaque parole, ponctue chaque geste et donne beaucoup de rythme aux évolutions des danseurs qui entrent et sortent à petits pas pressés, avec entrain. On apprécie leur virtuosité et l'on constate à quel point l'individualité de chacun est sollicitée : « Le spectacle, explique M. Wu Feng, est toujours le même, mais chacun peut se perfectionner dans son rôle ; il a la possibilité de le personnaliser. Il y a en Chine une finesse de parole que les étrangers ne pourront saisir, mais le geste y supplée par sa simplicité même. La perfection du genre, c'est que l'on puisse voir, entendre et admirer en même temps. »

MARCELLE MICHEL.

★ Palais des congrès, 22 avril - 17 mai, *la Bataille de Hongzhou*, les 9 et 15 mai.

UN OPIUM

La peuple de Pékin est très fier de son Opéra. C'est pour lui l'occasion de renouer avec son passé, avec mille et un personnages à la frontière de la légende et de l'histoire. Pourtant, l'Opéra pékinois, sous sa forme actuelle, est relativement récent (1). *Il y a, certes, bien des raisons de croire que la ville qui a vu le théâtre chinois à son apogée, lors de la dynastie mongole, quand sont apparus les plus grands noms de ce que l'on appelle le* Yuan za ju, *n'a pas perdu, dans l'intervalle, sa tradition théâtrale.*

En réalité, les divers éléments qui composent l'Opéra de Pékin, tel que nous le voyons aujourd'hui, à savoir les acrobaties, les maquillages et les costumes, la musique et l'art du chant, n'ont jamais cessé d'exister sous une forme ou sous une autre. En particulier, au fameux quartier des bateleurs et conteurs, dit du « Pont du Ciel » (Tianqiao), *au sud de la Porte de Devant* (Qianmenwai), *si admirablement décrit dans le* Montreur de marionnettes, *de Paul Tillard (à rééditer), ou dans les ouvrages, plus érudits, de Jacques Pimpaneau* (2).

C'est la conjonction de ces différents arts qui a permis ce « miracle chinois » qu'est l'Opéra de Pékin. Cette conjonction s'est faite sous l'impulsion des troupes constituées plus tôt et venues de la Chine du Long Fleuve, du Yang-tsé de nos atlas.

Socialement, l'Opéra pékinois est un phénomène très intéressant. D'une part, en raison de l'apprentissage qu'il requiert. Les futurs acteurs professionnels ne peuvent prétendre au devant de la scène que s'ils ont fait leurs débuts très jeunes, dès leur enfance. Patronnées par de grands mandarins ou des corporations de marchands, applaudies par la foule des « amateurs » (piaouou), *les troupes ne jouaient pas seulement, comme aujourd'hui, dans les théâtres, mais aussi dans certaines maisons de thé ou chez des particuliers, lors des « affaires rouges » ou festivités matrimoniales.*

D'autre part, le théâtre était — et, je l'espère, demeure, — un lieu où tous, riches ou pauvres, anciens aristocrates mandchous ou tireurs de pousse, avaient plaisir à se retrouver. Souvent, non pas pour assister à la pièce entière qui était donnée, mais seulement lorsque étaient chantés les airs les plus célèbres ou pour tel passage particulièrement mouvementé. Entre-temps, on entrait et sortait librement, on buvait du thé en mangeant des graines de pastèques ou des cacahouètes.

Les femmes étaient admises, mais seulement à l'étage, comme autrefois dans nos églises, où les sexes étaient séparés, mais, à l'inverse, les femmes devant et les hommes sur les derniers bancs ou debout sur la place de l'église. Si la religion est bien un opium, alors, oui, l'opéra en est un également. C'est le même mot qui, dans les deux cas, est employé. Dans le cas de la religion, on parle de « superstition » (mixin). *Le même terme mi sert aussi à désigner les « fous de théâtre »* (ximi).

PAUL BADY.

(1) A la fin du dix-huitième siècle, *cf.* Colin P. Mackerras, *The Rise of Peking Opera, 1770-1870*, Oxford, 1972. Sur l'opéra à l'époque contemporaine, *cf.* André Travert, « Caractères originaux et évolution actuelle du théâtre pékinois », in *Théâtres d'Asie*, C.N.R.S., 1961.

(2) *Chanteurs conteurs et bateleurs* et *Des poupées à l'ombre*, Asiathèque, 1977.

MUSIQUE

L'ACCORDÉON A RIS-ORANGIS

Cette année, le thème du cinquième Festival de folk de Ris-Orangis (jusqu'au 10 mai) est l'accordéon. C'est, en effet, le cent cinquantenaire d'un instrument populaire entre tous, qu'on retrouve en Auvergne comme en Pologne, en Irlande et en Argentine.

La Maison des jeunes et de la culture organise une exposition d'accordéons chromatiques et diatoniques (plus de cent pièces de collection), qui racontent avec des photos, des cartes postales, des timbres, l'histoire de l'accordéon. Des facteurs de Castelfidardo (Italie) ouvrent un atelier de réparation. Un concert, ce samedi 19 avril à 21 h., rassemble sous le chapiteau des musiciens venus d'un peu partout (dont Ireneusz, de Pologne ; F. Gianattasio, d'Italie ; J. Perrier et P. Ladone, d'Auvergne, etc.).

Un festival international de musique et de danse clôturera, le 10 mai, une longue période d'animation et de fêtes (dont, le 25 avril, une fête portugaise ; le 26 avril, un grand bal folk) : de 12 h. à 22 h., rencontre de luthiers, et du matin au soir (au stade de Champrosay), plus de quinze heures de musique, avec des musiciens québécois (Philippe Bruneau), occitans (Cardabela), brésiliens (Xoro Roxo), anglais (Bert Jansch and Co), français (le Grand Rouge), louisiannais (Mamou Hour Band), américains (Hot Rize), irlandais (D. Marquire et Friends).

★ Renseignements : Maison des jeunes et de la culture de Ris-Orangis, tél. 906-30-95.

FRANÇOIS VERRET AU THÉATRE OBLIQUE

Le spectacle que François Verret présente au Théâtre Oblique avec un groupe de danseurs (la Roue) est important parce que le chorégraphe s'y démarque des influences subies dans sa formation (Suzan Buirge et Hideyuki Yano notamment) et confirme une vocation mise en évidence au récent concours de Bagnolet (1).

« Tabula Rasa » est une mise en scène et en situation d'expériences précédentes. On y retrouve « Balle perdue », un solo somnambulesque de François Verret, « l'Oubli », un duo avec Alain de Raucourt roulé au sol comme un sport de combat, d'une belle violence contrôlée, et un trio entre François Verret, Laura de Nercy et Claire Rouzier, reposant sur des réactions de contact (attraction - répulsion) entre les corps et mené jusqu'à bout de souffle.

Il est difficile de donner une idée du langage de François Verret dans la mesure où il travaille sur les pulsions à naître, plutôt que sur des formes fixées. Comme Andy de Groat, il accorde une large place aux tournoiements, aux gestes naturels ; mais au lieu de les développer dans une chorégraphie en surface comme de Groat, qui obtenait ainsi un climat d'harmonie et de calme tranquille, il plonge brutalement jusqu'aux racines du geste, le répète obstinément dans un balbutiement envoûtant.

Le décor métallique à deux niveaux, avec son mirador, accentue l'oppression, ainsi que les psalmodies du chanteur Ghédalia Tazardes, accompagnant l'enregistrement musical. Une tension très forte naît, que les spectateurs ressentent physiquement et que certains refusent. François Verret n'a pas voulu donner à sa chorégraphie une structure trop marquée. Le développement est très linéaire, trop peut-être. Une composition plus concise aurait permis au public de mieux tenir la distance et de rester concentré. Mais c'est une expérience à ne pas manquer. — M.M.

(1) François Verret a obtenu le premier prix de chorégraphie et le Prix du ministère de la culture et de la communication.

★ Théâtre Oblique, 20 h. 30 ; 20 avril et 4 mai, 16 heures.

PETITES NOUVELLES

■ Le marché international des galeries d'art moderne et des éditeurs, le MIGAME, s'ouvre ce samedi 19 avril, dans la salle d'exposition de l'ancienne gare de la Bastille, avec plus de quatre-vingt-dix participants français et étrangers. On pourra y voir, jusqu'au 27 avril, des peintures, sculptures, gravures et livres d'art de plus de dix cents artistes, généralement d'expression traditionnelle.

■ RECTIFICATIF. — Dans la dernière chronique « Formes » (« le Monde » daté 13-14 avril), une interversion de notes de renvoi a pu induire en erreur le visiteur de deux expositions à Paris : celle de Marcel Jean a lieu 19, rue du Dragon et celle de Cupsa 28, rue Pierre-Lescot.

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (742-57-50) : les Noces de Figaro (sam., 19 h. 30).
Comédie - Française (296 - 10 - 20) : la Mouette (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30 et 20 h. 30).
Chaillot (727-81-15) : Apéritif-concert (sam., 19 h.) ; le Grand Magic Circus (sam., 20 h. 30).
Odéon (325-70-32) . la Folie de Chaillot (sam., 20 h 30 ; dim., 15 h.).
Petit Odéon (325-70-32) : Traces (sam. et dim., 18 h. 30).
T.E.P. (797-96-06) : Odets ; Brecht (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Petit T. E. P. (797-96-06) : Arlette Mirapeu (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Centre Pompidou (277-12-33) : Cinéma du réel (dim., 14 h.) ; l'Art américain après 1945 (dim., 15 h.) : Rétrospective M. Klonaris, K. Thomadaki (sam. et dim., 19 h.).
Carré Silvia Monfort (521-28-34) : Cirque Grüss à l'ancienne (sam. et dim., 14 h. et 18 h. 30) : Moïse (sam., 20 h. ; dim., 14 h. 30).
Théâtre de la Ville (724-11-34) : Milton Nascimento (sam., 18 h. 30) ; le Légataire universel (sam., 20 h. 30).

Les autres salles

Aire libre (322-70-78) : Timoleon one macho (sam., 19 h.) ; Amélia (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.) ; Marc Michel Georges (sam., 22 h. 15).
Antoine (208-77-71) : une Case de vide (sam., 21 h.).
Artistic-Athévains (272-26-77) : un Silence à soi (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Arts-Hébertot (387-23-23) : l'Ours ; Ardèle ou la marguerite (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Atelier (606-49-24) : Audience ; Vernissage (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Bouffes du Nord (230-34-50) : En attendant Godot (sam., 20 h. 30).
Cartoucherie de Vincennes, Atelier du Chaudron (328-97-04) : le Prince heureux (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.). — Théâtre de la Tempête (328-36-36) : Conte d'hiver (sam., 20 h. ; dim., 16 h. 30).
Centre d'art celtique (258-97-62) : Barzaz Breiz (sam., 18 h. 30).
Cité internationale (589-38-69) : Galerie la Mandragore (sam., 20 h. 30).
Comédie des Champs - Elysées (723-37-21) : J'suis bien (sam., 20 h. 45 ; dim. 17 h.).
Daunou (261-69-14) : l'Homme, la Bête et la Vertu (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).
Edouard-VII (742-57-49) : le Piège (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).
Espace Marais (271-10-19) : Jonathan Livingstone le goéland (sam., 20 h. 30).
Essaïon (278-46-42) : Joker lady (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Forum des Halles (297-53-47) : Klown compagnie (sam., 18 h. 30) ; Lewis et Alice (sam., 20 h. 30).
Gaîté-Montparnasse (322-16-18) : Le Père Noël est une ordure (sam., 22 h. ; dim., 20 h. 30).
Galerie 55 (326-63-51) : une marionnette, un mari honnête (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Gymnase (246-79-79) : l'Atelier (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Huchette (326-38-99) : la Leçon ; la Cantatrice chauve (sam., 20 h. 30).
La Bruyère (874-76-99) : Un roi qu'a des malheurs (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Lucernaire (544-57-34), Théâtre rouge : les Visages de Lilith (sam., 18 h. 30) ; Mort d'un oiseau de proie (sam., 20 h. 30) ; Idée fixe (sam., 22 h. 15). — Théâtre noir : les Inentendus (sam., 18 h. 30) ; Juin 40 (sam., 20 h. 30) ; Archéologie (sam., 22 h. 15) ; Alain Aurenche (sam., 21 h.).
Madeleine (265-07-09) : Tovaritch (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Marie-Stuart (508-17-80) : Haute surveillance (sam., 20 h. 30) ; Mythes et termites (sam., 22 h. 30).
Marigny (225-20-74) : l'Azalée (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Michel (265-35-22) : Duos sur canapé (sam., 21 h. 15 ; dim., 15 h. 15 et 21 h. 15).
Michodière (742-95-22) : Coup de chapeau (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Montparnasse (320-89-90), I : la Cage aux folles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30). — II. Albert (sam., 22 h.).
Nouveautés (770-52-76) : Un clochard dans mon jardin (sam., 21 h. ; dim., 16 h. et 19 h.).
Œuvre (874-52-52) : Un habit pour l'hiver (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Orsay (548-38-53) : le Soulier de satin (sam. et dim., 16 h. et 20 h.).
Palais des Arts (272-62-98) : le XXe âge (sam., 20 h. 15 ; dim., 18 h. 15).
Palais des Glaces (607-49-93) : l'Ecume des jours (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Palais-Royal (297-59-81) : Joyeuses Pâques (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Poche - Montparnasse (548-92-97) : Une place au soleil (sam., 20 h. 30 et 22 h. 15).
Présent (203-02-55). Amphi . la Mémoire (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Studio théâtre d'en face (238-16-78) : Marionnettes et ombres chinoises (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).
Studio-théâtre 14 (532-49-19) : les Serments indiscrets (sam., 20 h. 30).
T. A. I. - Théâtre d'Essai (274-11-51) : le Journal d'un fou (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Théâtre 18 (226-47-47) : un Tramway nommé désir (sam., 20 h. 45 ; dim., 17 h.).
Théâtre d'Edgar (322 - 11 - 02) : 13 515 francs (sam., 20 h. 45).
Théâtre En rond (387-75-38) : le Dompteur, ou l'Anglais tel qu'on le mange (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Théâtre Saint-Médard : Amour pour pour amour (sam. 20 h. 30, dim. 15 h.).
Théâtre de Sparte (628-58-28) : le Diable et le bon Dieu (sam., 19 h.).
Théâtre 347 (526-29-08) : la Poube (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Théâtre de l'Union (770-90-94) : le Barbier de Séville (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Tristan-Bernard (522-08-40) : Une chambre pour enfant sage (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Variétés (233-09-92) : Je veux voir Mioussov (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).

Les cafés-théâtres

Au Bec Fin (296-29-35) : le Bel Indifférent ; Patricia Lai (sam., 20 h.) ; Pinter and Co (sam., 21 h.) ; la Revanche de Nana (sam., 22 h. 15) ; Daniel Roux (sam., 23 h. 45).
Blancs - Manteaux (887-15-70) : Areuh = MC 2 (sam., 20 h. 15) ; Raoul, je t'aime (sam., 21 h. 30) ; les Belges (sam., 22 h. 30).
Caf' Conc' (372-71-15) : Phèdre à repasser (sam., 19 h. 30 et 21 h.).
Café d'Edgar (322-11-02) : Charlotte (20 h. 30) ; les Deux Suisses (sam., 22 h.) ; Coupe-moi le souffle (sam., 23 h. 15). — II : Riou-Pouchain (sam., 22 h. 30).
Cafessaïon (278-46-42) : J. Charby (sam., 21 h. 30).
Café de la Gare (278-52-51) : L'avenir est pour demain (sam., dim., 20 h. 30) ; Quand reviendra le vent du nord (sam., dim., 22 h. 30).
Le Connétable (277-41-40) : C'était demain (sam., 20 h. 30) ; Piaf parmi nous (sam., 21 h. 30) ; Monique Morelli (sam., 22 h. 30).
Coupe - Chou (272-01-23) : Home sam., 20 h. 30) ; Six points de suspension (sam. 22 h.) ; J.-P. Rambal (sam 23 h. 30).
Cour des Miracles (548- - 85 - 60) : B. Deraime (sam., 20 h. 30) ; C. Pereira (sam., 21 h. 30) ; Essayez donc nos pédalos (sam., 22 h 45)
Croq'Diamants (272-20-06) : R. Darvin et J.N. Trasante (sam., 20 h. 30) ; Groupe Gallican (sam., 21 h. 45) ; Hiroshima Paradise (sam., 23 h.).
L'Echaudoir (240-58-27) : C. Chardon et G. Sagel ; Nono Zammit (sam., 21 h. 30).
L'Ecume (542-71-16) : B. Toussaint (sam., 19 h. 15) ; J.-P. Reginal (sam., 21 h. 30) ; P. Pellert (sam., 22 h.).
Le Fanal (233-91-17) : B. Arnac (sam., 19 h. 45, dernière) ; le Président (sam., 21 h. 15).
Fer-Play (707-96-39) : Rivage (sam. et dim., 20 h. 30) ; les Portes (sam. et dim., 22 h.) ; Beija-Flor (sam. et dim., 23 h.).
La Forge (371-71-89) : Off, le rire (sam. et dim., 20 h.).
Le Marche - Pied (636-72-45) : P. Moulinat (sam., 20 h.) ; D. Paneral (sam., 21 h. 30).
Le Petit-Casino (278 - 36 - 50). — I : Racontez-moi votre enfance (sam., 21 h.) ; Du moment qu'on n'est pas sourd (sam., 22 h. 15) ; Chansonges (sam., 23 h. 30). — II. Ça s'attrape par les pieds (sam., 21 h.) ; Suzanne, ouvre-moi (sam., 22 h.) ; Si la concierge savait (sam., 22 h. 45).
Le Point - Virgule (728 - 67 - 03) : Offenbach - Bagatelle (sam., 20 h. 30) ; J.-P. Huser (sam., 21 h. 45).
Séléníte (354-53-14). — I. Il faudrait essayer d'être heureux (sam. 21 h.). II. : Sornettes d'alarme (sam., 21 h.).
Splendid (887-33-82) : Elle voit des nains partout (sam. 20 h. 45).
Soupap (278-27-54) : Chansons pour voir (sam., 20 h. 30) ; Architrip (sam., 21 h. 30).
La Tanière (337-74-39) : I. J. Barthes (sam., 20 h. 45) ; P. Deny (sam., 22 h. 30). — II. Cl. Pichon, M.-A. Berriat (sam., 20 h. 45) ; Ada Mathus (sam., 22 h. 30).
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48) : P. et M Jolivet (sam. 20 h. 30) ; le Retour de Frankenstein (sam., 21 h. 30) ; Otto Wessely (sam., 22 h. 30).
Théâtre des 400 coups (329-39-69) : le Plus Beau Métier du monde (sam., 20 h. 30) ; Magnifique, magnifique (sam., 21 h. 30) ; Kaminka (sam., 22 h. 30).
Vieille Grille (707-60-93) : L. Bussi (sam., 20 h. 30) ; Une cocaïne allemande (sam., 22 h. 30) ; G. Matton et Yaro (dim., 17 h. 30). — II. B. de la Salle (sam., 20 h. 30) ; J. Bourdon (sam., 22 h. 30).

Les comédies musicales

La Péniche (305-40-39) : Utopopolis (sam. 20 h. 30).
Renaissance (208 - 18 - 50) : Viva Mexico (sam. 20 h. 45, dim. 14 h. 30 et 18 h. 30).
Bouffes-Parisiens (296-60-24) : Phi-Phi (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).

La danse

Palais des congrès (758-22-53) : Ballet de l'Opéra de Paris (le Lac des Cygnes) (sam., 14 h. 30 et 20 h. 30, dernières).
Théâtre des Champs-Elysées (225-44-36) : Ballet du vingtième siècle (Variations Don Giovanni, Duo, Gaîté Parisienne).
Galerie Oudin (271-83-65) : Forest (sam., 21 h.).
Oblique (355-02-94) : F. Verlet, A. de Raucourt, L. de Mercy, Rousier (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Espace Cardin (266-17-30) : F. Blaska, M. Clarke, R. Barnett (sam., 21 h.).
Théâtre Présent (203-02-55) : Ballet A. Roux (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).

Les concerts

Lucernaire : A. Glodek, M. Solles (Dowland, Ortiz, Condé, Berio, Haendel, Solles) (sam. et dim., 19 h. 30).
Radio-France, studio 106 : A. Okamoto (Mozart, Takemitsu, Chopin, Debussy).
Radio-France, Journée E. Nunes : Orchestre national de France, dir. J.-P. Izquierdo (Schubert, Mahler, Nunes) (sam., 17 h. 30).
Eglise Saint-Merri : Ensemble instrumental M. Boureille, sol. J. Vaudeville (Boccherini, Couperin, Haydn, Mozart) (sam., 21 h.) ; (Haydn, Rossini, Offenbach) (dim., 16 h.).
Notre-Dame : P.-Y. Asselin (dim., 17 h. 45).
Conciergerie : M. Clement, R. Sanchez (Bach, Haendel) (dim., 17 h. 30).
Eglise Saint - Thomas - d'Aquin : C. Weils, A. Bedois (Purcell, Monteverdi) (dim., 17 h. 30).
Eglise Saint - Louis des Invalides : Ensemble instrumental et vocal Massillon, dir. E. Picard (Buxtehude (dim., 17 h.).
Salle Gaveau : Quatuor A. Berg (Bartok, Lutoslawski, Beethoven) (sam., 17 h.).
Chapelle de la Salpêtrière : Ensemble Dietschy, guitares (sam., 20 h. 30) ; Ensemble vocal « Cum Jubila », Quatuor Billon (Pergolèse) (dim., 17 h.).
American Center : R. Ashley, claviers (sam., 21 h.).
Heure musicale de Montmartre : J.-Y. Thibaudet (Brahms, Ravel) (sam., 17 h. 45).
Eglise St. Michael's : C. Giessner, orgue (Buxtehude, Purcell, Gibbons, Bach) (sam., 20 h. 30).
Chapelle des Lazaristes : Ensemble instrumental et chanteurs Saint-Vincent, dir. L. Casalis (Lejeune, M.-A. Charpentier, Buxtehude, Haendel) (sam., 20 h. 45).
Eglise N.-D. des Blancs-Manteaux : Ensemble instrumental Gerson (Bach, Sibélius, Haydn) (sam., 21 h.).
Eglise des Billettes : P. Bride, B. Rigutto (Brahms, Debussy, Franck) (dim., 17 h.).
Salle Cortot : B. Drandarova, clavecin (Bach, Frescobaldi, Haendel, Rameau, Scarlatti) (dim., 20 h. 45).
Salle Rossini : W. Karveno, piano (Scarlatti, Bach, Mozart, Debussy, Ravel, de Falla) (dim., 10 h. 45).

Jazz, pop, rock, folk

Caveau de la Montagne (354-82-38) : A. Condouant, J. Babeson (sam. et dim., 21 h. 30).

Samedi 19 - Dimanche 20 avril

Caveau de la Huchette (326-65-05) : Gérard Badini Swing Machine (dim., 21 h. 30) ; G. Badini, J. Peron, Garvanoff (sam., 21 h. 30).
Chapelle des Lombards (326-65-11) : J. Lee, G. Hampel, P. Robinson, M. Bues, Whitecage (sam., 20 h. 30) ; M. Smith, Y El Grande Melao (sam., 22 h. 45).
Club Saint-Germain (222-51-09) : Martial Solal (sam. et dim., 22 h. 30).
Dreher (233-48-44) : L. Beneet, K. Clark, C. Escoude (sam. et dim., 21 h. 30).
Dunois (700-78-88) : Groupe Lo (sam., 20 h. 30).
Espace Marais (271-10-19) : Quintet Planète Carrée (dim., 20 h. 30).
Gibus (700-78-88) : The Commuters (sam., 21 h. 30, dernière).
Méridien, patio (758-12-30) : Quintet M. Attenoux (sam. et dim., 22 h.).
Oblique (355-02-94) : G. Tazartes (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Petit - Opportun (236-01-36) : Duo Ronbach-Boell (sam. et dim., 23 h., dernières).
Palais des Arts (272-62-98) : H. Guedou (sam., 20 h. 30).
Point Virgule (278-67-03) : C. Calamel Trio (dim., 20 h. 30).
Puce à l'Oreille (278-11-83) : Fognette, J. Cerutti, A. Haddad (sam. et dim., 18 h. 30).
Riverbop (325-93-71) : Allen Quartet (sam. et dim., 21 h. 30, dernières).
Slow-Club (233-84-50) : Dixie Francis Jazz Group (sam., 21 h. 30) ; Claude Luter (dim., 21 h. 30).
Théâtre Noir (797-85-14) : Celebration (sam., 19 h.) ; D. Gaumont « Energy » (dim., 17 h.).

Dans la région parisienne

Antony, Théâtre F.-Gémier (666-02-74) : les Frères Jacques (sam., 21 h.).
Aubervilliers, Théâtre de la Commune (833-16-16) : Voyages avant l'an 40 (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Boulogne-Billancourt, T.B.B. (603-60-44) : le Marchand de Venise (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Brétigny, C.C. (084-38-68) : Witold (sam., 20 h. 30).
Champigny, C.M.A. G.-Philipe (880-96-28) : les Livrets de l'enfer (sam., 21 h.) ; C.M.A. J.-Vilar (885-41-20) : Eskaton, rock (sam., 21 h.).
Charenton-le-Pont, Théâtre municipal (368-62-60) : la Fille de Madame Angot (dim., 15 h.).
Chatou, église Sainte-Thérèse (952-28-30) : Ensemble instrumental Paul Pareille, sol. R. Moreau (Bach, Haendel) (dim., 17 h. 30).
Choisy, Théâtre P.-Eluard (890-89-79), cathédrale Saint-Louis : les Chœurs de Sofia (sam., 21 h.).
La Courneuve, église Saint-Lucien : Angel Parra (la Passion selon saint Jean) (sam., 20 h. 45).
Créteil, Maison des Arts (899-94-50) : le Désamour (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30).
Ermont, Théâtre P.-Fresnay (959-51-91) : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. A. Girard, sol. R. Pasquier (Rossini, Paganini, Moussorgsky) (sam., 21 h.).
Gennevilliers, Théâtre (733-08-82) : Octuor de Paris (Beethoven) (sam., 20 h. 45).
Issy-les-Moulineaux, Théâtre : Orchestre d'accordéons de Paris (dim., 16 h.).
Mantes-la-Jolie, M.J.C. (477-30-24) : Bill Doggett (sam., 20 h.).
Marly-le-Roy, M.J.C. (958-74-87) : J.-P. Mos, C. Alwin ; Ch. Bellonzi, F. Bouvrec, O. Hutman, Ph. Lacarrière, Ch. Escoude (sam., 21 h.).
Montreuil, Studio Berthelot (287-08-68) : les Jeanne (sam., 21 h.) ; Auditorium : J.-P. Baraglioli, A. Beghin (Sauvage, Nilovic) (dim., 16 h. 30).
Nanterre, Théâtre des Amandiers (721-18-81) : Un palmier sur la banquise (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Ris-Orangis, salle R.-Desnos : Abraham et Samuel (sam., 20 h. 30).
Saint-Denis, Théâtre G. - Philipe (243-00-59) : Regardez les hommes tomber (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.) ; Meguni Satsu (sam., 23 h.) ; Au canard de Fou Tcheou (dim., 17 h.).
Saint - Rémy - lès - Chevreuse, salle municipale (052-31-84) : E. Heidsieck (Beethoven, Chopin, Debussy) (sam., 20 h. 45).
Senlis, Auditorium F.-Liszt (453-39-99) : A.-M. Ghirardelli (Beethoven, Mozart, Chabrier, Ravel).
Stains, Théâtre P.-Eluard : Signé Francis Blanche (sam., 21 h.).
Villeparisis, C.C. J.-Prévert (427-94-99) : F. Béranger (sam., 20 h. 30).
Villepreux, Théâtre du Val de Gally (462-49-97) : Cirque impérial (sam., 21 h. ; dim., 17 h.).
Vincennes, Petit - Sorano : la Vie en pièces (dim., 18 h.).
Viroflay, salle Dunoyer-de-Segonzac : Groupe Khamsa (sam., 20 h. 30).
Vitry, Théâtre J.-Vilar (680-85-80) : Un dimanche indécis dans la vie d'Anna (sam., 21 h. ; dim., 17 h.).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix - huit ans

La Cinémathèque

Chaillot (704-24-24), sam., 16 h. : Sherlock Holmes and the spider woman, de R. W. Neill ; 18 h. et 20 h. : cinéma irakien, 18 h. : le Fleuve, de F. Al-Yassiri ; 20 h. : les Murs, de M. Ch. Jamil ; 22 h. : Vivre sa vie, de Jean-Louis Godard. — Dim., 15 h., cinéma italien : Théodora, impératrice de Byzance, de R. Freda ; 18 h. et 20 h., cinéma irakien (18 h. : l'Essai, de F. Al-Tuhami ; 20 h. : les Assoiffés, de M. Chukai Jamil) ; 22 h., Hommage à D. Zanuck : Man Hunt de F. Lang.
Beaubourg (278-35-57), sam., 15 h. et 17 h., cinéma muet (15 h. : la Sorcellerie à travers les âges, de B. Christensen ; 17 h. : le Cabinet des figures de cire, de P. Leni) ; 19 h., cinéma allemand : L'autre sourire ,de R. Van Ackeren ; 21 h., cinéma mexicain : Memorias de un Mexicano, de C. de Moreno Sanchez. — Dim., 15 h. et 17 h., cinéma muet (15 h. : Eugénie Grandet, de R. Ingram ; 17 h. : la Rue sans joie, de W. Pabst) : 19 h., cinéma allemand : Harlis, de R. Van Ackeren ; 21 h. : La Escondida, de R. Gavaldon.

Les exclusivités

ALIEN (A., v.o.) (*) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Balzac, 8e (561-10-60) ; v.f. : Grand-Pavois, 15e (554-46-85).
AU BOULOT JERRY (A., v.o.) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.o./v.f. : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
AURELIA STEINER (Fr.) : Seine, 5e (325-95-99) H. Sp.
L'AVARE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
BLACK JACK (Ang., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
BUFFET FROID (Fr.) : Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
CERTAINES NOUVELLES (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
C'ETAIT DEMAIN (Ang., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-87-59) ; v.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
CHAP'LA (Ant.) : Moulin Rouge, 18e (606-63-26).
CHERE INCONNUE (Fr.) ; Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Saint-Germain-Studio, 5e (354-42-72) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Concorde, 8e (359-92-82) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont - Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Passy, 16e (288-62-34).
CINQ SOIREES (Sov., v.o.) : Cosmos, 5e (548-63-25).
LA DANSE AVEC L'AVEUGLE (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91), jours pairs.
LA DEROBADE (Fr.) (**) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
DON GIOVANNI (Fr.-It., v.it.) : Vendôme, 3e (742-97-52) ; France-Elysées, 8e (723-71-11).
ELLE (A., v.o.) (*) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).
L'ENTOURLOUPE (Fr.) : Rex, 2e (236 - 83 - 93) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (328-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic - Convention, 15e (828 - 20 - 64) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
L'ETALON NOIR (A., v.f.) : Caméo, 9e (246-66-44) ; Mistral, 14e (539-52-43).
ERIN EREINTEE (Fr.) : Action République, 11e (805-51-33). H. sp.
LES EUROPEENS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point Show, 8e (225-67-29) ; Forum Cinéma, 1er (297-53-74) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Broadway, 16e (527-41-16). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
FILMING-OTHELLO (A., v.o.) : Seine, 5e (325-95-99).
FOG (A., v.o.) (*) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90). — V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
FRANCE, MERE DES ARTS, DES ARMES ET DES LOIS (Fr.) : Action République, 11e (805-51-33).
LA GUERRE DES POLICES (Fr.) : Caméo, 9e (246-66-44) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
GIMME SHELTER, THE ROLLING STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LE GUIGNOLO (F.) : Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (354-42-72) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Hollywood Bd, 9e (770-10-41) ; Nation, 12e (343-04-67) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
HAIR (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
I COMME ICARE (F.) : Balzac, 8e (561-10-60) ; Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).

IMAGES D'UN DOUX ETHNOCIDE (Can.) : La Clef, 5e (337-90-90).
INTERDITS (F.), 3 courts métrages : Scopitone, la Confesse, Milan bleu, Marais, 4e (278-47-86).
JUSTICE POUR TOUS (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
KISS CONTRE LES FANTOMES (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
KWAIDAN (Jap., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
KRAMER CONTRE KRAMER (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40), Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Mayfair, 16e (525-27-06). — V.f. : Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70) ; Le Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse, 14e (322-19-23) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
MANHATTAN (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98), Studio Alpha, 5e (354-39-47), Paramount - Elysées, 8e (359-49-34). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Montparnasse, 4e (329-90-10).
LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
1941 (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) : Marignan, 8e (359-92-82).
MONDO CARTOON (D.A., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90).

Les films nouveaux

MEME LES MOMES ONT DU VAGUE A L'AME, film français de J.-L. Daniel : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
J'AI VOULU RIRE COMME LES AUTRES, film français de B. Dubois : Le Seine, 5e (325-95-99).
LE FOU DE MAI, film français de P. Defrance : Saint-Séverin, 5e (354-50-91), jours impairs.
L'HONORABLE SOCIETE, film français d'Anielle Weinberger : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).
APPARENCE FEMININE, film français de R. Rein : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
L'ALBUM DE MARTIN SCORSESE (American Boy), film américain de M. Scorsese : Olympic St-Germain, 6e (222-87-23) ; (v.o.) : Pagode, 7e 705-12-15).
SHERLOCK HOLMES ATTAQUE L'ORIENT - EXPRESS, film américain de Herbert Ross (v.o.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Colisée, 8e (359-29-46). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (387-50-70).
DES ESPIONS DANS LA VILLE, film américain de G. Kaczender (v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-24-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539 - 52 - 43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-32) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Tourelles, 20e (636-51-98).
TERREUR SUR LA LIGNE, film américain de F Walton (*) (v.o.) : Publicis - Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Mercury, 8e (562-75-90) — V.f. : Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount - Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90 - 10) ; Convention - Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33)
INFERNO, film italien de D. Argento (**). (v.o.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336 - 24 - 44) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-32).

MOMENTS DE LA VIE D'UNE FEMME (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98), St-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), Monte - Carlo, 8e (225-09-83), Parnassiens, 14e (329-83-11).
MON ILE FARO (Suède), v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).
LA MORT EN DIRECT (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69), Ternes, 17e (380-10-41).
LES MUPPETS (Ang., v.o./v.f.) : Colisée, 8e (359-29-46). — V.f. : le Berlitz, 2e (742-60-33), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), Broadway, 16e (527-41-16) en mat., Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) en mat.
NOCES DE SANG (Maroc, v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
NOUS ETIONS UN SEUL HOMME (Fr.) (**) : Le Seine, 5e (325-95-99).
ON A VOLE LA CUISSE DE JUPITER (Fr.), Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
LE PAYS DU SILENCE ET DE L'OBSCURITE (All., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) H. sp.
LES PETITES FUGUES (Suisse), La Clef, 5e (337-90-90), Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).
PIPICACADODO (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
LE PRE (It., v.o.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
PREMIER VOYAGE (Fr.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).
PSYCHOSE PHASE III (A., v.o.) (*) : U.G.C. - Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86).
QUADROPHENIA (Ang., v.o.) (**) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
RAS LE CŒUR (Fr.) (*) Cambronne, 15e (734-42-96).
RENCONTRE AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (Ang., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).
REGARDE, ELLE A LES YEUX GRANDS OUVERTS (Fr.), Marais, 4e (278-47-86).
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.), Gaumont les Halles, 1er (297-49-70), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Colisée 8e (359-29-46) Lumière 9e (246-49-07) Athéna 12e (343-07-48) P.L.M. Saint - Jacques 14e (589 - 68 - 42), Convention Saint-Charles, 15e (828-42-27).
SACRES GENDARMES (Fr.), Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
SCUM (Ang., v.o.) (**) : Quintette, 5e (354-35-40), Gaumont les Halles, 1er (297-49-70), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). - V.f. : Richelieu, 2e (233 - 56 - 70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Clichy-Pathé 18e (522-46-01).
LE SEIGNEUR DES ANNEAUX (A., v.o.) : Jean-Cocteau, 5e (354-47-62).
SIMONE BARBES OU LA VERTU (Fr.) : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
STAR TREK (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326 - 79 - 17), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). - V.f. : Bretagne, 6e (222-57-97), Paramount Opéra, 9e (742-56-31).
LE TAMBOUR (All., v.o.) (*) : Boul'Mich, 5e (354-48-29).
TENDRE COMBAT (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).
TESS (Fr.-Brit., v. angl.) : Studio Raspail, 14e (320-38-98) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
LES TURLUPINS (Fr.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23).
UN AMOUR D'EMMERDEUSE (Fr.) : Paramount - Marivaux, 2e (296-80-40), Paramount-City, 8e (562-45-76), Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)
LA VIE DE BRIAN (Angl., v.o.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Murat, 16e (651-99-75).
YANKS (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; v.f. : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
WOYZECK (All., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Forum-Cinéma, 1er (297-53-74).

CULTURE

Les obsèques de Jean-Paul Sartre

Plusieurs milliers de personnes s'étaient rassemblées, dès le début de l'après-midi, samedi 19 avril, notamment devant l'hôpital Broussais, dans le quatorzième arrondissement, à l'occasion des obsèques de Jean-Paul Sartre. Le cortège, précédé du corbillard, devait, pour se rendre jusqu'au cimetière de Montparnasse, emprunter la rue Didot, le boulevard Brune, l'avenue du Maréchal-Leclerc, la place Denfert-Rochereau, le boulevard Raspail, le boulevard du Montparnasse, la place du 18-Juin-1940, la rue du Départ, le boulevard Edgar-Quinet — passant devant le domicile de l'écrivain.

Le cercueil devait être déposé au cimetière du Montparnasse, en attendant, le mercredi 23 avril, l'incinération qui aura lieu au Père-Lachaise. Les cendres seront ensuite inhumées à Montparnasse dans un caveau acquis par Mme Simone de Beauvoir, situé dans la 20e division, près du mur d'enceinte, le long du boulevard Edgar-Quinet.

Les proches de Jean-Paul Sartre avaient souhaité que les obsèques ne donnent lieu à aucun discours ni à aucune manifestation, chacun des participants ayant été invité à s'y rendre « á titre personnel ».

A « APOSTROPHES »

Sartre à huis clos

C'est vrai que Sartre va nous manquer. Il nous a déjà fait faux bond, vendredi soir, à « Apostropes » *: il se fût expliqué, lui, avec clarté. On nous parla d'une série d'inconnus que chacun appela Sartre pour les besoins de sa cause. Pour Raymond Aron, c'était un* « pessimiste métaphysique », *qui fut un* « étudiant toute sa vie » *et, diable ! un tantinet anarchiste. Pour André Glucksmann, c'était l'avers de Soljenitsyne. Pour Benny Lévy, c'était un autre soi-même, et Raymond Aron ne lui envoya pas dire : il ne reconnaissait pas l'œuvre de Sartre dans les entretions, récemment publiés dans le* Nouvel Observateur, *que le philosophe avait eus avec Benny Lévy, car* « Sartre n'a jamais été raisonnable ». *Avec une jeune lycéenne présente sur le plateau et soumise à un tel aréopage, on comprit que Sartre n'était pas encore un philosophe pour classes terminales. Notre collaborateur, Bertrand Poirot-Delpech, ne put parler de l'œuvre qu'avec force ellipses : il eût fallu toute l'émission pour seulement l'aborder...*

Bernard Pivot avait prévenu d'emblée : « Ce n'est pas un hommage à Sartre car il en avait horreur, mais une émission sur sa vie et son œuvre. » *L'hommage de François Périer fut pourtant le meilleur moment de la soirée. On éprouvait son émotion quand il racontait comment il avait pris le rôle des* Mains sales *en 1948, qu'aucun comédien ne voulait, quand il soulignait la simplicité de Sartre qui habitait* « un appartement fort modeste, boulevard Raspail », *qui avait refusé le prix Nobel mais pas pour* « que cela se sache ». *Sartre avait recours au théâtre comme à un moyen, quand il était* « en colère : au théâtre, on peut donner la parole à l'adversaire ».

On aborda ensuite l'enfance austère parmi les livres de cet écrivain « né fou d'écriture » *relatée si lucidement dans* les Mots. « A Normal' Sup', il y en avait deux, *dit Raymond Aron,* l'autre c'était Nizan. On discutait d'eux comme si c'était Corneille et Racine. A l'époque, Sartre était terrifiant par sa capacité d'écriture. Il était charmant, drôle, impitoyable dans les bizutages. Il n'était pas laid : dès qu'il parlait, il était transfiguré par l'intelligence. » *Sartre partit à l'armée dans les services météorologiques grâce à Raymond Aron :* « Je lui ai enseigné le tout petit peu que je savais sur les nuages. » *Nous revînmes vite sur terre, après de rapides allusions à* « l'union exemplaire » *que fut le couple Sartre - Simone de Beauvoir, avec les* « erreurs » *politiques du philosophe.* « Il avait de la peine qu'on puisse penser différemment pour des raisons valables », *dit Raymond Aron.* « Il détestait la société organisée » *qui implique* « des droits et des devoirs ». *Il avait un* « tempérament permanent de révolté ».

Il était « contre la France des salauds », *dit Benny Lévy. Pour Sartre, il ne fallait* « jamais penser la cité quand il y a quelqu'un qui n'a pas droit de cité ».

Relevant sa « faiblesse politique », *Raymond Aron nota qu'* « il n'y a jamais eu d'analyse de Sartre sur les sociétés d'aujourd'hui ».

Tout de même, « il inspirait énormément de haine à l'ordre établi », *objecta Bertrand Poirot-Delpech. Cette remarque relança le débat sur l'émission télévisée que Sartre devait faire et qui ne se fit pas. Une censure.* « Ce n'était pas politique », *affirma Raymond Aron. Il y eut tout à coup comme une odeur de soufre, et* « Apostrophes » *devint passionné. Mais ce n'était pas le sujet de l'émission.* « On ne va pas revenir là-dessus, *dit Bernard Pivot,* je regrette que ces documents n'aient pas été faits. L'essentiel de la pensée de Sartre est dans ses livres. Bertrand Poirot-Delpech, le théâtre, le théâtre... »

— Je me méfie toujours lorsqu'on dit : l'artiste ! mais d'abord l'artiste ! ce qui est une façon de créer un consensus autour d'un talent prodigieux...

» Sartre a prouvé que la critique littéraire était aussi politique. Mais j'espère qu'on ne va pas jouer au classement des œuvres qui devraient survivre... Je crois qu'il faut se précipiter demain et acheter les Mots...

— Voilà, voilà une chose que j'aime entendre dire d'un littéraire... »

On navigua quelques instants dans les eaux paisibles de l'esthétisme. Puis les « spécialistes » *revinrent à la politique.*

Etonné, André Glucksmann apprit que Nékrassov *était dirigé contre les dissidents.* « Soljenitsyne a connu le goulag, *dit Raymond Aron,* Sartre a écrit un article et l'a oublié ensuite. »

Mais, enfin, le philosophe n'a pas fait que des « erreurs ». « Sartre nous a obligés à regarder la montée du fascisme, du terrorisme en nous. C'est ce qui empêcha le terrorisme », *dit André Glusksmann.*

La jeune lycéenne, Carole Bacon : « La conscience de Sartre va manquer à la jeunesse, car il obligeait chacun à s'occuper de politique. »

Raymond Aron : « Il a participé à tous les combats du siècle. Il a été un homme libre. » *C'est ce qui lui valu sans doute tant de zéros de conduite.*

Vive la liberté !

BERNARD ALLIOT.

RADIO-TÉLÉVISION

Samedi 19 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 40 *Magazine auto-moto.*
Les 24 Heures moto, en direct du Mans.
19 h 10 Six minutes pour vous défendre.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
20 h Journal.
20 h 35 Spécial Caméra au poing : safari en Alaska, présenté par Ch. Zuber.
21 h Variétés : Concours Eurovision de la chanson.
En direct du Palais des congrès de La Haye, réalisation Théo Ordenan.
23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Aéroport 2000.
Charter 2020.
Avec *G. Marchal, D. Mesguich, T. Chelton.*
22 h 15 Variétés : Suivez Lecoq.
23 h 10 Documentaire : Les carnets de l'aventure.
Réalisation : H. Tissandier.
Cariba-Cariba.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Un regard s'arrête ; Poèmes en images : animaux sauvages.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
L'ours Paddington.
20 h Les jeux.
20 h 30 Dramatique : « Huis clos ».
De Jean-Paul Sartre, réalisation M. Mitrani, avec J. Magre, E. Rey, M. Auclair et R.-J. Chauffard.
22 h Journal.
22 h 20 Hollywood - U.S.A. : Roger Moore.

FRANCE-CULTURE

19 h. 30, La R.T.B. présente : « la Lettre brouillée » (Georges Bataille, ou la divination de la mer).
20 h., « A la gloire d'Egoli », histoire d'une famille sud-africaine : objectif noir, objectif blanc, par S. Frontes. Avec V. Feyder, F. Wagner, M. Thierry, etc.
22 h., Ad lib.
22 h. 5, *La fugue du samedi.*

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 5, Concert : « Concerto pour violon et orchestre » (Tchaïkovski), « Concerto pour orchestre » (Bartok), par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. L. Maazel, avec G. Kremer, violon.
23 h., Ouvert la nuit : Comment l'entendez-vous ? Les bêtes en musique, par D. Boulanger ; 1 h. 15, *Festival de Royan 1976* : Sinopoli, Bancquart et Radulescu.

Dimanche 20 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h Les 24 Heures du Mans à moto.
9 h 15 A Bible ouverte.
9 h 30 Chrétiens orientaux.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
11 h Messe.
Célébrée en l'église Saint-Jean-Baptiste de Grenelle (Paris-15e).
Prédicateur : le Père Stan Rougier.
12 h La séquence du spectateur.
12 h 30 TF 1 - TF 1.
13 h Journal.
13 h 20 C'est pas sérieux.
14 h 15 Sports première.
Arrivée des Vingt-Quatre Heures du Mans moto : Football (tirage au sort des quarts de finale) ; Cyclisme (Liège-Bastogne-Liège) ; Hippisme (tiercé en différé).
16 h 30 Les rendez-vous du dimanche.
Emission de M. Drucker et S. Grumbach.
17 h 50 Série : Commissaire Moulin.
19 h 25 Les animaux du monde.
Amours et naissances dans un aquarium.
20 h Journal.
20 h 30 Cinéma : « Hibernatus ».
Film français d'E. Molinaro (1969), avec L. de Funès, C. Gensac, O. de Funès, B. Alane, M. Kelly, P. Préboist, E. Demay, Y. Vincent, A. Alane (rediffusion).
Un homme, hiberné au Groenland depuis 1905, est retrouvé et ramené à la vie. Se croyant toujours à la « Belle Epoque », il prend sa petite-fille pour sa mère. Le mari de celle-ci, un industriel très nerveux, manque de devenir fou.
Une comédie-vaudeville de Jean Bernard-Luc, avec des scènes en extérieurs, des poursuites et l'interprétation survoltée — son principal attrait — de Louis de Funès.
21 h 50 Concert.
Symphonie n° 2 de Brahms, par l'Orchestre de Paris sous la direction de D. Barenboïm.
22 h 25 Les grandes expositions : Monet.
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h Emissions pédagogiques.
11 h 45 On we go.
12 h Concert.
En liaison avec France-Musique.
Symphonie liturgique de Honegger, par l'Orchestre national de France, direction N. Marriner.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Série : Colorado.
Les longues cornes.
14 h 55 Jeu : Des chiffres et des lettres pour les jeunes.
15 h 45 Des animaux et des hommes
16 h 35 Série : Un juge, un flic.
Carré de vilains.
17 h 45 Majax : Passe-passe.
18 h 15 Dessine-moi un mouton.
19 h Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : La taupe.
N° 2.
De John Irvin, avec A. Guiness, A. Knox, *L. Bannen.*
La profession d'agent double vue par le romancier John Le Carré.
21 h 35 Pièce lyrique : « Porporino ».
D'après le roman de D. Fernandez, mise en scène de P. Guinand, réalisation P. Desfons, avec J. Bowman, B. Breewr, D. Emilfork, B. Chatelier, etc.
23 h 5 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h Emissions de l'I.C.E.I. destinées aux travailleurs immigrés.
Images de Tunisie.
10 h 30 Mosaïque.
La tradition du tissage dans les Aurès ; Variétés avec : F. Bouaziz, A. Belgacem, M. Zmirli, Patene, Anissa et Hlimi.
16 h 40 Prélude à l'après-midi.
Récital Maria Callas (Spontini, Verdi, Rossini, *Bellini).*
17 h 40 Jeu : Tous contre trois.
Brocéliande ou le royaume de Merlin.
18 h 40 Viollet-le-Duc : Le mal-aimé.
19 h 40 Spécial DOM-TOM.
20 h Laurel et Hardy.
Deux marins en vadrouille.
20 h 20 Dessin animé.
Mister Magoo.
20 h 30 Les grandes villes du monde : Rome.
Réal. J. Cazenave.
21 h 25 Journal.
21 h 40 L'arbre de vie.
Emission de F. Rossif.
L'invité est Jean Rouch, qui parle du film ethnographique.
22 h 35 Cinéma de minuit (Cycle le patrimoine) : « Prix de beauté ».
Film français d'A. Genina (1929-1930), avec L. Brooks, G. Charlia, J. Bradin, H. Bandini, A. Nicolle, Y. Glad (N. Rediffusion).
Une dactylo parisienne gagne un prix de beauté qui lui tourne la tête. Lassée d'une vie trop terne auprès de son mari ouvrier d'imprimerie, elle se laisse tenter par le mirage du cinéma.
Commencé en muet, puis sonorisé et continué en parlant, ce film est quelque peu hétéroclite. On y trouve un certain réalisme social. Louise Brooks, doublée en français, n'y est que par moments merveilleuse, grâce à sa photogénie et son feu dramatique.

FRANCE-CULTURE

9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : La Grande Loge de France.
10 h., Messe à la cathédrale de Laval.
11 h., Regards sur la musique : Ohana.
12 h. 5, Allegro.
12 h 45, Musique de chambre (Festival estival de Paris 1977). Avec J. Bowman, haute-contre et G. Malcolm, clavecin
14 h., La Comédie-Française présente « Tartuffe », de Molière, mise en scène de J.-P. Roussillon
16 h., Récital de piano, par L. Aliz. Œuvres de Busoni, Beethoven, Debussy
17 h. 30, Rencontre avec... Tran Van Khê.
18 h. 30, Ma non troppo.
19 h. 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h., Albatros : Maurice Blanchard ou le témoin escamoté.
20 h. 40, Atelier de création radiophonique : « les Bains ».
23 h., Musique de chambre : Chopin, Roger, Abeil.

FRANCE-MUSIQUE

9 h. 30, Cantate : Was frag ich nach der Welt.
11 h., Les petites oreilles, disques présentés par les enfants (Schubert, Scarlatti, Lutoslawsky)
12 h., Le concert de midi (en simultané avec Antenne 2) : « Symphonie Liturgique » (Honegger), par l'Orchestre national de France, dir. N. Marriner.
13 h. 30, Jeunes solistes : C. Bianco, violon, et M. Borie, piano (Mozart et Prokofiev).
14 h. 15, Les après-midi de l'orchestre : Histoire de la direction d'orchestre de Berlioz à Boulez.
16 h. 15, La tribune des critiques de disques : « Lulu » (Berg)
19 h., Jazz vivant, avec S. Grappelli, L. Coryell, P. Catherine et N.H.O. Pedersen.
20 h. 30, Le concert du dimanche : « Roméo et Juliette », extraits (Berlioz), « Concerto pour flûte, harpe et orchestre » (Mozart), « Scène des Champs-Elysées » (Glück), « le Chevalier à la rose », suite (R. Strauss), par l'Orchestre philharmonique de Lorraine, dir. J. Mercier, avec A. Marion, flûte, et M. Geliot, harpe ; 22 h. 10, Une semaine de musique vivante.
23 h. 30, Ouvert la nuit : Equivalences (émission ouverte aux interprètes ou compositeurs aveugles) : œuvres de Langlais, Duruflé et Messiaen ; 0 h. 5, Rites et traditions populaires.



SPORTS

FOOTBALL

MARSEILLE A LA DÉRIVE

A la faveur de la trente-troisième journée du championnat de France de première division, vendredi 18 avril, Saint-Etienne a pris la tête du classement général grâce à sa victoire à Angers (2-0), tandis qu'en queue du classement Lyon a obtenu face à Marseille une victoire (1-0) qui risque de coûter au club phocéen la relégation en seconde division et d'entraîner bien d'autres complications.

De notre envoyé spécial

Lyon. — Pauvre Olympique lyonnais et pauvre Olympique de Marseille ! C'est le commentaire qui s'imposait vendredi 18 avril après le match dramatique disputé à Lyon par les deux équipes. Grâce au but inscrit sur penalty par Alain Olio dès la cinquième minute, les joueurs locaux ont remporté une victoire très précieuse, mais c'est peu de dire que *la qualité du jeu a tout à fait justifié le mauvais classement* (1) des Lyonnais et des Marseillais.

Menacés, en cas de défaite, de relégation directe en deuxième division, les uns et les autres avaient adopté des tactiques aussi différentes que possible. Fidèles aux principes qui leur auront au moins permis de forcer l'admiration sur tous les terrains de France, les jeunes Lyonnais, bien organisés autour de Serge Chiesa et de Jean-Amadou Tigana, ont opéré avec détermination et esprit de corps. C'était trop demander aux incorrigibles Marseillais, dont l'essentiel des espoirs reposait sur un éventuel coup d'éclat d'individualités comme *Didier Six ou* Marc Berdoll, deux attaquants qui faisaient les beaux jours de l'équipe de France il n'y a pas si longtemps. Cette piètre stratégie n'était rien d'autre qu'un aveu d'impuissance. En fait, à aucun moment les Phocéens ne réussirent à mener la moindre action dangereuse ou simplement *à conserver le contrôle du ballon...*

Au cours du dernier quart d'heure, il fallut même le talent retrouvé du gardien de but René Charrier et quelques interventions spectaculaires de Marius Trésor (étrangement discret jusque-là) pour éviter à l'O.M. une plus cinglante défaite.

Alarmes financières

A défaut de les rassurer totalement sur leur avenir, ce succès offre aux Lyonnais une salutaire bouffée d'oxygène, tandis que les responsables marseillais ne pouvaient que constater l'étendue du désastre. A cinq journées de la fin du championnat, et bien que, mathématiquement, il leur soit toujours possible de sauver leur tête, les joueurs paraissent n'en avoir ni l'envie ni les possibilités physiques et techniques.

Pour faire diversion et entretenir la faible flamme, les dirigeants ont beau reprendre à leur compte la formule *« Tant qu'il y a de la vie, il y a de l'espoir »*, le cœur n'y est plus. Même les plus optimistes supporters marseillais ne peuvent raisonnablement imaginer que les prochains matches, contre Monaco, Sochaux, Laval, Nantes et Brest, permettront à leur équipe de se sortir de ce mauvais pas.

Aux problèmes sportifs s'ajoutent des soucis d'ordre financier, qui rendent la situation plus alarmante encore : le passif du club s'élève à 12 millions de francs. Afin de parer au plus pressé, M. Carlini a demandé et obtenu, mardi 8 avril, du tribunal de commerce de Marseille la *« suspension provisoire des poursuites »* jusqu'au 8 juillet. Ainsi, pour la première fois, la justice assimilait un club de football professionnel à une entreprise commerciale. *Le président de l'O.M.* n'est pourtant pas au bout de ses peines. Un « complot », ourdi contre lui par les membres du conseil d'administration du club, a failli lui coûter le fauteuil qu'il occupe depuis le 5 décembre 1979. Sans oublier que l'O.M. n'a pas touché la subvention de 150 000 F votée le mois dernier par le conseil municipal de la ville. M. Gaston Defferre, député (P.S.) et maire de Marseille, a décidé en effet de bloquer cette somme en recommandant à M. Carlini de *« revenir le voir après le match contre Lyon »*.

A l'évidence, le moment est plutôt mal choisi pour en discuter. En définitive, les spectateurs lyonnais, qui célébraient à la fois la résurrection de l'O.L. et l'enterrement de l'O.M., ne croyaient peut-être pas si bien dire.

JEAN-MARIE SAFRA.

(1) Avant leur rencontre, l'O.L. et l'O.M. partageaient l'avant-dernière place du classement.

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIÈRE DIVISION
(trente-troisième journée)

*Metz et Sochaux	0-0
Saint-Etienne bat *Angers	2-0
*Bastia bat Monaco	2-0
Nantes bat *Nice	2-1
*Strasbourg b. Paris St-Germain	2-1
Nancy bat *Valenciennes	1-0
*Bordeaux bat Brest	4-1
*Nîmes bat Lens	3-1
*Lille bat Laval	2-0
*Lyon bat Marseille	1-0

Classement : 1. Saint-Etienne, 48 pts ; 2. Sochaux, 47 ; 3. Nantes, 45 ; 4. Monaco, 44 ; 5. Paris-Saint-Germain, 37 ; 6. Strasbourg, 36 ; 7. Bordeaux, Valenciennes et Nîmes, 35 ; 10. Angers, 33 ; 11. Lens, 32 ; 12. Laval et Lille, 31 ; 14. Bastia et Nancy, 29 ; 16. Metz, 27 ; 17. Nice et Lyon, 25 ; 19. Marseille, 23 ; 20. Brest, 11.

BOXE

K.O. à Coubertin

Le fisc, dit-on, n'a *pas pour* les rapaces qui tournent autour des rings la considération qui devrait être accordée aux espèces en voie de disparition. Ainsi, à l'entracte, des champions en retraite sont-ils amenés à faire la quête pour les « anciens ». Mais les raisons premières de cet irrésistible déclin de la boxe, c'est *sur le ring qu'on les trouve.*

On l'a vu vendredi soir 18 avril, au stade Pierre-de-Coubertin, à Paris. Vedettes d'un programme composé de bric et de broc pour la circonstance : Hocine Tafer et Jean-Louis Martin. Le premier, de Grenoble, est un athlète à la musculature académique et au punch redoutable. Le titre de champion d'Europe lui a échappé, en Belgique, à cause d'un petit scandale d'arbitrage. C'est un frappeur qui, de surcroît, sait éviter les coups. En revanche, ses challengers hésitent à le défier. Finalement, Jean-Louis Martin, d'Argenteuil (Val-d'Oise), moniteur des sports dans la police, a décidé de contester le titre national du Grenoblois après quinze combats professionnels.

Lorsque les deux hommes montèrent sur le ring, il était visible que Martin n'était pas à la mesure de l'épreuve : un petit bourrelet sur les hanches, le dos un peu rond, des bras trop courts, physiquement il était surclassé. Ce qui devait arriver arriva : un drame du ring en sept tableaux. *Tafer a une « droite » redoutable* qu'il amorce par des « coups de piston » du « gauche » et qu'il délivre en larges coups arrondis, par dessus ou par dessous la garde de son adversaire.

Bien que Tafer ait quelques difficultés à trouver la bonne distance, Martin ne peut endiguer les vagues *de coups qui partent* des deux mains dès que le Grenoblois accélère. Au deuxième round, Martin va une première fois au tapis. On ne sait si Tafer n'en a pas fini aussitôt par manque de précision ou par volonté de faire durer. Toujours est-il que Martin retourne imparablement dans la résine — à la quatrième reprise. *Lorsque le septième round commence*, il ne voit plus les coups arriver : il est compté 8 pour la troisième fois, repart, retombe. Sonné, Martin est reconduit dans son coin.

La gloire de Tafer ne sort pas grandie de l'épreuve : *« A vaincre sans péril... »*. Mais Martin a été sérieusement touché. Soutenu jusqu'aux vestiaires, il est pris de vomissements et perd connaissance : infirmiers, médecin, oxygène, civière, il est conduit à l'hôpital.

« Tafer était un trop gros morceau », reconnaît, éploré, le partenaire d'entraînement de Martin. Un autre accuse les journalistes qui avaient annoncé que le combat était trop déséquilibré. Mais les dirigeants qui ont désigné Martin comme challenger ne portent-ils pas la plus lourde responsabilité dans cet accident trop prévisible ? Le « noble art » est simplement barbare quand les chances des pugilistes sont trop inégales.

ALAIN GIRAUDO.

TENNIS. — *Au tournoi de Los Angeles, doté de 175 000 dollars, le Français Yannick Noah, qui avait connu un début de saison difficile en Europe, s'est qualifié pour les quarts de finale en battant successivement l'Américain George Hardie, l'Italien Adriano Panatta, puis le Polonais Wojtek Fibak, vingtième joueur mondial, 6-3, 5-7, 7-6. Au quatrième tour Noah devait rencontrer l'Américain Bill Scanlon.*

INFORMATIONS «SERVICES»

Les urgences du dimanche

SANTE

● UN SECOURS D'URGENCE. — Appeler le SAMU en téléphonant, pour Paris, au 567-50-50 ; pour l'Essonne, au 088-33-33 ; pour les Hauts-de-Seine, au 741-79-11 ; pour la Seine-Saint-Denis, au 830-32-50 ; pour le Val-de-Marne, au 207-51-41 ; pour le Val-d'Oise, au 032-22-33 ; pour les Yvelines, au 953-83-33 ; pour la Seine-et-Marne, au 437-10-11, ou, à défaut, le 17 (police) ou le 18 (pompiers), qui transmettent l'appel au SAMU.

● UN MEDECIN. — A défaut du médecin traitant, appeler la permanence des soins de Paris (542-37-00), ou la garde syndicale des médecins de Paris (533-99-11), ou l'Association pour les urgences médicales de Paris (A.U.M.P.) (828-40-04) ou S.O.S.-Médecins (707-77-77).

● UNE INFORMATION SUR LES INTOXICATIONS : 205-63-29 (hôpital Fernand-Widal).

TRANSPORTS

● AEROPORTS. — Renseignements sur les arrivées et départs : à Orly (687-12-34 ou 853-12-34) : à Roissy-Charles-de-Gaulle (862-12-12 ou 862-22-80).

● COMPAGNIES AERIENNES. — arrivées ou départs des avions : Air France (320-12-55) ; U.T.A. (775-75-75) ; Air Inter (687-12-12). Renseignements, réservations : Air France (535-61-61) ; U.T.A. (776-41-52) ; Air Inter (539-25-25).

● S.N.C.F. — Renseignements : 261-50-50.

ETAT DES ROUTES

● INTER SERVICE ROUTES donne des renseignements généraux au 858-33-33.

Pour des renseignements plus précis, on peut s'adresser aux centres régionaux d'information routière. Bordeaux (56) 96-33-33 ; Lille (20) 91-92-33 ; Lyon (78) 54-33-33 ; Marseille (91) 78-78-78 ; Metz (87) 62-11-22 ; Rennes (99) 50-73-93.

P.T.T.

Sont ouverts le dimanche les bureaux de :

— Paris recette principale (52, rue du Louvre, 1er), ouvert 24 heures sur 24 ;

— Paris 08, annexe 1 (71, avenue des Champs-Elysées), ouvert de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 20 heures ;

— Orly, aérogare Sud, annexe 1, ouvert en permanence ;

— Orly, aérogare Ouest, annexe 2, ouvert de 6 heures à 23 heures ;

— Roissy principal, annexes 1 et 2 (aéroport Charles-de-Gaulle), ouvert de 8 h. 30 à 18 h. 30.

La Recette principale de Paris assure aussi le paiement des mandats-lettres, des bons et des chèques de dépannage, des lettres-chèques ainsi que les remboursements sans préavis sur livret C.N.E.

ANIMAUX

● UN VETERINAIRE au 871-20-61 (de 8 heures à 20 heures).

LOISIRS

● L'OFFICE DE TOURISME DE PARIS diffuse une sélection enregistrée des loisirs à Paris : en français au 720-94-94 ; en anglais au 720-88-98. Son bureau d'accueil, du 127, avenue des Champs-Elysées, est ouvert le dimanche, de 9 heures à 18 heures. Tél. : 723-61-72.

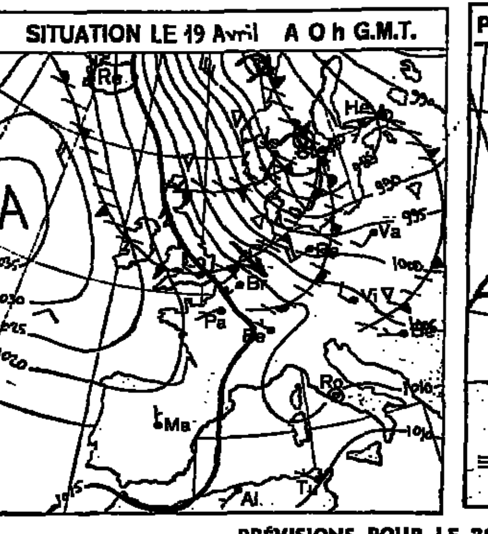
S.O.S. - AMITIE

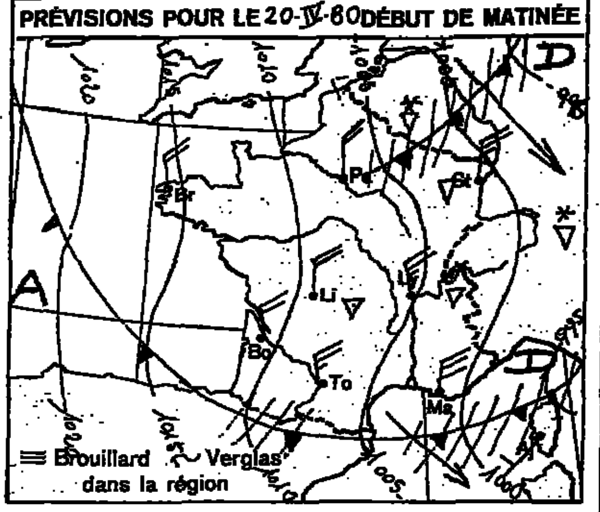
Vingt-quatre heures sur vingt-quatre à l'écoute au 621-31-31 pour Boulogne-Billancourt ; 364-31-31 pour Bagnolet et 078-16-16 pour Evry (de 14 heures à 6 heures du matin) et au 296-26-26 pour Paris (de 14 heures à 4 heures du matin). Il existe, en outre, un poste en anglais : S.O.S.-Help, au 723-80-80 (de 19 heures à 23 heures).

S.O.S. - 3e AGE

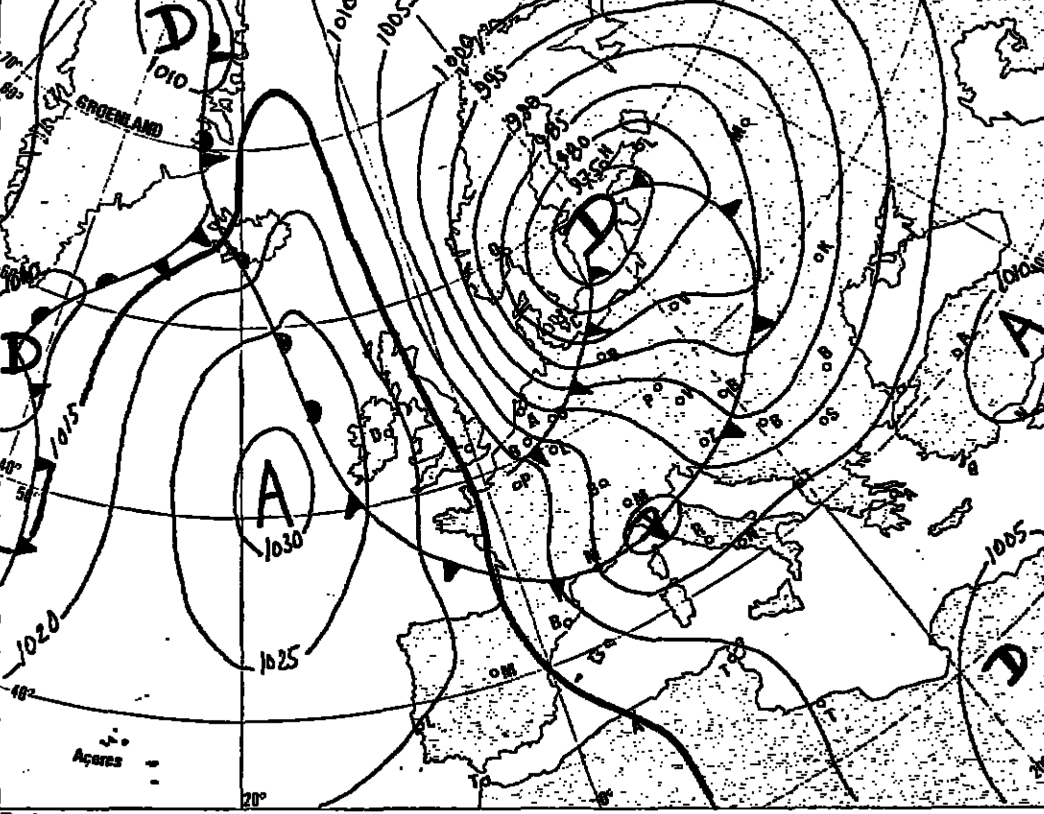
De 9 heures à 19 heures au 340-44-11.

MÉTÉOROLOGIE





PRÉVISIONS POUR LE 20 AVRIL A 0 HEURE (G.M.T.)



Evolution probable du temps en France entre le samedi 19 avril à 0 heure et le dimanche 20 avril à 24 heures :

Dimanche, de la Manche orientale et des frontières du Nord-Est au nord du Massif Central et des Alpes, le temps sera variable, passagèrement nuageux avec des averses.

Sur le reste de la France, le temps sera nuageux avec des éclaircies.

Les vents seront orientés au secteur nord ; ils seront faibles à modérés près de l'Atlantique, tandis qu'ils deviendront assez forts à forts sur le pas de Calais et les vallées orientales bien orientées.

Les températures seront généralement en baisse.

Le samedi 19 avril, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 012,7 millibars, soit 759,6 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 18 avril ; le second, le minimum de la nuit du 18 au 19) : Ajaccio, 18 et 5 degrés ; Biarritz, 12 et 12 ; Bordeaux, 20 et 10 ; Bourges, 15 et 6 ; Brest, 14 et 8 ; Caen, 14 et 4 ; Cherbourg, 12 et 7 ; Clermont-Ferrand, 16 et 7 ; Dijon, 15 et 8 ; Grenoble, 19 et 8 ; Lille, 12 et 6 ; Lyon, 17 et 8 ; Marseille, 20 et 12 ; Nancy, 14 et 8 ; Nantes, 18 et 4 ; Nice, 16 et 10 ; Paris-Le Bourget, 13 et 5 ; Pau, 15 et 11 ; Perpignan, 20 et 14 ; Rennes, 15 et 4 ; Strasbourg, 17 et 8 ; Tours, 16 et 6 ; Toulouse, 17 et 10 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 17 et 8 degrés ; Amsterdam, 9 et 9 ; Athènes, 18 et 13 ; Berlin, 9 et 6 ; Bonn, 10 et 7 ; Bruxelles, 10 et 9 ; Le Caire, 30 et 21 ; îles Canaries, 20 et 10 ; Copenhague, 8 et 4 ; Genève, 17 et 8 ; Lisbonne, 22 et 12 ; Londres, 18 et 9 ; Madrid, 16 et 5 ; Moscou, 2 et 0 ; Nairobi, 28 et 15 ; New-York, 16 et 8 ; Palma-de-Majorque, 17 et 8 ; Rome, 20 et 10 ; Stockholm, 11 et 4 ; Téhéran, 18 et 2.

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 20 AVRIL

« Ministère de la marine », 10 h. 30, 2, rue Royale, Mme Bachelier.

« Coulisses de la Comédie-Française », 10 h. 30, place Colette, porte de l'administration, Mme Lemarchand.

« Château de Dampierre et château du Marais », 13 h. 30, grille des Tuileries, place de la Concorde, Mme Legrégeois.

« Des arènes de Lutèce au thermes de Cluny », 15 h., métro Jussieu, Mme Allaz.

« Hôtel de Sully », 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Bouquet des Chaux.

« Dans les pas de Voltaire et des encyclopédistes », métro Palais-Royal, Mme Lemarchand.

« Château de Maisons-Laffitte », 15 h. et 16 h. 30, entrée du château, Mme Pennec (Caisse nationale des monuments historiques).

« La laiterie et la maison de la comtesse de Provence », 10 h. 30, 101, avenue de Paris, M. Guillemet (Versailles).

« Château de La Muette et O.C.D.E. », 15 h., 2, rue André-Pascal (Approche de l'art).

« Le Marais », 15 h. 15, 24, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, Mme Barbier.

« Vieux village de Saint-Germain-des-Prés », 15 h. 30, 145, boulevard Saint-Germain, Mme Camus.

« Mouffetard et ses secrets », 10 h. 30, métro Monge, P.-Y. Jaslet.

« L'île de la Cité inconnue », 15 h., métro Cité, M. Ragueneau.

« La basilique Saint-Denis », 15 h., devant l'entrée principale, P.-Y. Jaslet (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Hôtel de la princesse de Bourbon-Condé », 15 h., 12, rue Monsieur, A. Ferrand.

« Le Marais : hôtels, cours des ambassadeurs de Hollande et l'hôtel Salé », 15 h., 47, rue Vieille-du-Temple, Mme Just (Mme Hager).

« Napoléon et l'empire aux Invalides », 15 h., hall d'entrée, I. Haulier.

« Le Palais du Luxembourg et l'œuvre de Delacroix », 15 h., 20, rue de Tournon, M. Boulo (Histoire et Archéologie).

« Le château de Vincennes », 14 h. 45, entrée avenue de Paris, M. de La Roche.

« La Bièvre et l'hôtel Scipion », 15 h., métro Censier, M. Leclere (Paris inconnu).

« L'île Saint-Louis », 10 h. 30, métro Pont-Marie, Mme Rough-Gain.

« La construction du Louvre et des Tuileries », 16 h., angle rues de l'Oratoire, de Rivoli, Mme Rouch-Gain.

« Saint-Eustache et son quartier », 15 h., métro Louvre, C. Guasco (Templia).

« Les salons du ministère des finances », 15 h., 93, rue de Rivoli (Tourisme culturel).

« L'Institut de France, la Coupole », 15 h. 10, 23, quai Conti (Tourisme culturel).

« Les synagogues du vieux quartier israélite de la rue des Rosiers, le couvent des Blancs-Manteaux », 15 h., 3, rue Malher, M. Teurnier.

« Exposition Monet », 11 h., Grand Palais, entrée de l'exposition (Visages de Paris).

« Les salons du Conseil d'Etat au Palais-Royal », 15 h., place du Palais-Royal, entrée du Conseil (Visages de Paris).

LUNDI 21 AVRIL

« Exposition Monet », 10 h. 30, entrée de l'exposition, Grand Palais, Mme Oswald.

« L'atelier musée d'Henri Bouchard et les maisons d'Hector Guimard », à Auteuil, 15 h., 25, rue de l'Yvette, Mme Legrégeois.

« Histoire de la rue Saint-Honoré », 15 h., devant la fontaine des Innocents, Mme Vermeersch (Caisse nationale des monuments historiques).

« Présentation de la crypte d'Osiris et chefs-d'œuvre égyptiens », 15 h., Louvre, porte Champollion (Approche de l'art).

« L'école des Beaux-Arts », 15 h., 17, quai Malaquais, P. Y. Jaslet.

« Viollet-le-Duc », 15 h. 30, hall d'entrée du Grand Palais, M. Ragueneau (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Les Arènes de Lutèce », 15 h., métro Jussieu, M. Boulo (Histoire et Archéologie).

« La construction du Louvre et des Tuileries à travers les siècles », 15 h., angle des rues de Rivoli et de l'Oratoire, Mme Rouch-Gain.

« Vieilles rues de Paris, maison du quatorzième siècle, l'abbaye Saint-Martin-des-Champs », 15 h., métro Etienne-Marcel, M. Teurnier (Le Vieux-Paris).

CONFÉRENCES

LUNDI 21 AVRIL

14 h. 30, 62, rue Madame, Arcus : « Le surréalisme ».

15 h., Musée des arts décoratifs, Danielle Gaborit : « L'orfèvrerie aux quatorzième et quinzième siècles ».

15 h., salle Albert-le-Grand, 228, faubourg Saint-Honoré, Amitié judéo-chrétienne, avec Claire Huchet-Bishop : « Le dialogue judéo-chrétiens en Amérique ».

18 h. 30, lycée J.-Decour, 12, avenue Trudaine, Henri Blanquart : « Symbolisme de l'ancienne Egypte ».

19 h., 62, rue Madame, Arcus : « Osiris et la religion funéraire ».

19 h., mairie du 3e arrondissement, C.G.L. : « Les charges de copropriété et leur contrôle ».

20 h. 30, 30, rue Cabanis, Mme Tang, C. Jung, M. C. Pigues : « Introduction à l'Opéra de Pékin ».

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 19 avril 1980 :

DES DECRETS

● Instituant une indemnité en faveur des présidents de bureau de vote désignés en application de l'article L. 118-1 du code électoral ;

● Instituant un conseil du patrimoine ethnologique et arrêté du 15 avril 1980 portant création d'une mission du patrimoine ethnologique.

DES ARRETES

● Portant approbation de la convention nationale des infirmiers et infirmières ;

● Fixant les consignes générales de délestages sur les réseaux électriques.

CARNET

Décès

— M. et Mme Jacques Aymard et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Aymard et leurs enfants,
M. et Mme Maurice Aymard et leurs enfants,
Mme André Aymard,
Les familles Aymard, Hardy, Salon, Etienne,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Mlle Reine-Marguerite AYMARD,
inspectrice honoraire de l'enseignement primaire,

survenu le 16 avril 1980, à Paris.

La levée du corps aura lieu le lundi 21 avril, à 7 h. 10, 11, rue Cabanis, Paris (14e) (Centre hospitalier Sainte-Anne), et l'inhumation le même jour à Nexon (Haute-Vienne) dans l'intimité familiale.

Un service religieux sera célébré à sa mémoire le vendredi 25 avril, à 18 h. 30 au Foyer de l'Ame, 7 bis, rue du Pasteur-Wagner, Paris (11e).

Ses neveux prient tous ceux qui ont connu et aimé Mlle Aymard de recevoir cet avis comme un faire-part.

29, rue de Sèvres, 75006 Paris.
1, place Jules-Ferry, 92120 Montrouge.
53, rue Colbert, 92350 Le Plessis-Robinson.
73, rue des Plantes, 75014 Paris.

— Catherine et Marie Chevalier,
Christine et Gaëlle Doublier,
ont la douleur de faire part de la mort accidentelle des

docteurs Jérôme CHEVALIER et Jean-Charles DOUBLIER,

survenue en montagne le 13 avril 1980.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité à Saint-Martin-d'Uriage,

De la part de :
Mme Pierre Meyniel,
Marcel et Marie-Cécile Chevalier,
Louis et Jeanine Doublier,
Maurice et Colette Besset,
Jacques et Nicole Belle,
leurs grands-parents et parents.
Marie-Noëlle, Gérard Catraux et leurs enfants,
Jean-Marie, Emmanuelle Chevalier et leurs enfants,
Emmanuel, Damienne Chevalier et leurs enfants,
François Chevalier et son fils,
Dominique, Monique Chevalier et leurs enfants,
Florian et Susi Besset et leurs enfants,
Anne-Marie Besset et Arnauld de Bussière,
Yves Doublier,
Catherine, Damien Gignoux et leurs enfants,
Françoise Belle et sa fille,
Brigitte, Guy Collombet et leur fils,
Jean-Baptiste, Minette et Loïc Belle,
leurs frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs,
Famille Chevalier-Besset, 38410 Le Sonnant-d'Uriage.
Famille Belle-Doublier, 14, rue Boileau, 38700 La Tronche.

— Robert Mazars et ses associés ont le profond regret de faire part du décès de leur ami et camarade,

Jean-Luc DUFILS,

survenu le 16 avril 1980.

Les obsèques seront célébrées en l'église Saint-Romain, 1, rue de l'Eglise, à Sèvres, le lundi 21 avril, à 14 heures.

— M. et Mme Jacques Gallet,
Mlle Odette Jolivet,
Et la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve ESCUDIÉ,
née Léontine Peynot,

leur mère, belle-mère, tante et parente, survenu le 17 avril 1980 dans sa quatre-vingt-quatrième année.

Le service religieux sera célébré en l'église Saint-Jean-Baptiste de Grenelle, 23, place Etienne-Pernet, Paris (15e), sa paroisse, le mardi 22 avril 1980, à 10 h. 30.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Saint-Vaury (Creuse), dans le caveau de famille.

3, rue Frédéric-Magisson, Paris (15e).

— Nous apprenons le décès, survenu le mercredi 16 avril, à Saint-Pierre-d'Eyraud (Dordogne), de

Jacques FITAMANT,
compagnon de la Libération,

dont les obsèques ont été célébrées le vendredi 18 avril en l'église de Saint-Pierre-d'Eyraud.

[Né le 8 décembre 1905 à Relecq-Kerhuon (Finistère), Jacques Fitamant s'engage en 1924 dans l'infanterie coloniale et sert notamment au Maroc. En 1941, il rallie la Syrie, où il rejoint la 1re compagnie de chars qui venait de Norvège.

Avec la 1re division française libre, il participe à tous les combats de Libye et de Tunisie, et principalement à la bataille d'El-Alamein en juin 1942. Avec la 2e division blindée, il participe à la campagne de France et il finit la guerre comme adjudant-chef. Il sera fait compagnon de la Libération le 24 mars 1945 au titre du 1er régiment de spahis marocains.]

— M. et Mme Gérard Gilbert,
Bernard, Jean-Loup, Jérémie, Tanneguy et Manuela,
M. et Mme Loïc Gauttier,
Gilles (en religion frère Gilles), Armelle (en religion sœur Marie-Liesse) de la Fraternité de Bethléem, Géraldine et Laurence,
Marie-Laure Gilbert et Thien,
M. et Mme Emmanuel Gilbert,
Arnaud, Anne-Sophie et Astrid,
Le lieutenant-colonel Philippe Jouslin de Noray,
Isabelle, Renaud, Maylis et Sybille,
ses enfants et petits-enfants, et tous ceux qui l'ont aimée, invitent à partager leur peine, mais aussi leur foi et leur espérance en la Résurrection à l'occasion du rappel à Dieu de

Mme Bernard GILBERT,
née Renée Frerejean de Chavagneux,

survenu le 17 avril 1980, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 21 avril 1980, à 10 h. 30, en l'église de Notre-Dame-de-Grâce de Passy (nouvelle église), Paris (16e).

Une messe, suivie de l'inhumation, aura lieu le mardi 22 avril 1980, à 10 h. 30, en l'église du Bourget-du-Lac (Savoie).

16, rue Bois-le-Vent, 75016 Paris.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— De Cannes.

Le conseil d'administration et le personnel de la Maison Boulay-Lasserre ont la douleur de faire part du décès de leur président-directeur général,

Mme veuve Joseph ROBILIS,
née Marcelle Boulay,

survenu à Cannes, le 10 avril 1980.

— Nous apprenons le décès de

M. Michel L. de SAINT-PIERRE,
chevalier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 18 avril à Paris.

[Né le 10 août 1933 à Metz, Michel L. de Saint-Pierre était directeur de la Fédération internationale des éditeurs de journaux (FIEJ), qui regroupe, dans les cinq continents, vingt-huit organisations nationales d'éditeurs de journaux. Diplômé de l'Institut étranger de l'université de Mayence (R.F.A.), diplômé de l'ESSEC (France) et de l'université de Cornell (Etats-Unis), il avait été nommé secrétaire administratif de la FIEJ en 1960, directeur administratif en 1962 et directeur en 1966. Il était marié et père de cinq enfants.]

Anniversaires

— Il y a sept ans disparaissait tragiquement

Hugues DUFAY,
élève terminale,
lycée technique d'Etat Eiffel, Dijon.

Son souvenir est rappelé à ceux qui l'ont aimé et estimé. Il restera éternellement dans nos cœurs.

Messes

— Les supérieurs des Carmes concélébreront dimanche 20 avril, à 18 heures, une messe d'action de grâce sous la présidence de Mgr Poupard, évêque auxiliaire de Paris, dans l'église des Carmes de la rue de Vaugirard, à Paris (6e), que ces religieux ont desservie jusqu'à la Révolution.

Communications diverses

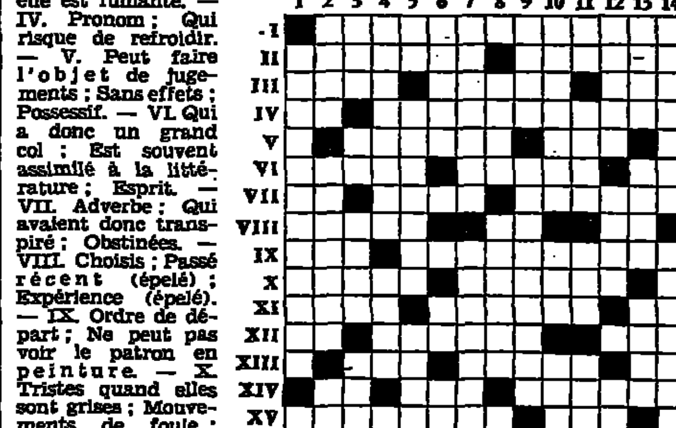
— Conférence de J.-T. Decaris, les 20 avril et 27 avril (suite), à 16 h. : « L'avenir de la planète Terre à la lumière de la prophétie et de l'astronomie ». 20, passage du Mont-Cenis, métro Porte-de-Clignancourt.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2654

HORIZONTALEMENT

I. Que l'on peut donc faire en entrant dans la basilique. — II. S'étend dès qu'elle se met à ronger ; Un des maîtres de la mélodie française. — III. Patrie de philosophes ; Morceau de boyau ; Souvent très bonne quand elle est fumante. — IV. Pronom ; Qui risque de refroidir. — V. Peut faire l'objet de jugements ; Sans effets ; Possessif. — VI. Qui a donc un grand col ; Est souvent assimilé à la littérature ; Esprit. — VII. Adverbe ; Qui avaient donc transpiré ; Obstinées. — VIII. Choisis ; Passé récent (épelé) ; Expérience (épelé). — IX. Ordre de départ ; Ne peut pas voir le patron en peinture. — X. Tristes quand elles sont grises ; Mouvements de foule ; Article étranger. — XI. Comme le caractère de celui qui ne fume jamais ; Eut une Eglise autocéphale ; Epais. — XII. Au monde ; Brusquement, mais familièrement ; Un trou dans la peau. — XIII. Préposition ; Un amoureux au théâtre ; Mot d'enfant. — XIV. Particule ; Où il n'y a donc rien à prendre ; Sans parti pris. — XV. Procéder à une évaluation ; Qui n'a donc pas bavé ; Conjonction.



VERTICALEMENT

1. Plus il est nourri et plus il grandit. — 2. Fut enlevée par un héros ; Peut être éprouvé par celui qui est sur les dents ; Note. — 3. Qui n'a donc rien passé ; Convient ; Ville d'Allemagne ; Pas un paquet. — 4. Qui aurait besoin d'être frappé ; Prénom de femme de lettres. — 5. Baie (épelé) ; On y faisait bien des mystères ; Récipient pour les cendres. — 6. Visita un beau pays ; Symbole pour un corps cassant ; Règles. — 7. Evoque une jolie patte ; On ne peut pas suivre quand elle est trop dure. — 8. Naît dans le Perche ; Pas vif. — 9. Nom de prince ; Une île vraiment fumante. — 10. Près de cent, chez les Belges ; Qui ne s'étend donc pas ; Sa vallée attire les touristes. — 11. D'un auxiliaire ; Occupation de chevalier ; Déchiffrée ; Poème. — 12. Comme des nations ; Portas ; Pour lier. — 13. Boisson ; Ville de l'Orne ; Pour conclure. — 14. Ont besoin d'un appareil ; Devient lourd quand il y a trop de précipitation. — 15. Endroit où l'on peut poser la culotte ; A poils ; Note.

Solution du problème n° 2653

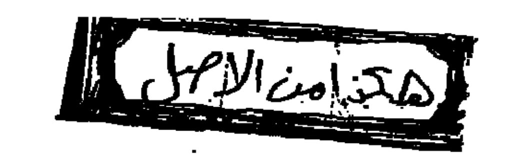
Horizontalement

I. Volières. — II. Anecdotes. — III. Goito. — IV. Usent ; Non. — V. Roanne. — VI. Lu ; Eaux. — VII. Etaler. — VIII. Rasoirs. — IX. Tues ; Eu. — X. En ; Trisse. — XI. Idée.

Verticalement

1. Vaguelette. — 2. On ; Ut ; Uni. — 3. Léger ; Are. — 4. Iconoclaste. — 5. Edita ; Es ; Ré. — 6. Rot ; Néroli. — 7. Etonna ; Su. — 8. SE ; Œuvres. — 9. Son ; Suée.

GUY BROUTY.



Le Monde

économie

CONJONCTURE

DÉGRADATION DES BALANCES COMMERCIALES

PSYCHOSE DE PÉNURIE

(Suite de la première page.)

Il est vrai que le monde occidental peut globalement se passer des *800 000 barils quotidiens* exportés désormais par l'Iran. Mais l'inquiétude du seul Japon, dont la dépendance à l'égard de l'Iran est encore de plus de 10 %, peut suffire à accroître les tensions. *Déjà en février, les sociétés* commerciales japonaises ont acheté quelque 300 000 barils par jour sur le marché libre. Le ministre des affaires étrangères, M. Okita, a d'ailleurs précisé le 15 avril que, en cas d'arrêt des exportations iraniennes, le Japon ferait jouer le système de répartition arrêté par l'Agence internationale pour les cas de crise.

Autre motif de hausse pour les *opérateurs pétroliers*, l'idée — partie de la C.I.A., mais de plus en plus fréquemment soutenue ces dernières semaines — selon laquelle la crise actuelle dans le Golfe serait liée aux difficultés énergétiques *soviétiques*. *« C'est la volonté soviétique de contrôler les régions productrices de pétrole qui est à l'origine des récentes initiatives de l'U.R.S.S. dans la région »*, vient de déclarer, à Djeddah, *cheikh* Yamani, *ministre* saoudien du pétrole. Et les tenants de cette thèse de s'appuyer sur la dernière session du Comecon, au début du mois d'avril, au cours de laquelle l'Union soviétique a tenté de *porter* à 25 *dollars* le baril le prix du pétrole qu'elle vend aux pays socialistes.

L'U.R.S.S., qui *obtient* 40 % de ses devises par ses ventes de pétrole à l'Occident, a *été* obligée, il est vrai, *de* plafonner, en 1979 comme en 1980, à 79 millions de tonnes ses fournitures aux autres pays du Comecon, ce qui contraint ces derniers à acheter de l'ordre de 50 millions de tonnes aux pays *de* l'OPEP *et* sur les marchés libres. Des transactions qui ne sont pas de nature à détendre le marché.

Enfin, les difficultés internes de l'OPEP ne sont pas faites non plus pour rassurer les pays consommateurs. L'exemple de 1979 a, là encore, montré que le désordre du marché, le « chacun pour soi » des exportateurs avaient favorisé le relèvement des prix. Or, le *conflit* larvé entre l'Irak et l'Iran, tous deux membres de l'OPEP, n'est pas de nature à permettre à l'Organisation de retrouver sa cohésion. Déjà, la conférence de Taïf, au cours de laquelle les ministres du pétrole doivent, le 7 mai, *examiner* le rapport du comité de stratégie à long terme de l'OPEP, a failli être annulée, et M. Calderon-Berti, ministre vénézuélien et président en exercice de l'OPEP, a précisé qu'elle aurait *« un caractère uniquement consultatif »*. On s'interroge désormais, dans les milieux pétroliers, sur la tenue à Bagdad d'un sommet des chefs d'Etat — prévu pour octobre — pour fêter les vingt ans de l'Organisation.

Les cuves de stockage sont pleines, la consommation est partout réduite (la France a importé au *cours des deux premiers mois de* l'année 3 millions de tonnes de pétrole de moins qu'à la même période de 1979) et pourtant l'inquiétude renaît et les prix continuent de monter (voir le tableau ci-contre). *Preuve de l'incohérence* qui règne actuellement, le Qatar, après Koweït — pourtant pays modéré — réclame à ses acheteurs japonais une prime de 6,50 dollars par baril sur ses contrats d'un an au nom de *« la sécurité des approvisionnements »* qu'elle leur procure. Cela porte le prix du pétrole le plus léger du Qatar, selon *Piw*, à 36,50 dollars, soit un prix supérieur à celui du « brut » de Libye ou du Nigeria.

Et les pays industrialisés ne pourront pas se consoler avec le gaz. L'Algérie, qui a réuni pour trois jours, à Alger, Abou Dhabi, la Libye, l'Iran, l'Indonésie et Qatar, tente de faire accepter par les pays exportateurs de gaz le principe d'un alignement total du prix du gaz sur celui du pétrole et donc la fixation unilatérale des prix de l'ensemble des hydrocarbures. Dans ces conditions, les pays européens n'apprécieront sans doute guère que la Norvège ait signé le 18 avril avec la société ouest-allemande Gelsenberg un contrat qui indexe le prix du gaz sur celui du « brut », un phénomène irréversible aux *yeux du ministre norvégien du* pétrole.

BRUNO DETHOMAS.

M. BARRE : ce qui compte, c'est de maintenir la stabilité du franc.

(De notre correspondant.)

Lyon. — Le premier ministre, M. Raymond Barre, a, au cours d'une visite à Lyon, le 18 avril, commenté les résultats du commerce extérieur. Il a tout d'abord souligné que les importations avaient augmenté en valeur du fait de la hausse des produits pétroliers qui, sur un an, aura été de 127 %, tout en saluant le rythme *« très satisfaisant »* des exportations, ce qui prouve, selon lui, la compétitivité de l'économie française.

Cependant, pour le chef du gouvernement, *« nous ne résorberons pas le déficit du commerce extérieur du jour au lendemain, car, si nous voulions le compenser par des exportations massives, il faudrait que les marchés internationaux se développent rapidement, ce qui n'est pas le cas, ou bien il faudrait restreindre nos importations dans des conditions telles que l'activité en France en serait profondément perturbée. L'objectif du gouvernement est donc de rétablir progressivement l'équilibre de la balance commerciale »*.

« Tous les pays industriels connaissent, a-t-il ajouté, *le même problème de déficit commercial important. Pour nous, ce qui compte, c'est de maintenir la stabilité de notre monnaie : nous pouvons le faire, car nous disposons de réserves importantes, puisque nos exportations continuent à croître, puisque la productivité de l'économie française est forte, et enfin parce que la qualité de notre signature sur le marché international n'est pas discutable. »*

« Nous aurons à vivre », a-t-il conclu, *pendant l'année 1980 avec un fort déficit commercial. Nous ne devons pas en tirer la conclusion que l'économie française est incapable de s'adapter aux circonstances nouvelles. Ce que nous devons nous dire, c'est que le choc pétrolier représente une dépense de 60 milliards de francs en plus, et que, par conséquent, tous les efforts doivent être faits pour résorber progressivement notre déficit. »*

C. R.

LE POIDS DE L'ÉNERGIE

(Suite de la première page.)

Elle avait retrouvé un excédent de 7 milliards en 1975, avant d'être à nouveau déséquilibrée de 23 milliards en 1976.

Toutefois, le pétrole, s'il intervient pour l'essentiel dans la dégradation des comptes extérieurs, ne saurait à lui seul tout expliquer. Les structures du commerce français restent fragiles : la France apparaît, globalement, déficitaire à l'égard des autres pays de l'O.C.D.E., en particulier dans le domaine industriel, et enregistre ses excédents à l'égard des pays de l'Est et des nations en voie de développement, dont les marchés ne sont pas à l'abri de soubresauts. En outre, tout accroissement de l'activité intérieure entraîne une majoration plus forte des achats à l'étranger, l'appareil productif français ne pouvant répondre avec autant de rapidité qu'ailleurs à une accélération de la demande.

Les résultats qui viennent d'être enregistrés en mars traduisent ces différentes données. Après correction des variations saisonnières, le déficit s'est élevé à 5 849 millions de francs. Les exportations ont représenté 41 033 millions, en augmentation de 4,5 % par rapport à février et de 22,4 % par rapport à mars 1979. Toutefois, les importations ont augmenté deux fois plus vite en un an (+ 44,8 % en un an et + 7,7 % en un mois) pour s'établir à 46 882 milions de francs. Le taux de couverture des achats par les ventes s'inscrit à 87,5 % en mars contre 90,5 % un mois plus tôt et 103,5 % en mars de l'an dernier.

En termes bruts, le déficit commercial est plus élevé, représentant 6 449 milions de francs. Les exportations ont atteint 44 484 millions, en progression de 7,1 % par rapport à février et de 19,3 % par rapport à mars 1979. Les importations se sont élevées à 50 933 millions, en augmentation de 9,9 % en un mois et de 38,9 % en un an. Le taux de couverture s'est établi à 87,3 % contre 89,7 % en février et 101,6 % en mars 1979.

Le fort accroissement des achats tient surtout à une augmentation de 12,9 %, en *mars*, du prix de la tonne de pétrole importé (+ 127 % depuis janvier 1979). En outre, le tonnage brut s'est accru de 7,6 % le mois dernier par rapport à février, en *raison* d'un *phénomène* de restockage. En un mois, la facture énergétique a été majorée de 2,5 milliards de francs pour atteindre 11,9 milliards, ce qui représente 6,6 milliards de *plus qu'en mars 1979*.

La tonne de pétrole importé, qui valait 446,30 F en janvier 1979, a atteint 889,50 F en février et, en raison du redressement du dollar *et du* renchérissement du prix du brut, a dépassé en mars 1 050 F. En l'absence de toute nouvelle hausse — rien n'est moins sûr — et par suite du plafonnement des importations *(dans le cadre d'accords internationaux)* à 117 millions de tonnes, la facture pétrolière de l'année devrait approcher 120 milliards de francs, soit 53 milliards de plus que l'an passé.

Cependant, en raison de la reprise de l'investissement, qui se développe depuis quelques mois, les achats de biens d'équipement professionnels ont continué de s'accroître à un rythme soutenu (5 % en un mois, 21 % en un an). De leur côté, les importations de biens destinés aux ménages sont restés à des niveaux très élevés, les achats de biens de consommation ayant été, en mars, supérieur de 34,9 % à leur niveau d'il y a un an. En revanche, le secteur agro-alimentaire a dégagé un excédent de 680 millions de francs, et la branche automobile, y compris les pièces détachées et le matériel militaire de transport terrestre, a enregistré un surplus de 2,7 milliards.

« Il faut s'attendre que les déficits de la balance commerciale des prochains mois demeurent élevés, indique dans un communiqué le ministère du commerce extérieur. *Cependant, la progression rapide des exportations, l'importance des excédents de service, le niveau élevé des réserves de change de la France, ainsi que la qualité de sa signature sur le marché financier international, permettront de financer sans difficultés excessives le déficit de la balance commerciale. »* Alors que le conseil économique vient de suggérer au gouvernement un re*cours accru* à l'endettement extérieur pour diminuer le chômage, la valeur du franc n'a pas subi, du moins pour l'instant, les effets du déficit commercial. Les cambistes sont jusqu'ici plus préoc*cupés par les résultats de la ba*lance des paiements courants, qui ne sont pas encore connus.

MICHEL BOYER.

LES PRIX DU PÉTROLE BRUT ONT CONTINUÉ D'AUGMENTER DE PRÈS DE 10 % AU PREMIER TRIMESTRE

	Prix au 25 janv.	Prix le 1er avril
Arabie Saoudite :		
Arabian light ..	24	26
Arabie lourd ..	23,17	25
Irak :		
Kirkouk	26,18	28,18
Iran :		
Iranian light ..	28,50	33,50
Abou-Dhabi :		
Murban	27,56	29,56
Koweït	25,50	30,25 (1)
Algérie :		
Zaraïtine	32,95	34,16 (2)
Libye :		
Zuetina	34,72	34,72
Brega	34,67	34,67
Nigéria :		
Bonny léger ..	30,31	34,72
Venezuela :		
Oficina	28,45	30,75
Mer du Nord :		
Forties	29,75	34,20

Le 15 janvier, tous les pays de l'OPEP avaient annoncé leurs prix pour le premier trimestre après l'échec de la réunion de Caracas. Malgré les stocks de pétrole très élevés dans les pays industrialisés, la plupart des pays exportateurs *ont donc continué* à relever leurs prix.

(1) Moyenne payée par B.P. pour ses enlèvements contractuels du fait d'une prime de sécurité portant sur la moitié de quantité.

(2) A ce prix s'ajoute un versement de 3 dollars — qui reste propriété de la compagnie — destiné à financer l'exploitation en Algérie.

SOCIAL

De nombreuses associations annoncent une « marche nationale » contre la loi Bonnet sur le statut des immigrés

Une vingtaine d'associations de défense des travailleurs immigrés, *notamment le Centre d'études* anti-impérialistes (Cedetim), la Maison des travailleurs immigrés, la Fédération des associations de solidarité avec les travailleurs immigrés, la Ligue des droits de l'homme, *le Groupe* d'information et de soutien des travailleurs immigrés, la Cimade (service œcuménique d'entraide), ont décidé de lancer un appel à tous les syndicats ouvriers, au Mouvement *contre le racisme* et *pour* l'amitié entre les peuples (MRAP), au Syndicat de la magistrature, etc., pour une campagne nationale contre la loi Bonnet et contre les projets de *loi Stoléru* et *d'Ornano*.

Ce dernier projet, notamment, porte atteinte, estiment les organisateurs, *« aux droits de résidents de certaines catégories de Français en foyers de jeunes, des femmes mères célibataires, des vieillards »*. Il s'y ajoute le projet de fichage informatique des travailleurs immigrés — dont la mise en place a commencé, bien que le Parlement n'ait pas été saisi — qui *« menace à plus long terme les libertés de l'ensemble de la population »*.

Un meeting aura lieu, dimanche 20 avril, à 14 heures, à la Mutualité, rue Saint-Victor, à Paris-5e, et une « marche nationale sur *Paris » est annoncée pour* le 10 mai. D'ici à cette date, de nombreuses manifestations sont prévues en province, notamment à Lille, Bordeaux, Strasbourg, Marseille et au Havre.

● *Retards importants du courrier à Dijon.* — Un million cinq cent mille lettres et trois mille sept cents sacs postaux de paquets demeurent encore en souffrance au tri postal de la gare de Dijon, après la grève des P.T.T. qui a paralysé ce centre du 9 au 13 avril, a indiqué la C.F.D.T. le 18 avril. Quinze à vingt jours seront nécessaires pour écouler l'ensemble du courrier non urgent et une semaine environ pour les plis à affranchissement normal, ajoute le syndicat.

● *M. Lionel Stoléru*, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, a traité, le 17 avril, de l'action menée pour la revalorisation du travail manuel. L'enquête du Centre d'études des revenus et des coûts sur les bas salaires, a-t-il souligné, montre qu'en deux ans, de 1978 à 1979 inclus, les salaires minimaux ouvriers ont évolué plus rapidement que le salaire moyen, dans l'ameublement, le nettoyage (région parisienne), la réparation automobile et l'habillement, mais qu'ils ont évolué moins vite dans le textile, l'alimentation et le bâtiment.

LE COLLECTIF « POUR L'UNION DES LUTTES » APPELLE A UN 1er MAI UNITAIRE

Tandis que les syndicats poursuivent leurs polémiques sur les manifestations du 1er mai, le collectif d'initiative *« pour l'union des luttes »* lance un *« pressant appel »* unitaire à toutes les organisations de gauche, syndicales et politiques.

Dans un communiqué du 18 avril, le collectif, qui déclare avoir recueilli plus de soixante-quinze mille signatures au bas de sa pétition nationale, stigmatise ceux qui, *« malgré leurs proclamations d'intention, ont pris une lourde responsabilité politique »*. Il invite donc à un *« sursaut »* en appelant à un rassemblement, le 1er mai, au plateau Beaubourg. Les participants iront ensuite rejoindre les cortèges et manifestations prévues par les differents syndicats.

D'autre part, une dizaine de sections syndicales C.F.D.T. de la région parisienne, elles aussi, appellent à un 1er mai unitaire, en s'adressant à leurs homologues de la C.G.T., de F.O. et de la FEN.

Les dirigeants de la C.F.D.T. ont encore, le 18 avril, accusé la C.G.T. d'être anti-unitaire, en donnant pour *nouvelle* preuve la *« journée »* du 24 avril lancée par les seuls cégétistes. A quoi, M. Krasucki, secrétaire de la C.G.T., répondait le même jour, à Saint-Etienne : *« Les absents ont toujours tort. »*

La FEN, de son côté, regrette que les centrales ouvrières *« se soient vite résignées à la division »*. Elle n'en prend pas son parti et demande à ses militants d'être présents aux manifestations, aux côtés des travailleurs. Une délégation se rendra au mur des Fédérés.

BANQUES

« LE PRÊT DE L'ÉTAT AU CRÉDIT LYONNAIS EST UN COUP BAS » déclare le président du Crédit commercial de France

Dans un entretien accordé à notre confrère *Forum international*, publié le 18 avril, le président du Crédit commercial de France, M. Jean-Maxime Lévêque, s'élève avec vigueur contre le prêt de 800 millions de francs que l'Etat vient d'accorder au Crédit lyonnais. *« Mes remarques en ce qui concerne les banques nationalisées (insuffisance de fonds propres, indifférence par rapport à la rentabilité) ont déjà commencé à produire des effets : celles-ci ont fait un grand effort pour donner plus d'informations sur leurs comptes et pour pratiquer une politique voisine de celle des banques privées. Toutefois, je viens d'apprendre avec stupeur que le Crédit lyonnais venait de se faire attribuer un prêt de l'Etat à des conditions très favorables. Ce coup bas est à l'opposé de la tendance que je viens de décrire. C'est pourquoi je compte prochainement sortir de ma réserve et dénoncer publiquement ce grave manquement au principe de la concurrence libre et loyale »*, déclare à ce propos M. Lévêque, qui dénonce également le fait que les caisses d'épargne échappent à tout encadrement du crédit.

Les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. de l'INSEE répliquent aux critiques de M. Barre

Les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. de l'INSEE viennent de publier chacun un communiqué pour protester contre les propos tenus par M. Barre (1) à l'encontre des statistiques dans son interview du *Progrès de Lyon* (*le Monde* du 16 avril).

Le syndicat C.G.T. de l'INSEE déclare notamment qu' *« il s'agit d'une véritable campagne à laquelle le président de la République avait lui-même apporté sa contribution dans son intervention télévisée du 27 novembre 1979 (...). Que les travaux de l'INSEE puissent démentir l'optimisme du premier ministre et ses prévisions personnelles ne lui permettent pas pour autant de mettre en cause le sérieux et l'honnêteté du personnel de l'INSEE »*. La C.G.T. note que ces *« attaques »* se situent *« dans un contexte de restrictions budgétaires et de volonté de mettre en place des instituts de conjoncture concurrents de l'INSEE »*.

De son côté, la C.F.D.T. déclare : *« Faute de vouloir infléchir [sa politique], le premier ministre fustige ceux qui [en] révèlent les échecs. Réaction nouvelle, car les travaux de l'INSEE incriminés ne sont pas nouveaux et, lorsque les syndicats ont critiqué tels ou tels chiffres officiels, le gouvernement n'avait pas assez de mots pour défendre l'honneur outragé des statisticiens »*.

« Aujourd'hui, poursuit la C.F.D.T., *alors que tous les instruments disponibles montrent les carences de sa politique, le gouvernement s'attaque aux agents qui les mettent en œuvre. On comprend mieux la détermination gouvernementale à financer le développement d'instituts privés concurrentiels à l'INSEE. Il s'agit bien, sous couvert de pluralisme, de faire taire une voix qui aujourd'hui dérange. »*

(1) Le premier ministre avait déclaré : *« Je souhaite que l'opinion publique ne se laisse pas impressionner par les prévisions effectuées depuis quelques mois, qui décrivent une très grave situation de l'emploi et du chômage. Je souhaite que [les] statisticiens se soucient davantage de la connaissance exacte et de la mesure précise des faits que de prévisions et d'extrapolations aventureuses à partir de modèles fragiles. Mon seul vœu, pour cette honorable corporation, est qu'elle ne compromette pas la considération qu'elle mérite. »*

● *Les prix de détail ont augmenté de 0,9 % en mars* par rapport à février, selon l'indice calculé par la C.G.T. En un an (mars 1980 comparé à mars 1979) la hausse est de 14,5 %.

AFFAIRES

L'accord entre B.S.N.-Gervais-Danone et la Générale occidentale

Une amorce de coopération

La Générale occidentale cédera au groupe B.S.N.-Gervais-Danone ses filiales alimentaires françaises.

Pour B.S.N.-Gervais-Danone, que préside M. Antoine Riboud, il s'agit d'élargir la gamme des produits fabriqués par le groupe, les produits secs d'épicerie venant s'ajouter aux produits frais de laiterie et aux boissons (bières et eaux). La Générale occidentale se constitue un trésor de guerre d'environ 1 milliard de francs en vendant ses intérêts dans l'industrie alimentaire en Suède, en Autriche, en Espagne et en Grande-Bretagne, et le groupe B.S.N. n'entame pas le sien, de 1 milliard également, résultant de la vente des activités de B.S.N. dans le verre plat en Allemagne au groupe anglais Pilkington.

La restructuration des activités de la Générale occidentale dans son volet français revient à céder à B.S.N.-Gervais-Danone quatre filiales aux marques connues : Amora, premier producteur français de moutarde et de vinaigre ; Segma, deuxième firme du marché *français des condiments*, avec un chiffre d'affaires de 730 millions ; Vandamme, qui réalise un chiffre d'affaires de 320 millions dans la pâtisserie industrielle et le pain d'épice ; La pie qui chante, enfin (chiffre d'affaires 250 millions). Ces quatre sociétés seront absorbées par deux filiales de B.S.N., Panzani-Milliat frères et Diepal S.A. (aliments pour enfants), dans lesquelles la Générale occidentale détiendra une participation de 25 à 30 %.

Le volet européen des cessions de la Générale occidentale concerne des usines de ketchup, de condiments et de surgelés en Suède, en Autriche et en Espagne, ainsi que Boveril, en Grande-Bretagne, vendue au groupe Beecham pour 42 millions de livres. L'association réalisée entre B.S.N. et la Générale occidentale peut constituer une amorce de coopération entre les deux groupes, puisque B.S.N. pourra s'appuyer sur la plate-forme commerciale de la Générale occidentale pour développer ses ventes à l'étranger, comme l'indique le communiqué publié par B.S.N. Si la constitution d'un Nestlé français autour de B.S.N.-Gervais-Danone doit réjouir les pouvoirs publics, le dégagement de M. Jimmy Goldsmith de la fabrication — sans doute parce qu'on y *gagne moins d'argent que dans la* distribution — devrait aussi les inciter à réfléchir sur les modifications à apporter pour rétablir un rapport de force équilibré entre ces deux secteurs de la filière alimentaire. — J. G.

ÉTRANGER

COLOMBIE

● *La Colombie* a signé le 17 avril le protocole d'accession à l'accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT). Ce protocole va être soumis à la ratification du Congrès colombien. La Colombie deviendra membre du GATT trente jours après que cette ratification aura été notifiée. Le GATT comptera alors quatre-vingt-six membres. — *(A.F.P.)*

ETATS-UNIS

● *Les revenus individuels des Américains ont progressé de 0,8 %* en mars, atteignant, sur une base annuelle, 2 069 milliards de dollars (15,6 milliards de plus que le mois précédent). En février, l'augmentation avait été de 0,4 % (7,4 *milliards de dollars*). *Les sommes* épargnées en mars se sont chiffrées à 59,8 milliards contre 58 milliards en février. — *(A.F.P.)*

● *La progression du produit national brut américain* n'a été, sur une base annuelle, que de 1,1 % au premier trimestre contre 2 % au dernier trimestre 1979, a annoncé le 18 avril le département du commerce, selon des calculs préliminaires. Ce ralentissement tend à montrer, estiment les experts, que l'économie américaine s'oriente vers une récession. Il est imputable, selon le département, *aux faibles résultats des ventes* de marchandises périssables, comme les produits alimentaires, et au déclin de l'industrie du bâtiment. L'inflation, calculée sur la base du P.N.B., a atteint le taux annuel de 9,5 % au cours du premier trimestre, contre 8,4 % au cours du *dernier trimestre de 1979*. Il s'agit du taux le plus élevé enregistré depuis le deuxième trimestre de 1978 (10,6 %). — *(A.F.P., Reuter.)*

PORTUGAL

● *La hausse des prix portugais à la consommation* a été de 1,3 % en mars. En un an, par rapport à mars 1979, l'indice a augmenté de 22,3 %. Le taux le plus élevé a été enregistré dans le secteur des vêtements et des chaussures (35,2 %), tandis que les coûts de la nourriture et des boissons se sont respectivement accrus de 26,2 % et de 18,3 %. En 1979, l'inflation avait atteint 24,2 %. — *(A.F.P.)*

R.F.A.

● *La hausse les prix industriels ouest-allemands* s'est ralentie en mars. Ces prix ont augmenté de 0,7 % contre 0,8 % en février. En un an, leur hausse a été de 7,8 % (7,9 % de février 1979 à février 1980). — *(A.F.P.)*

SUISSE

● *Le déficit de la balance commerciale helvétique* a enregistré un nouveau record en mars, soit 1 229 millions de francs suisses, ayant dépassé pour la première fois le milliard en février. Le déficit s'était établi à 335 millions seulement en mars 1979. Les importations se sont inscrites à *5 877 millions (+ 35,6 % en un* an) et les exportations à 4 447 millions (+ 12,5 %). Pour les trois premiers mois de 1980, le déficit a atteint 3 256 millions contre 874 millions seulement pour la même période de 1979. — *(A.F.P.)*

TRANSPORTS

Les négociations entre la C.F.D.T. et les entreprises de nettoiement du métro butent toujours sur la revalorisation des salaires

Progressant laborieusement depuis le 15 avril, les négociations engagées entre la C.F.D.T. et les entreprises de nettoiement du métro parisien reprendront le 21 avril dans l'après-midi, alors que la grève des nettoyeurs entrera dans sa cinquième semaine.

Après la troisième suspension des négociations le 18 avril, la C.F.D.T., qui représente les neuf cents grévistes, a obtenu (il a fallu pour cela au total dix-huit heures de discussions) une proposition d'augmentation globale des salaires et des primes de 190 F par mois. Mais les employeurs ont catégoriquement refusé deux nouvelles demandes d'augmentation du salaire mensuel de 42 F chacune que la C.F.D.T. aurait voulu voir appliquer au 1er juillet et au 1er octobre prochains.

Au terme de cette réunion, M. Antoine Barbero, secrétaire fédéral de la Fédération des transports C.F.D.T., a déclaré que « ces négociations très difficiles font la démonstration que la sous-traitance ne peut vivre et se développer qu'au détriment des salariés des entreprises pratiquant cette forme d'activité ».

La longue grève des nettoyeurs du métro est l'occasion d'une nouvelle querelle entre la C.F.D.T. et la C.G.T. Depuis le conflit similaire de 1977, les cédétistes ont pratiquement acquis le monopole de la représentation des salariés des entreprises sous-traitantes de la R.A.T.P. Mais les cégétistes, qui, le 1er avril 1980, avaient condamné la consigne de la C.F.D.T. de grève illimitée, ont vite regretté, devant la tournure prise par ce mouvement, de ne pas en être partie prenante.

La C.F.D.T. n'a pas cherché à lui faciliter la tâche. Ainsi, le mercredi 16 avril, elle a appliqué à une délégation C.G.T. venue apporter aux grévistes 15 000 francs, fruit d'une collecte de solidarité, la même règle qu'aux délégués des partis politiques : interdiction de prendre la parole devant l'assemblée générale.

Face à cela, la centrale de M. Séguy a cherché à étendre le conflit à l'ensemble de la manutention et du nettoiement dans les transports ferroviaires. Grâce à son poids à la S.N.C.F., elle affirme représenter 80 % des sept mille salariés de cette activité. Mais la C.F.D.T. conteste ce chiffre : « *Dans de nombreux chantiers du chemin de fer, nous avons doublé les cégétistes* », explique M. Gilbert Billon, secrétaire général de la fédération des transports et de l'équipement C.F.D.T.

Aux querelles confédérales récentes s'ajoutent ici de vieilles rancunes. Les militants cégétistes de ce secteur adhèrent en effet à la Fédération des ports et docks, fief des dockers et autres travailleurs des ports. Sa longue pratique du monopole syndical complique ses rapports avec les autres centrales. La C.F.D.T., qui longtemps a dû se battre pour faire reconnaître sa représentativité dans ce secteur, en garde quelque amertume. Le moins que l'on puisse dire est qu'elle n'apprécie guère les positions prises par la C.G.T. tout au long de cette grève. Comme la direction de la R.A.T.P., elle craint que l'élargissement voulu par les cégétistes ne soit un enlisement.

Il est vrai que la Fédération C.G.T. des ports et docks semble manifester quelque distance pour la grève des nettoyeurs du métro. Parlant de la consigne d'arrêt de travail donnée dans les entreprises sous-traitantes de la S.N.C.F., son secrétaire général, M. Gaston Henry, explique : « *En bloquant l'acheminement des colis et le nettoyage des wagons, nous entravons davantage l'économie que ceux qui ont arrêté de nettoyer le métro.* » Il ajoute : « *La C.F.D.T., qui abandonne la lutte revendicative et la défense de l'emploi dans des secteurs industriels importants comme la sidérurgie, essaye de se manifester là où cela gêne moins le gouvernement et le patronat.* »

La défense de travailleurs immigrés, dont tout le monde s'accorde à reconnaître les revendications justifiées, aurait dû pourtant permettre de surmonter les différends C.G.T.-C.F.D.T.

THIERRY BRÉHIER.

● *La technique ferroviaire française au Mexique et en Irak.* — La Société d'études et de réalisations ferroviaires (Sofrerail), dont la S.N.C.F. détient un tiers du capital, vient de signer deux importants contrats d'études avec le Mexique et l'Irak.

M. CHIRAC : le transfert des services de la S.N.C.F. relève d'une politique de pillage.

Au cours de sa conférence de presse du 18 avril, M. Chirac s'est élevé avec vigueur contre le projet de transfert à Lyon du service des approvisionnements de la S.N.C.F., actuellement installé à Paris, 100, avenue de Suffren. « *Nous ne pouvons pas accepter que Paris se vide de ses emplois* », a-t-il déclaré avant d'ajouter : « *La politique du pillage n'est pas admissible.* »

M. Chirac a indiqué qu'il avait effectué une démarche auprès de M. Jacques Pélissier, président du conseil d'administration de la S.N.C.F., qui lui a répondu que « *cette affaire regardait le gouvernement* ». Le maire continuera ses démarches en concertation, notamment, avec les syndicats de personnel de la S.N.C.F., dont il soutient les revendications.

Cette question a aussi fait l'objet d'un débat à l'Assemblée nationale, le 18 avril. En réponse à M. Roger Gouhier, député communiste de Seine-Saint-Denis, M. Jacques Limouzy, secrétaire d'État auprès du premier ministre chargé des relations avec le Parlement, a dit : « *Aucune décision n'a été imposée à la S.N.C.F. : c'est la société nationale qui a entrepris, d'elle-même, depuis 1970, de réformer la structure de ses services centraux.* »

Plus d'avion à Épinal

De notre correspondant

Epinal. — Est-ce la fin de la ligne aérienne Epinal-Paris ? On peut se poser la question après la décision que vient de prendre le conseil général des Vosges par 14 voix (P.C., P.S. et un divers majorité) contre 12 (R.P.R., U.D.F.). L'assemblée départementale a refusé d'aider financièrement la chambre de commerce et d'industrie d'Epinal (Vosges) à trouver une compagnie aérienne pour remplacer Air Anjou, qui a cessé ses activités le 1er janvier 1980.

Jusqu'alors, le département couvrait à hauteur des deux tiers le déficit d'exploitation de cette liaison, l'autre tiers étant à la charge de l'assemblée consulaire.

M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat chargé des conditions de travail et de l'immigration, conseiller général (U.D.F.) de Provenchères, n'a pas hésité à qualifier de *« lamentable »* la décision du conseil général et à assimiler la date du 11 avril à un *« jour de deuil pour le département »*. De son côté, M. Guy de La Motte-Bouloumié, président de la chambre de commerce et d'industrie d'Epinal, a estimé que le conseil général *« a pris le risque de tourner le dos au progrès, de dire non à l'avenir des Vosges »*. Il a expliqué que la contribution financière demandée au département représente annuellement quelque 700 000 francs, soit 0,55 % du montant des dépenses du budget départemental.

M. Christian Pierret, député et conseiller général (P.S.) de Saint-Dié, a répondu : *« Juvaincourt, qui existe depuis 1969, n'a pas empêché l'inexorable montée du chômage dans les Vosges. »* Au nom du groupe socialiste, il a proposé la création d'une société d'économie mixte qui gérerait Juvaincourt devenu aéroport de la Lorraine du Sud. Cette société comprendrait le département, les collectivités locales, la chambre de commerce et d'industrie d'Epinal et les industriels employant plus de cent salariés. Quant au déficit de la ligne, il serait couvert pour moitié par la chambre de commerce et les industriels, pour un quart par le département et, pour le dernier quart, par les collectivités locales.

Quant aux communistes, par la voix de M. Robert Bresson, conseiller général de Châtel-sur-Moselle, il a déclaré que Juvaincourt est une dépense de prestige, pour quatre mille cinq cents passagers par an, *« des P.-D. G. ou des clients du Club Méditerranée de Vittel »*. Il convient cependant d'y ajouter les dix mille clients des vols charters.

Que va désormais devenir l'aérodrome de Juvaincourt ? La chambre de commerce ne veut pas s'engager seule dans cette affaire. Il y a moins d'une chance sur cent pour qu'elle participe au syndicat mixte.

Quel sera l'avenir de cet aérodrome vosgien, ancienne base américaine de l'OTAN ? Le fait qu'il offre en Lorraine la seule plate-forme capable d'accueillir actuellement les appareils gros porteurs long-courriers pourrait raisonnablement lui conférer une vocation régionale. Tout au moins pour ce qui concerne la Lorraine du Sud. Mais encore faudra-t-il qu'existe précisément une volonté régionale. *« Ce n'est pas le cas actuellement »*, a regretté M. Christian Poncelet, sénateur (R.P.R.), président du conseil général.

YVAN COLIN.

ENVIRONNEMENT

Les suites de l'enquête publique à Plogoff

UNE VINGTAINE D'ORGANISATIONS DEMANDENT LA RÉVOCATION DU PRÉFET DU FINISTÈRE

Après les incidents qui se sont produits pendant l'enquête publique à Plogoff et à Quimper, un collectif groupant une vingtaine d'organisations politiques, syndicales et écologiques du Finistère dénonce *« la responsabilité du pouvoir dans les débordements policiers »*. Il réclame la révocation du préfet, la démission d'un commissaire de police de Quimper et la dissolution de la compagnie d'intervention du corps urbain de cette ville jugée comme *« une menace permanente contre le droit de manifester »*.

De son côté, M. Louis Le Pensec, député (P.S.) du Finistère, a posé une question écrite au ministre de l'intérieur lui demandant de préciser le montant des dépenses entraînées par cette enquête.

Enfin, huit journalistes du quotidien *Ouest-France* viennent de publier une brochure, illustrée d'abondantes photos, intitulée « Plogoff : la révolte » (1).

(1) Ed. Le Signor, B.P. 23, 29115 Le Guilvinec.

URBANISME

Les élus de Paris se prononcent le 21 avril sur l'aménagement des anciens entrepôts de Bercy

L'aménagement des anciens entrepôts de Bercy sera une nouvelle fois à l'ordre du jour de la séance du Conseil de Paris, qui aura lieu lundi 21 avril. M. Jacques Chirac, maire de la capitale, a présenté le 18 avril, au cours d'une réunion de presse, le plan d'ensemble de la rénovation de cette partie du douzième arrondissement sur laquelle seront appelés à se prononcer, d'une façon définitive, cette fois, les élus de Paris.

En présentant — enfin — un plan d'aménagement pour l'ensemble des 40 hectares des entrepôts, des 10 hectares des terrains de la S.N.C.F. limitrophes et des 3,5 hectares des berges de la Seine, le maire de Paris a ramené la construction du futur Palais des sports à sa juste proportion : celle d'un élément de la rénovation de tout un secteur de la capitale particulièrement vétuste. Le secteur de Bercy aura donc un parc de 15 hectares, un centre des sports, deux mille logements et une activité vinicole.

● *Le parc :* il sera situé au centre des entrepôts de Bercy et aux abords du Palais des sports. Il sera composé de l'essentiel des plantations existantes et de quelques-uns des bâtiments qui sont intéressants à conserver. Cela suppose, dans les aménagements futurs, le respect de l'ancienne trame du dix-huitième siècle, comprenant les principaux éléments des voies pavées à l'intérieur des entrepôts. Divers témoignages architecturaux caractéristiques de l'ancienne fonction de Bercy notamment en bordure de la cour Dessort, de la cour Saint-Julien ou de la cour Saint-Emilion, seront donc préservés. La fonction dominante de ce parc reste à définir et fera l'objet d'une large consultation, mais, selon le maire de Paris, *« il semble souhaitable de lui donner le caractère d'un Tivoli parisien »*.

● *Les logements :* dans la partie nord des entrepôts actuels, le long des rues de Bercy, de Pommard et Gabriel-Lamé, un programme de deux mille logements, en majorité à caractère social, seront construits, en partie sur les entrepôts, en partie sur les terrains S.N.C.F. limitrophes.

● *Activités vinicoles :* dans le projet, il est décidé de maintenir certains emplois et une activité traditionnelle de ce quartier. Les nouveaux entrepôts seront situés au-delà de la rue de Dijon et occuperont 15 hectares. Les bâtiments pittoresques qui bordent la cour Saint-Emilion seront utilisés pour présenter différents vins français.

Ce plan d'aménagement a reçu un accueil favorable de la part de la commission du douzième arrondissement et de la commission de l'environnement de la mairie,

LA SEMAINE FINANCIÈRE

LE MARCHÉ DE L'ARGENT

Baisse générale

Amorcée la semaine précédente, la baisse des taux s'est étendue et généralisée, que ce soit aux Etats-Unis, sur le marché des eurodollars, ou en Europe. Est-ce vraiment le commencement du reflux après la folle ascension de ces derniers mois, la récession américaine permettant aux autorités monétaires d'outre-Atlantique de baisser leur garde ? Ou n'est-ce qu'un léger recul pour stabiliser les taux à un niveau encore très élevé ? Beaucoup penchent pour cette dernière hypothèse : après tout, l'inflation est loin d'être jugulée de l'autre côté de l'eau, et une hirondelle ne fait pas le printemps...

En tout cas, les banques américaines ont annoncé une baisse de leur taux de base (prime rate). Mercredi, la Chase Manhattan revenait de 20 %, niveau record, à 19,75 %, puis à 19,50 % à la veille du week-end, imitée par la Morgan et la Chemical, la Citibank restant à 19,75 %. Le repli a été beaucoup plus net sur le marché des eurodollars, où les taux ont sensiblement fléchi aux diverses échéances, et perdu jusqu'à 2 % : à six mois, on cote 16 1/2 % et 17 1/2 % à un mois.

Un recul a également été enregistré sur les taux ouest-allemands, revenus de 10 % à 9 %.

A Paris, l'événement de la semaine a été le brusque reflux des taux à long terme sur le marché obligataire. Selon les indices Paribas, le rendement actuariel brut se situait, en fin de semaine, à 12,85 % contre 13,45 % pour les emprunts d'Etat à plus de sept ans, à 13,96 % contre 14,39 % pour les emprunts publics, et à 14,73 % contre 15,05 % pour les emprunts industriels, les meilleures signatures revenant même à 14,27 %. Le reflux, assez prononcé, s'était amorcé la semaine précédente, mais il s'est brutalement accéléré cette semaine. Le marché s'est montré très creux, avec de grosses demandes et peu d'offres.

Sur le marché du « neuf », les émissions se placent fort bien, comme il est de règle lorsque les taux semblent fléchir, que ce soit les 800 millions de francs de la Compagnie bancaire et les 350 millions de francs d'Indosuez, à 14,80 %, ou les 2 milliards de la S.N.C.F. à 14,60 % (14,41 % de rendement actuariel, sans oublier l'emprunt de 1,5 milliard de francs de la Caisse nationale des autoroutes, qui sort au *B.A.L.O.* du 21 avril à 14,60 %, avec le plus gros écart historique jamais relevé avec le taux du marché (13,96 %). Les pouvoirs publics, dit-on, souhaiteraient maintenir des taux élevés pour favoriser les souscriptions. En tout cas, ces derniers se placent bien : les particuliers sont toujours très intéressés, et les investisseurs institutionnels recommencent à l'être. Citons, pour mémoire, l'emprunt à taux variable des Automobiles Peugeot, lancé il y a quinze jours pour 500 millions de francs, au taux du marché monétaire majoré de 10 % de sa valeur, avec plancher à 10,75 %. C'est le premier exemple de cette formule en dehors des banques. Ferait-elle école ?

Sur le marché à court terme, la détente s'est poursuivie initialement, mais la Banque de France semble l'avoir initialement freinée : pas d'excès... A un mois, on cote toujours 12 1/2 %, mais 12 5/8 % à 3 mois, et 12 3/4 % à 12 7/8 % à 6 mois et un an, presque 0,5 % de baisse. Dans ces conditions, la rumeur a couru que les taux de base des banques, actuellement au niveau record de 13,25 % pourraient être diminué. De fait, le Crédit industriel d'Alsace-Lorraine (CIAL), filiale du CIC, a annoncé la baisse d'un quart de point de son taux de base, qui dès le 21 avril reviendra à 13 %. Les autres banques françaises suivront-elles l'exemple ainsi donné par le CIAL ?

FRANÇOIS RENARD.

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

Nouveau repli du dollar

La baisse des taux d'intérêt mondiaux (voir ci-dessus en rubrique du marché de l'argent) a donc fait fléchir le DOLLAR aussi fortement que la hausse de certains l'avait fait monter. Certes, cette semaine, la monnaie américaine n'a pas chuté aussi fortement que la semaine précédente, où elle était retombée brutalement de 1,97 DM à 1,87 DM et de 4,55 F à 4,35 F. Cette fois, c'est plutôt un glissement, de 4,35 F à 4,30 F environ, après un raffermissement passager à 4,37 F.

Mais, partout dans le monde, les milieux financiers sont attentifs à l'évolution du taux d'intérêt, notamment sur le marché de l'EURO DOLLAR. Or, ces taux ont notamment fléchi, en plusieurs étapes. Après quelques « touches » la semaine précédente, l'annonce d'une baisse de son taux de base mercredi par la Chase Manhattan a provoqué un nouveau recul du DOLLAR. Vendredi, c'était plutôt l'expectative, mais on apprenait, dans la soirée, que le mouvement de réduction du taux s'étendait aux Etats-Unis, et le DOLLAR revenait à son niveau le plus bas de la semaine.

Le voilà donc ramené à son cours d'il y a un mois, avec une brutalité qui a surpris. Certes, au recul du taux d'intérêt qui soutenait le billet vert, s'est ajouté le regain de tension dans le golfe Persique, mais, tout de même... Que va-t-il se passer maintenant ? Le reflux des taux ouest-allemands pourrait dissuader la Bundesbank de relever ses taux, mesure qui aurait pour effet immanquable d'affecter encore la tenue du DOLLAR. Les banques centrales, de leur côté, pourraient profiter des circonstances pour racheter les DOLLARS qu'elles ont vendues précédemment, faisant ainsi d'une pierre deux coups : freiner la baisse de la monnaie américaine et reconstituer leurs réserves (notamment pour la Bundesbank).

Conséquence logique du raffermissement des monnaies européennes, et notamment du DM, le cours de cette monnaie a continué de se raffermir à Paris, où il s'est élevé à 2,3250 F environ, bien au-dessus de son cours plancher de 2,3030 F.

Cela ne veut pas dire que le FRANC faiblisse, en dépit de l'annonce d'un déficit commercial de 5 milliards de francs en mars. Pour l'instant, la balance des paiements française reste très favorable.

Sur le marché de l'or, le cours de l'once de 31,1 g est revenu de 530 dollars environ à 511,70 dollars environ, malgré la rechute du dollar. — F. R.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ U.S.	Franc français	Franc suisse	Mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres..	—	2,2290	9,5869	3,8394	4,1236	66,3796	4,5360	1940,34
	—	2,1960	9,5438	3,8265	4,1153	66,3850	4,5094	1922
New-York..	2,2290	—	23,2504	58,0551	54,0540	3,3579	49,1400	0,1148
	2,1960	—	23,0096	57,3888	53,3617	3,3079	48,6973	0,1142
Paris.....	9,5869	4,3010	—	249,69	232,48	14,4425	211,35	4,9468
	9,5438	4,3460	—	249,41	231,91	14,3764	211,63	4,9854
Zurich....	3,8394	172,25	40,0488	—	93,1081	5,7840	84,6437	1,9787
	3,8265	174,25	40,0943	—	92,9829	5,7641	84,8551	1,9908
Francfort.	4,1236	185,00	43,0132	107,4020	—	6,2122	90,9090	2,1252
	4,1153	187,40	43,1201	107,5466	—	6,1991	91,2588	2,1411
Bruxelles.	66,3796	29,7800	6,9239	17,2888	16,0972	—	14,6339	3,4210
	66,3850	30,2300	6,9558	17,3486	16,1312	—	14,7212	3,4538
Amsterdam	4,5360	203,50	47,3145	118,1422	110,0000	6,8334	—	2,3377
	4,5094	205,35	47,2503	117,8479	109,5784	6,7929	—	2,3461
Milan....	1940,34	870,50	202,3947	505,3701	470,5405	29,2310	427,76	—
	1922,04	875,25	201,3920	502,2955	467,0490	28,9530	426,22	—

MATIÈRES PREMIÈRES

Repli du cuivre et de l'argent

METAUX. — *La baisse s'est poursuivie sur les cours du cuivre au Metal Exchange de Londres. Les stocks britanniques de métal ont augmenté de 1 000 tonnes, c'est la quatrième augmentation successive, pour atteindre 122 650 tonnes. D'autres facteurs ont joué en faveur de la baisse : accord salarial conclu pour trois ans dans une compagnie américaine, diminution de 3 cents par livre du prix du métal raffiné de différents producteurs américains ramené à 94 cents la livre, enfin perspective de récession aux Etats-Unis.*

Les cours de l'étain se sont raffermis tant à Londres qu'à Pénang, stimulés par des rumeurs d'achats pour compte soviétique de l'ordre de 1 000 tonnes.

Repli des cours de l'argent et du platine sur le marché libre de Londres qui reviennent à 267,40 livres l'once troy contre 287,50 livres.

Déprimés par le gonflement persistant des stocks britanniques de métal qui atteignent, à 52 350 tonnes leur niveau le plus élevé depuis septembre 1978, les cours du plomb ont fléchi à Londres.

Baisse des cours du nickel à Londres à leur niveau le plus bas depuis novembre 1979. Il est prévu pour l'année en cours une baisse de la consommation de métal de 5 à 10 % pour l'ensemble des pays non communistes. Les stocks détenus par le principal producteur mondial sont revenus à 80 millions de livres contre 146 millions de livres un an auparavant.

TEXTILES. — *Fluctuations peu importantes des cours de la laine sur les marchés à terme. Pour la saison 1979-80, la production mondiale sera en légère augmentation sur celle de 1978-79. Lors des dernières ventes aux enchères en Australie, les achats de soutien se sont accrus, atteignant 55 000 balles en l'espace de trois semaines. Les exportations australiennes sont évaluées en 1979-80 à 671 millions de kilos contre 708 millions de kilos en 1978-79. Le prix de la laine pourrait être majoré de 15 % et porté entre 390 et 400 cents le kilo.*

DENREES. — *Nouvelle progression des cours du sucre sur les marchés à terme en corrélation avec des rumeurs relatives à l'achat de 100 000 tonnes de sucre sur le marché libre par l'U.R.S.S.*

CEREALES. — *Sensible repli des cours du blé sur le marché aux grains de Chicago. Pour les neuf premiers mois de la campagne en cours, l'Australie a exporté 11,6 millions de tonnes de blé au lieu de 4,8 millions de tonnes pour la période correspondante de la campagne précédente. Les ventes devraient atteindre 15,5 millions de tonnes, la Chine et l'U.R.S.S. étant les deux principaux acheteurs.*

VALEURS LES PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME (*)

	Nbre de titres	Val. en capit. (F)
Viniprix	128 625(1)	63 455 520
4 1/2 % 1973	24 800	45 834 500
C.N.E. 3 %	4 970(2)	29 896 885
Matra	2 870	29 267 380
ELF - Aquitaine	15 350	19 344 675
P.U.K.	139 800	14 549 [illegible]
C.F.P.	46 150	11 219 411

(1) Dont 116 125 titres le 14 avril ; quatre séances seulement.
(2) Quatre séances seulement.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 11/4	Cours 18/4
Or fin (kilo en barre)	76800	72700
— (kilo en lingot)	76120	72800
Pièce française (20 fr.)	681	669 90
Pièce française (10 fr.)	488	480
Pièce suisse (20 fr.)	552	538 10
Union latine (20 fr.)	516	516
● Pièce tunis. (20 fr.)	474	499
Souverain	698	680 10
● Souverain Elizabeth II	798	728
● Demi-souverain	50	485
Pièce de 20 dollars	2880	2895
— 10 dollars	1420	1435
— 5 dollars	860	858
— 50 pesos	3230	3145
● — 20 marks	615	606
— 10 florins	545	522 10
● — 5 roubles	353	360

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	14 avril	15 avril	16 avril	17 avril	18 avril
Terme ...	145 979 306	94 945 896	88 619 168	102 216 090	105 175 766
Compt. ...					
R. et obl.	203 265 660	135 871 565	119 329 459	133 095 022	144 238 828
Actions.	41 848 794	50 540 226	49 873 357	62 353 863	53 023 111
Total	391 093 760	281 357 687	257 821 984	297 664 975	302 437 705

INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 28 décembre 1979)

Franç. ..	102,6	101,7	101,8	101,1	101,9
Etrang. .	102,3	101	101,4	100,6	100,7

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 28 décembre 1979)

Tendance.	100,5	99,6	99,7	99,3	100,2

(base 100, 29 décembre 1961)

Ind. gén...	105,4	104,5	104,3	103,6	103,9

LA REVUE DES VALEURS

BOURSE DE PARIS

SEMAINE DU 14 AU 18 AVRIL

PERPLEXITÉ

LA situation économique est ambiguë et contribue ainsi à entretenir un sentiment de confusion. C'est la *réflexion que l'analyse de la conjoncture, toujours très* porteuse malgré tous les pronostics et l'amoncellement des nuages à l'horizon, inspire aux experts de la Banque Jordaan *et dont ceux-ci font largement état dans leur dernière note* mensuelle.

Cette ambiguïté, de toute évidence, n'a pas échappé au *petit monde de la Bourse. Dire qu'elle l'a plongée dans la* confusion serait un bien grand mot. Mais dans une profonde perplexité, très certainement.

Rarement plus que cette semaine, l'indécision n'aura été aussi grande autour de la corbeille sur l'attitude à adopter devant des événements aussi contradictoires. Incapables d'y voir clair, les opérateurs sont donc restés l'arme au pied, et le marché, livré à lui-même, a tourné au ralenti, évoluant de droite et de gauche sans orientation bien définie, avant de se redresser un peu à la veille du week-end... à la surprise générale. Mais en fut-ce une ? Car, même si la séance de vendredi constitua le point fort d'une semaine n'offrant d'autre part aucun intérêt particulier, le sursaut observé ce jour-là ne fut guère significatif, tirant surtout son origine d'un tarissement des ventes et d'une légère reprise des achats en liaison avec les résultats « ronflants » annoncés pour 1979 par de nombreux groupes industriels, avec de fortes majorations de dividendes à la clé.

Au reste, la lecture comparée des indices et des volumes de transactions journaliers est assez révélatrice de l'atmosphère d'expectative qui a flotté en Bourse, ne faisant apparaître que quelques différences dérisoires de part et d'autre des niveaux atteints le 11 avril dernier avec un point bas le 17 avril (— 1 %) corrigé le lendemain, jour du réveil, et des échanges réduits à leur plus simple expression.

Un réveil, si cela en est un, qui est intervenu, notons-le bien, juste avant les opérations de liquidation, qui doivent débuter lundi prochain par la réponse des primes. Aussi, *de là à penser que quelques organismes sont aussi inter*venus pour relever les cours de compensation, il n'y a qu'un pas, que quelques-uns ont allégrement franchi sous les *colonnes du palais Brongniart.*

Cela étant, tout s'est passé dans un climat d'assez grande sérénité, ce qui est sans doute le phénomène le plus étonnant, *alors que, à l'évidence, il apparaît que le monde occi*dental ne pourra plus échapper à la récession. C'est devenu une quasi-certitude. Les spécialistes de la banque Jordaan *affirment : « Le retournement est inéluctable ; même si sa* date et son ampleur demeurent difficiles à évaluer, il est probable que 1981 supportera le poids du ralentissement *dans un climat de prix toujours élevé. »* Aux Etats-Unis, les signes annonciateurs d'un ralentissement de l'expansion se multiplient. Comment la Bourse, dont la fonction est d'anticiper, parvient-elle à garder son calme, alors que Wall Street apparaît déjà en mauvaise posture, que la montée du chômage se poursuit, que le climat politique se dégrade, que le président Carter brandit la menace d'une intervention militaire en Iran et que les marines soviétiques commencent à patrouiller dans le golfe Persique ?

Les opérateurs se raccrocheraient-ils au fragile espoir constitué par la détente du loyer de l'argent ? Possible. En tout cas le reflux attendu sur les taux d'intérêt à long terme a favorisé un regain d'intérêt sur les valeurs françaises à haut rendement, sans bien sûr que celui-ci n'augure en rien l'avenir. Peut-être aussi le marché estime-t-il, comme le président Carter, que la récession sera « brève et modérée » ? En attendant, à Paris comme ailleurs, partagés entre le désir de préserver leur patrimoine contre l'érosion monétaire en profitant d'une expansion qui tarde à s'essouffler et la crainte de bouleversements majeurs, les investisseurs préfèrent ne pas trop avancer leurs pions sur l'échiquier. Nul ne saurait le leur reprocher.

ANDRÉ DESSOT.

Bourses étrangères

NEW-YORK

Rechute

L'amélioration observée à New-York *huit jours plus tôt aura été de* brève durée.

Wall Street a rechuté cette semaine, avec très peu d'affaires il est vrai, et, vendredi à la clôture, l'indice des industrielles accusait, en l'espace de cinq séances, une *baisse de 28,16 points à 763,39.*

La dégradation de la conjoncture dans l'industrie automobile, les résultats trimestriels, souvent déficitaires, de nombreuses firmes, la diminution des mises en chantier de logements, autant de facteurs dont les effets se sont conjugués pour faire redouter une forte récession aux opérateurs. Ces derniers n'ont apparemment tenu aucun compte des propos apaisants du président Carter sur la brièveté et la faible ampleur que revêterait une telle récession, les faisant passer sur le compte de déclarations à caractère purement électoral.

L'activité, particulièrement faible avec 149,39 millions de titres échangés contre 157,87 millions, a également joué en faveur de la baisse.

	Cours 11 avril	Cours 18 avril
Alcoa	55 7/8	54 5/8
A.T.T.	50 1/8	50 3/4
Boeing	58 1/8	54
Chase Man. Bank.	40 1/4	38 5/8
Du Pont de Nem.	35 1/8	34 5/8
Eastman Kodak	49 1/2	47 3/8
Exxon	57 1/4	56 5/8
Ford	26 3/8	23 1/4
General Electric	47 1/2	44 3/4
General Foods	25 1/8	25 1/4
General Motors	43 5/8	40 1/2
Goodyear	12	11 7/8
I.B.M.	53 5/8	51 1/8
I.T.T.	26 1/4	25 3/4
Kennecott	27 1/4	25 5/8
Mobil Oil	68 7/8	67 5/8
Pfizer	38 1/6	37 5/8
Schlumberger	106 1/2	103 3/4
Texaco	34 5/8	32 5/8
U.A.L. Inc.	16 1/2	15 1/8
Union Carbide	40	38 1/8
U.S. Steel	17 3/4	17
Westinghouse	22 1/2	20 1/2
Xerox Corp.	51 1/2	50 1/8

LONDRES

soutenu

Les affaires ont été calmes cette semaine. Malgré tout, le marché s'est montré assez bien disposé et les industrielles ont légèrement progressé. Les pétroles se sont ressaisies après une baisse initiale pour reperdre, à la veille du week-end, une partie de leurs gains. La timide amélioration du commerce extérieur et le ralentissement de la croissance de la masse monétaire ont, semble-t-il, un peu encouragé les opérateurs. Mais comme sur presque toutes les places, la menace de la récession a considérablement freiné les initiatives.

Indices « F.T. » du 18 avril : *industrielles, 442,7 (contre 435,5) ;* Fonds d'État, 66,68 (contre 66,16) ; mines d'or, 300 (contre 307,7).

	Cours 11 avril	Cours 18 avril
Bowater	175	182
Brit. Petroleum	352	342
Charter	151	153
Courtaulds	66	67
De Beers*	8,73	8,58
Free State Geduld*	51 1/4	52
Gt Univ. Stores	378	394
Imp. Chemical	372	372
Shell	340	352
Vickers	115	118
War Loan	30 7/8	31 5/8

* En dollars.

FRANCFORT

Hausse

La baisse des taux d'intérêt aux Etats-Unis a revigoré le marché et les cours ont monté, atteignant, *vendredi, leur point le plus haut* de la semaine. Fait significatif : pour la première fois depuis longtemps, d'importants ordres d'achats en provenance de l'étranger ont été enregistrés.

Indice de la Commerzbank du 18 avril : 695,1 contre 683,3).

	Cours 11 avril	Cours 18 avril
A.E.G.	80,50	77,90
B.A.S.F.	140	142,70
Bayer	118,50	121,50
Commerzbank	158	160,30
Hoechst	113	114,50
Mannesman	123	112
Siemens	252,50	256,20
Volkswagen	182,50	188,20

TOKYO

Reprise en fin de semaine

D'abord en forte baisse sur la décision des autorités boursières de renforcer le contrôle sur les transactions, *le marché s'est redressé,* regagnant, et même au-delà, toutes ses pertes initiales.

L'activité a toutefois un peu diminué et 1 703 millions de titres ont changé de mains contre 1 974 millions.

Indices du 18 avril : Nikkei Dow Jones, 6 811,39 (contre 6 751,96) ; indice général, 462,98 (contre 460,32).

	Cours 11 avril	*Cours 18 avril*
Canon	608	608
Fuji Bank	415	415
Honda Motors	585	572
Matsushita Electric	686	681
Mitsubishi Heavy	181	185
Sony Corp.	1 940	1 880
Toyota Motors	894	893

Valeurs à revenu fixe ou indexées

L'événement de la semaine a été la hausse, parfois assez sensible (jusqu'à 4 %), *du cours des*

	18 avril	Diff.
4 1/2 1973	1 913	+ 21
7 % 1973	6 450	+ 150
10,30 % 1975	87	+ 1,40
10 % 1976	88,20	+ 0,90
P.M.E. 10,6 % 1976	87,80	+ 1,30
P.M.E. 11 % 1977	88,90	+ 1,55
8,80 % 1977	97,50	+ 2,70
10 % 1978	87,20	+ 2,90
9,80 % 1978	85,70	+ 2,95
9,45 % 1978	83,30	+ 2,50
8,80 % 1978	84,50	+ 4,15
9 % 1979	82	+ 3,50
10 % 1979	85	+ 2
10,80 % 1979	88,40	+ 2,10
12 % 1980	97	+ 2,50
C.N.E. 3 %	4 151	+ 326

obligations classiques, en liaison avec le reflux des taux à long terme qui vient de s'amorcer (voir en rubrique « Marché de l'argent »).

Banques, assurances, sociétés d'investissement

Le *Crédit foncier immobilier* a dégagé, en 1979, un bénéfice net de 63,30 millions de francs contre 52,65 millions. Le dividende global est porté de 9,90 francs à 10,95 francs.

La *Société foncière lyonnaise* reprend, comme prévu, le service

	18 avril	Diff.
Bail Equipement	197	— 5,90
B.C.T.	103,10	— 3,80
Banq. Rothschild	155,10	— 2,90
Cetelem	176	— 6
Chargeurs Réunis	230	— 2
Cie Bancaire	280,10	— 1
C.C.F.	163	— 54
C.F.F.	461,50	— 1,50
C.F.I.	220,10	+ 0,10
Crédit du Nord	58,30	— 1,10
Eurafrance	315	— 3
Financ. Paris	224	0
La Hénin	364,10	— 2,10
Locafrance	211	— 5
Locindus	353	— 6,50
Midi	901	— 4
Prétabail	429	+ 4,40
Pricel	220,10	— 5,90
Schneider	154,50	+ 4
Suez	272	
U.C.B.	160	+ 2

de son dividende interrompu en 1978, soit, globalement, 24 francs par titre contre 36 francs pour 1977.

En 1979, *Schneider* a réalisé un bénéfice net de 47,97 millions de francs contre 47,84 millions. Le dividende global a été fixé à 18,30 francs (inchangé).

Alimentation

B.S.N. - Gervais - Danone annonce un bénéfice net consolidé de 104,37 millions de francs en 1979 contre 86,52 millions en 1978, le dividende global étant porté de 45 F à 52,50 F (+ 16,66 %). A l'échelon consolidé, le résultat net par action devrait représenter environ 100 F

	18 avril	Diff.
Beghin-Say	163,50	+ 2,50
B.S.N.-G.-Danone	910	+ 9
Carrefour	1 682	— 33
Casino	1 251	+ 1
Gén. Occidentale	304,50	+ 24,50
Guyenne et Gasc.	356,50	— 11,50
Martell	470	— 5
Moët-Hennessy	480	— 19
Mumm	425	+ 2
Olida-Caby	220	+ 15
Pernod-Ricard	270	— 13,50
Perrier	240	— 2
Radar	476	+ 2
St-Louis-Bouchon	143,50	+ 2,50
Saupiquet	236	— 3
Veuve Cliquot	805	inchangé
Viniprix	450	— 47
Nestlé	7 990	+ 10

par action (contre 19,69 F en 1978), la marge brute passant de 821 millions de francs à 1 100 millions.

Bel versera pour 1979 un dividende global de 10,50 F (contre *9 F) sur un résultat net consolidé* provisoire de 48 millions de francs (contre 36 millions de francs).

Le bénéfice net de *Goulet-Turpin* pour 1979 a plus que triplé, pour atteindre 7,43 millions de francs (contre 2,21 millions de francs). Le dividende *global* passe de 7,50 F à 8 F.

Les *Comptoirs Modernes* ont réalisé en 1979 un bénéfice net consolidé de 70,54 millions de francs accru de 27 %. Le dividende global est porté de 15,75 F à 18,75 F.

Le bénéfice net de Radar pour 1979 a augmenté de 34 %, à 59,21 millions de francs. Le dividende global passe de 39 F à 45 F.

Saint-Louis - Bouchon annonce pour 1979 un bénéfice net disponible de 12,69 millions de francs (contre 7,77 millions de francs). Le dividende global sera de 11,25 F (contre 10,23 F).

Malgré un *redressement, dont* l'ampleur a *été* inférieure à ce qui était espéré, le déficit d'exploitation subi par *Viniprix* en 1979 a diminué, revenant de 42,2 millions de francs à 4,5 millions de francs seulement. *Le résultat* net comptable a *été* positif (0,5 million de francs, contre une perte nette de 6,3 millions de francs (dont 44 millions de francs de plus-values exceptionnelles dues à la cession d'actions *Euromarché*). D'autre part, le groupe *Printemps* a porté sa participation dans le capital de la société de 8 % à 18,5 %, par le biais d'une introduction en Bourse de cent dix mille actions *Viniprix* le 14 avril.

Les actionnaires de *Cedis toucheront pour 1979 un dividende* global de 34,50 (contre 30 F) sur un bénéfice net de 46,77 millions de francs (+ 22,2 %).

Le groupe suisse « Nestlé » annonce pour 1979 un bénéfice net consolidé de 816 millions de francs suisses accru *de 10,4 %.*

Bâtiment et travaux publics

Malgré ces résultats qui ont plus que doublé en 1979, la *Société auxiliaire d'entreprises* maintient son dividende global à 45 francs.

Les *Ciments Vicat* verseront à leurs actionnaires, pour 1979, un *revenu global par titre de* 18 francs contre 15,75 francs.

Bouygues a dégagé, en 1979, un résultat net consolidé de 105,09 millions de francs contre 78,82 millions à structures comparables. Le dividende global sera de 31,50 francs, en augmentation de 25 %, compte tenu de l'attribution gratuite d'une pour quatre et de la division par deux effectuée en 1979.

	18 avril	Diff.
Auxil. d'Entrep.	432	+ 1,90
Bouygues	635	+ 16
Chim. et Routière	128,50	— 0,50
Ciments Français	140	+ 0,10
Dumez	615	— 21
Ent. J. Lefebvre	240	— 13
Gén. d'Entrep.	178,50	— 7,50
Gds Trvx Marseille	415,50	— 3,10
Lafarge	285	+ 5,80
Maisons Phénix	565	+ 1
Poliet et Chausson	239	+ 5,20

Du fait de la constitution d'une provision pour risques (chantiers en Irak), les comptes de l'exercice *1979 chez Campenon-Bernard* se sont soldés par une perte de 16 millions de francs contre un bénéfice de 16,4 millions en 1978. Mais le résultat consolidé est voisin de 25 millions de francs contre 18,4 millions. Le dividende global a été fixé à 15 francs. Le dernier payé date de 1972 et portait sur 22,50 francs.

Le résultat net consolidé de *Poliet*, en 1979, s'est établi à plus de 125 millions de francs (part du groupe) contre 45,4 millions en 1978. La marge brute consolidée d'autofinancement s'est élevée à plus de 230 millions contre *138,2 millions.*

Pour 1979, le bénéfice net consolidé de *SCREG* a presque doublé (66,7 millions de F contre 34,2 millions). Le dividende global passe de 12,75 francs à 14,25 francs.

Matériel électrique, services publics

Matra confirme l'estimation de *ses résultats nets non consolidés* pour 1979 : 180,2 millions de francs contre 150,9 millions (au niveau consolidé, 215 millions en 1979). Le dividende global est porté de 135 F à 180 F (+ 33 %). La société va diviser son titre par quatre, grâce à l'attribution de trois actions gratuites pour une ancienne, après les apports effectués en juin 1980 (Solex, Jaeger, etc.), et après détachement du coupon, la jouissance étant fixée au 1er janvier 1981. *Le carnet de commandes de la* société mère s'élevait à environ 9,5 milliards de francs au 1er février 1980.

Moulinex double son dividende global pour 1979 (6 F contre 3 F). Le bénéfice net comptable de la *société atteint 69,69 millions de* francs (contre 53,61 millions de francs).

	18 avril	Diff.
Alsthom-Atlant.	55,10	— 6,10
C.E.M.	47,60	— 2,40
CIT-Alcatel	1 031	— 23
C.G.E.	352	+ 17
Crouzet	295	+ 0,50
C.S.F.	465	— 12,50
Gén. des Eaux	402	+ 6
Legrand	1 515	+ 65
Lyonn. des Eaux	420	+ 1,10
Machines Bull	57,50	— 3,30
Matra	9 210	+ 390
Mot. Leroy-Somer	670	— 5
Moulinex	75,50	— 1,90
P.M. Labinal	228	— 6,80
Radiotechnique	280,10	— 9,90
S.E.B.	196	— 3
Signaux	619	— 22
Télém. Electr.	778	+ 8
Thomson-Brandt	190	— 2
I.B.M.	220	— 19
I.T.T.	110	— 4
Schlumberger	458	— 14
Siemens	588	+ 11

Les résultats du groupe « Philips » pour 1979 n'ont pas été ceux escomptés. Malgré un chiffre d'affaires accru de 7 % à 33 238 millions de florins, le bénéfice net a diminué de 12,44 % à 619 millions de florins. Cette baisse des profits est imputable au ralentissement des ventes de téléviseurs couleur et de leurs composants dont le marché ne s'est pas développé comme prévu. *Pour comprimer ses frais, le* groupe va réduire ses effectifs européens de cinq mille personnes et transférer certaines productions dans le Sud-Est asiatique.

Le bénéfice net de *Thomson C.S.F. pour 1979 atteint 210,68 millions* de francs (+ 33,08 %). Le dividende global est fixé à 14,25 F contre 11,70 F.

T.R.T. annonce un dividende global de 27,75 F contre 24,75 F et un bénéfice net consolidé de 41 millions de francs contre 34,2 millions.

Le dividende global de la C.G.E. pour 1979 s'élèvera à 37,50 F contre 33,90 F.

Legrand annonce pour 1979 un bénéfice net consolidé (part du groupe) de 111 millions de francs (+ 44 %). Le dividende global est fixé à 48 F contre 44,25 F.

Filatures, textiles, magasins

« Le Printemps » reprend le service de son dividende interrompu depuis cinq ans, soit un coupon global de 7,50 F contre 3 F en 1974.

Le redressement du groupe se

	18 avril	Diff.
Agache-Willot	500	inchangé
B.H.V.	101	— 1,50
C.F.A.O.	360,50	— 4,50
Darty	452	— 1
Dollfus-Mieg	66,50	— 0,50
Galeries Lafayette	150	— 3
La Redoute	447,50	— 1,50
Lainière Roubaix	40	inchangé
Prénatal	28,50	— 1,20
Printemps	117,10	+ 7,30
Roudière	268	+ 18
S.C.O.A.	39,40	— 0,70

poursuit et le bénéfice net consolidé dégagé au 31 décembre dernier se situerait aux environs de 86 millions de francs contre 75,6 millions pour un résultat d'exploitation d'une centaine de millions (+ 23,2 %).

Métallurgie, constructions mécaniques

Le bénéfice net réalisé par *Facom* en 1979, s'est élevé à 29,1 millions de francs contre 22,4 millions en 1978. Le dividende global a été fixé à 25,50 *francs* (+ 21 %).

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe *Jaeger* a, pour la première fois, dépassé le milliard de

	18 avril	Diff.
Alspi	96,50	+ 2
Av. Dassault-Brég.	790	— 22
Babcock-Fives	132,80	+ 0,80
Chiers-Châtillon	14,70	— 0,55
Creusot-Loire	64,20	inchangé
De Dietrich	645	P.C.
FACOM	430	inchangé
Ferodo	340,50	— 1
Gén. de Fonderie	202	— 3
Marine-Wendel	38,20	— 0,20
Métal.-Normandie	54	+ 0,10
Penhoët	270	+ 1
Peugeot-Citroën	226	— 13
Poclain	250	+ 4
Pompey	96,40	+ 0,40
Sacilor	25	— 0,40
Sagem	801	+ 1
Saulnes	57,50	+ 1
Saunier-Duval	128	+ 3
Usinor	13	— 0,20
Vallourec	80	— 1,60

francs, s'établissant à 1,17 milliard en 1979 (+ 24 %). Le bénéfice net consolidé a atteint 29,26 millions de francs contre 21,42 millions en 1978. Le dividende global a été fixé à 12 francs contre 10,65 francs.

L'exercice exceptionnel de huit mois (clos le 31-12-1979) chez *Usinor s'est soldé par une perte* de 933 millions de francs contre une perte de 2 492 millions pour le précédent exercice (d'une durée de seize mois).

Manurhin a réalisé, en 1979, un bénéfice net consolidé d'environ 41 *millions de francs, contre* 28,49 millions en 1978. La maison mère affiche un résultat net de 30,10 millions (dont 4,52 millions de plus-value nette) contre 20,62 millions en 1978. Le dividende global a été fixé à 21 francs contre *18* francs.

Rosières versera, pour 1979, un dividende inchangé de 21 francs s'appliquant à un capital augmenté à titre gratuit (5 pour 13).

Herlicq minore son dividende global, pour 1979, qui revient de *19,50* francs à *13,50* francs sur un bénéfice net de 16,34 millions de francs (c. 32,25 millions).

Mines, caoutchouc, outre-mer

Le bénéfice attribuable de *R.T.Z.*, pour 1979, s'élève à 266,2 millions de livres, contre 172,1 mil-

	18 avril	Diff.
Imetal	100,20	— 1,90
Kléber	58	+ 2,40
Michelin	791	+ 1
Penarroya	88,50	— 6,10
Charter	14,40	+ 0,65
INCO	94,60	— 12,40
R.T.Z.	34,30	+ 0,50
Union Minière	107,30	— 6,70
Z.C.I.	2,72	— 15

lions. Le dividende final est fixé à 10,5 pence, faisant un total de 15 pence *contre* 11,5 pence.

Le dividende trimestriel d'INCO est porté de 15 à 18 cents. Le bénéfice net pour les trois premiers mois s'élève à 97,5 millions de dollars contre 0,53 million. Ce dernier chiffre n'est pas toutefois *significatif, se rapportant à une* période au cours de laquelle les résultats de la société avaient été affectés par une grève.

Pétroles

Le bénéfice net d'exploitation du groupe « B.P. » pour 1979 atteint 1 629,9 millions de livres contre 444,4 millions. Le résultat

	18 avril	Diff.
Elf-Aquitaine	1 255	— 35
Esso	273,50	— 18,50
Franç. des Pétroles	244	— 6,50
Pétroles BP	182	— 1
Primagaz	238,40	+ 2,40
Raffinage	*167*	*— 12,50*
Sogerap	170,10	— 3,90
Exxon	244,20	— 2,60
Petrofina	680	— 29
Royal Dutch	320,80	— 4,20

après impôts s'élève à 2 697,2 millions de livres contre 592,10 millions pour un chiffre d'affaires de 23 705,7 millions de livres contre 17 559,80 millions.

Produits chimiques

Le bénéfice net du groupe allemand « B.A.S.F. », numéro un mondial de la chimie en chiffre d'affaires, a augmenté de 47 % en 1979 pour atteindre *819 millions de deutschemarks.*

	18 avril	Diff.
C.M.-Industries	327	— 7
Institut Mérieux	659	— 8
Laboratoire Bellon	391	+ 13
Nobel-Bozel	45,80	— 0,70
Pierrefitte-Auby	138,20	— 0,80
Rhône-Poulenc	135	+ 6,50
Roussel-Uclaf	231,50	— 3,50
B.A.S.F.	328	+ 8
Bayer	277,50	+ 7,50
Hoechst	263	+ 3
I.C.I.	34,50	— 0,10
Norsk-Hydro	448,50	— 8,50

Du coup, le montant du dividende a été fortement majoré comme escompté. Il a été porté de 6 à 8 DM par action (+ 33,3 %).

Déjà cotée sur huit marchés européens dont Paris, l'action « B.A.S.F. » va être introduite le 15 mai prochain au London Stock Exchange.

Mines d'or, diamants

	18 avril	Diff.
Amgold	339	— 4
Anglo-American	52,50	inchangé
Buffelsfontein	134	+ 0,50
De Beers	39,60	— 0,40
Free State	225	+ 2
Goldfields	45,50	— 0,40
Harmony	83,60	— 2,30
President Brand	153,50	+ 0,50
Randfontein	282	— 5
Saint-Helena	155	+ 1
Union Corporation	54,30	— 0,70
West Driefontein	286,50	— 11
Western Deep	143	— 13
Western Holding	283,10	+ 8,10

Valeurs diverses

	18 avril	Diff.
A.D.G.	203	+ 6,50
L'Air Liquide	505	+ *10*
Arjomari	152	— 1,50
Bic	479	+ 1
Club Méditerranée	324,50	— 4,50
Essilor	819	— 15
Europe 1	903	— 26
Gle Ind. Part.	141	— 3
Hachette	250	+ 2,50
J. Borel Int.	143	— 3
L'Oréal	624	— 2
Navigation Mixte	160,50	— 5,40
Nord-Est	35	— 4,40
Presses de la Cité	258	— 5
P.U.K.	165	+ 5,50
St-G.-Pt.-à-M.	130,30	— 2,50
Skis Rossignol	705	— 40
U.T.A.	152	+ 5

En 1979, le groupe *Bic* a réalisé un bénéfice net de 193 millions de francs (+ 15 %), dont 164 millions (+ 26 %) pour la part du groupe. La société mère seule affiche un bénéfice net de 47,6 millions de francs contre 41,4 millions en 1979. Le dividende global a été fixé à 21 francs contre 16,50 francs. Enfin, il sera attribué une action gratuite nouvelle pour cinq actions anciennes.

Puk fait le ménage

La dernière des grandes « vaches sacrées » à annoncer son dividende, PUK a « mis le paquet », avec une augmentation de 40 % : 10,50 F global contre 7,50 F auparavant. Il est vrai qu'en 1974 ce même coupon global était monté à 14,10 F, et que l'année suivante il retombait *à 7,50 F pour y* demeurer quatre ans. En francs nominaux et, bien plus, en francs constants, on est loin de compte, mais le redressement doit être salué. Il l'a *été* timidement par la Bourse, qui avait auparavant *accueilli par une baisse de 4 %* l'annonce des résultats à la fin de *décembre 1979 : il est vrai* que le président, M. Thomas, se borna alors à indiquer que le dividende serait « au moins maintenu ». Une telle indication constituait *déjà une petite* révolution dans un groupe où la prudence est la règle première.

Les résultats, on les connaît depuis décembre dernier : résultat consolidé multiplié plus de cinq fois (761 millions de francs contre 136 millions de francs, hors plus-values de cessions, après 242 millions *de francs de* provision pour restructuration). La marche du groupe apparaît satisfaisante pour les premiers mois de 1980, notamment pour la filiale Ugine-aciers, qui a obtenu une marge brute positive au premier trimestre. Les pertes de cette filiale ont *été* ramenées, en consolidation, de 524 millions de francs en 1978 à 166 millions de francs en 1979. Fait intéressant, le groupe PUK a décidé de constituer en 1979 une provision pour dépréciation de 525,6 millions de francs, principalement pour Ugine-aciers, plus une provision pour risques de 1 milliard de francs. Compte tenu d'un bénéfice d'exploitation de 315 millions de francs, la perte comptable atteint 1,280 milliard de francs, compensée par un prélèvement sur le report à nouveau et les primes de fusion, qui permettra, en outre, de distribuer le dividende. A l'évidence, PUK nettoie son bilan, et « fait le ménage » en prévision d'une cession possible d'Ugine-aciers à Sacilor par exemple, avec une situation *assainie. Une croix sera tirée sur* l'acier, le groupe préférant concentrer ses ressources sur l'aluminium et le nucléaire.

P. R.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE



PAR UN ARTIFICE DE PROCÉDURE

Les groupes socialiste et communiste de l'Assemblée européenne empêchent l'adoption d'un texte sur la protection des convois pétroliers contre les sous-marins soviétiques

Strasbourg. — Les groupes socialiste et communiste de l'Assemblée des Communautés européennes ont recouru à un artifice de procédure pour empêcher, le vendredi 18 avril, l'ouverture du scrutin sur la proposition de résolution déposée la veille par les démocrates-chrétiens et les conservateurs, et qui préconisait l'organisation d'un dispositif européen de défense navale dans l'océan Indien et l'Atlantique-Sud pour protéger les convois pétroliers à destination de la Communauté contre les sous-marins soviétiques.

De notre envoyé spécial

L'adoption de ce texte ne faisant aucun doute, puisque les libéraux avaient décidé de s'y rallier, les deux principaux groupes de gauche, à l'initiative des communistes italiens, ont demandé au président de la séance, M. Rogers (travailliste, Royaume-Uni), de vérifier si le quorum était atteint. Leur requête était fondée sur l'article 33 du règlement qui dispose, qu'avant l'ouverture de chaque scrutin, une telle vérification peut être effectuée si la demande en est formulée par au moins trente membres de l'Assemblée. Si le quorum — un tiers des membres de l'Assemblée, soit cent trente-sept élus — n'est pas atteint au moment du décompte, le scrutin est reporté à la séance suivante.

Les socialistes et les communistes avaient bien préparé leur affaire. A peine M. O'Connel (travailliste, Irlande) avait-il formulé cette demande, que presque tous les socialistes et les communistes quittaient l'hémicycle pour ne pas être décomptés comme présents. La présidence ne pointa donc que cent vingt-neuf élus en séance, soit huit de moins que le quorum. Conformément au règlement, M. Rogers reporta le scrutin à la séance du mois de mai, sous les protestations des démocrates-chrétiens et des conservateurs.

L'Assemblée a ensuite examiné le texte déposé par les chrétiens-démocrates et les libéraux à propos des Cubains réfugiés à l'ambassade du Pérou à La Havane (voir ci-dessous). Les élus européens ont également adopté la résolution socialiste condamnant l'assassinat de Mgr Romero, et lancé un appel au gouvernement du Salvador *« pour qu'il prévienne la guerre civile en exécutant immédiatement sa promesse de rétablir la démocratie et de mettre en œuvre une politique de réformes sociales »*.

L'Assemblée a aussi voté la résolution présentée par Mme Pruvot (groupe libéral), visant à obtenir la libération de tous les prisonniers politiques guinéens et invitant plus particulièrement le conseil des ministres de la C.E.E. *« à tout mettre en œuvre pour hâter la libération des prisonniers mariés à des ressortissantes de la Communauté »*. Depuis près de dix ans, une dizaine de citoyennes françaises ignorent tout du sort qui a pu être réservé par le régime de M. Sekou Touré à leurs époux de nationalité guinéenne, arrêtés pour des motifs politiques.

Enfin, accédant à la demande formulée par MM. Glinne (Belgique) et Josselin, au nom du groupe socialiste, l'Assemblée a demandé à la Commission des Communautés d'accorder une aide aux régions et aux populations bretonnes victimes de la marée noire.

ALAIN ROLLAT.

LE SORT DES RÉFUGIÉS CUBAINS

La Havane interrompt le pont aérien avec le Costa-Rica

L'Assemblée des Communautés européennes a adopté, vendredi 18 avril, un texte présenté par les démocrates-chrétiens et les libéraux, et demandant aux gouvernements des Neuf de « prendre d'urgence toutes les mesures pour accueillir des exilés cubains », *et aux ministres des affaires étrangères de ces pays d'* « intervenir auprès des pays tiers pour qu'ils facilitent l'accueil des réfugiés », *nous indique notre envoyé spécial à Strasbourg, Alain Rollat.*

« Le Parlement doit confirmer sa vocation à être la conscience démocratique de l'Europe », a estimé M. Seitlinger au nom du groupe démocrate-chrétien au cours du débat, après s'être réjoui de l'*« effondrement du mythe des « Barbudos »*. Mme Hoffmann (P.C., France) a répliqué en déclarant que *« ceux qui semblent aujourd'hui se passionner pour Cuba sont ceux-là mêmes qui ont voté le blocus contre le peuple d'Iran »*, et qui *« n'ont pas levé le petit doigt »* contre le blocus jadis imposé à Cuba par les Etats-Unis. Les communistes français n'ont pas pris part au vote, ajoute notre envoyé spécial.

A La Havane, le gouvernement cubain a interrompu vendredi le pont aérien qui avait été instauré avec le Costa-Rica et critiqué l'installation dans ce pays d'un centre de transit pour les exilés. Mais un porte-parole officiel a assuré que tous les Cubains réfugiés dans l'enceinte de l'ambassade du Pérou à La Havane, à l'exception de ceux qui y sont entrés de force, pourraient quitter l'île, y compris à destination du Costa-Rica *« s'ils ont l'intention d'y rester »*.

A Genève, nous signale notre correspondante Isabelle Vichniac, le porte-parole du Comité intergouvernemental pour les migrations européennes (CIME), M. Roger Wallon, a indiqué que le programme d'urgence mis au point par cette organisation devrait permettre le transport de cinq à sept cents personnes par jour. Le Haut Commissariat aux réfugiés se charge de l'assistance matérielle en fournissant aux réfugiés des vivres, des médicaments et des vêtements.

A New-York, M. Huber Matos, qui combattit Battista aux côtés de M. Castro, puis rejoignit l'opposition au castrisme, a déclaré : *« Les derniers événements de Cuba conduisent à un soulèvement populaire, et il y a risque que cette rébellion soit réprimée par les troupes soviétiques actuellement à Cuba et par d'autres qui pourraient y être envoyées. »*

C'est ce samedi que devaient avoir lieu les manifestations de soutien au régime organisées à La Havane, et dont la préparation a donné lieu, ces derniers jours, à une mobilisation intense.

UN « PIANO LIBRE » DANS PARIS

Le concert a débuté à l'heure prévue : 10 h. 30. Les retardataires, bien ou mal informés, ont donc dû partir au galop, à la poursuite du « piano libre » dans les avenues de Paris (« N'auriez-vous pas vu passer un piano ? » entendait-on alors), à la poursuite de l'espoir que ce piano portait : la libération de la pianiste urugayenne Alba Gonzalez Souza, emprisonnée depuis le 3 janvier en Colombie pour présomptions de liens avec le mouvement guérillero colombien M. 19, ce qu'elle nie (« le Monde » du 19 avril).

Cette manifestation-concert, ce « Concerto pour piano libre et artiste emprisonnée », comme l'appelait ses organisateurs, les membres de l'Association internationale de défense des artistes victimes de la répression dans le monde (AIDA), est partie de l'entrée des artistes, derrière l'Opéra, pour se frayer le chemin, à travers les voitures et les agences de voyage, rue Scribe boulevard des Capucines, place de la Madeleine, puis, après un arrêt et sans respecter le sens giratoire, rue Royale et jusqu'à la Concorde.

En tête, le nom d'Alba Gonzalez Souza, puis le « piano libre », juché sur un char que tiraient des manifestants et sur lequel se sont succédé vingt pianistes. Derrière, sur une autre banderole, ce grand mot de Sénèque : « Tant que nous sommes parmi les hommes, pratiquons l'humanité. »

A l'Olympia, où l'on faisait la queue pour Charles Aznavour, on s'est un instant retourné sur ce cortège inhabituel de deux ou trois cents manifestants mélomanes et graves. A la Madeleine, un commissaire de police prévenait vers 11 h. 30 qu'il n'y aurait personne à l'ambassade de Colombie, où devait se rendre une délégation. Tout le monde voyage, sauf les artistes emprisonnés... — F. E.

Un démenti aux affirmations de l'ancien ministre de l'intérieur

Des agendas font état de rendez-vous entre M. Poniatowski et Jean de Broglie en 1975 et 1976

Les quotidiens *le Matin* et *Libération* publient samedi 19 avril des extraits de deux carnets de rendez-vous de Jean de Broglie tendant à prouver que le député de l'Eure avait eu, contrairement à ce qu'affirme M. Michel Poniatowski, des contacts avec lui plusieurs mois avant son assassinat. Ces documents, qui avaient été saisis par les policiers, font également référence à des invitations aussi bien au ministère de l'intérieur qu'à l'Elysée.

Le premier agenda fait état d'un dîner et d'un déjeuner à l'Elysée, le 15 mars et le 15 avril 1976 ainsi que d'un *« dîner-buffet avec Poniatowski place Beauvau le 20 mai 1976 »*. Or, on se souvient que M. Poniatowski a déclaré le 8 avril à T.F.1 : *« Pendant que j'étais ministre de la santé, de la sécurité sociale, ministre d'Etat et de l'intérieur, c'est-à-dire pendant plus de quatre ans, je n'ai jamais rencontré M. de Broglie. Une seule fois, je crois bien que c'était fin 1975, où il est venu me demander des subventions pour un village de sa circonscription... En dehors de cela, je ne l'ai jamais rencontré... »*

Dans le second agenda, un carnet de rendez-vous dans lequel sont notés les appels téléphoniques que sa secrétaire reçoit, il est indiqué notamment : *« 23 janvier 1975, invitation à l'Elysée, toi et Micheline »* (épouse de Jean de Broglie) ; le 27 octobre 1975 : *« Donne-moi une réponse pour le dîner Ponia du 30. Nous sommes le 27. Il faudrait une réponse demain. »* Jean de Broglie a écrit de sa main *« répondre oui »*. Cet aide-mémoire fait également état de contacts avec M. Ladislas Poniatowski, le fils de l'ancien ministre de l'intérieur, et avec M. Bertrand de Maigret, gendre de M. Poniatowski.

Ajoutons, d'autre part, que Jean de Broglie avait également été reçu à l'Elysée, le 20 novembre 1974 et le 10 juillet 1975 (*le Monde* daté 21 novembre 1974 et 21 juillet 1975). Et enfin qu'à la date du 11 octobre 1976, soit deux mois et demi avant le meurtre, il est écrit, sur l'agenda tenu par sa secrétaire : *« La secrétaire de Ponia doit rappeler en fin de semaine. »*

[Donc, contrairement à ce qu'a affirmé M. Poniatowski, les contacts avec Jean de Broglie ont été plus fréquents qu'il ne le dit. Il y aurait notamment eu un dîner en 1975 et un autre en 1976, où les deux hommes se seraient rencontrés. Pourquoi M. Poniatowski déclare-t-il qu'il n'a vu le député de l'Eure qu'une seule fois en quatre ans, même si, vers la fin de l'année 1976, les relations s'étaient distendues en raison du fait que Jean de Broglie allait vraisemblablement quitter les Républicains indépendants pour aller au R.P.R. ? Il s'était notamment rendu, le 5 décembre 1976, à la porte de Versailles, jour de la création du R.P.R. En revanche, son agenda fait également état d'un dîner, le 8 décembre 1976, mais on sait, depuis, que Jean de Broglie avait oublié, selon sa secrétaire, de s'y rendre.

Ces documents attestent d'autre part que Jean de Broglie a rencontré le chef de l'Etat en 1975 et en 1976.]

L'affiliation à la F.S.M. est incompatible avec l'adhésion à la C.E.S.

estiment certains syndicalistes européens

La demande d'admission à la C.E.S. (Confédération européenne des syndicats) que la C.G.T. a formulée depuis 1976 a fait l'objet d'un nouvel examen par le comité de gestion de cette Internationale, les 17 et 18 avril à Bruxelles. Près d'une dizaine d'autres candidatures en suspens sont également à l'étude. La décision finale devrait, en principe, être prise en juin.

M. Séguy conduisait la délégation de la C.G.T. qui a rencontré les dirigeants de la C.E.S. Dans un communiqué du 17 avril, l'organisation française déclare que *« plusieurs porte-parole de la C.E.S. ont précisé clairement que l'appartenance à la F.S.M. (Fédération syndicale mondiale) doit être considérée comme incompatible avec l'affiliation à la C.E.S. »*. Or, rappelle la C.G.T., l'affiliation à une Internationale ne figure pas parmi les critères retenus par la confédération européenne pour apprécier les demandes d'adhésion. La C.G.T. estime qu'un *« problème politique d'importance »* est donc posé et qu'il est *« souhaitable de connaître l'opinion de toutes les organisations déjà affiliées »*. Répondant à d'autres objections, M. Séguy propose que les représentants de la C.E.S. viennent en France pour *« prendre connaissance sur place des conditions de vie et d'action démocratique de la C.G.T. »*.

Il y a un an, lors des élections au Parlement européen, une violente polémique avait éclaté entre MM. Séguy et Vetter, président de la centrale allemande D.G.B., candidat à l'Assemblée de Strasbourg. Chacun mettait en cause l'indépendance politique de l'autre. Si M. Vetter est toujours réticent devant l'entrée de M. Séguy à la C.E.S. (F.O., pour sa part, est catégoriquement hostile), les rapports entre le D.G.B. et la C.G.T. sont cependant beaucoup moins tendus.

Il est vrai que l'attention des dirigeants syndicaux est actuellement concentrée sur une autre entreprise de coordination de l'action syndicale, qui vise non seulement l'Europe, mais la planète entière. En effet, c'est du 22 au 25 avril que va se tenir, en Yougoslavie, à Belgrade, la conférence syndicale mondiale sur le développement. Elle est l'aboutissement d'initiatives prises par quelques syndicats des pays non alignés lors de la conférence d'Alger de 1973. Les efforts ont été menés à bien par un comité réunissant la C.F.D.T., la C.G.T., l'U.G.T.A. algérienne, la C.S.Y. yougoslave et la Fédération italienne.

Près de cent trente-cinq organisations syndicales, venues de tous les continents, sont attendues à Belgrade. — J. R.

M. OLIVIER GUICHARD : vendetta électoraliste.

M. Olivier Guichard, député R.P.R. de Loire-Atlantique, écrit, dans une tribune libre publiée samedi 19 avril dans *Presse-Océan* à propos des suites parlementaires de l'affaire de Broglie : *« Il ne serait pas acceptable pour aucun de ceux qui ont pris la responsabilité, quelquefois lourde à porter, de soutenir l'action du gouvernement de s'associer à l'entreprise de vendetta électoraliste déclenchée par une opposition pour qui tous les moyens de discréditer la Ve République sont bons. »*

« Les plasticages, les mitraillades et les roquettes des terroristes font moins de mal à la démocratie que ce jeu terrible, où le goût de servir a été remplacé par la volonté de nuire », ajoute l'ancien ministre.

● *Pas de mise en liberté pour Serge Tessèdre.* — La chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris a rejeté, vendredi 18 avril, la demande de mise en liberté déposée, mardi 15 avril, par les avocats de Serge Tessèdre, inculpé de complicité d'assassinat dans l'affaire de Broglie. Celui-ci s'est, d'autre part, constitué partie civile devant M. Jean Ferré, juge d'instruction chargé de l'information ouverte contre X pour dissimulation de documents, en l'occurrence les deux rapports de la dixième brigade territoriale attestant que des menaces de mort pesaient sur Jean de Broglie.

En Grande-Bretagne

LE TAUX ANNUEL D'INFLATION A ÉTÉ DE 19,8 % EN MARS

(De notre correspondant.)

Londres. — Le taux annuel d'inflation s'est situé à 19,8 % en mars, les prix ayant augmenté de 1,4 % au cours de ce mois. Toutefois les hausses qui figurent dans le budget de l'Etat (tabac, alcool, essence, taxe sur les automobiles) ne sont pas comprises dans ces statistiques, et il faut s'attendre en outre aux effets de la majoration des loyers ainsi que des prix du gaz, de l'électricité et des transports. Si bien que, selon les milieux officiels, le taux d'inflation atteindrait 21 % au début de cet été. Mme Thatcher elle-même a admis que la situation ne s'améliorera pas avant le mois d'août. En mars 1979, le taux d'inflation n'était que de 9,8 %.

La poussée inflationniste est officiellement expliquée par l'augmentation moyenne des salaires, qui, contrairement aux espoirs du gouvernement, atteint 20 % pour l'année. En outre l'accroissement du prix des matières premières et de l'énergie impose aux industries une majoration de 28 % de leurs dépenses.

Le gouvernement espère toujours que le taux d'inflation tombera à 16,5 % d'ici la fin de l'année pour revenir à 14 % durant le deuxième semestre de 1981. Il escompte en fait que l'aggravation du chômage entraînera une réduction de l'accroissement des salaires. — H. P.

Le personnel de la Société française de munitions aurait obtenu un sursis à l'envoi des lettres de licenciement

De notre correspondant

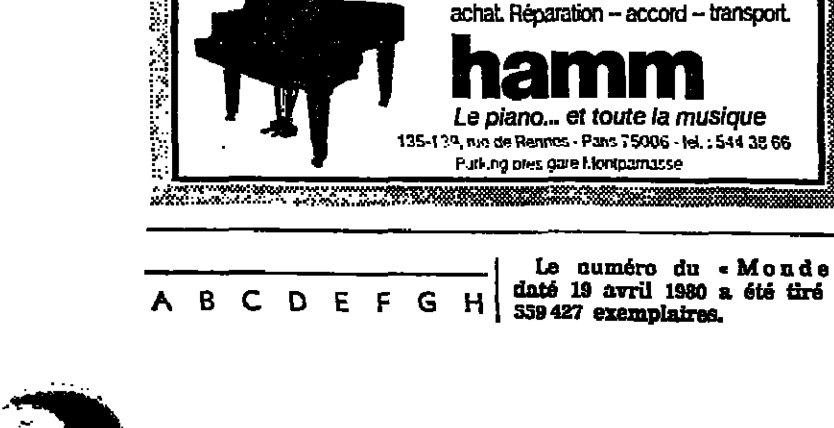
Evry. — Le sort de la Société française de munitions (S.F.M.), mise en règlement judiciaire le 31 janvier, devrait être définitivement fixé incessamment. Or les mille huit cents salariés, afin d'obtenir l'ouverture de négociations prenant en compte le *« plan de sauvetage »* que les organisations syndicales ont présenté il y a plus de deux mois, mènent une lutte « au finish ».

Vendredi 18 avril, en fin de matinée, le tribunal de commerce de Paris a adopté une série de mesures concernant l'ensemble du groupe S.F.M., dont le siège est à Paris, et qui compte quatre établissements : à Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine), Pitre (Eure), Bourg-les-Valence (Drôme) et Survilliers (Val-d'Oise). Ces décisions, qui ont pour conséquence quelque huit cents licenciements, sont conformes aux propositions de l'administrateur provisoire, Me Pesson (*le Monde* du 12 avril).

Au moment même où ces dispositions étaient rendues publiques, une délégation des élus des communes touchées, accompagnée par des représentants du personnel, était reçue par le directeur de cabinet du ministre du travail et de la participation. Après quatre heures de discussions, l'administration aurait pris finalement certains engagements relativement inattendus. Ils impliqueraient notamment la suspension momentanée de l'application des décisions du tribunal de commerce et, par conséquent, le report de l'expédition des lettres de licenciement. Cela devrait enfin permettre l'ouverture de négociations, ardemment souhaitées par le personnel, faisant intervenir le syndic, les employeurs et les partenaires industriels envisagés.

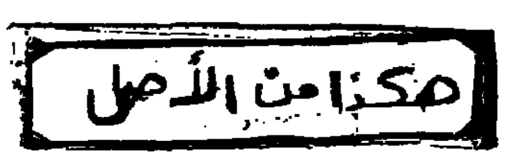
Une des idées-forces du personnel est que les 8 millions de francs que le F.D.E.S. (Fonds de développement économique et social) s'apprêterait à verser seraient mieux utilisés pour une relance de la société que pour le paiement des indemnités de licenciement. Son souci est aussi d'obtenir les précisions nécessaires sur les conditions qui ont contribué à la chute de la S.F.M. et sur la manière dont le syndic s'est acquitté de sa tâche, oubliant, selon les intéressés, de les consulter.

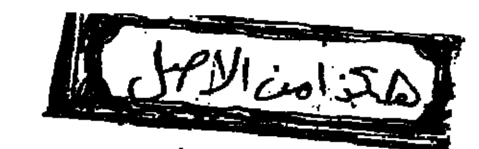
Me Pesson a convoqué une réunion lundi matin, 20 avril, au ministère du travail. Les lettres de licenciement auraient effectivement été mises en attente, à l'exception de celles adressées au personnel de l'usine de Pitre. On voit encore mal pourquoi de véritables négociations n'ont pas été engagées plus tôt, et comment un jugement du tribunal de commerce peut être de la sorte mis entre parenthèse ? — St. B.



A B C D E F G H

Le numéro du « Monde » daté 19 avril 1980 a été tiré à 559 427 exemplaires.





Les anarchistes toujours hantés par le grand rêve PAGE IV

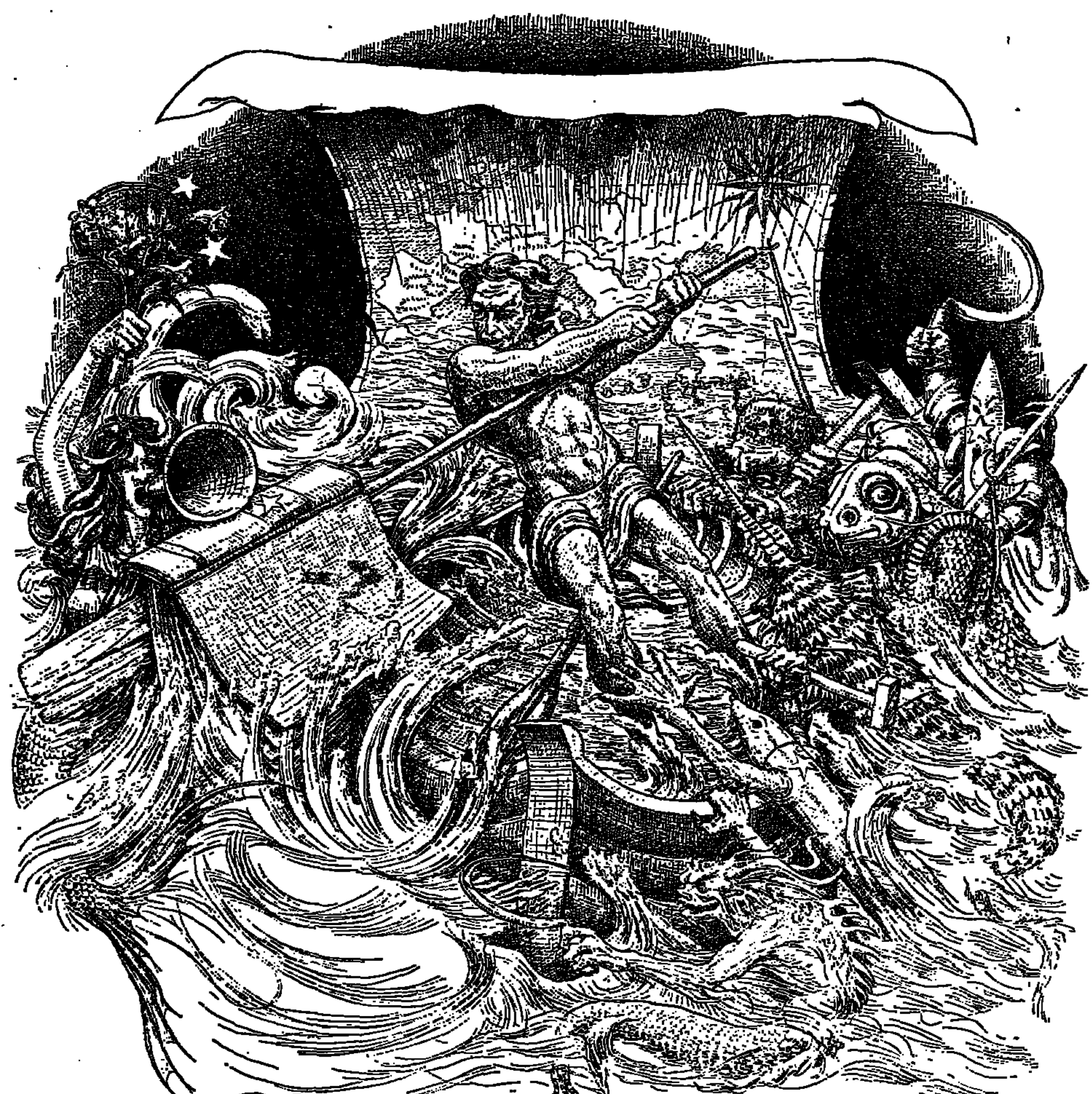
Mon mariage taoïste PAGE VII

Histoire : scandale à la Maison Blanche PAGE XVI

SUPPLEMENT AU NUMERO 10957. NE PEUT ETRE VENDU SEPAREMENT — DIMANCHE 20 AVRIL 1980



Zinoviev contre le communisme universel



TUDOR-BANUS

Pour Alexandre Zinoviev, la lutte contre le communisme ne se réduit pas au combat contre le régime soviétique. Toute société, à l'Ouest comme à l'Est, mène au communisme – c'est-à-dire à l'aliénation...

JACQUES BERTOÏN

ALEXANDRE ZINOVIEV, logicien et universitaire, a quitté la Russie au mois d'août 1978 pour se voir aussitôt déchu de la nationalité soviétique. Il emportait dans ses bagages de nombreux romans, notamment *les Hauteurs béantes*, qui devait lui valoir le prix Médicis étranger à Paris la même année. Alexandre Zinoviev a passé les deux premières années de son exil à Munich, où il poursuit son œuvre littéraire. Son dernier livre, *l'Anti-chambre du paradis*, paraîtra en français aux éditions de l'Age d'homme, fin avril.

Nous l'avons rencontré dans un petit immeuble de la banlieue munichoise, où les noms à consonance slave paraissent s'être multipliés sur les boîtes aux lettres des locataires. L'appartement est meublé de bois blanc. Quelques livres, un napperon brodé sur la table de l'entretien. Zinoviev parle sans détours de son passé et du présent, des siens, du communisme.

∴

« L'Europe a une longue tradition d'accueil des réfugiés : la Suisse pour son pacifisme et sa neutralité, l'Angleterre pour sa stabilité démocratique et son libéralisme, la France pour son rayonnement sur le plan culturel ; or, vous êtes installé sur la terre allemande, qui éveille un écho encore douloureux dans beaucoup de mémoires. Est-ce que vous avez quitté la Russie pour n'importe où, pour nulle part, ou bien est-ce que vous avez choisi votre pays d'accueil ?

— Ce sont les autorités soviétiques qui ont choisi l'Allemagne. On m'a brusquement annoncé que je devais partir pour Munich, dans les cinq jours, bien que l'opération ait été préméditée de longue date. Le choix du pays d'accueil m'était alors totalement indifférent. Plus exactement, je peux dire que le problème ne s'est pas posé pour moi, car le seul choix que j'ai eu à faire était entre l'exil et les prisons soviétiques. Tout était évidemment préférable à la prison. Maintenant que nous sommes ici, nous nous y sommes habitués : notre fille va à l'école et parle l'allemand couramment, l'université nous a procuré des moyens d'existence, nous avons trouvé des amis. Et nous avons pris la décision de rester ici.

» Naturellement, comme écrivain, j'aurais peut-être eu des relations plus intéressantes en France ou en Suisse. Les écrivains et les scientifiques allemands se montrent tout à fait indifférents à mon égard, mais je leur rends la monnaie de leur pièce. Et cette réserve qu'ils manifestent vis-à-vis de moi m'oblige à une discipline qui me permet de conserver une forme... olympique ! C'est un peu comme si je commençais une nouvelle vie en Allemagne : je me trouve dans la peau d'un débutant qui doit se battre et faire ses preuves dans tous les domaines, qui ne bénéficie d'aucune situation acquise.

— Et les autres exilés soviétiques ? Comment vivent-ils à l'Ouest ? Y a-t-il, comme c'était le cas avant-guerre, une communauté russe émigrée ? Les dissidents sont-ils isolés les uns des autres, ou bien ont-ils constitué des clans qui s'affrontent ?

— Je n'ai pratiquement pas de contacts avec les nombreux émigrés soviétiques qui résident à Munich. Le rapport que j'ai avec eux ici reste aussi critique que celui que j'avais avec mes concitoyens en Union soviétique, car ils ont transporté avec eux dans leur voyage à l'Ouest une petite partie de cette société soviétique. Or, mon conflit avec la société soviétique n'était pas de nature politique : il était beaucoup plus profond. Donc ma relation avec le « soviétisme » reste *ici la même*, et l'émigration soviétique n'est pas très bienveillante à mon égard...

» Si l'on admet que la dissidence, en U.R.S.S. et dans les pays communistes, est un phénomène purement politique, je peux dire que je n'ai jamais été un dissident et que je ne me considère pas comme tel. Je suis simplement un scientifique et un écrivain qui poursuit sa route dans sa vie. Si j'étais né à l'Ouest, je crois que ma position serait très analogue à celle que j'ai eue en Union soviétique : les concepts scientifiques sur lesquels j'ai travaillé ne s'opposent en effet pas seulement à la science soviétique officielle, mais *aussi* à *des* thèses qui ont cours de par le monde. Ma production littéraire se démarque aussi de la tradition et des goûts qui sont ceux de l'Ouest en la matière. Bref, mes conflits avec la société ne se limitent pas à l'Est ; je serais entré en *conflit* avec *n'importe quelle* société, et c'est parce que le thème de mon œuvre a été le communisme que le choc a porté principalement sur la société soviétique.

— Vous avez écrit qu'à Ibansk, — le pays imaginaire des « Hauteurs béantes », — « toute grande littérature est impossible »... et qu'« il ne peut y avoir qu'un seul grand livre : celui qui aurait pour thème l'impossibilité de la grande littérature ». J'aimerais que vous définissiez Ibansk en ce sens. Est-ce en Russie soviétique uniquement que le grand livre est impossible, et serait-il donc possible en Europe ?

— Le communisme n'est pas pour moi un problème géographique. Il s'agit plutôt d'un type de relations, souvent présentes également à l'Ouest sous certains aspects, qui touche des masses importantes de population. D'autre part, en évoquant le « livre impossible », je faisais *un paradoxe* littéraire, pour signifier surtout l'impossibilité d'une grande littérature officiellement reconnue comme telle. Cela dit, ce paradoxe, et il n'est pas le seul, n'est pas absolument dénué de sens : je doute fort, en effet, de la possibilité même d'une grande littérature dans la société communiste : il peut y avoir quelques grands écrivains isolés, quelques œuvres importantes, mais pas de courants, pas un fleuve qui puisse constituer une tradition de haut niveau.

» Le problème, c'est qu'on s'est habitué à une littérature qui offre une description de la vie, une représentation distanciée. En réalité, la littérature, c'est la vie même, et c'est en cela qu'elle dépend des conditions d'existence de son auteur. Ainsi, des écrits militaires, conçus dans des casernes, ne feront pas de la grande littérature, en tout cas pas de livres qui soient autre *chose qu'une critique de la vie* militaire. De la même manière, la littérature qui se borne à dénoncer et à mettre en évidence la répression sous Staline n'est pas non plus, selon moi, de la grande littérature : elle joue un rôle de dévoilement de la réalité, mais ne constitue pas un apport culturel. Son niveau intellectuel est souvent assez bas, ses moyens de représentation, ses techniques descriptives, assez pauvres.

» Pour exister, la littérature a besoin de baigner dans la richesse et la complexité de la vie, l'écrivain doit travailler sur un fond de vie. Croyez-vous qu'un art de qualité puisse trouver les conditions de son surgissement là où l'existence de l'individu est niée ? La grande littérature est celle qui se consacre au destin des êtres, non pas à la critique sociale. Or la société communiste est, par définition, *celle du « nous », où le « moi »* n'a pas cours...

— Et pourtant, c'est vous, Zinoviev, qui nous apportez de Russie de grands livres...

— Merci pour le compliment, mais c'est peut-être parce que je suis — et d'autres écrivains russes avec moi — le représentant d'une culture qui est celle de l'Ouest. Nous avons dû vivre à Moscou, voilà tout ! La littérature soviétique contemporaine a formé une constellation assez étrange : la frontière qui sépare le communisme, qui détruit l'individu, et la civilisation qui, au contraire l'élève, la parcourt aujourd'hui. Cette ligne traverse Moscou comme une ligne de front du combat entre les avocats de la civilisation et ses adversaires.

Voyager

— Quelle *est* l'image de l'Europe pour les Soviétique ? Comment la connaissent-ils ? Par sa littérature, ses films, ou bien n'ont-ils que des informations exclusivement politiques ?

— D'abord, on ne peut parler « des Russes », car la population soviétique est très diverse. Le rôle culturel décisif est joué *par les grandes villes, Moscou et* Leningrad avant tout, qui diffusent leur rayonnement culturel dans le reste du pays avec une certaine lenteur. Dans la *plus grande partie de l'Union* soviétique, les gens ne se soucient absolument pas de l'Ouest, ils n'y pensent pas, ne le connaissent pas. La question *concerne donc seulement Moscou*, qui est un peu le cerveau de toute la Russie.

» On peut dire que les Moscovites se font une idée assez précise de l'Ouest, et que leur culture occidentale est en général beaucoup plus riche que celle des occidentaux dans le domaine soviétique ! Quand un Soviétique lit un livre, ou quand il regarde un film, cette œuvre prend une importance dans sa vie bien plus grande que celle des centaines de livres ou de films qu'on voit ici défiler devant soi. En outre, on lit nettement plus en Union soviétique qu'à l'Ouest : les Russes sont souvent très cultivés, voire érudits, ils savent quantité de choses sur l'histoire de l'humanité, sa culture, son aventure, ainsi que celle de leur propre pays. Hélas ! la culture et l'érudition ne suffisent pas pour faire un individu, qui n'en reste donc souvent pas moins un être amoral, sans conscience, et dénué de tout sens de la justice...

» Moi, quand j'étais encore enfant, j'avais vu « Sous les toits de Paris », de René Clair, je crois, qui m'avait fait une grande impression, et puis plus tard de nombreux films néo-réalistes italiens, qui étaient projetés après la guerre. Par contre, je n'avais pas réussi à voir un seul film d'Hitchcock, et j'ai de ce fait été doublement déçu par ceux que j'ai découverts en Allemagne... Pourquoi a-t-il tant de succès ?

— Si on fait un petit jeu *concernant* vos *goûts* et *qu'on* trace deux colonnes, en rapport avec votre vie en Europe, qu'on définit deux rubriques : l'une pour ce que vous aimez, l'autre pour ce que vous n'aimez pas, laquelle sera la plus longue ?

— J'aime avant tout, ici, la possibilité de voyager, de me *déplacer librement*.

» J'aime aussi l'abondance des denrées alimentaires et celle de tous les autres produits. Et puis le bon fonctionnement du service *dans les restaurants*, la gentillesse de l'accueil dans les magasins.

(Lire la suite page XVI.)

COURRIER

« Mon » chien

Dans le cadre de vos articles sur les animaux, j'aimerais vous raconter l'anecdote suivante, authentique et très récente.

Il rentre d'un bref séjour à Paris et ramène, dans ses bagages, un chiot aussi petit que coûteux, une peluche vivante armée pour la vie d'un pedigree impressionnant (il y a déjà un chien dans la maison).

Lui : « *C'est mon chien et c'est moi qui m'en occuperai.*

Elle : — *Ah ! bon.*

Lui : — *A la rigueur, comme tu es plus libre que moi, tu l'amèneras chez le vétérinaire.*

Elle : — *Bien.*

Lui : — *Evidemment, s'il fait ses besoins dans la maison, ce sera ton problème puisque c'est toi la maîtresse de maison.*

Elle : — *Ah oui ?*

Lui : — *Pour la nourriture, c'est un peu compliqué, mais je t'expliquerai.*

Elle : — *Bon.*

Lui : — *A propos, il faudrait que tu ailles dès aujourd'hui acheter du sérum glucosé à la pharmacie. C'est important.*

Elle : — *Si tu veux.*

Lui : — *Mais, attention, c'est mon chien et je m'occuperai de tout le reste.*

Elle : — *...!* »

Mesdames du M.L.F., au secours !

G. P.
(Paris).

Richard Wagner et la peine de mort

L'opinion de Richard Wagner sur la peine de mort nous est connue par le *Journal* de sa compagne Cosima, récemment publié dans une traduction française. La fille de Liszt était venue rejoindre Wagner à Tribschen, près de Lucerne, au bord du lac des Quatre-Cantons. En septembre 1869, une véritable tuerie avait été commise : un homme avait massacré une famille de huit personnes. Wagner, alors, parla à table de la nécessité de la peine de mort. Il en était le partisan le plus convaincu, mais il aurait voulu qu'on l'appliquât tout autrement, dans un esprit, non de vengeance, ni de défense, mais d'expiation, de rédemption. « *Toutes les boutiques de la ville fermées, les bâtiments publics revêtus de voile de deuil, le juge responsable de la condamnation accompagnant le pécheur à l'échafaud, l'exécution faite en secret ; il faudrait ainsi rappeler au monde qu'un destin terrible le frappe en ce moment et que l'un de ses membres doit être exclu de la vie. Ceux qui sont contre la peine de mort, expliquait-il, ne savent pas voir les choses et ne savent pas de quoi est fait le monde.* » (T. I, p. 178-170.)

La question dut être débattue l'année suivante au Reichstag, car, en mars 1870, Cosima lut le discours prononcé par Bismarck sur la peine de mort, et Wagner reprit alors ses propos : « *Ils ne savent que parler de la protection des citoyens (...). L'homme qui en a tué un autre et qui veut pourtant encore vivre est à mes yeux un bien étrange sujet ; plus nobles étaient les motifs de son meurtre, plus il doit souhaiter la mort avec ardeur. C'est là que la religion devrait intervenir, le prêtre devrait devenir le compagnon du condamné, souffrir de privations avec lui dans sa prison jusqu'à ce qu'il aspire enfin à la mort. Le jour de l'exécution, qui devrait être tenu secret, la ville devrait être décorée de drapeaux noirs, les magasins fermés, le glas retentir, et seuls les juges devraient assister à l'exécution. La peine de mort serait un facteur moral qui ferait réfléchir le monde, mais c'est ce que les gens refusent. Plus de curés salariés, mais des couvents, lieux de refuge dont la seule tâche serait de souffrir avec les criminels.* » (T. I, page 237.)

Cette notion de rédemption par le sang, de sacrifice expiatoire et volontaire n'est pas sans rappeler certaines idées que Joseph de Maistre a développées dans *les Soirées de Saint-Pétersbourg*, notamment dans le premier *Entretien*, où se trouve le célèbre passage sur le bourreau, et le septième, non moins saisissant, sur la guerre. Nous n'en sommes plus là.

L. G.
(Lépin-le-Lac).

Pas si rose

Suite à la lettre de leur collègue (*le Monde Dimanche* du 9 mars), des enseignants du C.E.S. Dupleix de Lille tiennent à préciser que :

Si le C.E.S. est effectivement un établissement à « taille humaine », permettant aux membres des personnels enseignant, administratif et de service d'être plus proches des élèves, et de mieux cerner leurs problèmes, il n'en est pas moins évident que tout est loin d'être « rose dedans comme dehors ».

Le manque de postes de surveillants, surchargeant le service, ne permet pas d'éviter certaines dégradations (portes enfoncées, sanitaires inutilisables...), et rend parfois précaire le maintien du calme.

Si la violence n'a pas pris les formes constatées dans d'autres établissements, elle n'en demeure pas moins une menace.

De plus, l'absence de certains enseignements (des classes sont privées d'éducation physique ou de musique), la constante diminution des crédits ne permettent pas de fournir l'enseignement de qualité auquel les élèves ont droit, et font du C.E.S. Dupleix un établissement qui subit aussi durement que les autres l'aggravation de la crise.

Des enseignanst du C.E.S. Dupleix
(Lille).

La règle à calcul

Ce vieux contremaître a une valeur certaine. Il a gravi les échelons peu à peu à force de volonté, de travail et de courage. La mode est venue du calcul du prix de revient de toute chose, et j'ai fini à contrecœur par accepter qu'il achète une petite calculatrice de bureau.

Hier il me communique le prix de revient d'un nouveau boulon un peu particulier : 30,3454 F.

J'essaie de lui expliquer — me souvenant avec attendrissement des paroles de mon vieil et ancien normalien de professeur de taupe : « *L'erreur absolue sur un produit ou sur un quotient est la somme des erreurs absolues* » — que compte tenu des nombreuses incertitudes que comporte ce type de calcul les décimales malgré l'apparence de sérieux qu'elles donnent au résultat ne sont peut-être pas très significatives. Je renonce bien vite.

Après tout, me dis-je, le coût doit être de l'ordre de 30 F. Pour ne pas avoir l'air de négliger son travail, gardons le 0,3454 F supplémentaire, cela n'a aucune importance si ce n'est qu'il a dû traîner toutes ces décimales avec soin tout au long de son calcul en prenant bien garde de n'en oublier aucune. Il en a peut-être oublié de réfléchir.

Je prends ma bonne vieille règle : le boulon est vraiment plus cher que les autres, mais il ne coûte que 3 F environ.

J'essaie de lui faire comprendre qu'entre une erreur sur une décimale et une erreur sur un ordre de grandeur... Visiblement il ne m'écoute pas. Je lis dans son regard : « *A notre époque ces machins-là — ma bonne vieille règle, — c'est du passé. Il faut vivre avec son temps.* »

Resté seul, je m'interroge. A trente-cinq ans, suis-je rétrograde ? Un aristocrate du savoir alors ? L'utilisation d'une règle à calcul n'est pas donnée à qui n'est passé par Sup et Spé.

Un nostalgique de l'épreuve de calcul numérique des concours d'entrée aux grandes écoles ? Celle de Supelec ? Extraordinaire, démente, inoubliable.

Je tranche. Raye dans mon budget la ligne destinée à l'achat des calculatrices de bureau. Ce sera ma révolte du jour. Je vais à contre-courant, je me marginalise. J'existe !

Je n'existerai pas longtemps. Demain plus personne ne fabriquera de règle à calcul.

Il a raison. Il faut vivre avec son temps.

MICHEL-STANISLAS STAUPHANOR
(Créteil).

PARTI PRIS

Échanges

LES pompiers ont traversé la France avec leur grande échelle. Les familles des pompiers aussi, et les commerçants, et les notables. Il y a eu des discours, des exercices. Mme le maire adjoint et M. le bourgmestre ont fait assaut de politesse pour savoir qui, le premier, se laisserait glisser d'une mansarde jusqu'au sol dans un long tuyau de toile élastique. On a déjeuné, dîné, ensemble et en famille. Les sapeurs locaux ont commencé à astiquer leur voiture rouge toute neuve : l'an prochain ce sera leur tour d'aller en visite.

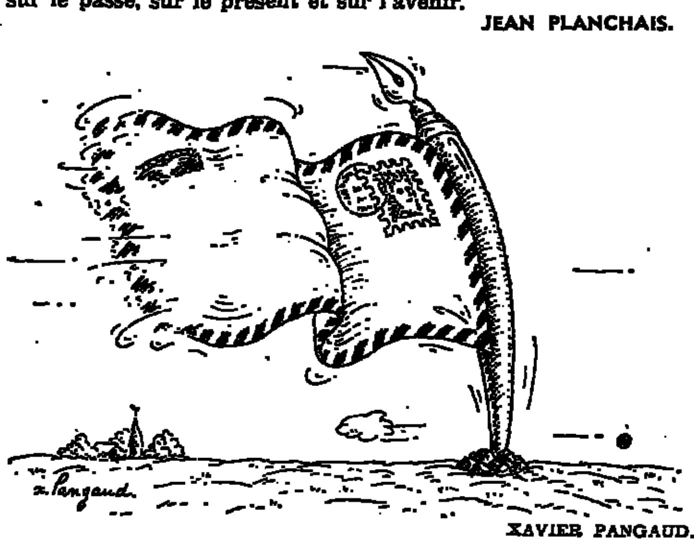
Une petite ville française, une petite ville allemande, d'un millier d'habitants chacune, jumelées depuis dix ans, n'échangent pas seulement leurs pompiers mais leurs enfants, leurs recettes de cuisine et, l'été venu, leurs caravanes. Comme un grand nombre de villes de France et de R.F.A.

Oh ! on n'oublie pas les souvenirs de la guerre et de l'occupation. On les rappelle même à chaque cérémonie. C'est un rite que les anciens déportés, les anciens résistants, les anciens prisonniers n'admettraient pas de voir négliger. Dans dix ans, dans vingt ans...

Peut-être, dans ces échanges bon enfant, et dans la patience qui s'y manifeste, Oliver Aanel, seize ans, de Göttingen, trouverait-il l'explication (ou le réconfort) qu'il réclamait dans « le Monde Dimanche » du 6 avril : « J'ai seize ans. Je suis Allemand. J'aime la France. Et certains Français sont furieux contre moi. Pourquoi ? »

Si l'on en juge par le nombre des missives qu'on nous a prié de lui faire suivre, par les lettres ouvertes que nous publions et par ce modeste commentaire, Oliver Aanel a de quoi réfléchir sur le passé, sur le présent et sur l'avenir.

JEAN PLANCHAIS.



XAVIER PANGAUD.

Trouble

Je vous demande de bien vouloir excuser cette intrusion, mais il est quelquefois nécessaire d'exprimer des sentiments trop longtemps refoulés.

J'ai vingt-cinq ans et j'ai fait des études que l'on pourrait qualifier de banales, j'ai une licence et une maîtrise de lettres, une licence en droit et prépare actuellement une maîtrise de droit public.

Je sais qu'aujourd'hui des diplômes de ce genre ne signifient rien, mais venant d'une famille d'ouvriers, j'avais l'illusion que des études pouvaient être une porte de sortie. Après mon service national, je me suis mis en quête d'un travail et, au bout de trois mois d'angoisse, j'ai trouvé un emploi alors que tant d'autres piétinent aux portes de l'ANPE, mais, et c'est là l'absurde, cet emploi ne correspond à rien, j'attends simplement que les heures s'écoulent. Est-ce là le sort que je mérite ? La situation absurde que je vis huit heures par jour m'obnubile complètement et m'empêche de mener une vie normale. A quoi bon ? Quitter cet emploi, préparer des concours administratifs ? Autant de solutions difficiles, que d'incertitudes ! Je suis d'une famille modeste, je n'ai aucune relation, que faire ? Que faire ? J'ai de multiples intérêts, mais à quoi bon si on les étouffe.

Bien des gens ont un sort beaucoup moins enviable que le mien. Ai-je le droit de me plaindre ? Je suis sans doute trop naïf et plaintif, sans doute tout cela est ma faute, je veux simplement exprimer un trouble qui n'est pas seulement le mien.

J.-P. P.
(Paris).

Réponses à Oliver

De nombreux lecteurs ont tenu à répondre à Oliver Aanel, ce jeune Allemand de seize ans, amoureux de la France, qui nous écrivait la peine qu'il avait ressentie en découvrant la haine que certains Français ont à l'égard des Allemands. (Le Monde Dimanche *du 6 avril.*)

Votre lettre est touchante, parce que c'est celle d'un tout jeune homme, qui ne demande qu'à aimer et à être aimé, et qui découvre que la haine, *cela existe.*

Cette découverte, vous l'avez faite à propos de la réaction de Français actuels devant l'Allemagne d'il y a quarante ans — c'est-à-dire, pour vos seize ans, la préhistoire...

Vous auriez pu faire cette découverte de mille autres façons, y compris dans votre propre pays ; et, dans tous les cas, elle fait mal.

La haine, bien plus que l'amour, est aveugle. Elle confond le refus d'oubli et le refus de pardon, qu'il faut, au contraire, distinguer soigneusement : et lutter contre la haine, ce n'est pas oublier, comme je crains que vous y soyez enclin, comme beaucoup de jeunes, partout et en tous pays. C'est accepter de construire un autre avenir, en conservant le souvenir de ce terrible passé.

Connaissez-vous *le Silence de la mer*, de Vercors, auquel m'a fait penser votre lettre ? Sinon, lisez-le : c'est un beau livre, sans haine.

Amicalement.

GERARD BRUNSCHWIG
Wissous (Essonne).

∴

Tu as seize ans, tu es allemand et tu aimes beaucoup la France...

J'ai soixante-treize ans. Je suis français (israélite, comme tu es allemand de telle ou telle confession) et j'aime beaucoup l'Allemagne pour sa culture artistique, la cordialité, l'hospitalité, le sens de l'organisation de ses habitants... mais, mais... il y a eu 1934-1945 et les horreurs, surtout des erreurs de tes compatriotes, et si 1939-1945 te semble loin, pour nous c'était hier.

La question que tu poses ce n'est pas aux Français qu'il faut la poser mais aux Allemands de ma génération (il en existe encore).

Nous nous sommes peu rencontrés pendant cette guerre sur des champs de bataille, mais il y eu une occupation très dure, des souffrances atroces, des crimes affreux et la plupart du temps d'innocentes victimes. Ceux qui, comme moi, avaient une action quelconque contre l'ennemi, ceux-là savaient ce qu'ils risquaient, mais les autres... Les choses s'effacent petit à petit, je ne crois pas que les Français te haïssent, mais tant que la génération qui a vécu cette époque sera encore là, il en sera sans doute, hélas ! ainsi. A toi de souffrir et surtout de supporter cet horrible fardeau...

Crois-tu que les Berlinois qui ont connu l'arrivée des Russes en leur ville peuvent oublier !

Beaucoup de parents français font l'effort d'élever leurs enfants dans un esprit européen, je crois qu'il faut que nous continuions dans cette voie, et peut être un jour l'humanité verra-t-elle l'Europe unie sans frontières. Il n'y aura plus alors d'Allemands, d'Anglais, de Français, mais seulement des Européens.

Jeune ami inconnu, je te serre cordialement, sans haine, la main.

J. DRIAY
(Paris).

Le gros œil

Le courrier des lecteurs du *Monde Dimanche* a le mérite, dans certains cas, de permettre un dialogue. Peut-être, si vous publiez ma lettre, par lui, pourrais-je savoir, si je suis d'une race particulière de contribuables, ou s'il existe des congénères.

Pendant dix ans, j'ai géré une société de services à prix bloqués dans le golfe de Saint-Tropez. Je faisais les fins de mois avec des capitaux personnels, j'ai payé des millions à mes salariés, des millions à l'URSSAF, des millions à l'Etat (C.A. et T.V.A.).

Personnellement je ne percevais aucun salaire et n'avais aucun avantage (voiture ou autre). J'ai passé la main, sans organiser mon départ comme licenciement économique.

Bien entendu je sors de cette gestion avec une perte considérable et que croyez-vous qu'il m'arrive ? Un contrôle fiscal, décidant que mes revenus déclarés sont insuffisants, me « colle » un effarant redressement, basé sur la valeur actuelle d'un appartement acheté pour une petite somme il y a trente ans...

Valéry (Paul) disait : « *L'Etat est un Etre énorme qui ne vit que par une foule de petits hommes qui en font mouvoir gauchement les mains et les pieds inertes, dont le gros œil de verre ne voit que des centimes ou des milliards...* ».

Faudrait-il s'immoler par le feu, place Saint-Sulpice, pour que le gros œil ait enfin une lueur et distingue les citoyens qui ont fait socialement leur devoir et risqué leur argent plutôt que celui des autres et de l'Etat ?

G. L.
(Paris).

VOUS ET MOI

Le carnet d'adresses

Il n'y a rien de plus consolant et de plus triste à feuilleter qu'un carnet d'adresses. Rien de plus instructif et de plus éclairant aussi sur soi-même et sur le monde qui nous entoure.

C'est d'abord extrêmement gratifiant. Vous prenez votre carnet dans l'ordre que vous voulez et votre première impression est presque toujours : « *C'est fou ce que je connais de gens !* » La seconde est déjà un peu plus réservée : « *Mais qu'est-ce que je fais de tous ces gens que je connais ?* » La suite devient plus hésitante : « *A quoi cela sert-il donc de garder tous ces noms alors que j'ai oublié ces personnes ?* » A partir de là on glisse insensiblement dans la morosité : « *Tiens, un tel, je ferais mieux de le barrer, il n'est plus de ce monde.* » Ou dans la déprime : « *Dire que si je lui avais écrit à temps, peut-être que tout ce malheur ne serait pas arrivé...* »

Au hasard des pages, vous vous trouvez bête d'avoir si vite éprouvé de la sympathie ou simulé votre intérêt pour cet être-courant d'air que vous avez à peine entrevu et dont il était inutile de noter quoi que ce soit. Ou vous revivez le petit serrement de cœur classique, la morsure ancienne qui resurgit tout à coup : « *Une telle, j'aurais vraiment préféré ne pas la connaître...* » Sans compter les noms griffonnés entre deux autres pour que personne ne les remarque, les pseudonymes habilement codés et dont vous avez oublié la clef...

Imagine-t-on ce que doit être le carnet d'adresses d'une grande cocotte parisienne, d'un député, maire, conseiller général, d'un représentant de commerce ou d'un agent d'assurances devenu ministre ? J'imagine celui de l'agent secret parfaitement translucide, clair comme une goutte d'eau (il n'y a que les naïfs qui ont quelque chose à cacher). Et celui de l'agent double ? En a-t-il un pour chaque partie ? Avec la correspondance entre les deux, pour lui seul, sur un troisième ? Chacun sait d'ailleurs que la police s'intéresse toujours beaucoup aux carnets d'adresses des suspects. En cas d'arrestation, si on n'a pas la conscience tranquille, c'est la première chose à jeter discrètement dans un égout...

Pour ce qui est de la clarification, la vie et ses rencontres successives vous imposent un ordre qui, à mesure qu'on avance et qu'on devient, théoriquement, plus raisonnable, frise l'irrationnel. Dans mon cas, les M trop nombreux dans la famille sont maintenant au P. Le P. passé au Q, déborde largement sur le R. Tout se décale ainsi. Je vais bientôt remplir les X et les Y restés à peu près inutilisés. L'habitude moderne d'avoir à la fois les « coordonnées » de l'appartement, celles du bureau, celles du « week-end » ne simplifie rien. A cela s'ajoute la mobilité de la main-d'œuvre des cadres, celle des familles qui s'agrandissent et doivent déménager. Doù de multiples surcharges, des ratures, des flèches dans les coins.

A la fin du carnet, deux pages blanches sont en train de devenir le lieu d'un fourre-tout innommable, celui où se mélange ce qu'il est impossible de classer définitivement ici plutôt que là : faut-il mettre renseignements S.N.C.F. à R ou à S, état des routes à E ou à R ? La rubrique théâtre peut-elle regrouper tous les centres dramatiques fréquentés ? Où placer S.O.S.-Amitié, le Centre d'accueil aux drogués ? Et l'hôtel-calme-à-Marseille-en-plein-centre où vous n'allez guère que tous les deux ou trois ans et dont le nom sera impossible à retenir s'il ne figure pas à celui de la ville ?

A ce régime on note où on peut, on remplit les pages encore blanches, et le carnet grossit comme la grenouille de La Fontaine !!! Alors qu'à l'origine il n'était qu'une annexe de l'agenda pouvant se glisser dans sa couverture et passer d'une année sur l'autre, il finit tôt ou tard par prendre son indépendance par rapport à l'agenda. Si cette dualité pose des problèmes aux distraits, car les risques d'oubli sont multipliés par deux, cette indépendance du carnet d'adresses est souvent le signe que vous abordez un autre tournant de la vie. Signe de la permanence des personnes avec lesquelles on demeure en relation par-delà la succession des mois et des années, c'est aussi le signe de votre établissement quasi définitif dans l'existence. Quoi qu'il en soit, ce n'est pas sans beaucoup d'hésitations qu'on en refait un autre. Un carnet, c'est tout une vie. Il faudra des années pour que le nouveau ait une âme. Et l'on gardera longtemps l'ancien.

A dix-huit ou vingt ans, on choisit son premier carnet très gros pour y mettre trois ou quatre noms et en demandant des adresses autour de soi pour tenter de combler les vides. A quarante, on essaye surtout de le choisir pratique pour qu'il n'encombre pas. Sa place est réservée dans les poches du haut, qui représentent l'être social (alors que celles du bas sont plutôt le reflet de l'être biologique).

Si le format ne grandit pas aussi vite avec l'âge qu'il y paraît, il varie avec le sexe. Tant que la femme restera tributaire de son sac à main, que l'homme n'a pas encore totalement adopté, le format du carnet féminin restera minime. Mais les différences de classe tendent à se dessiner autrement devant le carnet, car, parvenu à un certain stade, on s'en passe de moins en moins. L'industriel l'a toujours sur lui, alors que c'est sa secrétaire qui a la charge de son agenda. Et, si le prolétaire n'a pas de carnet, le responsable syndical peut en présenter un bien garni. Même le hippy, qui n'est pas sans culture et par là sans relations, finit par en sortir un tout écorné du fond de son sac tyrolien.

Inconnu des siècles passés et des civilisations rurales, où les distances étaient courtes et les phénomènes de dispersion peu développés, le carnet d'adresses apparaît comme inséparable du développement des médias, dont il est sans doute un des auxiliaires personnels. On comprend par là que, s'il n'est pas forcément signe qu'on est très haut placé dans l'échelle sociale, il est signe de relations, de sociabilité, d'insertion dans un réseau de communications devenu soudain plus complexe que le porte-à-porte campagnard. Avoir un tel carnet, pour l'homme d'aujourd'hui, c'est ne pas être seul (1). C'est avoir de l'importance ou s'en donner.

Mais le carnet d'adresses peut ainsi devenir un instrument de connaissance de soi, un objet-bilan, où on lira son histoire et celle de ses goûts à travers les stratifications des écritures successives.

ALBERT MOYNE.

(1) Pas plus que le prolétaire et l'enfant, le malade mental n'a de carnet d'adresses. Ou, s'il en avait un, il l'a perdu.

ACTUELLES MILLÉSIMÉES

L'exemple

« *Notre régime politique ne prend pas pour modèle les lois qui régissent nos voisins. Nous nous proposons plutôt en exemples qu'en imitateurs. Comme les choses, chez nous, dépendent de la majorité et non de la minorité, nous avons droit à l'appellation de démocratie. La loi traite tout le monde à égalité pour ce qui est des différends privés. Pour les titres, si l'on se distingue, ce n'est pas l'appartenance à tel ou tel parti, mais le mérite seul qui ouvre la voie des honneurs. A l'inverse, ce n'est ni le manque de moyens ni l'obscurité de sa situation qui empêchera quelqu'un de capable de servir l'Etat. La liberté est la règle, à nos yeux, dans le gouvernement de la république, et dans la vie quotidienne la suspicion réciproque n'intervient pas. Nous ne nous irritons pas contre les autres s'ils se conduisent à leur guise, et nous n'avons pas recours à ce genre de vexations qui, même si elles n'entraînent pas de dommage, sont ressenties comme blessantes. En dépit de cette tolérance en privé, dans le domaine public, nous craignons avant tout de rien faire d'illégal, dans le respect des magistrats et des lois, surtout de celles qui protègent les victimes de l'injustice ou qui, même non écrites, ont pour sanction un véritable opprobre.*

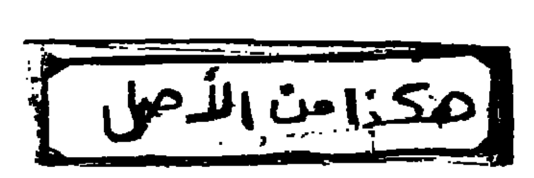
» *De plus, en compensation à nos soucis, nous nous sommes ménagé, pour l'esprit, bien des délassements. Nous avons des jeux et des fêtes qui se succèdent d'un bout de l'année à l'autre, de luxueux équipements dont l'agrément quotidien éloigne nos contrariétés. L'importance de notre Etat y fait affluer tous les produits du monde, et nous profitons autant de ces biens que de ceux de notre pays.* »

-:-

Du livre II de l'*Histoire de la guerre du Péloponnèse*, composé entre 404 et 400 environ avant notre ère, par l'historien grec Thucydide.

JEAN GUICHARD-MEILI.









JEAN-PIERRE FAVREAU

VIES

Victor saute le pas

Togolais, Victor va être naturalisé français. Des Noirs, des Blancs, il parle avec décontraction. Le gros racisme bête ne le dérange pas. Ce qu'il craint davantage, c'est le racisme d'Etat.

HERVÉ PRUDON

SIGNALEMENT de Victor A... : taille, 1,82 m ; bouche, moyenne ; visage, ovale ; cheveux, noirs ; yeux, marrons ; teint, noir clair ; signes particuliers, néant. Etabli à Lomé le 24 novembre 1974.

Lomé, Togo. Quand Victor dit à ses petits collègues blancs qu'il est togolais, ils se marrent doucement parce que, entre nous, Togo, Congo, etc., même smala. Le Togo, entre le Ghana et le Bénin, non ? Non. Ça ne dit rien. L'Afrique, c'est un gros continent nègre. C'est Amin Dada, Bokassa, le balayeur d'en bas.

Alors Victor ne dit rien à ses petits collègues blancs. Il fait semblant de vouloir les croquer, gros cannibale, il se frappe la poitrine en se surnommant « le Lion d'Afrique » et il retourne emballer des vareuses.

— Pourquoi tu emballes des vareuses ? Pourquoi tu ne dis rien ?

— Je ne dis rien parce que je ne suis pas dans mon milieu, ici. Je n'ai pas fait des études pour emballer des vareuses. J'ai un métier, une formation. Eux, ici, les ouvriers, ils ont un niveau très bas, un Q.I. assez peu élevé. La classe ouvrière est dans sa coquille. Des pauvres types à qui on ne peut pas parler. Ils ne connaissent que leur repas du dimanche, le film à la télé, le prix du camembert. C'est chacun pour soi et tout le monde pareil. Sauf moi. Alors ça leur fait plaisir de m'appeler Bokassa. C'est juste des blagues, pour s'amuser, rigoler un peu. C'est pas méchant... ni blessant, c'est parce qu'ils sont des pauvres types, avec l'alcool et la télé pour continuer comme ça. C'est pas du racisme dangereux. »

Je regarde le comptoir du petit rade où nous sommes. C'est Paris-Casquette, les salopettes et la fatigue. On commente le tiercé, on joue au 421, le porto du pauvre, un banyuls à 1,50 F. Victor est soudain mal à l'aise.

« Ici, je fais le bon doudou. Je ne peux pas te parler, ici. Il faut que tu viennes chez moi. Tu viendras samedi. »

Noisy-le-Sec, il pleut. Des gifles d'embruns sur ces falaises à loyers modérés. L'humiliation des week-ends sous-marins quand le ciné, le restaurant, les néons sont trop au-dessus du niveau du SMIC. Des gamines dans la rue, coquettes sales, dans les troquets des gosses accrochées au flipper. Des nègres en passe-montagne qui rincent le trottoir des ordures du marché. C'est à 6, 7 kilomètres de Paris. Mais c'est Sainte-Mouise-sur-Dèche, Merdeville, des agglomérats de cinquante mille habitants qu'on chercherait en vain sur une carte. Ou dans la rue. Population fantôme, spectre du chômage, bruits de chaînes télé. Des films d'épouvante très ordinaires, réalistes. Victor s'est changé pour me recevoir ; sa femme, Saïda, a sorti le whisky et les petits gâteaux.

N'importe quoi

— Pourquoi tu emballes des vareuses ?

— Il faut reprendre au début. J'ai trente-six ans. Je suis en France depuis six ans. Je ne suis jamais retourné au Togo. D'abord, ça coûte trop cher, et puis, le climat politique au Togo n'est pas bon pour moi.

» J'ai quitté le Togo pour étudier l'orthopédie. J'ai été orthopédiste-prothésiste à Lille, pas plus d'un mois. Le directeur avait fait la guerre d'Algérie, il n'aimait pas les Arabes ni les Noirs. Alors je suis venu à Paris, rue de Palestro. Le chef d'atelier avait peur que je prenne sa place, parce que j'ai étudié trois techniques, la canadienne, l'allemande, la française. Il me donnait les travaux les plus compliqués. Très raciste, le gars. Il avait peur que j'adapte des prothèses noires sur des jambes blanches. Je suis parti. J'ai cherché n'importe quoi. J'ai atterri chez L..., comme chauffeur-livreur. J'y suis resté.

— Chauffeur. Quelle drôle d'idée. Pourquoi tu n'es pas rentré au Togo après des études ?

— C'est surtout à cause de la liberté d'expression. Après la santé, le principal, pour un homme, c'est la liberté. En Afrique, il n'y a pas la liberté. C'est décourageant, le Togo. Ceux qui retournent ne peuvent plus vivre la vie misérable. Il n'y a même pas les indemnités de chômage, rien, juste la prison sans jugement, la disparition sans cause, la torture. J'ai demandé la nationalité française. J'attends.

— Tu te sens intégré ?

— Oui. Je n'ai que des amis en France. Mes voisins, par exemple, il y a un couple de réfugiés chiliens, et puis un autre de vieux Français.

— On parlait du racisme. Tu n'en sens pas les conséquences ?

— Si. Mais attention ! Le racisme ouvrier, les remarques, les « Bokassa », « Amin Dada », « Boubou », « Doudou », tous les petits surnoms, c'est rien. Et puis le *type* dans le métro qui ne va pas s'asseoir à côté de moi. C'est lui l'imbécile. Moi je prends mes aises, et, lui, il se fatigue debout avant d'aller trimer chez le patron. Ça le regarde. Le racisme, c'est pas ça. Je le vois comme une pyramide organisée par les dirigeants, l'Etat. Le racisme, c'est les lois contre les immigrés, c'est ce qu'on raconte à la télé ou dans les journaux et qui va rentrer dans la tête de l'ouvrier ; le racisme, c'est Saïda qui n'a pas le droit de travailler, c'est écrit sur sa carte de séjour.

» Il ne faut pas croire que le racisme est un phénomène ouvrier. Les ouvriers, ils s'entendent bien entre eux parce qu'ils ont des problèmes primordiaux : nourrir la famille, par exemple. Le reste, c'est l'Etat qui le crée. Au boulot, moi, le racisme je le vois à peine. Le patron, il est antiraciste, il est juif. Alors, la question pour les autres, c'est pourquoi moi, un Noir, je vais me dévouer pour une entreprise juive. Le patron, il m'a promu dans les bureaux. Mais, les autres, ils pensent le Noir : l'éboueur. Alors je suis obligé de continuer un travail de manutention en plus du travail de bureau. Les éboueurs, les balayeurs, c'est pas tous les Noirs : c'est tous des Maliens ou des Sénégalais. Ils arrivent par bateaux entiers. C'est des accords, des contrats d'Etat à Etat, Senghor, qui envoie à Giscard cinq mille Sénégalais pour nettoyer les trottoirs parisiens.

— En France, ton souci numéro un, c'est quoi ?

— Une carte de travail pour Saïda. Et puis que je retourne dans le domaine paramédical. Quitter les ouvriers : j'en ai ras-le-bol. J'ai tout perdu, même l'expression. Je ne fais plus d'effort intellectuel. Je ne suis plus dans mon milieu. Au travail, on me reconnaît une valeur, mais on pense que je suis un mouchard, qu'il y a la coalition judéo-nègre entre le patron et moi contre les ouvriers français. Ils croient que je suis le protégé du patron. Je suis syndiqué C.F.D.T., mais on ne me tient au courant de rien. Je ne suis rien... »

Victor ressert du whisky. Des murs sont gris. Le papier se décolle. Slim, trois ans, joue. La télé marche. Saïda et sa sœur sont dans une chambre, elles tricotent, elles ont laissé les hommes entre eux. Victor reprend :

» ... Au Togo, nous sommes six mille A..., mon père était le chef de la famille, le chef de la tribu. Mais nous sommes sudistes, et le gouvernement est nordiste. Je ne veux pas retourner au Togo. Ils sont en train d'y construire des gratte-ciel, Manhattan à Lomé. Pour eux, c'est ça... le développement. Pour moi, c'est dormir sur un matelas et non pas sur une natte, c'est dépenser l'argent pour des hôpitaux et non pas pour des fêtes, des danses et des parades. Assez de constructions frappe-œil. Le développement, il passe par le ventre plein du peuple.

» Je ne peux pas être orthopédiste au Togo. Les pauvres ne peuvent pas se payer une prothèse. Ils coupent deux branches dans la forêt et ils béquillent avec ça. Ça leur suffit. Toute la technique qu'on nous apprend en France est hors service au Togo. Les gouvernements africains ne reconnaissent pas la technique, ce qu'ils veulent, c'est être loués, célébrés, chantés. Ils veulent juste les honneurs.

Des orphelins

» En France, continue-t-il, je pense qu'on peut bien vivre en gardant sa culture : j'aime mieux être libre en France que me taire au Togo. Ceux qui rentrent, on leur donne un bureau, une voiture, ils deviennent égoïstes, quand la plus grande partie du peuple est analphabète. Même ici, les employés d'ambassade, ils ne s'occupent pas de nous. Nous somme comme des orphelins. Eux-mêmes, d'ailleurs, sont bien mal lotis. Partout, ils font têtes de plètres.

— Quels sont les rapports avec les autres immigrés, ici, en France ?

— Très bons rapports. Je connais beaucoup de monde. Il faut voir qu'il y a plusieurs couches d'immigrés. Il y a les super-intellectuels, on ne les voit pas, ceux-là. Ils travaillent dans la recherche, à l'UNESCO. Ils ont des épouses blanches, françaises. Ensuite, il y a les intellectuels ordinaires, les étudiants, avec mille problèmes d'identité, c'est très dur pour eux. Et puis les stagiaires, qui viennent et repartent ; ils trouvent le pays inhospitalier, ils ne comprennent pas, ils sont déçus, inadaptés.

» Il y a les travailleurs, comme moi, qui gagnent entre 2 500 et 3 000 francs par mois. Ils ont une vie de Français moyen. Ceux qu'on connaît le mieux, ce sont les balayeurs. Tous des Maliens et des Sénégalais, analphabètes, ignares, ils ne savent pas trouver leur chemin dans le métro. Ils vivent à huit ou dix par chambre dans des foyers.

» Et vient après le gros du peloton. Les aventuriers. Sans carte de séjour, ils vivent à droite, à gauche, chez des amis, la famille. Ils sont aigris contre la France, contre la société, ce sont eux les plus allergiques au racisme. Ils forment les pickpockets, les voyous dont parlent les journaux. Ils ont été trompés sur ce qu'était la France...

» Il faut aussi parler des étudiants éternels. Des étudiants depuis trente ans qui ont fait toutes les disciplines sans jamais avoir le diplôme, souvent des Malgaches, des Mauriciens, des Congolais. Ils traînent à Saint-Germain.

» Enfin, il y a les Antillais. Un cas très particulier. Ils sont dans les postes, les hôpitaux ; ils sont souvent plus Français que le métropolitain. Ils ont été bernés par la musique, l'alcool, les femmes, la joie de vivre, toute cette image qu'on attendait d'eux. Ils se souviennent du temps où c'était la mode pour les Blanches de sortir avec un Noir. A cause de je ne sais quoi, l'odeur sauvage, suave. Ils prétendent aujourd'hui qu'ils ne sont pas africains, pour se différencier des éboueurs et des balayeurs, à cause des boulots sales, ils ont honte.

— Tu vas sans doute avoir la nationalité française. Tu es plus proche d'un Français raciste et borné ou d'un paysan togolais primitif ?

— Je plains plus la misère du Togolais que la bêtise du Français. Mais je n'ai plus le choix. Je veux mettre ma technique au service de la France, du peuple français, puisque l'Afrique ne croit pas en la technique, qu'elle ne veut pas de techniciens. J'aimerais faire comprendre aux Français la misère des Africains. »

Saïda revient dans le living. Dans ses bras, la petite Malika, qui n'a que quelques mois. Elle rit. Malika, ça veut dire « reine », mais elle n'a sur la tête qu'une couronne de poils crépus. Elle aura vingt ans en l'an 2000. Quel sera son royaume ? ■



MORGAN

LIBERTÉ

Les anars toujours hantés par le grand rêve

Ils sont encore des milliers, les anarchistes. Mai 68 leur avait tiré un sacré coup de chapeau. Et leurs idées – individualisme, autogestion, écologie... – se sont largement répandues. Le combat anti-autoritaire continue.

LAURENT GREILSAMER

PARIS. — Il fallait commencer par lui, ce maître en anarchisme, ce pape libertaire : Maurice Joyeux soi-même. Le ton péremptoire, il vous lâche des slogans bien balancés du genre : *« La dialectique est la science des imbéciles »*, et, son œil clair allumé, des affirmations au vitriol : *« Nous sommes des barbares. Il faut détruire, faire le tri et inventer. »* Pour le début d'une enquête sur l'anarchie — planète politico-philosophique en marge de la nôtre — Maurice Joyeux s'impose, éminence grise de la très officielle Fédération anarchiste, créée en 1944 (1). Communiste libertaire à ses heures, anarcho-syndicaliste lors des luttes ouvrières, anarchiste individualiste quand on l'énerve... c'est le « pape » des anars.

A douze ans, il casse trois côtes à son patron ; à treize, il quitte papa-maman ; à dix-sept, il rencontre madame Anarchie et c'est le coup de foudre. Depuis lors, Maurice Joyeux, soixante-dix ans, n'a jamais rien renié de ses convictions. Il fut rebelle au service militaire, rebelle dans ses quatre murs de la forteresse de Montluc, rebelle tout le temps et toujours. Son rêve de société, il l'a dans la tête et il n'y *« manque pas une virgule »* : l'anarchie, avec, derrière, *« une économie égalitaire et une morale »*. Une morale *« parce que l'important c'est l'homme »*.

LYON. — Autre ville, autre personnage. Christian a vingt-quatre ans. Proche des libertaires, certes ! Son problème c'est *« l'insoumission totale »*. L'insoumission militaire, l'insoumission civile, l'insoumission maximale. Plus anarchiste qu'aucun sans doute, même si *« l'anarchisme, ce n'est pas son débat »*. Christian, qui vit dans une semi-clandestinité, travaille au noir. Il refuse *« le salariat, les boites d'intérim, la famille, le couple »*. Sérieusement. *« Je ne peux pas me retrouver dans un carcan familial ou dans un carcan à deux*, dit-il, *je ne peux pas. »*

SAINT-NAZAIRE. — Jean-Gabriel Cohn-Bendit, frère de Daniel, professeur d'allemand, quarante-quatre ans, marxiste devenu libertaire. Un homme de culture tenté par le mouvement écologiste, intéressé par l'organisation humanitaire Amnesty International. Un homme en *« vacances de militantisme depuis trois ans »* et pourtant diablement intéressé par le parti radical italien. Un homme *« sensible à ce qui se passe aujourd'hui pour ne pas attendre le grand soir »* et persuadé qu'*« un courant libertaire se développe »* dans la France des années 80. Un libertaire pour la liberté...

QUELQUE PART DANS LE SUD-OUEST. — C'est un libertaire venu à l'anarchisme au travers de 68. Il a une trentaine d'années. Longtemps tourné vers l'Espagne, il avait cru *« qu'après la mort de Franco le terrain serait favorable »*. Illusions perdues. Il s'était lancé dans l'action. Il a « passé » des armes, il a fait de la prison, mais reste discret sans se draper dans le mystère. *« Il y a des pays où il faut des armes, du matériel... alors ! »* Il n'est pas de ceux qui ont *« uniquement des principes »*. Donc, il agit.

Un officiel de l'anarchisme, un jeune insoumis, un intellectuel libertaire et un « anar », voilà bien quatre figures, parmi tant d'autres, d'un courant politique multiforme né dans le sillon de la Première internationale (1866). Ils sont des milliers, les anars. Anticapitalistes, antiautoritaires, anticommunistes. Mai 1968 leur a tiré un sacré coup de chapeau. Ils avaient, auparavant, un *« sentiment de solitude assez attristant »*. Mai les a réconfortés. Mai, ce mois qui les a fait vibrer, les a convaincus que des libertaires, il y en avait (il y en a) à foison. Combien furent-ils à écrire sur les murs : *« Il est interdit d'interdire »*, *« sous les pavés la plage ! »* Ce fut une page d'histoire qui prouva, après bien des désespoirs, que *« nos sociétés sont fragiles »*. Ce fut un baume.

Un beau gâchis

Les anars et les libertaires, premiers hérauts du féminisme, de l'autogestion et de l'écologie, eurent l'impression que leurs idées, lentement, se diffusaient, que rien n'était perdu, que tout restait à faire. Fallait-il pour autant s'organiser ? Profiter de l'occasion ? Etait-ce possible ? Les déconvenues n'allaient pas tarder. Car, à l'évidence, la majorité des anarchistes français sont d'incrévables individualistes. L'espoir de les réunir au sein d'une même organisation semble tenir de la plus folle des utopies. Lassé, Maurice Joyeux écrivait récemment : *« (...) On a construit de multiples organisations aux statuts différents et toutes ont crevé du même mal, l'impossibilité d'échapper à ce vice de l'homme anarchiste qui le pousse à considérer l'organisation à laquelle il appartient comme l'adversaire à combattre avant même de combattre l'adversaire de classe. »* (2) L'organisation ! Cela fait finalement cent ans que l'on en cause dans les cercles d'anarchistes. Cent ans que l'on s'échine à vouloir organiser les « individualistes » avec les « anarcho-syndicalistes » et les « anarchos » avec les « communistes libertaires ». Un beau gâchis.

Certains s'accrochent pourtant ! Ils y tiennent à l'organisation. Mais seules la vénérable Fédération anarchiste et, sur un mode mineur, l'Organisation communiste libertaire (O.C.L.) et l'Union des travailleurs communistes libertaires (U.T.C.L.), survivent vaille que vaille. *« Le drame du mouvement français*, reconnaît André Devriendt, secrétaire général de la Mutuelle nationale de la presse et du livre, *est qu'il n'a jamais pu travailler ensemble. »* Les groupes naissent — différents, antagonistes — et meurent. Les revues subissent le même sort. Le fractionnisme pèse lourd dans la balance.

Ce constat de faillite, André Devriendt en a tiré une conclusion à son usage. A l'âge de cinquante-neuf ans, cet ancien secrétaire du Syndicat des correcteurs de Paris et de la région parisienne durant le conflit du *Parisien libéré* revient en arrière. Regrets. Tristesse. Certes, il a beaucoup milité à la Fédération anarchiste à partir de 1948, il a été administrateur du *Monde libertaire*, son hebdomadaire. Il s'est *« beaucoup donné »*. Mais n'a-t-il pas finalement *« travaillé sur du sable »* ? *« Il ne sortait jamais rien*, dit-il. *J'aurais souhaité un parti communiste... libertaire, une organisation solide. A défaut, j'ai versé dans le syndicalisme. »*

Désormais, cet homme qui vous reçoit dans un bureau directorial moquetté du centre de Paris, mêlant harmonieusement bois et cuir, travaille dans l'efficacité, de son côté... Trêve de vaines querelles et d'appels à la cohésion, appels sans cesse répétés et jamais entendus. Pourquoi ne pas le reconnaître ? L'Organisation, avec un « O » majuscule, dans leur majorité, les « anars » n'en veulent pas. Ils en ont la « trouille », une véritable phobie. Lénine, Trotski, les marins de Cronstadt, l'armée rouge, auront joué un rôle décisif dans cette « tradition ». *« La révolution de 1917 est le cancer qui nous ronge encore »*, explique un anarchiste.

Bref, il existe deux grandes catégories d'anarchistes : les organisationnels et les autres, ceux qui sont *« sortis du carcan »*. Pour les uns, l'absence d'organisation du mouvement est réellement la *« maladie infantile de l'anarchie »* ; pour les autres, les anarchistes organisés donnent dans le *« bolchevisme doux »*.

Ce débat dure depuis si longtemps que l'on peut se demander si les « anars » ne s'y sont pas épuisés. Et, du coup, s'ils n'ont pas laissé se creuser, à leurs pieds, un vide théorique important. Les autocritiques ne manquent pas. Un membre de l'Organisation communiste libertaire (O.C.L.) admet : *« Nous n'avons pas su comprendre les évolutions. Pendant de longues années, nous n'avons pas eu d'analyse. Nous avons privilégié l'intervention au jour le jour. Il y a eu un refus volontaire d'approfondir. »* Un Lyonnais déclare : *« C'est vrai qu'il faut sortir de l'anarchisme classique. Non à l'Etat, anti-hiérarchisme, anti-autoritarisme, ce discours est insuffisant. »* Et d'ajouter : *« On n'obtient pas de changements sur la base de slogans. »*

Conséquence de ce malaise... ou cause : beaucoup d'anarchistes français se sont réfugiés dans les luttes « exotiques ». Les gauchistes avaient le Vietnam, les « anars » ont eu (ont toujours) l'Espagne. L'un d'eux explique : *« Il est toujours plus facile d'aider un mouvement révolutionnaire dans un pays que de le créer dans le sien. »* Mais le retour dans l'Hexagone est dans ce cas encore plus dur. Les problèmes non résolus le demeurent, et du vide théorique finit par naître, parfois, un flottement idéologique. Signe des temps qui changent ? Les anarchistes préfèrent de plus en plus adopter l'étiquette de « libertaires ». Anarchiste, cela fait trop référence aux ancêtres — Proudhon, Bakounine, Kropotkine — et à leurs sacro-saints écrits. Alors, *basta !* on se modernise...

Sans doute, les écologistes ont-ils contribué à cette évolution. Très tôt, les « anars » ont été présents dans le mouvement. Les thèmes « écolos », le refus de la « méga-machine », avaient de quoi les attirer. Au reste, les anarchistes ne sont-ils pas, historiquement, les pères de l'écologie (3) ? Aux assises de Montargis, au mois de juin 1974, ils étaient bien là, libertaires en diable, allergiques aux appareils et à toute bureaucratisation, iconoclastes. Trois ans plus tard, aux abords du chantier de la centrale nucléaire de Creys-Malville, devenu terrain de manifestation et champ de combat, ils étaient encore aux premières loges. Un observateur du mouvement écologiste se rappelle : *« Moralement, les drapeaux noirs flottaient sur Malville. »*

Piliers vermoulus

Depuis lors, anarchistes et écologistes se sont mutuellement lassés les uns des autres. Trop de centralisme pour les uns, pas assez pour les autres, voilà qui a amplement suffi. Il reste, dit Brice Lalonde, l'un des porte-parole du réseau des Amis de la terre, que *« nous avons une forte culture anti-organisationnelle »*. Naturellement, les écologistes de « gauche » se dotent, au sein de leurs mouvements, d'autant de freins que de moteurs. Dans un texte récent (4), les Amis de la terre s'affirment libertaires et *« non violents dans la mesure du possible »*. *« Il est temps*, affirment-ils, *de supprimer trois piliers vermoulus du système social dominant : le productivisme, le nationalisme, l'étatisme. »*

Ce courant écologiste, par pragmatisme, a élaboré une nouvelle notion : la recherche d'un « Etat minimum ». La trouvaille a certes fait hurler plus d'un « anar ». Qu'elle plaise ou non, elle a cependant creusé son trou.

L' « Etat minimum » ? Un libertaire avoue qu'il s'en contenterait, et qu'il sera toujours temps d'aviser après.

Un militant écologiste, partisan de *« pas d'Etat du tout »*, entend se battre, pour sa part, sur trois terrains : les centrales nucléaires, les ordinateurs et les manipulations génétiques. Ce sont ses *« trois bêtes noires »*. Ces combats nouveaux figurent, pour lui, l'avenir du mouvement.

Bien sûr, il se trouve des anarchistes pour crier au fou. Alexandre Hébert, cinquante-neuf ans, secrétaire général de l'union départementale de Force ouvrière dans la Loire-Atlantique, membre de la commission exécutive confédérale et anarcho-syndicaliste bon teint, est de ceux-là. Dans son bureau à Nantes, il peste contre ces *« écolos qui veulent faire tourner la roue de l'histoire à l'envers »*. Lui est pour la société de consommation, pour le développement des forces productives, pour que l'on fabrique de l'électricité à partir de l'uranium. Alexandre Hébert est pour ce qui est bon à l'ouvrier...

C'est dire si entre « anars », les désaccords existent. Ils sont nombreux, patents, avoués de bonne grâce. Au fait, nul ne se définit par rapport à l'Anarchisme avec un grand A, mais en regard des courants de pensée différents que sont l'individualisme, le communisme libertaire et l'anarcho-syndicalisme. Bref, l'anarchisme n'est pas un mouvement, mais une mouvance. La nuance est de taille. Culture politique et philosophique, l'anarchisme est aussi une sensibilité.

Copains

A ce titre, ce qu'il est convenu d'appeler les « groupes affinitaires » ont toujours tenu une grande place dans le courant libertaire. Groupes affinitaires, affinités, copains... Qu'ils soient réduits à quelques personnes ou plus, ils sont sans doute aujourd'hui la forme majeure d'existence des « anars ». Groupes de compagnons qui se connaissent depuis de longues années, ils finissent par former des réseaux d'amitié puissants. Tel groupe affinitaire vit en communauté, tel autre se réunit régulièrement autour d'une « bouffe », tel autre est composé de « bêtes politiques », qui discutent à n'en plus finir. Tout repose sur l'adhésion d'individus pour qui les valeurs sacrées sont l'amitié, la solidarité et la fraternité.

La solidarité, la fraternité... *« c'est notre moteur, c'est au centre de nos préoccupations »*, explique une anarchiste. Pour un « anar » qui sort de prison, cela consiste à se préoccuper de ceux qui y sont restés. Pour celui qui a un travail fixe et des revenus, à donner de l'argent pour *« soutenir les insoumis et les déserteurs qui ont besoin de papiers d'identité, de chambres... »*. Cette politique d'entraide est une base commune à tous, inviolable semble-t-il. Un anarcho-syndicaliste, qui nous dira que l'illégalisme est *« une des plaies du mouvement libertaire »*, conclura : *« l'alliance contre la police est la plus forte »*. Solidarité avant tout ! L'anarchisme, explique un « anar », est une *« éthique entre individus par rapport aux carcans, à toute autorité »*.

Curieusement, les groupes affinitaires disposent d'un aussi bon réseau d'informations que les organisations diffusant des bulletins ronéotés. Les nouvelles semblent aller vite et ne pas se dénaturer. L'usage du téléphone, du courrier, des voyages, en France et à l'étranger, tout est bon pour une meilleure connaissance de la mouvance par la mouvance... C'est que l'information est une passion. Les radioamateurs qui se sont lancés dans les expériences de radio pirates, les libertaires qui publient bulletins, revues et autres textes l'attestent amplement.

Cette information est quelque chose comme une respiration, une bouffée d'air — tantôt chargée d'espoir (les bonnes nouvelles), tantôt gonflée de tristesse (les mauvaises) — qui vient irriguer des groupes qui se vivent comme des îlots en liberté. Ecoutons un rêve : *« Ici, c'est un îlot. Je voudrais qu'il bouffe tout le reste, qu'il y ait beaucoup d'îlots de fraternité. Je voudrais les multiplier et faire que les autres en aient envie. »* Tout le reste n'est que *« prostitution stalinienne »*.

Entre Saône et Rhône, Lyon n'est certes pas un modèle. Pourtant, la ville offre l'exemple, assez unique, d'un courant libertaire, décloisonné. Pour Jean-Pierre, cela tient à l'histoire de l'ultra-gauche lyonnaise depuis 1968. Ici, les organisations « tiennent » encore moins bien qu'ailleurs. Au bout de six mois, régulièrement, elles s'écroulent comme des châteaux de cartes. Alors des liens se sont tissés, non pas de militant à militant, mais d'individu à individu.

Un « village »

Mimmo, Italien venu en France pour échapper à ses obligations militaires, explique que, à l'inverse de Paris, la mouvance libertaire à Lyon ne fait pas de différence entre les « anars », les libertaires ou les autonomes. Sagement, il indique que *« la situation actuelle ne permet pas ce luxe »*. Ainsi les antagonismes sont-ils érodés. La plupart des libertaires lyonnais ne sont du reste pas passés par des groupes structurés. Ils sont jeunes. Vierges de toute attache.

Généralement, la colline de la Croix-Rousse les attire. Ils apprécient ce « village » et ne voudraient pour rien au monde habiter ailleurs. Aller dans le centre, c'est déjà *« descendre en ville »*. Pour Irène, vingt-huit ans, il n'était pas question de travailler autre part. Avec huit camarades, elle est membre de l'équipe du restaurant autogéré Aux Tables rabattues, qui a planté ses cuisines dans un ancien entrepôt de peinture (5). Pas de patron donc. Pas de hiérarchie. Des salaires égaux, et au bout du compte une affaire qui vit et sert cent vingt à cent trente couverts par jour.

Aux Tables rabattues, fidèle à la mouvance lyonnaise, ne fait ni figure de restaurant anarchiste ni libertaire. C'est un restaurant ouvert. Un lieu d'échange. Un témoignage tout de même. Cybille, vingt-six ans, raconte : *« Quand on me demande : « Et toi, quelle est ta ligne politique ? » je réponds : voilà mon travail. » Pour moi, c'est une action politique très précise et directe. »* Et d'expliquer : *« On a choisi de vivre avec peu de besoins et un travail qui nous permet, grâce à la rotation, d'avoir du temps libre. C'est un choix important. »*

Avec la librairie libertaire La Gryffe, association régie par la loi de 1901, et le journal d'expression libertaire *I.R.L.*, d'autres « lieux » existent. Lyon est un îlot, un modeste espace-privilégié, où l'on peut tenter, comme le dit Jean-Pierre, *« de vivre le moins connement possible »*.

Le souci de préserver un espace vital minimum revient souvent dans les discussions. Certes, il y a la politique, le militantisme, mais ce sont-là de vieilles notions. On ne croit plus au « grand soir », on n'espère plus en la révolution : on s'accroche à des actions ponctuelles. Lambeaux de discours entendu : *« Nous ne sommes pas désabusés, mais nous n'avons plus de certitudes. Il n'y a plus de vérité. »* Alors les groupes affinitaires se recroquevillent sur eux-mêmes, frileusement, en attendant des

jours meilleurs, ou bien se mettent à agir.

Nombreux sont finalement les libertaires qui refusent de rompre avec la légalité, même s'ils estiment que la violence peut être nécessaire, mais les autres, tous les autres, acceptent l'illégalisme. Mieux, le revendiquent. Les ancêtres de l'action directe ne manquent pas ! Dans la tradition « anar », la « reprise individuelle » a sa place. « *Nous n'avons pas de morale par rapport au vol*, dit l'un, *mais par rapport à ce que tu fais de ton argent !* » « *Je suis sans envie*, dit un autre, *mais il n'y a pas de raison qu'il y ait des riches et des pauvres.* » Ainsi se justifient à leurs yeux des hold-up, appelés « *expropriations* », qui viennent améliorer l'ordinaire et aider des mouvements de solidarité ou encore contribuer à la préparation logistique d'actions politiques.

L'effet GARI

On rencontre, parmi cette frange de libertaires, des personnes attirées par toute une geste de la résistance à l'Etat, de la clandestinité. Durant l'année 1974, dans un sursaut contre le régime franquiste, des groupes d'action révolutionnaire internationaliste (GARI) se sont ainsi créés, séquestrant durant trois semaines le directeur de la Banque de Bilbao à Paris, M. Angel Balthasar Suarez. Et brusquement, dans une sorte de réveil de la mouvance libertaire, quelque deux cents personnes ont partagé le secret des GARI et leur espoir : faire plier Franco, aboutir à ce que des prisonniers politiques soient libérés.

L'« effet GARI » est né après que Salvador Puig Antich, militant du Mouvement ibérique de libération (MIL), eut été garotté, le 2 mai 1974. Un cortège d'attentats à l'explosif s'ensuivit à Lourdes, Toulouse et Bruxelles (6). La passion des armes et des pains de plastic peut exister pour quelques-uns. Les autres confient : « *Cela ne nous amuse pas de faire sauter les statues à titre symbolique, c'est le détour obligatoire pour que l'on parle de nous, pour que la presse dise : untel est en prison pour tel fait... Nous préférerions de loin laisser les statues tranquilles.* » Il reste que les statues bougent toujours. Par centaines, les pains de plastic explosent chaque année aux pieds des symboles représentant l'Etat.

A l'automne 1977, les anars se sont penchés sur les jeunes autonomes réclamant des « *espaces infinis* ». Il y avait là de la culture libertaire, pour certains. Et le mérite de bouger, de provoquer. Sous une forme aiguë, le groupe Action directe, avec une douzaine d'attentats et de mitraillages à son actif, a aussi manifesté cette volonté de « faire quelque chose ». Volonté déstabilisatrice ? Peut-être.

Regardons les choses en face. Depuis des lustres, les libertaires attendent ce qui n'arrive pas : des changements radicaux. « *On en vient à guetter des mouvements spontanés* », dit un anarcho-syndicaliste. Les libertaires n'en auraient-ils pas assez d'être un laboratoire d'idées ? D'utopies ? Alors ils se rassurent, se convainquent mutuellement : un grand courant anti-autoritaire est en train de naître. La marmite chauffe ! La potion serait bonne ! « *Attention*, disent-ils, *prenez garde, nos sociétés sont de véritables bouilloires !* » ■

(1) La Fédération anarchiste se compose d'environ quatre-vingts groupes qui réunissent quelque mille militants.

(2) *La Rue*, édité par le groupe libertaire Louise-Michel. Quatrième trimestre 1979.

(3) Cf. *Histoire du mouvement anarchiste en France (1880-1914)*, de Jean Maitron. Editions Maspero (3e partie, chapitre III, la dispersion des tendances).

(4) Texte d'orientation politique adopté par l'assemblée générale des Amis de la Terre de Paris du 12 janvier 1980.

(5) Lire *Interrogations sur l'autogestion*. Atelier de création libertaire, 13, rue Pierre-Blanc, 69001 Lyon.

(6) *Le Monde* du 1er avril 1980.

SUPERMARCHÉS

Quand la culture fait du shopping

La culture, le commerce. Deux mondes que la frontière de l'argent sépare. La culture, surtout si elle dépend du secteur public, n'a pas de but lucratif ; ce but, c'est, en revanche, la définition même du commerce. Et pourtant...

DOMINIQUE DARZACQ

On imagine mal les relations que Mercure peut entretenir avec les muses. Pourtant, depuis le tournant des années 70, ils flirtent ; parfois même sans vergogne. Certains s'en effarouchent, d'autres, au contraire, y voient les perspectives d'un mariage fécond. Dix ans après, la réalité ne justifie pas les craintes, elle n'autorise pas non plus à conclure que le commerce va faire sauter tous les verrous bloquant l'accès à la culture. Tout juste peut-on constater ici et là quelques expériences qui tentent d'ouvrir d'autres sillons.

Le mariage entre la culture et le commerce relève de deux objectifs différents. Pour la première, il s'agit de sortir de son lieu spécifique, ressenti parfois comme un ghetto, pour aller au devant d'une population, l'atteindre sur ses lieux de passage.

Pour le commerce qui sait ce que la plus-value veut dire, la culture c'est bien souvent ce « supplément d'âme » dont s'agrémente le négoce. Ça n'est du reste pas un hasard si le lancement du forum des Halles s'est organisé à partir de son aspect culturel. Après sept mois, le forum attire autant de monde que la tour Eiffel et Beaubourg. Mais les vœux du maire de Paris ne sont pas encore exaucés. Plutôt que la frite ça sent le croissant chaud et c'est plus sophistiqué. Ce qui fait la *fête ce n'est* pas la foule mais l'ambiance. En fait, c'est autour de la FNAC que se fait véritablement l'animation. Il est vrai qu'en matière de promotion par culture interposée, elle en connaît un rayon ! En créant, il y a quinze ans maintenant, le groupe Alpha que dirige Raymon de Chavagnac, André Essel et Max Théret récupéraient intelligemment la culture au profit de l'image de marque de la FNAC Non seulement ils furent des précurseurs, mais, si l'on examine les événements artistiques suscités par Alpha (Arts et loisirs pour l'homme d'aujourd'hui) : le Living Theater dès 1967, le Regard du Sourd de Bobo Wilson et, plus proche, la mise sur orbite d'Anna Prucnal, il est clair que la FNAC situe très précisément son action : « *découvrir et mouvoir la création* ». En ce sens, elle pourrait bien faire partie de ces « *commerçants nouveaux Médicis* », définis par Jacques Darlan-Kraemer, directeur de la promotion et de l'animation des centres commerciaux : Parly II, Evry II, Rosny II, etc.

« *C'est la vie qu'on vient chercher dans un centre commercial. Dès qu'un espace bouge il est animé. Le premier facteur d'animation c'est le commerce* », expliquait Jacques Darlan-Kraemer à la revue « Autrement » pour son numéro consacré à la « culture et ses clients ». Cependant, si l'on considère l'architecture et l'implantation de ces centres, intégrés aux villes nouvelles (Evry) ou à la rénovation de quartier (Mériadek à Bordeaux, la ZUP du quartier nord de Marseille, la Part-Dieu à Lyon), ils pourraient bien apparaître comme un nouveau ghetto, celui de la consommation. C'est pour y échapper que le centre commercial de la Part-Dieu organise chaque année un festival de marionnettes. « *Nous avons cherché à signer une action qui nous « accroche » à la ville, et à établir un pont entre un quartier neuf et le vieux quartier lyonnais de Mourguet, le père de la marionnette* », explique Jean-Marie Hoche, chargé de la promotion de ce centre. Au début, il y eut des réticences surtout de la part des commerçants qui, *a priori*, estiment plus rentables les messages publicitaires. « *Maintenant ils apprécient le festival, même ils en sont assez fiers* », dit Jean-Marie Hoche. Il a également mis tout en œuvre pour que puisse s'ouvrir, au dernier étage du centre, le Musée d'art contemporain et d'esthétique du quotidien, premier musée de France dont le budget repose essentiellement sur le mécénat privé. Sa présence n'aurait pas drainé un afflux de clients nouveaux mais aurait participé de l'image de marque du centre. Finalement, le musée a été installé à côté, dans la tour du Crédit lyonnais.

Voisinage

Toujours à Lyon, un autre musée, l'ELAC (Espace lyonnais d'art contemporain), a eu accès à un dernier étage, celui du centre d'échange Lyon-Perrache, qui abrite un centre commercial, des locaux sociaux, un parking. Ici, les rapports entre la culture et le commerce sont ceux de voisinage. Le locataire du dessus, l'ELAC, est regardé de façon curieuse et amusée, parfois un peu agacée, par ceux du dessous (les commerçants). Le visiteur de l'un n'est pas forcément celui de l'autre. « *Ce ne sont pas les gens qui font leurs courses qui viennent ici, mais plutôt un public de passage, ou des habitués du quartier* », explique Marie-Claude Jeune, l'animatrice de l'ELAC.

En revanche, à Grenoble, c'est une partie de ceux qui viennent faire leurs achats qui fréquentent la bibliothèque, implantée par les soins de la municipalité, dans le centre commercial de Grand Place. 2 570 m2 dont une partie est réservée à une artothèque galerie de prêt. Quarante mille livres, dix mille disques. Onze mille lecteurs actifs dont 40 % ne sont pas grenoblois. En effet, la zone d'influence du centre commercial s'étend jusqu'à Gap. « *Ici*, explique Jacques Perret, un des responsables de la bibliothèque, *le public est assez spécifique, constitué en majorité d'hommes, ce qui est rare dans un réseau de bibliothèques. Peut-être viennent-ils là pendant que leurs femmes font les courses.* » L'implantation d'un service public de ce type dans un centre commercial a pour avantage « *d'être sur un lieu de circulation, mais il faut être vigilant et ne pas perdre de vue notre mission, qui est la lecture. Il faut donc trouver des rapports qui permettent au public de n'être pas seulement le consommateur d'un produit culturel* ».

En effet, ces nouveaux temples que sont les centres commerciaux ne déterminent-ils pas *a priori* une attitude de consommation ? En 1981, le Centre d'action culturelle que dirige Daniel Sonzini depuis 1971 à Annecy s'installera au Clos Bonlieu, un complexe architectural dont le promoteur et le propriétaire est la municipalité. Le secteur public (bibliothèque, maison du tourisme, centre culturel) représentera 70 % de l'espace, le secteur privé (bureaux et commerces) 30 %. A la Part-Dieu, 95 % de la surface est occupée par le commerce.

A Annecy, l'originalité est que la culture n'est pas conviée pour animer le commerce, mais bien plutôt le centre commercial imaginé comme soutien à la culture. « *On voulait faire un équipement culturel, mais on ne voulait pas qu'il soit isolé* », explique Pierre Métait, secrétaire général de la mairie. « *Dans les années 70, pensant à cet équipement, les mots : rencontre, échange, revenaient sans arrêt. On rêvait d'être au cœur de la cité, de décloisonner la culture* », explique Daniel Sonzini. Huit ans après, les perspectives Bonlieu vont se concrétiser. Daniel Sonzini, délégué par la ville pour suivre les travaux, pense que l'aventure vaut d'être tentée, mais il s'interroge. Que restera-t-il du rêve fait autour de l'idée de convivialité ? Quels seront les rapports culture-commerce ? Pour Jean Régis, commerçant et conseiller municipal, les deux termes ne s'opposent pas nécessairement, puisque « *le commerce n'est pas seulement un acte mercantile, mais aussi un acte culturel* ». Pour lui il y a une différence entre consommateur et client, et la vraie question est : « *Bonlieu sera-t-il assez fort pour rétablir la communication ?* »

Cœur battant

Ce qu'on attend de Bonlieu ? Qu'il ne soit pas une cathédrale de béton supplémentaire, mais un espace de vie. « *Le cœur battant de la ville* », précise Pierre Métait. Cette volonté d'être partie prenante dynamique du tissu social apparaît dans tous les discours : celui du commerce, le Forum des Halles, la Part-Dieu, Evry II ; ceux des responsables communaux ou culturels, comme à Annecy ou à Marseille, où s'est ouvert le centre culturel du Merlan dans le centre commercial du quartier nord de la ville. Là aussi, le commerce et la culture s'épaulent l'un l'autre.

A Evry-II, le centre commercial de la ville nouvelle, culture et commerce cohabitent sans grand embrassement, mais sans scène de ménage non plus. On essaie même de collaborer. Pendant un certain temps des concerts de musique classique ont été programmés le vendredi soir dans le centre commercial mais « *pour le confort de l'auditoire ce n'était pas idéal* », remarque le manager du centre, M. Duvoison qui de toute façon n'est pas pour le mélange des genres : « *le commerce n'a pas à faire de l'action culturelle* », mais, par contre : « *les commerçants font des efforts pour soutenir les activités de l'Agora* ». Il s'agit d'un organisme multiforme dirigé par M. Maurice Cayron dont le Centre culturel, dirigé, lui, par José Luccioni, n'est qu'une des composantes intégrées aux autres. Il partage les trois salles du lieu avec Evry Animation — qui couvre le secteur socio-culturel — les associations sportives et le syndicat communautaire de l'Agora. « *L'Agora a été imaginée sur un rêve de communication et de fête. Pour la première fois*, remarque M. Maurice Cayron, *une ville nouvelle pensait ses équipements collectifs avant le logement. Dans cette optique, on a peaufiné une cathédrale. Mais les premiers habitants d'Evry n'y sont pas venus, lui préférant des équipements de quartier.* » Quant à la population avoisinante, celle de Ris-Orangis, Juvisy, « *c'est avant tout au centre commercial qu'elle se rend* ». Aujourd'hui c'est surtout « *par le socio-culturel qu'est irriguée l'Agora* ». Pour le centre culturel, ça n'est pas le commerce qui lui pose un problème d'identité, mais bien plutôt sa situation de centre intégré. Il ne peut couler son action dans un schéma type. La réalité exige qu'il se comporte comme n'importe quel centre d'action culturelle au niveau de la région, qu'il ne perde pas de vue cette zone marchande où il se trouve et prenne en compte les espaces collectifs.

C'est dans le moule traditionnel de la diffusion et de l'animation que s'est coulé le Parvis à Ibos près de Tarbes. Ses subventions, il les tient en majorité du commerce. Sur un budget de 1 200 000 francs, 10 % viennent des collectivités locales, 9 % de l'Etat (FIC), 40 % du commerce, 41 % de ses recettes propres. Sa programmation : le Théâtre de la Salamandre, celui de la Carriera, Denis Llorca, Bruno Bayen, le Living Theatre, Renaud - Barrault, Winstong Tong...

Au départ, l'idée d'un homme, Marc Bélit. En 1972, de retour d'Afrique, où il avait passé cinq ans, Marc Bélit analyse la mutation de nos villes. L'hypermarché lui semble le seul lieu susceptible de pouvoir recréer la symbiose du marché africain. Il entreprend de convaincre les promoteurs d'un centre commercial alors en projet. L'argument : « *Il se passera toujours quelque chose* », porte. Aux promoteurs, alors, de convaincre les banques du bien-fondé de la construction d'un centre commercial dont 2 000 mètres carrés ne seront pas « rentables ». Ils passent pour « *des illuminés* » mais ça se fait. En 1975, le Méridien ouvre ses portes. Il comprend un hypermarché Leclerc, une dizaine de commerçants regroupés en G.I.E. (groupement d'intérêts économiques) et le centre culturel du Parvis qui, lui, possède deux salles de spectacle, un espace d'exposition et des bureaux. Selon le règlement intérieur, les commerçants du centre doivent verser 1 % de leur chiffre d'affaires pour l'animation et la publicité. 50 % de cette somme sont versés au Parvis qui les gère en toute liberté. Son action, sa situation géographique à quelques kilomètres de Tarbes font du Parvis le centre culturel de cette ville. Cependant, elle ne le subventionne pas. Ibos, bourg sur lequel il est implanté, lui alloue 5 000 francs par an. Ses 2 049 habitants ne lui permettent guère plus que ce geste symbolique. Les usagers, eux, plutôt contents ne sont pas gênés par la proximité des petits pois. Mme Ducros, enseignante, explique : « *Pour une fois qu'on peut prendre l'argent où il est plutôt que dans la poche du contribuable, on ne va pas se plaindre. C'est une entreprise courageuse de la part des commerçants.* »

Service rendu

Quant à ceux qui paient, les commerçants : « *La première année il y a eu du tirage, mais maintenant la majorité estime que l'aventure est aussi positive pour eux* », expliquent les deux directeurs du centre commercial. Image de marque flatteuse et présence d'une clientèle — notamment les enseignants — qui sans le Parvis ne viendrait peut-être pas. Ils ne le cachent pas, mais, s'ils ont tenté l'expérience, c'est surtout parce que pour eux « *le commerce est inséparable de l'idée de communication et de service rendu* ».

Enkystée dans le commerce, la culture arrive-t-elle à élargir son champ d'action et à toucher la diversité sociologique qui y circule ? En 1978 ont fréquenté le Parvis : enseignants, 29,3 %, étudiants, 19,1 %, employés, 12,8 %, professions libérales, 12,3 %, commerçants, 2 %, ouvriers, 3,1 %. Ces statistiques semblent faire un pied de nez à cette nouvelle stratégie des rencontres, et dire : « *il n'y a pas de recette* ». Restent cependant les interrogations, celles aujourd'hui encore sans réponse de la culture : peut-on transformer un client en public ?

Reste aussi le propos des commerçants, peut-être pas si « boutiquiers » en fin de compte. En effet, plutôt que d'un usage commercial de la culture, s'il s'agissait d'abord pour certains d'entre eux de redéfinir un nouvel usage social du commerce. ■

CROQUIS

La piétonne

« Nous vivons une époque de culs-de-jatte. On saute de la voiture à l'ascenseur, de l'ascenseur au tapis roulant. Les gens ont perdu l'usage de leurs pieds. Et même les jeunes : ils ne marchent plus que dans les manifs ! »

Elle a de loin dépassé les bornes de l'adolescence, Claudie, et pourtant elle marche. Chevillée aux mollets depuis ses premiers pas, il y a une trentaine de printemps, une solide vocation de piétonne : *« Mes parents étaient déjà randonneurs à une époque où personne encore n'avait « redécouvert » la randonnée. Mes premières balades, c'était sur leur dos. »*

Elle en a foulé, depuis, des sentiers et des trottoirs. *« A Paris, dès que je le peux, je laisse dormir la carte orange. Je suis privilégiée, c'est vrai : j'habite près de la gare de Lyon — le chemin de Fontainebleau — et je travaille aux Champs-Elysées. Alors, j'ai le choix entre la Seine et le jardin des Tuileries. »*

Le cœur léger, elle dérobe au sommeil quelques instants de lever de soleil, quelques gouttes du parfum d'un Paris mal réveillé. Elle croise en souriant les joggers pénétrés des Tuileries. *« Je prends le temps d'observer les gens, j'essaie de deviner où ils vont, qui les attend, leurs goûts, leurs habitudes. Et les vitrines, et les petits drames de la rue, les disputes, les amoureux. Tu crois qu'on voit tout ça, derrière une vitre de voiture, ou entre deux correspondances ? »*

Faute de grande randonnée, quand chronomètre et oxydes de carbone se liguent pour lui interdire les trottoirs, elle grapille ici et là quelques coins de rues au hasard : *« Si je prends le métro, je descends une station plus tôt, et je fais le reste à pied. »*

Sa vraie fête, malgré tout, ce sont les ponts et les vacances. Dès que se pointent les beaux jours, elle claque la porte d'Orléans ou de Saint-Cloud, et s'en va vadrouiller sur les sentiers bretons ou ardéchois. Mais, là encore, elle se heurte aux stupeurs des gens du pays : *« Quand je demande mon chemin, les paysans s'affolent en pensant que je vais si loin à pied. Pourtant, mon but n'est parfois qu'à deux kilomètres ! »*

DANIEL SCHNEIDER.

Dans le train

On reconnait les personnes âgées à ce qu'elles se lèvent et font descendre leurs bagages des filets longtemps avant que le train n'entre en gare. Elles ont peur de ne pas avoir le temps.

Cette dame pourtant est restée calmement assise, si à l'aise même, qu'elle a parlé une grande partie du trajet. C'était à bord d'un Corail en provenance du Sud et à destination de Paris.

Elle s'étonna d'abord de ce qu'il fallait si peu de temps pour parcourir tant de distance. Elle actionnait les manettes du siège à plusieurs positions. Par petits fragments, elle parla de la vie qu'elle avait vécu et vivait. A moi qui ne la connaissais pas et peut-être justement pour cela.

Assise à côté, elle regardait devant elle. Elle était venue d'Algérie et s'était installée en France. Son mari était mort et ses enfants l'avait quittée peu à peu pour habiter ailleurs. Aujourd'hui, elle allait rejoindre sa fille aînée et ses petits-enfants. Tous l'aimaient, ils l'attendraient à la gare. Le train arrivait. Avant de se lever, elle me dit encore : *« Vous savez les trains, les Américains en construisent dans les airs, pour relier une ville à l'autre. »*

Elle ne précisa pas à quelle distance du sol car cela n'avait sans doute pas d'importance.

CAROLE THIERRY.

Grand calme

Entre ses berges bien nettes, le canal coule comme un tapis roulant presque arrêté. Comme une crème au café.

« A propos, tu as mis du café dans le thermos ?

— Pourquoi « à propos » ?

— Pour rien. »

Monsieur est assis sur un pliant à dossier et porte des pantalons bleus. Monsieur pêche.

Les feuilles tombées des platanes glissent avec la même lenteur. Pas une n'oserait dépasser l'autre. Tiens, voilà qu'une pauvre sotte est retenue par une herbe... Va-t-elle savoir se libérer ? Elle tourne, repart. Elle ne pourra jamais rattraper ses sœurs.

« A quoi penses-tu, chéri ?

— A rien. »

Madame est assise sur un pliant à dossier et porte des pantalons bleus (fabrication maison, ça coûte moins cher). Un soutien-gorge vert pomme soutient sa gorge rose.

Madame pêche.

Les mouches, là-haut, bourdonnent sans relâche... Les mouches ou d'autres insectes ; ça n'a pas d'importance. On ne peut pas dire que le soleil tape vraiment. Les ombres sont pâles. L'air est chaud. Molte.

Madame se lève et ôte son chapeau de toile. Dans le canal, suspendue par les pieds, mais nullement incommodée, une dame se tient droite, elle aussi. Elle a ôté son chapeau ; maintenant, elle le remet. Une ride la déhanche.

Il doit bien exister ailleurs d'autres dimanches.

Monsieur a tombé les bretelles et gardé sa cravate. Il a sur la tête un bicorne de papier journal, comme un amiral.

« C'est calme, aujourd'hui... P'as, fifille ? »

Assise sur un pliant sans dossier, ce qui lui fait une échine saillante, sur quoi pousse un petit nœud (comme une touffe sur un éperon rocheux), Martine porte des pantalons bleus délavés. Elle hoche la tête et tourne la page de son roman-photo.

Trois bouchons rouges flottent sur le canal.

MICHEL REY.

Conte froid

de JACQUES STERNBERG.

Le devoir

C.R.S. d'élite et de choc, il avait toujours participé à toutes les répressions depuis mais 1968 et il avait toujours fait plus que son devoir.

On dut quand même le limoger, douze ans plus tard, quand il lança une grenade lacrymogène sur un groupe d'ouvriers qui descellaient des pavés pour réparer une tuyanterie.



JEAN-GABRIEL MONNIER

ALLEMAGNE FÉDÉRALE

Des tombes dans quatre-vingts pays

Trente-cinq ans après la guerre, la République fédérale d'Allemagne continue à rechercher les soldats morts dans les deux conflits mondiaux et à entretenir d'innombrables cimetières.

JEAN ROUSSEL

« *IL y a des tombes de soldats allemands dans quatre-vingts pays !... »* L'affirmation n'émane pas d'un antigermaniste qui tenterait par-là de démontrer que l'Allemagne a porté la guerre un peu partout ; c'est l'un des slogans d'une association allemande à peu près inconnue en France malgré l'activité qu'elle y exerce, en dépit aussi de la médaille d'or que la *Société française d'encouragement au bien* (société placée sous le patronage du président de la République) lui a remise l'année dernière, à Bonn, en présence de M. Maurice Plantier, secrétaire d'Etat aux anciens combattants. Il s'agit de la *Fédération populaire pour l'entretien des cimetières militaires allemands* (Volksbund Deutsche Kriegsgräberfürsorge e.V.).

« Au service de la paix... », tel est le leitmotiv choisi par cette fédération. Fondée en 1924, reconnue d'utilité publique, occupant cent cinquante « permanents » auxquels viennent s'ajouter quelque seize mille bénévoles et comptant plus de sept cent mille adhérents, cette association tire le principal de ses ressources des subventions que lui accorde le gouvernement allemand : 20 millions de DM l'année dernière pour un budget total de 30 millions.

Pierre et métal

En effet, c'est cette association qui est officiellement chargée de l'établissement et de l'entretien des cimetières militaires en Europe ainsi qu'en Afrique du Nord et du Sud (où furent installés des camps de prisonniers), en Grèce... Au total, vingt-deux pays ont conclu avec la R.F.A. des accords internationaux sur l'entretien des tombes de soldats allemands. Avec la France, l'accord signé le 23 octobre 1954 (et complété par un additif en 1966) mettait fin aux dispositions prévues par le traité de Versailles et confiait à la *Fédération populaire* la responsabilité et l'entretien des cent quatre-vingt douze cimetières militaires se trouvant en France et en Belgique (notamment ceux de Verdun et de Hartmannswillerkopf) : selon les informations fournies par les dirigeants de la *Fédération*, la prise en charge des quatre cent cinquante mille tombes de soldats allemands tombés en France représente une lourde charge financière et ne sera menée à bien que vers 1987-88, lorsque *« toutes les installations seront décorées de croix en pierre ou en métal, selon les régions »*. Les croix de bois chères à Roland Dorgelès ont fait place à des matériaux plus nobles. Comme l'écrivait ingénument le grand hebdomadaire *Die Zeit* dans son numéro du 14 novembre 1975, la *Fédération populaire « possède, grâce aux guerres mondiales, une grande expérience »*. Ses dirigeants ont mis au point des normes bien précises (exhumation puis « regroupement des corps qui reposent dans nombre de petits cimetières dispersés dans des centres plus vastes favorisent les pèlerinages ; les fleurs, les arbres et les matériaux utilisés doivent être choisis de façon à faciliter l'entretien. On a calculé que la création d'un cimetière militaire standard coûte entre 1 et 3 millions de DM (dont 40 % sont fournis par le gouvernement de Bonn).

Sur la base des accords internationaux conclus par la R.F.A., la *Fédération populaire* entretient actuellement un million quatre cent mille tombes de soldats allemands regroupées dans trois cent soixante-quatre cimetières militaires situés dans une vingtaine de pays. Son service d'identification a établi des fichiers contenant le nom de près de cinq millions de soldats allemands tués ou disparus pendant les deux dernières guerres. C'est sur la base de ces fichiers que la *Fédération populaire* poursuit ses recherches et ses démarches à l'étranger.

Ses responsables se plaignent de la réserve avec laquelle les pays de l'Est, à commencer par l'U.R.S.S., accueillent leurs demandes. A l'issue de son dernier voyage en Union soviétique, en 1975, le président de la *Fédération*, le professeur Thiele, a déclaré qu'il avait trouvé les cimetières de soldats allemands *« bien entretenus, mais il est regrettable que les tombes soient anonymes, bien que l'on connaisse le nom des soldats allemands qui s'y trouvent »*. A Stalingrad (à laquelle, dans son rapport, il donne son nom actuel de Volgograd), le professeur Thiele expose les tentatives qu'il a faites pour localiser l'emplacement exact des des sépultures des cent quarante mille soldats allemands tombés dans cette bataille. Sans succès. Au siège de la *Fédération*, à Cassel (35 Kassel, Werner-Hilpert Str. 2), on se montre sceptique : *« Nous ne pensons pas que les autorités soviétiques nous autoriseront à retourner le sol de la moitié du pays pour retrouver les soldats allemands. »*

Trois millions sept cent mille soldats allemands sont tombés dans les pays de l'Est. A l'occasion de sa visite en Bulgarie (au mois de mai 1979), le chancelier Schmidt avait demandé au dirigeant bulgare, M. Krassimir Schiwkoff de permettre à la *Volksbund* d'entreprendre des travaux de recherches dans son pays.

Il en va tout autrement à l'Ouest. Dans ces pays, répertoriées, numérotées, soigneusement alignées, les sépultures militaires, à en juger au moins par les dépliants en couleurs diffusés par la *Fédération*, revêtent l'aspect riant de jardins et de gazons. Des photographies montrent, par exemple à Cannock-Chase (Grande-Bretagne), des rangées de croix d'un cimetière allemand (quatre mille sept cent soixante-dix tombes, précise le prospectus) dans le cadre d'une verte colline. Ou encore, au fort de Malmaison, en France, onze mille huit cent deux tombes au milieu de fleurs, de bouquets d'arbres et de pelouses. Des filles et des garçons, manches retroussées, poussent des brouettes, plantent des croix, unissant les travaux de jardinage au culte des morts et à cette œuvre de *« réconciliation par-dessus les tombes »* que proclament, au-dessus de leurs têtes (en plusieurs langues) des guirlandes ornées de drapeaux. Soucieuse, en effet, d'associer la jeunesse à ce qu'elle appelle son « œuvre de paix et de réconciliation », la *Volksbund Deutsche Kriegsgräberfürsorge e.V.* ne se borne pas à organiser des voyages collectifs aux lieux du souvenir, elle met également sur pied des camps de jeunes volontaires pour les travaux funéraires. Les bruits de guerre ayant récemment circulé en Allemagne comme ailleurs l'ont amenée à publier dans la presse allemande de grands placards publicitaires déclarant : *« Seul sait ce qu'est la guerre celui qui s'est recueilli devant un cimetière militaire... nous y travaillons... aidez-nous... »*, suit le numéro de compte chèque postal de l'association.

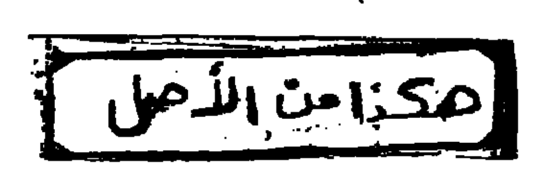
Brandt

Dans l'une des revues qu'elle publie régulièrement *Cinquante ans au service de la paix*, la *Volksbund* écrit :

« ...Ne croyez pas que la tâche de notre Fédération diminue, au contraire, elle augmente d'année en année... Nous veillerons à ce que les tombes des soldats allemands demeurent des monuments en faveur de la paix. Au bout de quatre ans de pourparlers, nous avons pu inaugurer un cimetière à Bodj-Cedris, au nord de Tunis, pour six mille morts de l'Africakorps du célèbre maréchal Rommel... Deux nouvelles nécropoles sont en voie d'aménagement, l'une pour trente mille tombes à Berheim (près de Colmar), l'autre à Malème, en Crète. »

Les publications de la *Fédération* n'ont pas toujours eu ce ton conciliant. Les articles d'un de ses présidents, le Dr Siem, puis, plus tard, ceux d'un certain major Siegfried Emmo Eulen témoignaient d'un nationalisme assez virulent et, sous la pression d'associations de victimes de la guerre et de persécutés, la *Fédération* a fini par retirer de la circulation une des plaquettes qu'elle distribuait à ses adhérents.

Simple dalle, vaste champ de croix, ossuaire..., les lieux du souvenir prennent des formes et parfois même des significations variées. A peine désigné chancelier, M. Willy Brandt était venu s'agenouiller devant l'ossuaire de Douaumont où, on le sait, s'entremêlent les restes des ennemis d'hier. Le 14 février dernier, à l'occasion de sa première visite officielle comme chef de gouvernement à Bruxelles, le chancelier Schmidt a déposé une gerbe de fleurs au cimetière militaire allemand d'un pays envahi il y a quarante ans par la Wehrmacht, où il était officier. ■





TAIWAN

« Nous nous sommes mariés selon le rite taoïste »

Fan Hua et Mei Feicui se sont mariés à Taiwan, le onzième jour du mois lunaire, selon le rite taoïste. Fan Hua raconte la cérémonie. Il s'appelle, en Europe, Patrice Fava, et Mei Feicui, Marie Mercié.

PATRICE FAVA

LE quotidien de Chine *(Zhonghua ribao,* Taiwan), du 31 octobre 1979, relate le « mariage taoïste d'un couple de Français admirateur de la culture chinoise ». La photo qui accompagne l'article montre « les nouveaux mariés pendant la cérémonie d'hommage au Seigneur du ciel avec (à gauche) le Grand Maître taoïste ». Au fond, on aperçoit l'autel et une grande inscription en quatre caractères : *« l'auguste empereur de jade ».* L'article, d'environ cinq cents caractères, commente ainsi l'événement :

« Hier au soir, à 9 heures, dans le Temple du Ciel de Tainan, Fan Hua et Mei Feicui, sous la conduite du Grand Maître Chen Rongsheng, héritier des maîtres célestes de la dynastie des Han, se sont mariés selon les rites taoïstes. La nouvelle de cette cérémonie inhabituelle avait attiré ce soir-là, dans le temple, de nombreux curieux. En voyant ces étrangers en habits traditionnels, lui, portant une grande robe de brocart bleu nuit (chang pao), une veste courte à col montant (ma gua) et la calotte de cérémonie (gua pi mao), elle, une longue robe fendue à col montant (qi pao), tous deux faisant les habituelles présentations d'encens et les prosternations d'usage, ils semblaient tous très impressionnés (...). Conformément à la tradition, les mariés avaient préparé des offrandes : un cochon entier et une chèvre, ainsi que des fruits, des sucreries, des fleurs. La cérémonie, présidée par Maître Chen Rongsheng, commença par le rite d'invitation des divinités, suivi de la lecture des différents Mémoires adressés au Seigneur du ciel, aux Trois Officiers et aux Seigneurs stellaires du boisseau du nord et du sud (...). Le lendemain soir, dans le temple de Guan gong, avait lieu un grand banquet. En voyant ces mariés élégants d'un pays étranger, on imaginait facilement que la fête allait être joyeuse. »

Elle le fut. Le soir, à dîner, nous étions une soixantaine. Six tables avaient été dressées dans le patio ouvert du temple de Guan gong. Nous n'avions pas seulement choisi ce lieu parce que Guan gong est le plus populaire des dieux de la Chine et que son temple est situé dans le quartier le plus animé de Tainan, mais aussi parce que Guan gong est mon dieu tutélaire. Chaque famille, chaque corporation, chaque individu a ses dieux. Leurs statues trônent dans les temples et sur les autels domestiques. Guan gong est un héros romantique qui tient à la fois de Lancelot du *Lac et de Robin des Bois.* Il fut tué, à la tête de ses troupes, au cours d'un combat, en 220 ap. J.-C. Au fil du temps, le souvenir de ses exploits s'amplifia et il devint officiellement le dieu de la guerre. Romanciers, conteurs, dramaturges, historiens firent le récit de ses faits d'armes et de sa vie exemplaire. Mais les lettrés le revendiquent aussi comme leur saint patron et on le représente souvent tenant dans une main le *Chunqiu Zuo zhan,* un classique confucéen. Au théâtre, il apparaît toujours avec une longue barbe noire et un maquillage rouge, mais, dans le temple où se tient notre banquet, la fumée d'encens qui l'enveloppe quotidiennement depuis deux siècles lui a fait un visage charbonneux. C'est à l'intérieur de ces murs qu'à l'époque mandchoue se déroulaient les grandes fêtes sacrificielles que les hauts dignitaires de l'empire organisaient en l'honneur du « fidèle et loyal grand empereur, protecteur du royaume ». Dans toute la Chine, des milliers de temples lui étaient dédiés. Dans la seule ville de Tainan, il y en a aujourd'hui six.

Les cuisiniers se sont installés sur le trottoir à l'extérieur du temple. Leurs réchauds à gaz ronflent comme des chaudières. Il y a au menu quatorze plats : 1) les hors-d'œuvre six couleurs (œufs de mulet, abalones, clams rouge sang, viande blanche, champignons noirs, pétoncles) ; 2) ailerons de requins aux huit trésors ; 3) Femelle de crabe pleine à la vapeur ; 4) petits poissons sauteurs à la sauce aigre douce de soja et gingembre ; 5) congre à l'étouffée ; 6) fruits de saison ; 7) Crevettes entières frites en chapelure ; 8) tortue à la vapeur cuite aux baies de lyciet ; 9) Anguilles sautées ; 10) soupe d'abalones, de moelle et d'estomacs de porc ; 11) cuisses de poulets rôties et laquées à la *japonaise ; 12)* canard croquant à la Lu Ban ; 13) crème renversée ; 14) soupe sucrée de graines de lotus, glaces aux fruits de la saison.

Le protocole

La composition d'un menu est aussi importante que la préparation et la qualité des plats. C'est là que se révélera le talent du maître de maison. Il y a bien sûr des principes de base, mais comme en peinture ou en calligraphie, les règles ne fabriquent pas l'artiste. Notre menu a cherché à concilier des spécialités taiwanaises, cantonaises, japonaises (pendant cinquante ans, Taiwan a été colonisé par le Japon), en respectant les jeux d'alternances et d'oppositions, si importantes dans la gastronomie chinoise, entre les couleurs, les saveurs, les consistances, les modes de cuisson, de découpes, les petits et les grands plats. Dans aucun pays, la cuisine n'est l'objet, même dans ses formes les plus simples, d'autant de sophistication et n'occupe dans la hiérarchie des plaisirs de la vie un rang aussi élevé.

En pareille circonstance le protocole doit être minutieusement réglé. Les Chinois ont toujours cultivé l'étiquette. L'invité d'honneur doit être assis en face de l'hôte et face à la porte principale. La seconde place d'honneur est à la gauche du maître de maison, la troisième à sa droite, la quatrième la deuxième à gauche et ainsi de suite. C'est à l'invité d'honneur de se servir le premier et au maître de maison de porter le premier toast.

Le dîner était arrosé de vin chaud de Shaoxing, de bière, de jus de fruits et de musique, car il est de coutume d'inviter un orchestre, une troupe de théâtre ou de marionnettes, à jouer pendant le banquet. Puisque ces noces se tenaient sous *le signe de la tradition,* nous avions invité le théâtre d'ombres, le dernier existant à Taiwan. Ce spectacle rarissime aujourd'hui devait attirer une foule de spectateurs.

Nos invités pour la plupart étaient originaires de Tainan. Maître Chen était à la fois notre invité d'honneur et notre « parrain ». Dans tous les livres sur la Chine, on parle du gouvernement par la vertu de cet homme idéal qui règne sans prendre part activement aux affaires de l'Etat, le rayonnement de sa seule vertu assurant l'harmonie des êtres et des choses, la *bonne marche* de l'univers. Maître Chen incarne à mes yeux cet être rayonnant. C'est à la fois un sage et un homme moderne, un grand lettré et un homme du peuple. Il n'a rien d'un gourou tout en étant un personnage vivant de la mythologie dans laquelle il baigne.

Ce mariage, qui au départ n'était pavé d'aucune intention initiatique, m'apparut après coup chargé des multiples significations qui s'attachent à cet acte social et rituel, notamment en ce qui concerne l'adoption. Comme le souligne Arnold Van Gennep dans *les Rites de passage, « les cérémonies de mariage présentent des analogies, souvent même des identités de détail avec l'adoption. C'est là un fait qui semblera normal à qui se rappelle qu'en définitive, dans le mariage, il s'agit de l'agrégation d'un étranger à un groupement ».*

Maître Chen, au fil du temps de mon apprentissage, était devenu une figure symbolique, le grand Autre de la Chine.

Sous d'autres aspects, ceux que cette fête avait réunis incarnaient dans leur travail, leur liturgie, l'essence même de l'art, de la culture, des traditions les plus profondes de la Chine: M. Zhang, le tailleur qui a coupé nos habits de cérémonie, Li Anxiong, le jeune maître taoïste, jongleur et acrobate que nous avons accompagné à de grandes fêtes funéraires, son frère Anji, spécialiste des maisons de papier pour les morts, Lang Jingshan, le peintre photographe qui, à sa manière, est aussi un magicien, M. Xu Funeng et sa troupe de montreurs d'ombres, Fang Shihung, le porteur de palanquin rencontré le jour de l'anniversaire de Wufu Da Di, la divinité du temple de son quartier... et j'oubliais M. Lin qui a imprimé les cartes d'invitation rouge et or, dont le texte, rédigé en langue classique, mérite ici, à mon sens, une traduction littérale :

« Le mercredi 31 octobre, onzième jour du neuvième mois lunaire, date soigneusement choisie par divination, Fan Hua (Patrice Fava) et Mei Feicui (Marie Mercié), à l'occasion de leur mariage donneront un frugal repas. Respectueusement ils invitent la splendeur de toute votre famille à daigner descendre. Fan Hua et Mei Feicui, s'inclinant avec respect, vous prient d'excuser cette invitation informelle. Le dîner aura lieu 229, rue Yongfu, Tainan (temple de Guangong). A 18 h 30, les invités commenceront à prendre place. »

Hyperréel

Dans un style un peu différent, mais qui lui valut l'admiration de l'assistance, René Viénet, qui s'est autocanonisé « marxiste tendance Groucho » au moment de la sortie de son film, *Chinois encore un effort pour être révolutionnaires,* fit, entre le troisième et le quatrieme acte du spectacle d'ombres, un très élogieux portrait des mariés en remarquant, pour finir, qu'une fois de plus la civilisation chinoise réussi à siniser ceux qui croyaient s'en approcher pour l'étudier.

Il y a aussi une autre manière de voir les choses. Jean Baudrillard, l'auteur de *l'Echange symbolique et la mort,* n'était pas invité, mais j'imagine qu'il aurait eu son mot à dire sur ce modèle de simulation. Ne sommes-nous pas en effet dans l'enfer du paradoxe, le monde de la simulation, de l'hallucination de la vérité, du chantage au réel, d'une substitution au réel des signes du réel ? Les Chinois de Taiwan ont en effet assister à un mariage hyperréel.

Ce qui heureusement déjoue cette opération de sauvetage de l'ordre symbolique, c'est que Taiwan n'est pas un musée, ou du moins ne le sait pas encore. Notre culture linéaire et accumulative, comme le remarque Baudrillard, est saisie de panique de ne pouvoir sauver le passé, le stocker en pleine lumière. Les Taiwanais, eux, ne sont pas encore entrés dans l'ère muséographique, ils ne restaurent pas leurs temples anciens, ils les détruisent pour en construire de nouveaux. Au sein de cette société capitaliste de consommation, prospère une économie anachronique, celle du potlach, de la consumation pure des richesses, pour organiser fêtes, mariages, funérailles. Cette *extraordinaire vitalité* des traditions au cœur d'une société moderne qui, ici comme ailleurs, ne tolère pas les formes de pensée qui ne contribuent pas à son développement, a l'allure d'un défi. Mais, en fait, elle nous rappelle que la religion était en Chine un fait social total. La vie dans le sud de Taiwan est restée dans ses grandes lignes très traditionnelle. Entre le sacré et le profane, il n'y a pas de séparation, pas plus qu'il n'y a d'opposition entre le monde moderne et la tradition.

Il m'a semblé que du fait de cette présence, de cette évidence du sacré, nous n'étions des objets de curiosité que de la part des éléments centrifuges, ceux qui étaient sortis du creuset, à moins que je ne me trompe, comme les Dupont du *Lotus bleu* habillés en Chinois, qui croyaient passer inaperçus. ■

Edité par la S.A.R.L. *le Monde.*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe 1978

Commission paritaire n° 57 437.

REFLETS DU MONDE

DAILY EXPRESS THE VOICE OF BRITAIN

Si ce n'est toi...

Même en Angleterre, pays où les droits de l'homme (et notamment ceux de la défense dans les procès) passent pour être particulièrement bien respectés, il peut arriver qu'on doive répondre d'une accusation sans fondement. Il est vrai que, dans le cas précis que relate le *Daily Express,* une certaine confusion n'était pas impossible. Le quotidien de Londres écrit en effet :

« Un innocent a été arrêté à son domicile de Bristol, et conduit à Southend (Sussex), où il a comparu devant une cour. Mais finalement, on a pu mettre la main sur le coupable — le propre frère de l'accusé innocent. Gabor Segesdy, vingt-quatre ans, a plaidé coupable en reconnaissant qu'il avait conduit en ayant trop bu, alors que son permis lui avait déjà été retiré, qu'il roulait sans assurance, et n'avait pas donné ses véritables nom et adresse.

» Mr David Gajadhar, au nom de l'accusation, a indiqué que Gabor Segesdy, lors de son arrestation en décembre 1978, avait donné le nom de son frère Layos. La cour l'a condamné à un total de 925 livres d'amende et lui a retiré à nouveau son permis de conduire pour quatre ans et demi. Il devra aussi verser 146 livres — les frais d'arrestation de son frère. »

LA STAMPA

Enfin la langue universelle

Dans un article du quotidien de Turin *la Stampa,* Silvio Ceccato rappelle le caractère utopique, selon lui amplement démontré, des *« langues artificielles »* existantes. Pourtant, le sujet est redevenu, à l'en croire, d'actualité depuis peu dans la mesure où il apparaît désormais qu'on peut concevoir *« une langue qui ne soit pas parasitaire par rapport aux langues existantes, ce qui était la faiblesse des tentatives précédentes ».* Comment y parvenir ? *« La seule voie est celle qui a conduit à l'usage universel de trois secteurs linguistiques, les séries numériques, le symbolisme chimique et l'écriture musicale. »* Après avoir analysé ce que ces trois modes ont en commun : leur complexité croissante permettant l'ouverture à l'innovation, et la référence à un ordre sériel précédant ce qui doit être nommé, l'auteur propose un ingénieux système de *« discrimination dans les couleurs, les sons, les odeurs, les mouvements, les états d'attention »* et conclut : *« Les Etats-Unis m'ont invité à aller là-bas mettre au point mon système. Mais il faudrait avoir moins de trente ans... »*

ПРАВДА

Spéculations en chaîne

Les trafiquants de toute sorte existent en Union soviétique. Leurs méfaits sont révélés dans la presse le plus souvent au moment de leur condamnation. Ainsi, la *Pravda* de Moscou indique que Mme Belovol, *« chef d'un gang des métaux, qui opérait ces derniers mois dans la fédération de Russie, a été condamnée à douze ans de camp et à la confiscation de tous ses biens. Elle avait, avec quelques complices, organisé un trafic fort lucratif. Grâce à des camionneurs peu scrupuleux, la bande avait pu détourner 167 tonnes de métal d'une valeur de plus de 41 000 roubles (environ 270 000 francs). Ce métal était échangé dans les kolkhozes et les sovkhozes (fermes coopératives et d'Etat) contre des produits alimentaires. Au total, 168 tonnes de produits alimentaires ainsi obtenues et aussitôt revendues au marché noir avaient rapporté plus de 129 000 roubles (environ 740 000 francs) aux ferrailleurs entreprenants (...). Les activités de la bande s'étaient étendues jusqu'à Moscou et certains camions faisaient même des livraisons jusque dans la région de Wladimir et celle de Novgorod, situées à plus de 1 500 kilomètres de leur base de Krasnodar, avant que les autorités policières ne mettent un terme à leur esprit d'entreprise ».*

LE SOIR

Un espoir pour les chauves

Le quotidien bruxellois *Le Soir* rapporte l'histoire suivante : *« On a pu voir récemment des soldats de la garde irlandaise du palais de Buckingham chez le coiffeur, mais pas pour une coupe au rasoir : ils se faisaient tailler les poils du bonnet (...).*

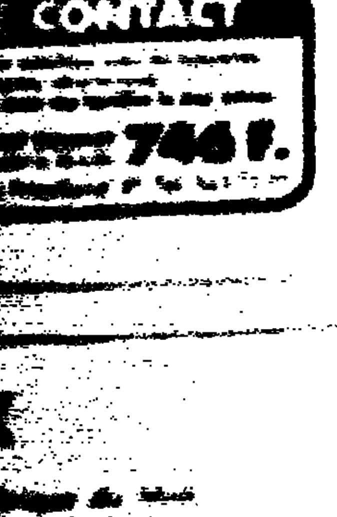
» Les poils de ces bonnets proviennent de peaux d'ours dans lesquelles une hormone, appelée otiose, continue d'exister même après que l'animal est tué et dépecé. Les chercheurs espèrent pouvoir appliquer leur découverte notamment dans le domaine des traitements de la calvitie. »

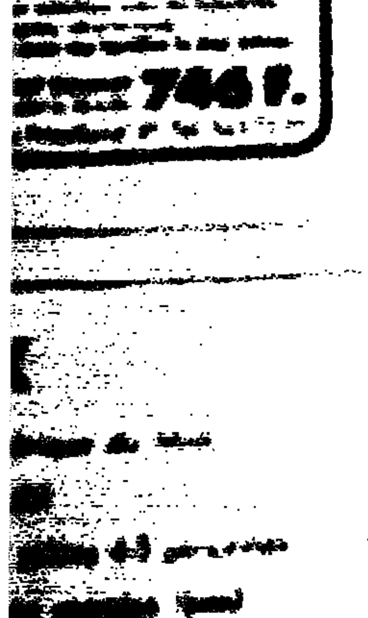
ASSOCIATED PRESS

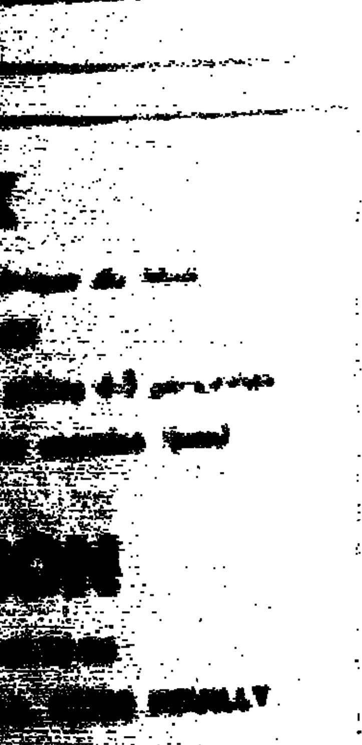
Blessures par « contact extrasensoriel »

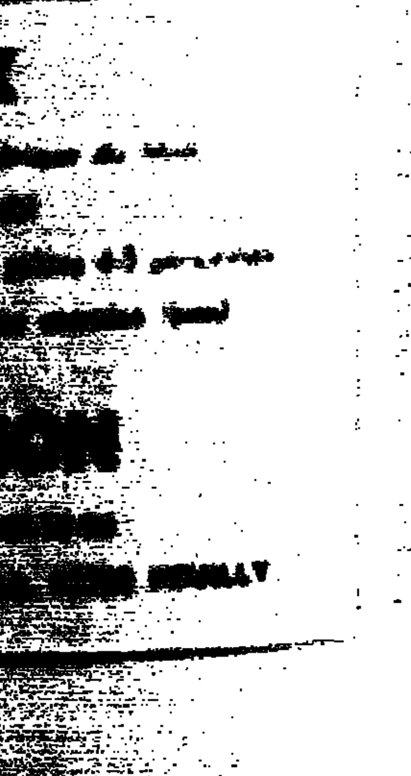
L'agence de presse américaine ASSOCIATED PRESS fait état d'une récente décision judiciaire américaine, dont il est encore un peu tôt pour mesurer si elle est appelée à faire jurisprudence. *« Un juge fédéral américain a refusé d'accorder des dommages et intérêts à Mme Martha Burke, qui affirmait qu'en raison d'un « contact extrasensoriel », elle avait souffert le martyre lorsque sa sœur jumelle trouva la mort dans la collision de deux Boeing-747 aux Canaries, le 27 mars 1977 »,* écrit-elle.

« Le juge Robert Ward n'a pas réfuté la thèse de la plaignante, selon laquelle elle avait « partagé » les souffrances de sa sœur, mais a souligné que le droit américain ignorait ce genre de souffrances parmi celles qui peuvent permettre des dédommagements. Mme Martha Burke a déclaré qu'au moment de l'accident, alors qu'elle se trouvait endormie à son domicile de Fremont, en Californie, elle s'était brusquement réveillée, « se sentant nerveuse et mal à l'aise ». Au moment précis de la collision de Teneriffe, Mme Burke affirme avoir ressenti « une sensation pénible de brûlure à la poitrine et à l'abdomen, et la sensation d'être coupée en deux. »









La lutte contre le bruit

Au travail, dans la rue, à la maison, le bruit dérange. Il peut devenir insupportable. Le développement industriel a créé une véritable « pollution sonore » contre laquelle il faut aujourd'hui lutter. Un projet de loi dans ce sens est préparé par le ministère de l'environnement et du cadre de vie.

JACQUES POTHERAT

LA gêne causée par le bruit n'est pas une nouveauté. Mais le développement de la civilisation industrielle a augmenté les bruits dans une telle proportion que l'on peut parler d'une véritable pollution sonore. Un projet de loi pour la lutte contre le bruit est actuellement préparé par M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie (voir *le Monde* du 29 février).

Pendant longtemps les bruits « privés », c'est-à-dire les bruits domestiques et de voisinage, ont seuls alimenté les tribunaux dans les procès entre « bruiteurs » et victimes. Les bruits « publics », provenant de l'industrie ou de la circulation routière, ferroviaire ou aérienne, ont longtemps été considérés comme un mal nécessaire qu'il fallait subir. Mais depuis quelques années — sous la pression des mouvements d'usagers ou de consommateurs, — on assiste à une remise en cause totale du bruit, une véritable prise de conscience collective.

Plus d'un Français sur deux, en moyenne, a le sentiment de souffrir du bruit. Selon un sondage, effectué entre le 16 et le 22 octobre 1979 par la Fédération française des coopératives de consommateurs, 88 % des personnes interrogées considèrent le bruit comme une gêne importante, ou très importante; 64,19 % affirment que le bruit a des conséquences nuisibles pour la santé, la nervosité venant en tête (78,51 %), suivie par la fatigue (47,75 %) et l'agressivité (37,24 %).

Le bruit provenant de l'extérieur est le principal accusé (66,03 %) avec en tête la circulation automobile, les trains et les avions. Seulement 27,69 % des personnes interrogées admettent que leur foyer est très bruyant (4,02 %) ou bruyant (23,67 %).

Le bruit est un son ou un ensemble de sons dont les caractéristiques sont : le niveau sonore, la fréquence pour les sons purs et le spectre pour les sons complexes. Pour évaluer et comparer les bruits, on utilise une unité de mesure, le décibel (dB). Mais comme un niveau sonore exprimé en dB n'est pas exactement représentatif de la sensation auditive de l'oreille humaine — car celle-ci est peu sensible aux fréquences très basses (infra-sons) ou très hautes (ultra-sons), — on utilise une unité de mesure « pondérée », le décibel A ou dBA. Cette pondération tient compte de la fréquence du son émis en pénalisant les graves et les aigus: elle représente la sensation de bruit effectivement perçue par l'oreille humaine.

Les décibels obéissent à une arithmétique particulière : le doublement de l'intensité sonore, par exemple le passage de deux autobus au lieu d'un seul, se traduit par une augmentation de 3 dBA ; une réduction de 3 dBA correspond à une division par deux de l'intensité sonore. En revanche, pour obtenir une diminution par deux de la sensation de bruit, il faut diminuer le niveau sonore de 10 dBA. Ainsi, dans les mesures prévues par le projet de loi, les diminutions de 3 dB pour les poids lourds et de 6 à 7 dB pour les autobus diminueront la sensation de bruit de 30 % à 60 %.

Le bruit a quatre composantes : *la fréquence :* les sons aigus sont plus agressifs que les sons graves et les sons purs plus que les sons complexes ; *l'intensité :* un bruit fort est plus pénible qu'un bruit faible ; *la durée :* un bruit de faible intensité peut devenir insupportable s'il est continu ; *la répétition :* un bruit qui se renouvelle fréquemment est perçu comme une agression, alors qu'un bruit isolé est moins gênant.

Dans la campagne, la nuit, le niveau sonore descend rarement au-dessous de 30 dBA ; le jour, il avoisine 40 dBA. Dans un bureau où travaillent plusieurs dactylos, on atteint 60 dBA, et les sons brefs et aigus y sont particulièrement pénibles. La circulation peut atteindre de 65 à 90 dBA, un concert « pop » dépasser 100 dBA et le décollage d'un avion à réaction 120 dBA, le seuil de la douleur.

Un bruit gène s'il masque une information sonore souhaitée, entrave la communication, occasionne une perte de vigilance. On doit prendre en considération les phénomènes d'accoutumance et de sensibilité au bruit, car l'oreille ne perçoit pas les bruits comme un sonomètre ; un individu peut s'habituer à un bruit insupportable pour un autre. ■

L'échelle du bruit (1)

PRINCIPAUX EFFETS		SOURCES SONORES ET LIEUX TYPIQUES
Seuil de la douleur.	120	Avion à réaction au décollage, à 100 mètres
Risque de lésion rapide et irréversible de l'oreille	110	Orchestre de musique pop Atelier de chaudronnerie
Grave danger de dommage auditif pour une exposition habituelle de 8 heures par jour	100	Marteau-piqueur (à 1 m). Atelier de tissage Moto sans silencieux en pleine accélération (à 7 m).
Début du danger de dommage auditif pour une exposition de 8 heures par jour (85).	90	Métro ancien. Camion (à 7 m) Moulin à café, mixer (à 60 cm).
	80	Carrefour animé Pool mécanographique Bruit dans une voiture peu insonorisée.
	70	Façade d'immeuble au bord d'une autoroute Bureau de dactylos Bruit de conversation animée
Conversation à voix forte perçue à 50 cm Conversation à voix forte perçue à 1,50 m.	60	Fenêtres ouvertes à l'intérieur d'une pièce donnant sur rue animée.
Conversation à voix normale perçue à 3 m.	50	Fenêtres fermées sur rue animée. Bruit de fond en zone calme.
Début d'interférence avec le sommeil.	40	Salle de séjour calme.
	30	Chambre à coucher silencieuse Bruissement de feuilles.
A peine audible. Silence insupportable. Seuil d'audibilité.	20	Studio de radio. Désert
	0	Chambres sourdes.

(Source : ministère de l'environnement et du cadre de vie.)
(1) Mesurée en décibels A.

La rumeur de la ville

Une ville est nécessairement bruyante, et son « paysage sonore » est aussi utile que le « paysage visible ». Cependant, parmi les nombreuses sources de bruit qui constituent l'ambiance sonore de la ville, une est considérée comme un fléau : la circulation automobile, qui représente 80 % de l'énergie acoustique perçue dans les rues. Ce phénomène a pris un caractère plus grave avec le développement ces dernières années des voies rapides qui ceinturent ou pénètrent dans les villes.

Une enquête publiée en 1978 par l'Institut de recherche des transports montre que 40 % des habitants des villes de plus de 5 000 habitants sont exposées à un Leq (1) diurne supérieur à 65 dBA, ce qui touche environ 13 millions de Français : 4,6 millions de logements sont ainsi exposés à des bruits excessifs (40 % des logements collectifs et 25 % des logements individuels). 5 % sont situés aux abords des voies rapides, où les niveaux des bruits peuvent dépasser 73 dBA et atteindre 80 à 82 dBA en Leq diurne.

Les sources de bruit les plus gênantes dans la circulation sont, selon le sondage F.F.C.C., le passage des cyclomoteurs (65,14 %), suivi par les automobiles et poids lourds (43,93 %) puis les trains et les avions (20,53 %). Une enquête britannique sur les nuisances de l'aéroport de Heathrow, à Londres, a révélé que le décollage nocturne d'un Boeing-707 réveillait 387 000 personnes... Cependant, la réduction du niveau sonore des voitures et motos vient en tête des mesures souhaitées (72,78 %).

La réduction du niveau sonore de la circulation commence d'abord à la source, le véhicule. En travaillant sur le moteur et l'échappement, on pourrait gagner 5 dBA sur les voitures particulières et 5,5 dBA sur les camions et autobus. Sur les voies rapides on gagnerait 1 dBA pour les voitures particulières et 2 dBA pour les poids lourds, en améliorant les pneumatiques, et 3 dBA avec le revêtement de la chaussée.

Cependant, l'I.R.T. a mis en évidence que pour une automobile moyenne (type Renault-12) un gain de 5 dBA coûterait environ 1 % du prix de vente. Il faudrait compter environ 1 700 F pour une camionnette, 3 100 F pour un camion de 5 tonnes et 9 600 F pour un poids lourd de 20 tonnes. Cependant, la réglementation actuelle au sujet de l'émission sonore des véhicules est dans l'ensemble peu respectée. En 1979, 600 000 véhicules ont été contrôlés, et 85 000 contraventions pour bruit excessif ont été dressées.

Une action efficace suppose une bonne gestion du trafic (accroissement de la fluidité, limitation du débit). La coordination des feux tricolores peut faire gagner 5 dBA. La suppression du trafic poids lourds sur une voie rapide permet de descendre de 7 dBA sur le Leq diurne.

Par des écrans, on peut protéger les habitations situées en bordure des voies à grande circulation. Avec les buttes de terre, les murs en béton et les couvertures légères on peut gagner de 8 à 14 dBA et, avec des couvertures lourdes, jusqu'à 30 dBA. Ces réalisations augmentent le coût de l'infrastructure de 20 % environ ; ce ne sont pourtant que des palliatifs, généralement réalisés *a posteriori*.

L'isolation des façades est un des moyens les plus efficaces d'insonorisation des bâtiments. Par rapport à une fenêtre ordinaire, on peut atteindre 10 à 15 dBA avec une glace épaisse et 25 à 30 dBA avec une double-fenêtre. En « rattrapage », on a estimé, en 1977, que l'insonorisation d'un F 4 reviendrait de 15 000 à 20 000 F et celle d'un pavillon à 30 000. En construction neuve, pour un F 4 et par rapport à l'isolement standard de 20 dBA, les prix seraient de 1 % du prix du logement pour 30 dBA, 3 % pour 35 dBA et 7 % pour 42 dBA.

Mais, dans tous les cas où cela est possible, il faut agir avant la construction. Une opération pilote — sur la ZAC de Meylan en bordure de l'autoroute A 41 à la sortie de Grenoble — a permis de limiter le Leq diurne à 55 dBA pour la majorité des habitants. Dès l'élaboration du plan d'occupation des sols, on a pu jouer sur la répartition des bâtiments et sur leur hauteur.

Car après, tout est plus cher. Réduire de 5 dBA le niveau sonore de tous les véhicules en circulation en France aurait coûté 1,6 % de la PIB en 1977, et l'insonorisation des logements exposés à plus de 65 dBA à 2,2 % de la PIB, soit respectivement 29 à 40 milliards de francs. ■

(1) Le « niveau énergétique équivalent » — ou Leq — est une valeur moyenne, égale au niveau d'un bruit constant qui aurait été produit avec la même intensité que le bruit variable, essentiellement la circulation, réellement perçu pendant une durée observée qui en France, est la journée de 8 heures à 20 heures.

Les mauvais voisins

Les bruits de voisinage et les bruits domestiques sont la source d'innombrables nuisances et litiges. Toujours selon le sondage de la F.F.C.C., les bruits domestiques au foyer (appareils, enfants) viennent au deuxième rang, derrière les bruits extérieurs, avec 22,78 %, suivis par les bruits provenant des appartements voisins (en logement collectif : 17,19 %) et par les bruits des habitations voisines (en logement individuel : 10,30 %).

Pêle-mêle parmi les bruits de voisinage les plus durement ressentis on trouve : le volume excessif des chaines Hi-Fi, des radios et des télévisions, les bruits de pas, les claquements de portes, les aboiements de chiens, les appareils électro-ménagers, les chutes d'objets, les déplacements de meubles, etc. En milieu rural ou dans les zones pavillonnaires, les tondeuses à gazon et les tronçonneuses sont unanimement condamnées.

Il n'y a pas de frontière entre un bruit domestique et un bruit de voisinage, le second étant la conséquence du premier. En réalité, avec un peu de bonne volonté et de précautions, à peu de frais, ces bruits sont faciles à diminuer et même à supprimer, quelle que soit la qualité de l'isolation acoustique de l'immeuble. On peut ainsi écouter une chaine Hi-Fi avec un casque ou avec des baffles moins puissants et mieux disposés (c'est-à-dire sans contact ni avec le mur ni avec le plancher). Il est possible de marcher sur le parquet avec des chaussures à semelles souples ou des pantoufles. Il faut mettre de la moquette. On trouve dans le commerce des petits patins de caoutchouc que l'on peut disposer sous les meubles et les chaises souvent deplacés et d'autres que l'on place dans l'encadrement des portes pour les empêcher de claquer. Il existe des freins pour les lourdes portes en fer d'ascenseur. Un fabricant astucieux a mis au point des cabines insonorisées qui permettent de jouer du piano chez soi sans incommoder les voisins...

L'un des points intéressants du projet de loi sera l'obligation d'un étiquetage informatif du niveau sonore des appareils ménagers, en conformité avec des normes maximales agréées. Déjà, depuis août 1977, la France avait pris l'initiative à l'échelon européen d'un étiquetage indiquant le niveau sonore des machines à laver le linge et la vaisselle.

Pour les tondeuses à gazon, le niveau sonore des modèles présentés depuis le 4 février 1980 est déjà limité ; on obtient ainsi une réduction de 2 à 5 dB sur les modèles courants. A partir du 1er octobre 1983, le niveau des tondeuses sera abaissé de 6 dB, c'est-à-dire que leur bruit sera perçu presque deux fois moins fort. M. Pierre Sudreau, maire de Blois, est allé plus loin en prenant, le 12 mars 1980, un arrêté limitant l'utilisation des tondeuses et motoculteurs de 8 heures à 20 heures en semaine et de 9 heures à 12 heures le dimanche.

Importuner ses voisins n'est jamais un droit. Pas plus le jour que la nuit, et il faut détruire la légende selon laquelle on aurait le « droit » de faire tout le bruit que l'on veut entre 7 heures et 22 heures... ■



ALAIN LETORT.

Le droit au silence

Il n'existe pas actuellement de loi générale contre le bruit, mais un ensemble de textes législatifs et réglementaires qui permettent de saisir les différentes juridictions et de régler tant bien que mal le contentieux entre « bruiteurs » et victimes.

Ces textes sont d'application générale comme la « répression du tapage nocturne », le règlement sanitaire départemental et les arrêtés préfectoraux ou municipaux. D'autres textes concernent des secteurs particuliers comme l'urbanisme, la construction, les engins de chantiers, les installations classées, les véhicules à moteur, les avions, etc.

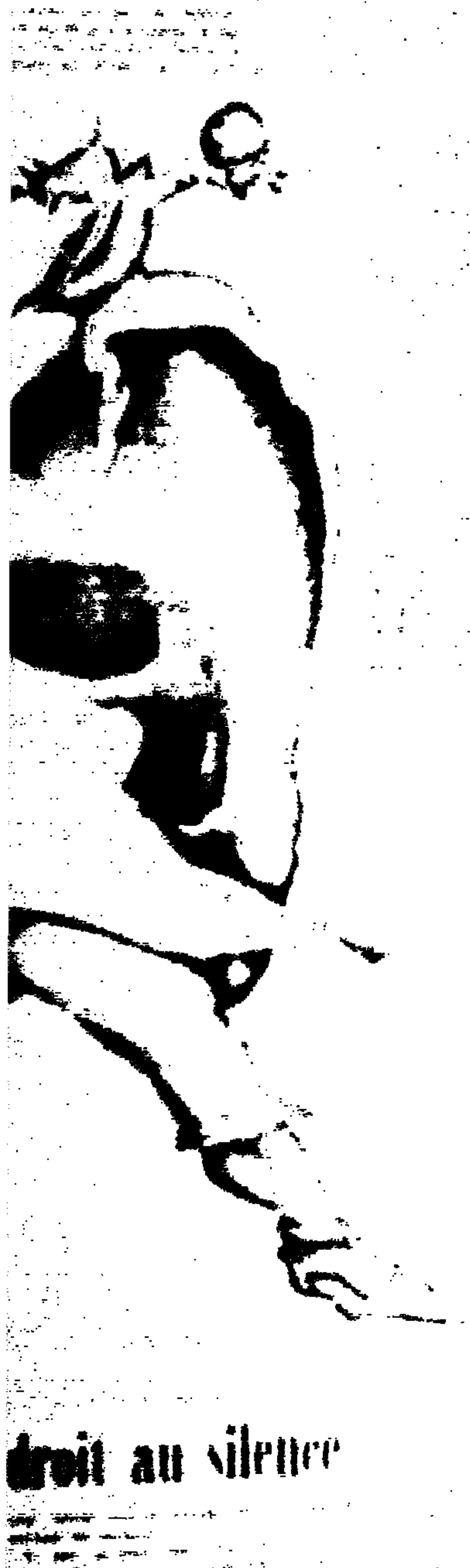
Lorsque l'on est incommodé par un bruit, il faut d'abord chercher à en indentifier la source, la nature, la localisation, l'heure... Lorsqu'il s'agit d'un simple bruit de voisinage, il est évident que l'on doit s'efforcer de régler le problème à l'amiable et, à la rigueur, par une lettre recommandée avec accusé de réception.

Il est prudent de prendre conseil d'une association comme la Ligue française contre le bruit qui a une grande expérience dans ce domaine et dispose d'un service d'assistance juridique (1). On peut se renseigner dans les mairies, directement chez le maire ou aux services techniques, au service de l'hygiène. A Blois, il existe à la mairie un « médiateur du bruit ». Un bureau de nuisances existe dans chaque département. Celui de Paris a reçu trente-trois mille huit cent quatre-vingt-onze plaintes au sujet du bruit en huit années de fonctionnement. On peut aussi consulter la préfecture (service de l'hygiène, bureau de l'environnement), ainsi que les services des ministères concernés : environnement et cadre de vie, transports, industrie, santé, etc.

On peut déposer une plainte ou engager une action civile en justice si l'on possède des éléments précis. Une action en justice engage toujours sa propre responsabilité, car la partie adverse a toujours la possibilité de se retourner contre le plaignant. La procédure peut être longue et les frais élevés : honoraires d'avocat, avances de frais d'expertise...

S'il s'agit de faire respecter une réglementation, il est nécessaire d'indiquer dans la plainte ou la déposition les textes réglementaires (loi, décret, arrêté préfectoral ou municipal) sur lequel est fondée l'action en justice, ainsi que les motifs de la plainte. On peut non seulement demander la cessation du trouble mais, dans certains cas, des dommages-intérêts.

(1) La Ligue française contre le bruit (23, rue de Madrid, 75008 Paris) édite la revue *Silence*.



« L'Imaginaire en campagnes », quatre films de Jean Dewever

Panorama social

JACQUES SICLIER

QUEL point commun peut-il y avoir entre Jean-Claude Tolphin, Parisien qui a fui la ville pour élever des chèvres dans un village de la Meuse, et le Candide de Voltaire ; entre des fermiers de Boescheppe, en Flandre française, et Don Quichotte ; entre Mme Duquesne, fermière à Paradis, dans le Nord, qui a fait prospérer une entreprise d'œufs à couver, et la duchesse Sanseverina de *la Chartreuse de Parme* ; entre le Grec Vassiliadis, qui, après avoir vécu un peu partout, roulé sa bosse comme on dit, s'est fixé à Roussillon, dans le Vaucluse, pour y faire de la culture biologique, et Ulysse rentrant à Ithaque après dix ans d'errance ? A priori aucun.

Et pourtant, de ces paysans d'aujourd'hui, bien réels, qui ont pris leurs racines dans la terre française ou les y ont trouvées, à ces grands archétypes littéraires, une relation s'établit, à travers le temps, l'espace, la fiction et les mythes, dans une série de quatre films, *l'Imaginaire en campagnes*, que FR 3 va diffuser, le vendredi à 21 h. 30, à partir du 25 avril. Quatre films qui n'appartiennent à aucun des « genres » reconnus, une création qui, tout en répondant à la vocation régionale de FR 3, rappelle que la télévision, quand elle le veut, peut inventer un autre langage que celui, bien codifié, du documentaire, de l'adaptation littéraire, de la représentation théâtrale. Quatre films tournés par Jean Dewever, auteur (avec Jean-François Chabrun) d'un projet qui fut soutenu, en particulier, par Gaston Bounoure, lorsque celui-ci était directeur de la station régionale de Lille.

Pour Jean Dewever, la réalité ne peut être appréhendée sans le secours de l'imaginaire et le constat documentaire ne suffit pas à expliquer une façon de vivre en milieu rural. Ce cinéaste qui a, un jour, choisi de quitter Paris pour s'établir du côté de Roussillon, a rencontré là-bas un certain Vassiliadis, qui lui a fait penser à Ulysse. Les jeux de son imagination lui ont inspiré cette confrontation entre des paysans français et les personnages imaginaires, immortels, de certaines œuvres littéraires. Accueillie par Didier Béraud, chargé de la coordination régionale des programmes de FR 3, la série vient servir, d'une manière très originale, *le prestige culturel d'une chaîne* qu'on a trop tendance à considérer comme simplement vouée à la diffusion de films achetés à l'industrie cinématographique.

On verra donc successivement *Cultiver son jardin* (production de Nancy) avec *Candide* de Voltaire ; *Moulins à vendre* (production de Lille) avec *Don Quichotte* de Cervantès ; *la Chartreuse de Paradis* (production de Lille) avec *la Chartreuse de Parme* de Stendhal, *Ulysse est revenu* (production de Marseille) avec *l'Odyssée* d'Homère.

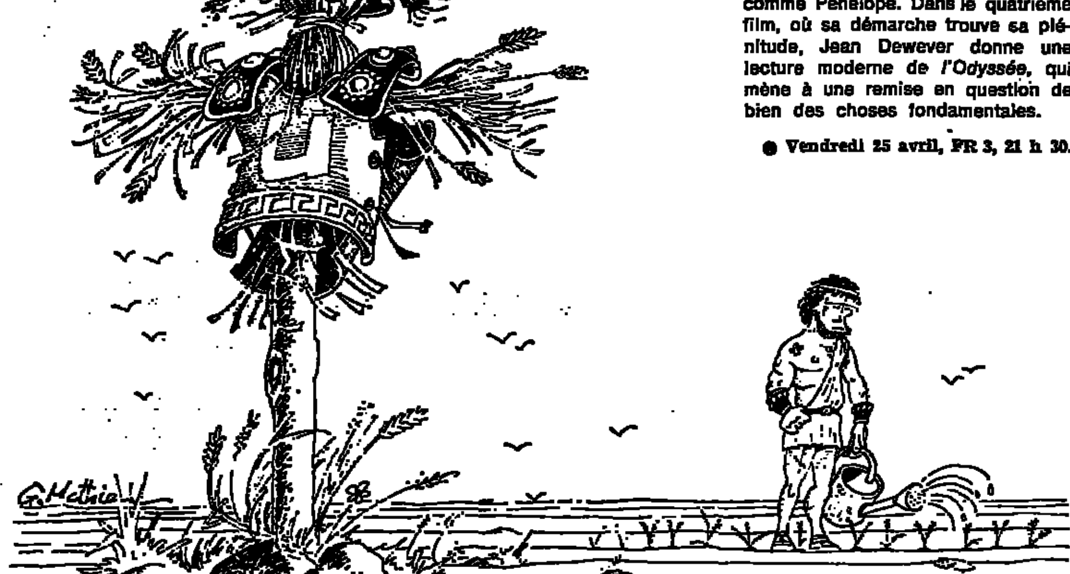
Dans chaque « épisode » de *l'Imaginaire en campagnes*, des comédiens jouent les rôles d'auteur, réalisateur (ou réalisatrice), incarnent les personnages littéraires. C'est le côté fiction. Les paysans choisis sont filmés, interviewés comme pour un reportage. C'est le côté réalité. Mais fiction et réalité sont constamment imbriquées l'une dans l'autre, et peu importe que les personnages réels aient lu ou non *Candide, Don Quichotte, la Chartreuse de Parme* et *l'Odyssée*. C'est la mise en scène, l'écriture des images, qui rapprochent l'imaginaire et les pulsions mentales des paysans des archétypes littéraires.

Un peu trop démonstratif dans le premier film, ce rapprochement s'établit, dans les trois autres, par une subtile construction de thèmes et de scènes entrecroisées. Les meneurs de jeu tracent, parfois avec humour, la distance entre le parti pris de la réalisation et les séquences documentaires, les œuvres littéraires ne sont pas illustrées mais représentées, de façon parfois résolument théâtrale, avec toiles peintes et décors plantés, les acteurs costumés montrent l'illusion et l'envers de l'illusion. Personne, au cinéma, sans doute, n'aurait songé à choisir Bernadette Lafont pour être la Sanseverina, mais ici Bernadette Lafont réussit à se faire passer (avec quelle allure !) pour la Sanseverina, comme référence imaginaire à l'ambition et à la passion de Mme Duquesne, qui a mené sa barque d'une main ferme, a établi ses enfants dans l'hôtellerie et le commerce. De même, Maxence Mailfort qui, lui, est dans les quatre films (Candide, Don Quichotte, Mosca, Ulysse), existe, comédien-Protée, en révélateur de caractères.

L'appareil technique du tournage n'est pas dissimulé. Jean Dewever montre comment et pourquoi il filme. Si bien que le spectateur sait toujours exactement où il en est dans ce « mélange de genres » et se trouve amené à participer à une démarche qui n'a rien d'intellectuel ni d'abstrait. Son propre imaginaire bat la campagne en même temps que le spectacle à transformations qu'on lui propose. Quatre portes s'ouvrent, l'une après l'autre, sur un univers de plus en plus passionnant, sur une réflexion de plus en plus étendue quant au rôle de la télévision dans l'information du réel contemporain.

Car, par toutes ces interférences, entre réalité et fiction, documentaire et littérature, cinéma et théâtre, images et paroles, apparences et vie intérieure, Jean Dewever arrive bel et bien à tracer un panorama social qu'aucun reportage, dans les limites prudentes que se fixe actuellement notre télévision, ne saurait faire apparaître : fuite individuelle du citadin dans le désir de « cultiver son jardin », difficultés et révoltes des petits exploitants, agriculteurs épousant la marche de la nouvelle société dans le rendement industriel, les affaires, le contrôle de la « qualité de la vie » par l'essai d'agriculture biologique ; il y a, dans cette série, qui s'appuie sur l'imaginaire romanesque et légendaire, la mutation des années 70, une recherche obstinée du bonheur par l'enracinement terrien, le choc entre rêve et réalité, l'esprit d'entreprise triomphant, les colères sourdes des ruraux défavorisés, l'aspiration à une vie meilleure. *L'Imaginaire en campagnes*, c'est aussi une quête d'autres certitudes pour l'avenir. Grec comme Ulysse, Vassiliadis, qui a vécu en personne déplacée et cherché son havre en Afrique, a abordé de nouveaux rivages à Roussillon, et sa femme tisse la laine comme Pénélope. Dans le quatrième film, où sa démarche trouve sa plénitude, Jean Dewever donne une lecture moderne de *l'Odyssée*, qui mène à une remise en question de bien des choses fondamentales.

● Vendredi 25 avril, FR 3, 21 h 30.



GERARD MATHIEU

Les projets de radios locales inquiètent le personnel de Radio-France

Choisir ?

MATHILDE LA BARDONNIE

LE lancement prochain des « expériences de radios locales », annoncées par le ministère de la culture et de la communication provoque quelques remous à Radio-France. Une partie des personnels qui travaillent pour les grandes chaînes que comporte la société nationale de radiodiffusion se demande si France-Culture, France-Musique, Radio-France-Internationale et, dans une moindre mesure, France-Inter, ne risquent pas de faire les frais des nouvelles missions confiées à Radio-France, dès que seront mises en place les stations prévues à Lille (où un groupement d'intérêt économique a été constitué entre FR 3 et Radio-France), à Laval et à Melun (où Radio-France opérera seule).

D'ores et déjà, des appels d'offres internes ont été lancés auprès des personnels de production et il ne semble pas — le budget de Radio-France pour 1980 n'ayant pas été augmenté — que leur remplacement soit encore envisagé. Trois techniciens de Radio-France seront à Lille, six à huit partiront bientôt pour la Mayenne ; en septembre fonctionnera Radio-Melun ; dès le mois de juin entrera en service la radio des jeunes — parisienne, — puis Radio-France mettra en route sa deuxième « radio thématique » destinée celle-là aux personnes du troisième âge et qui pourrait bien être baptisée Radio-Vie nouvelle. Aussi légères que soient les équipes prévues, et même si pour Radio-Vie nouvelle, il a été imaginé de rediffuser systématiquement des émissions d'antan, celles qui firent, il y a vingt ans et jusqu'à l'éclatement de l'ancien O.R.T.F., les succès d'Inter-Variétés (radio sur ondes moyennes, aujourd'hui disparue) — autant de garanties que formule l'état-major de Radio-France, les syndicats sont en alerte.

Dans un communiqué commun, le Syndicat français des acteurs (S.F.A.-C.G.T.), le Syndicat national des auteurs-compositeurs, le syndicat SURT-C.F.D.T. de Radio-France et le Syndicat national de radio-télévision C.G.T. (section assistants, bruiteurs, producteurs, réalisateurs, techniciens) parlent d'une « *situation de crise* » apparue depuis le début de février et d'une « *récession* » qui, ajoutent-ils, frappe déjà France-Culture où, selon eux, vingt-cinq à trente séances de quatre heures de travail chaque semaine ont été supprimées. Soit, en enregistrement, montage et mixage, « *la valeur de fabrication* » de deux dramatiques hebdomadaires de deux heures. Le syndicat C.G.T. précise : « *Le problème n'est pas celui des heures de programme, puisque leur volume n'est pas et, en principe, ne devrait pas être en diminution ; le problème réside surtout dans la nature du programme : on quitte le terrain des émissions dites lourdes pour s'engager vers des émissions plus légères (multiplication des directs et de l'information culturelle par exemple...)* »

Ce souci, en ce qui concerne France-Culture, ce souci, dont M. Armand Lanoux, président de la Société des auteurs, s'est fait l'écho, semble tout à fait fondé quand on examine la grille des programmes proposés par France-Culture où fleurissent l' « interview », le « dialogue » avec l'invité ou les invités, trop heureux de venir promouvoir qui son œuvre, qui son action, à l'antenne nationale. Il faut les entendre, du matin au soir, et surtout tard dans la soirée, raconter leurs petites ou leurs importantes vies sans bien réaliser — ils ne sont pas à l'écoute, — que parfois les raccords de bandes entre les éventuelles séquences préenregistrées et *leurs interventions ne sont pas* effectués avec plus de soin que dans la plus amateuriste des radios dites pirates, qui ont, elles l'excuse d'être inaudibles.

Bien sûr, reste le feuilleton, bien sûr, reste la part faite plus largement que dans d'autres pays au théâtre, aux dramatiques (encore qu'on en rediffuse deux par semaine), bien sûr, il y a *Un livre, des voix, où les enregistrements sont* élaborés, et encore ces quelques minutes des *Sons*, qui ont pris le relais de *Poésie ininterrompue* et où l'on peut sentir que le métier de faire de la radio consiste aussi à fabriquer ces « objets sonores » précisément qui ont fait souvent passer la radio française au premier rang.

Mais, comme à la télévision, où la création est mal lotie par les temps qui courent, tout cela est une question d'argent. Il faut quatre heures de travail pour un quart d'heure d'enregistrement. Il faut, bien souvent, douze heures de montage, puis douze heures se mixage pour fabriquer une heure d'émission dite « lourde ».

Et quand, par ailleurs, sur France-Musique, comme sur France-Inter, on *multiplie les émissions réalisées* en public, et qui nécessitent l'intervention technique de techniciens nombreux — ce qui est bien... — il faut choisir.

Choisir. Même si M. Jean Izard, directeur des affaires administratives, professionnelles et sociales de Radio-France, ne prononce pas le mot, il reconnaît que, contrainte de ne procéder à aucune création d'emploi, Radio-France, dans les mois qui viennent, devra procéder à une « *planification due à l'incidence des nouvelles radios* », comme une mère de famille qui a de nouveaux enfants doit répartir ses dépenses, ce qui ne veut pas dire qu'elle aime certains plus que d'autres. Il souligne aussi la nécessité de maintenir ce que les autres chaînes peuvent ressentir comme « *les privilèges de France-Inter* » : pour lui, France-Inter est le garant du service public de l'audio-visuel, ce qui ne veut pas dire qu'il faille négliger les *600 000 à 700 000* auditeurs qui écoutent France-Culture une fois au moins chaque semaine (quelle revue en a autant ?

Alors le malaise chez les techniciens et les réalisateurs, le fait que, bien souvent, les studios soient sous-employés — ce malaise est, pense-t-il, temporaire : « *Chaque année, en février, avec les départs en vacances ou en stage de formation, on enregistre quelques tensions* ». Tensions saisonnières ? Au centre des émissions artistiques, on s'interroge.

Et si les « expériences » locales souhaitées par le gouvernement ne duraient que le temps d'une saison électorale ? Tout rentrerait dans l'ordre. En tout cas, la carte géographique des radios locales ou thématiques a *été établie ailleurs* qu'à Radio-France, qui dans ce cas précis... exécute.

les films de la semaine

Les notes de JACQUES SICLIER
★ A VOIR. ★★ GRAND FILM

Les Plus Belles Années de notre vie

DE WILLIAM WYLER
Lundi 21 et mardi 22 avril
TF 1, 14 h 27 et 14 h 29

★★ *Remarquable étude psychologique et sociale d'un cinéaste alors en plein prestige et qui ne fit, peut-être, jamais mieux. A travers l'histoire de trois hommes revenant à la vie civile, dans une ville de province, Wyler a montré l'Amérique profonde, tout juste sortie de la deuxième guerre mondiale, la réinsertion difficile des anciens combattants, la nostalgie, l'amertume, la déception de ceux qui croyaient, sur les champs de bataille, se battre pour un monde meilleur. A la fois romanesque et réaliste, le film conclut à l'espoir, au triomphe du courage. Et c'est un véritable mutilé des mains (Harold Russell) qui joue le rôle de l'infirme, montrant à ses compagnons d'infortune qu'ils pouvaient s'en sortir, comme son personnage. Témoignage fort, émouvant, sur une époque de transition.* Les Plus Belles Années de notre vie *(production Samuel Goldwyn), a collectionné les oscars. Il est présenté en deux parties, à cause de sa longueur qui ne convient pas à la case habituelle du lundi après-midi.*

Monsieur Smith au Sénat

DE FRANK CAPRA
Lundi 21 avril
A 2, 15 heures

★ *Capra fut à la fois l'un des plus brillants représentants de la « comédie américaine » des années 30 et l'ardent défenseur de la démocratie et de ses institutions. Ses idées, sa morale sont typiques de l'Amérique rooseveltienne (dont il reste encore quelque chose dans* Les Plus Belles Années de notre vie). *« Monsieur Smith », l'idéaliste, c'est M. Toutlemonde, se recueillant, à Washington, devant les statues des grands présidents des Etats-Unis, c'est James Stewart, honnête, pur, obstiné, tenant tête aux politiciens affairistes, héros du « new deal ». Lorsqu'il garde la parole pendant vingt-trois heures au Sénat (la grande scène de cette comédie-fable), il assure la victoire du droit et des principes qu'on pouvait croire, à l'époque, immuables.*

Smic, Smac, Smoc

DE CLAUDE LELOUCH
Lundi 21 avril
FR 3, 20 h 30

Film à petit budget tourné en huit jours, en décors naturels avec une caméra de 16 millimètres pour rendre hommage à Louis Lumière et faire semblant de réinventer le cinéma de la simplicité. Malheureusement, en prenant comme personnages des prolétaires, Lelouch leur a fait jouer les aventures de Pieds-Nickelés à Saint-Tropez et son « populisme » sonne très faux.

Les Séquestrés d'Altona

DE VITTORIO DE SICA
Lundi 21 avril
TF 1, 20 h 35

★ *Pour rendre le film commercial, le thème sartrien est banalisé, émasculé. Cela devient un mélodrame dément, confus et prodigieusement ennuyeux. Les acteurs sombrent dans le désastre général. Cette rediffusion n'était pas le meilleur moyen de rendre hommage à l'écrivain disparu.*

Le Brigand bien-aimé

DE HENRY KING
Mardi 22 avril
FR 3, 20 h 30

★ *Fascination des grands mythes de l'Ouest américain embelli par le technicolor. Jesse James, qui fut lâchement abattu dans le dos, le 3 avril 1882, revit en hors-la-loi au grand cœur, en bandit d'honneur sous les traits de Tyrone Power, « jeune premier » qui ne pouvait être que sympathique. Henry King, cherchant un juste milieu entre la vérité historique et l'affabulation du folklore, a fini par céder (mais on ne s'en plaint pas) à la légende. Henry Fonda, qui joue le frère de Jess, reviendra la semaine prochaine pour le venger, dans* le Retour de Frank James, *de Fritz Lang. L'étonnant John Carradine interprète Robert Ford, le traître qui tua le « brigand bien-aimé ».*

Le Chanteur de Mexico

DE RICHARD POTTIER
Mardi 22 avril
A 2, 20 h 40

Luis Mariano sosie de Luis Mariano, une aubaine pour les « fans » nostalgiques du roi de l'opérette façon Francis Lopez. A quoi bon leur dire que la musiquette de Lopez a consacré, depuis trente ans, la triste décadence d'un genre qui eut ses maîtres et que le chanteur à la « voix d'or » n'a jamais su jouer la comédie. Laissons-les à leur plaisir, même si ce film ne vaut pas un clou.

L'Œuf

DE JEAN HERMAN
Mercredi 23 avril
FR 3, 20 h 30

Guy Bedos, en « paumé » qui pratique un système ignoble pour se faire une place au soleil, arrive à ne pas être complètement antipathique. L'adaptation cinématographique de la pièce de Félicien Marceau en a grossi, pourtant, le cynisme, les situations sordides. C'est très déplaisant.

Le cave se rebiffe

DE GILLES GRANGIER
Jeudi 24 avril
FR 3, 20 h 30

Quatrième diffusion, depuis 1971, de cette comédie Série noire épaisse et vulgaire, tirée d'un roman d'Albert Simonin et dialoguée par Michel Audiad. Cela commence à bien faire. Mais quand on cherche un succès d'audience, les truands folklos et leurs « nanas », le langage argotique, la trogne de Gabin et l'arnaque à la rigolade, c'est du tout cuit !

Les Grandes Gueules

DE ROBERT ENRICO
Dimanche 27 avril
TF 1, 20 h 30

★ *Bourvil, patron de scierie, embauche Lino Ventura, Jean-Claude Rolland (qui trament une vengeance) et des condamnés de droit commun en liberté conditionnelle comme bûcherons dans la forêt vosgienne. Un « film d'hommes » par excellence, selon l'univers romanesque de José Giovanni. Robert Enrico a donné une certaine vérité humaine à cette histoire, bien filmé les paysages, mais s'est égaré dans un essai de « western à la française ». En définitive, c'est à voir surtout pour les acteurs.*

L'Enfant de l'amour

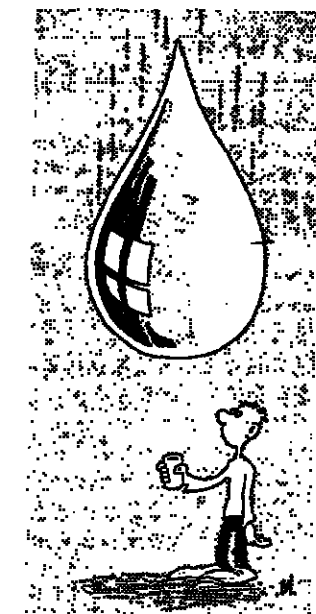
DE MARCEL L'HERBIER
Dimanche 27 avril
FR 3, 22 h 35

★ *Premier film parlant d'un maître du cinéma muet français qui, après* l'Argent, *cherchait une nouvelle écriture adaptée à la nouvelle technique. Souhaitant réaliser* le Portrait de Dorian Gray, *d'Oscar Wilde, Marcel L'Herbier dut tourner une adaptation de la pièce romantico-sentimentale d'Henry Bataille, dont il avait écrit un scénario pour le muet. Il n'a pu briser tout à fait les structures théâtrales mais ce théâtre-là est bien servi par Emmy Lynn, Jaque Catelain, Jean Angelo, Marcelle Pradot. L'intérêt de* l'Enfant de l'amour *tient à son esthétique décorative (rappelant un peu* l'Inhumaine *et* l'Argent) *et à quelques séquences remarquablement découpées où le travail de caméra est du beau style L'Herbier.*

A VOIR

Un bien précieux

FENETRE SUR...
« CONTES AU FIL DE L'EAU »
Mardi 22 avril
A 2, 17 h 20



« L'eau c'est si simple que l'on ne s'en préoccupe que lorsqu'elle commence à manquer ». Petite phrase-clé lancée par le narrateur de ces « Contes au fil de l'eau ». Elle justifierait, à elle seule, l'idée de cette série. L'action se déroule dans une petite ville du Loir-et-Cher, Saint-Aignan. Les personnages nous sont familiers. Ils font partie de la vie de tous les jours. Ce ne sont pas des acteurs professionnels mais l'institutrice, un industriel, des élus, des agriculteurs, des consommateurs locaux qui se campent sur l'écran. Parmi eux, symboles du passé et de l'avenir : Machut, l'ancien qui se souvient de ce qu'était sa rivière autrefois, se méfie des nouvelles techniques qui doivent soi-disant la protéger et Julien, le garçonnet qui observe ses aînés, écoute, perplexe, leurs propos teintés de morale et de futurisme.

En trois émissions, à travers les scénarios et les dialogues de Jean-Pierre Courdille et Meryem Victor, les réalisateurs, Armand Bernardi et Stéphane Kurk, bouclent le cycle de notre eau quotidienne : d'où vient-elle ? Comment parvenir à créer une solidarité entre ses multiples usagers, de l'industriel au pêcheur à la ligne ? Comment la purifier, puisque l'utiliser c'est aussi la salir, c'est aussi tenir compte du sans-gêne des vandales ?

Rien n'est compliqué dans cette trilogie, ni le langage parfois un peu trop didactique, ni la progression des faits racontés en voix off. Aucun chiffre — on peut même le regretter — ne vient encombrer l'esprit du téléspectateur. Il saura, à travers de belles images, que l'eau est précieuse, fragile, mais il ignorera si la France possède, par exemple, suffisamment de stations d'épuration et combien il en coûte à la collectivité de pouvoir, chaque jour, boire son verre d'eau potable. — A. Rd.

Histoire d'un mariage

DOCUMENT :
« LE GRAND JOUR »
Mercredi 23 avril
A 2, 21 h 40

Le grand jour : d'un petit jour aux premières lueurs du jour qui suit, pendant vingt et une heures, Michèle Rosier, Jacques Kebadian et plusieurs autres ont suivi sans discrétion les péripéties d'un mariage, d'un vrai mariage : celui de Soraya, qui travaille dans une usine de métallurgie, avec Pascal, chauffagiste. Ils habitent en banlieue, dans un milieu « populaire », comme on dit.

Assister au mariage de gens qu'on connaît n'est déjà pas toujours amusant. On pourrait donc craindre de s'ennuyer ferme à ce mariage d'inconnus qui ne partagent pas forcément nos préoccupations et ne comprennent pas forcément la curiosité sûre d'elle-même dont ils sont l'objet (le regard de l'ethnologue, comme sa présence, n'est pas toujours innocent).

Pourtant, on finit par s'attacher à ce garçon, ce Monsieur désormais, un peu renfermé, sévèrement ajusté dans son costume neuf, inquiet parfois mais un peu émotif : à cette fille, Madame maintenant, exubérante, souriante, aussi à l'aise dans le mariage qu'on l'imagine dans la vie ; à leurs familles, avec leurs têtes sympathiques et quelques-unes antipathiques, aussi. La vraie vie, quoi, en raccourci dans le film. Et cette attention gentille qu'on finit par porter aux « acteurs » sauve de l'ennui et de la gêne ce documentaire qui, pour trouver sa juste valeur, celle de document, d'archive de notre temps, aurait besoin, sinon de vieillir, du moins de quelques dizaines d'années de plus. Mais c'est aussi le rôle de la télévision de prévoir l'avenir. Le sous-titre « Souris, t'es heureux ce jour-là ! » est tout à fait déplacé. — F. E.

Lundi 21 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 35 Midi première.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Les après-midi de TF 1 d'hier et d'aujourd'hui.
Hommage à Gabrielle Dorziat ; 14 h. 5, Une rivière à truites ; 14 h. 27, Cinéma : *Les plus belles années de notre vie* (première partie).
Film américain de W. Wyler (1946) avec F. March, M. Loy, D. Andrews, T. Wright, H. Russel, V. Mayo, C. O'Donnell. (N. Rediffusion.)
A la fin de la Deuxième Guerre mondiale, trois Américains sont rendus à la vie civile. Homer Parrish a perdu ses deux mains et ne veut pas imposer son infirmité à sa fiancée ; Al Stepherson retrouve ses enfants grandis ; Fred Derry a été trompé par sa femme.
15 h. 55, Variétés ; 16 h. 15, La vie à trois âges (De l'idée qu'on s'en fait à la mémoire qu'on en a) ; 17 h., Rendez-vous au club ; 17 h. 36, Séquence musicale ; 17 h. 42, A votre service.
18 h TF 4.
18 h 30 L'île aux enfants.
19 h C'est arrivé un jour.
L'assassin et ses trente-huit complices.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Leurs vacances linguistiques, pensez-y dès maintenant.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
20 h Journal.
20 h 30 Cinéma : « les Séquestrés d'Altona ».
Film italien de V. de Sica (1963), avec S. Loren, F. March, M. Schell.
L'histoire des Gerlach, famille cachée dans une maison de Hambourg. Avec un fils ancien officier nazi, une sœur incestueuse et une femme qui veut savoir la vérité.
21 h 55 Sartre par lui-même.
Documentaire de M. Contat et A. Astruc (I).
22 h 55 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : L'intruse.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
Charles Vanel.
15 h Cinéma : « M. Smith au Sénat ».
Film américain de F. Capra (1939). Avec J. Stewart, J. Arthur, C. Rains, E. Arnold, G. Kibbee, H. Carey, T. Mitchell, E. Pallette. (N. Rediffusion).
Un provincial naïf, chef de boy-scouts, est nommé sénateur de son Etat grâce à un financier et à un homme politique qui espèrent le manœuvrer. A Washington, il refuse toute compromission et triomphe de la corruption, aidé par sa secrétaire.
16 h 30 Libre parcours.
Les viticulteurs.
17 h 20 Fenêtre sur...
Ça tourne... rond au cinéma.
17 h 50 Récré A 2.
Les Bubblies ; Mia-mia O ; Le livre de la semaine (l'hyper-labyrinthe) ; Albator.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Document : Pour quelle victoire ?
Réalisation J. Ertaud et D. Martial.
Reportage sur l'expédition nationale française au K2, dans l'Himalaya, en 1979.
21 h 40 Document : Le temps des cathédrales.
Vers les temps nouveaux.
22 h 30 Variétés : Salle des fêtes.
23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Le Lièvre et la Tortue.
18 h 55 Tribune libre.
Le cercle algérianiste.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Le professeur Balthazar.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma public : « Smic, Smac, Smoc ».
Film français de C. Lelouch (1971), avec C. Gérard, J. Collomb, Amidou, C. Allégret, F. Lai, P. Uytterhoeven.
Trois copains travaillant aux chantiers navals de La Ciotat partent, après le mariage de l'un d'eux, en virée à Saint-Tropez pour connaître un peu la grande vie.
22 h Journal.

Mardi 22 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 35 Midi première.
13 h Journal.
13 h 45 Les après-midi de TF 1.
Le regard des femmes, d'E. Ruggieri.
Etre à la une ; 14 h. 5 Oiseaux dans la ville ; 14 h. 25 Variétés ; 14 h. 29 Cinéma : *Les plus belles années de notre vie* (deuxième partie). (N. Rediffusion.)
Les difficultés et les épreuves de trois Américains, de milieux différents, revenus de la guerre et essayant de se réadapter à leurs familles et à la société.
15 h. 50, Variétés ; 15 h. 55, Regard des femmes sur la société : Les femmes qui font des métiers d'hommes ; 17 h., Mardi-guide ; 17 h. 20, Livres-service ; 17 h. 40, Cuisine ; 17 h. 53, Variétés.
18 h TF 4.
18 h 30 L'île aux enfants.
18 h 55 C'est arrivé un jour.
Le 19 novembre : Noël.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Spécial parents.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
20 h Journal.
20 h 30 L'odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau.
Fortunes de mer.
21 h 30 Sartre par lui-même.
Documentaire de M. Contat et A. Astruc (II).
Après De la naissance de Sartre à la défaite de 1940, *la deuxième partie aborde la période* De l'occupation à nos jours.
22 h 25 Danse : l'Opéra de Pékin.
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : L'intruse.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
Rapports parents-enfants-argent.
15 h Emissions pédagogiques.
Au fil des mailles ; les pneumatiques.
16 h Libre parcours.
La préhistoire.
17 h 20 Fenêtre sur...
Contes au fil de l'eau.
(Lire notre sélection.)
17 h 50 Récré A 2.
Les Bubblies ; Papivole ; Discopuce ; Les Quat'z'amis ; Mes mains ont la parole.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord, pas d'accord.
20 h 40 Les dossiers de l'écran : « le Chanteur de Mexico ».
Film français de R. Pottier (1956). Avec L. Mariano, Bourvil, A. Cordy, T. Ghamar, G. Granpré, P. Carton, F. Rey. (Rediffusion.)
Un jeune Basque à la belle voix, sosie d'un chanteur vedette d'opérette, prend la place de celui-ci (avec son accord) pour une tournée au Mexique, ce qui lui vaut quelques aventures.
22 h Débat : Luis Mariano, le prince de l'opérette.
Avec Mmes A. Cordy, M. Candido et M. F. Lopez.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Les couleurs du temps ; Rubriques.
18 h 55 Tribune libre.
Le P.C.M.L. (parti communiste marxiste-léniniste).
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Le professeur Balthazar.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma pour tous : « le Brigand bien-aimé ».
Film américain de H. King (1938), avec T. Power, H. Fonda, N. Kelly, R. Scott, H. Hull, S. Sumerville, B. Donlevy, J. Carradine, J. Darwell (rediffusion).
En 1867, à la suite d'une expropriation brutale, la mère de Jesse et Frank meurt. La révolte des deux frères les met hors la loi. Jesse devient un brigand au grand cœur, attaquant les trains, pillant les banques, volant le riche pour donner au pauvre.
22 h 10 Journal.

Mercredi 23 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 45 Les visiteurs du mercredi.
De C. Izard.
Avec les marionnettes Sibor et Bora : 13 h. 45, Les Poï-poï ; 14 h. 8, La bataille des planètes ; 14 h. 35, Interdit aux plus de 10 ans ; 15 h., Série : Les aventures de Black Beauty ou Prince Noir ; 15 h. 26, Spécial 10-15 ans ; 15 h. 28 Dossier 10-15 ans ; 16 h. 22, La parade des dessins animés ; 17 h. 4, Feuilleton : La main rouge ; 17 h. 29, Studio 3.
18 h 10 Auto-mag.
18 h 30 L'île aux enfants.
18 h 55 C'est arrivé un jour.
Tartine beurrée.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Etudiants : Un job pour l'été se cherche au printemps.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
20 h Journal.
20 h 40 Sports : Panorama de la Coupe d'Europe.
21 h Football : Coupe des vainqueurs de coupe.
Demi-finale (match retour) Valence-Nantes, en direct de Valence.
22 h 20 La rage de lire.
Magazine de G. Suffert.
Iceberg, de A. de Borchgrave ; P. Daix présente *les Mémoires* et *les Révolutionnaires* de V. Serge ; *Un climat de trahison*, d'A. Boyle ; *Au-delà de l'oubli*, de M. Sperber.
23 h 20 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : L'intruse.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Les mercredis d'Aujourd'hui madame.
15 h Série : Au cœur du temps.
Le rendez-vous avec hier.
16 h 10 Récré A 2.
Wattoo-wattoo ; les Bubblies ; Maraboud'ficelle ; la Panthère rose ; Zeltron ; Albator ; Popeye.
18 h :0 On we go.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 45 Chefs-d'œuvre des musées nationaux.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Collaroshow.
21 h 40 Document : Le grand jour.
Ou : Souris t'es heureux ce jour-là.
(Lire notre sélection.)
22 h 55 Sports : Spécial buts.
23 h 5 J~-rnal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h Travail manuel.
Le maréchal-ferrant.
18 h 30 Pour les jeunes.
De truc en troc ; Croquemitaines.
18 h 55 Tribune libre.
Mouvement missionnaire intérieur laïque.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Le professeur Balthazar.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma : « L'Œuf ».
Film français de Jean Herman (1971), avec G. Bedos, J. Rochefort, M. Galabru, F. Gabriel, M. Dubois, C. Hubeau, B. Lafont (rediffusion).
L'ascension sociale, par le mensonge, d'un jeune homme minable et mesquin qui veut rejoindre les autres dans « l'œuf » (le monde), où ils vivent bien à l'aise.
21 h 55 Journal.

PÉRIPHÉRIE

LUNDI 21 AVRIL

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Série : Sam et Sally ; 21 h., *Lumière*, film de J. Moreau.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 5, Série : L'homme de l'Atlantide ; 21 h. 5, la *Fiancée du pirate*, film de N. Kaplan.
- TELEVISION BELGE : 20 h., *Comment voler un million de dollars*, film de W. Wyler ; 22 h. 30, Vidéographie : France Tour détour, deux enfants, de J.-L. Godard et A.-M. Mieville. — *R.T.B. bis* : 20 h. 25, Portraits wallons : G. Simenon ; 21 h. 20, A chacun sa musique ; 22 h. 20, Lundi-Sports.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 10, Destins : Mireille ; 21 h. 50, Anatole : Medley (Festival de jazz de Montreux).

MARDI 22 AVRIL

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Série : L'homme qui valait trois milliards ; 21 h., *Vol perdu*, film de L. J. Horn.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Série : La légende d'Adams et de l'ours Benjamin ; 21 h. 5, *Ya, ya, mon général !*, film de J. Lewis.
- TELEVISION BELGE : 19 h. 55, *Traitement de choc*, film d'A. Jessua ; 21 h. 25, Parole d'hommes : Jacques Yerna, syndicaliste. — *R.T.B. bis* : 19 h. 55, Variétés : Ch. Trenet ; 21 h. 5, Le Muppet show, avec V. Price ; 21 h. 30, Le monde du cinéma.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 50, Série : Frédéric ; 20 h. 10, Tell quel : Le risque des centrales nucléaires ; 21 h. 30, *French Connection II*, film de J. Frankenheimer.

MERCREDI 23 AVRIL

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Hit-Parade ; 21 h., *la Diligence vers l'Ouest*, film de Gordon Douglas.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 5, Cirques du monde ; 21 h. 5, *la Meilleure part*, film de Y. Allégret.
- TELEVISION BELGE : 20 h., Feuilleton : La conquête du ciel ; 21 h., Sous les pavés, la plage ; 22 h., Concours musical international. — *R.T.B. bis* : 20 h. 10, Eurovision football : Coupe des clubs champions ; 22 h. 20, Arts hebdo.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 50, Série : Frédéric ; 20 h. 10, *les Tribulations d'un Chinois en Chine*, film de Ph. de Broca ; 21 h. 55, A témoin ; 22 h. 25, Football.

JEUDI 24 AVRIL

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Série : Starsky et Hutch ; 21 h., *Bagarres au King Creole*, film de M. Curtiz.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 5, Série : Drôles de dames ; 21 h. 5, *la Toile d'araignée*, film de S. Rosenberg.
- TELEVISION BELGE : 20 h. 15, *Will Penny, le solitaire*, film de T. Gries ; 22 h., Le carrousel aux images. — *R.T.B. bis* : 21 h., Concert par l'Orchestre de chambre de la R.T.B.F., dir. E. Doneux (Mendelssohn) ; 21 h. 45, Le chant du peintre.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 50, Série : Frédéric ; 20 h. 10, Temps présent : Vietnam, un témoin (la guerre du Vietnam vue par Neil Davis) ; 21 h. 5, Angoisses, avec un téléfilm de J. Cooper : *La nuit est fatale* ; 22 h. 10, L'antenne est à vous : le monde à venir.

VENDREDI 25 AVRIL

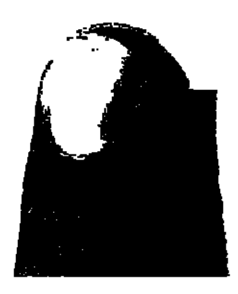
- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Série : Sauve qui peut ; 21 h., *Ils*, film de J.-D. Simon.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 5, Série : La chute des aigles ; 21 h. 5, *Les Saintes Nitouches*, film de P. Montazel.
- TELEVISION BELGE : 19 h. 55, A suivre : hebdomadaire d'information ; 21 h. 15, Hommage à Alfred Hitchcock, avec Ingrid Bergmann. — *R.T.B. bis* : 19 h. 55, Vendredi-Sports ; 21 h. 5, Feuilletin : la Taupe ; 22 h. 20, Inter-Wallonie.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 50, Série : Frédéric ; 20 h. 10, Les blancs pâturages ; 21 h. 50, Une histoire de la médecine : médecine et médecines (dernière émission).

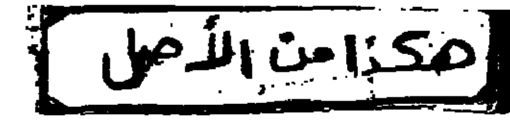
SAMEDI 26 AVRIL

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., *Super-Express 109*, film de J. Sato ; 21 h. 30, Ciné-Sélection ; 22 h., *la Veuve joyeuse*, film d'E. Lubitsch.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 5, Série : Kung-Fu ; 21 h. 5, *l'Epouvantail*, film de J. Schatzberg.
- TELEVISION BELGE : 19 h. 55, Le jardin extraordinaire : le guépard ; 20 h. 25, *Week-end à Zuydcoote*, film d'H. Verneuil ; 22 h. 25, Jeu : Risquons tout. Cent cinquante ans d'histoire de Belgique.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 55, Le francophonissime (jeu sur la langue française) ; 20 h. 30, Mosaïque : variétés ; 21 h. 30, Série : La conquête du ciel ; 22 h. 35, Sports : football, gymnastique.

DIMANCHE 27 AVRIL

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Série : La petite maison dans la prairie ; 21 h., *les Guichets du Louvre*, film de M. Mitrani.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 5, Série : La grande vallée ; 21 h. 10, *la Bataille de l'eau lourde*, film de T. Vibe Muller.
- TELEVISION BELGE : 19 h. 35, Variétés : Gilles Vigneault ; 20 h. 55, *la Ronde de nuit*, téléfilm de G. Axel.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., *Maigret et M. Charles*, film de J.-P. Sassy, d'après G. Simenon ; 21 h. 30, Chefs-d'œuvre de la littérature de toujours ; 22 h. 10, Vespérales, avec l'Ensemble féminin de musique vocale de Lausanne.





Jeudi 24 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 **Réponse à tout.**
12 h 30 **Midi première.**
13 h **Journal.**
13 h 30 **Emissions régionales.**
13 h 50 **Objectif santé.**
L'énurésie.
14 h **Les vingt-quatre jeudis.**
Emission du Centre national de documentation pédagogique.
(Lire notre sélection.)
14 h. 3, Un conte : Isméïla le sot ; 14 h. 33, 20 kilomètres à pied ; 14 h. 55, L'accueil de l'enfant ; 15 h. 7, Une ville du nord de l'Italie : Bologne ; 15 h. 30, Echanges entre élèves, citadins et ruraux ; 16 h., Le Centre Beaubourg ; 17 h., Les chemins du livre ; 17 h. 30, Bilan des échanges entre élèves ruraux et citadins.
18 h **TF 4.**
18 h 35 **L'île aux enfants.**
18 h 55 **C'est arrivé un jour.**
L'impossible sauvegarde.
19 h 10 **Une minute pour les femmes.**
La lutte contre le tabagisme commence désormais à l'école.
19 h 10 **Tirage du Loto.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Formations politiques.**
C.D.S. - P.R.
20 h **Journal.**
20 h 30 **Série : Les visiteurs.**
(N° 4.)
Réalisation de Michel Wyn, avec J.-M. Flotats.
21 h 30 **Documentaire : Les parias de l'histoire.**
Reportage de Roger Pic.
(Lire notre sélection.)
Avec la participation de T. Desjardin *(le Figaro)*, B. Mauries *(la Dépêche du Midi)*, J. Leclerc du Sablon *(le Matin)*, J.-C. Pomonti *(le Monde)*, P.-P. Rossi (Télévision suisse), John Swain *(Sunday Times)*, J.-E. Vidal *(l'Humanité)*.
23 h 25 **Journal.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 **A.N.T.I.O.P.E.**
12 h 5 **Passez donc me voir.**
12 h 30 **Série : L'intruse.**
12 h 45 **Journal.**
13 h 55 **Emissions régionales.**
13 h 50 **Face à vous.**
14 h **Aujourd'hui madame.**
Les femmes et l'alcool.
15 h **Série : Le justicier.**
L'homme qui se prenait pour Dillinger.
16 h **L'invitée du jeudi : Delphine Seyrig.**
17 h 20 **Fenêtre sur... Poésie au pluriel.**
Gestuel.
17 h 50 **Récré A 2.**
Les Bubblies ; Mes mains ont la parole ; Ces sacrés parents (la méchanceté) ; Sido Rémi.
18 h 30 **C'est la vie.**
18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19 h 10 **D'accord, pas d'accord.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Top club.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Le grand échiquier.**
De J. Chancel.
Le petit soir de Cavanna.
23 h 15 **Journal.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 **Pour les jeunes.**
Molécules ; Flash : la maison dans la forêt.
18 h 55 **Tribune libre.**
Le P.S. (parti socialiste).
19 h 10 **Journal.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 55 **Dessin animé.**
Le professeur Balthazar.
20 h **Les jeux.**
20 h 35 **Cinéma (cycle Jean Gabin) : « Le cave se rebiffe ».**
Film français de G. Grangier (1961), avec J. Gabin, M. Biraud, M. Carol, B. Blier, F. Rosay, F. Villard, G. Leclerc, A. Balpetré (N., rediffusion).
Des truands se servent d'un graveur raté, un « cave », pour fabriquer de faux billets de banque et font appel à un vieux spécialiste en retraite avec l'intention de le rouler.
22 h 5 **Journal.**

Vendredi 25 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 **Réponse à tout.**
12 h 30 **Midi première.**
13 h **Journal.**
13 h 35 **Emissions régionales.**
14 h 5 **Chinon, une ville.**
Une évocation du Moyen Age (émission du C.N.D.P.).
18 h **TF 4.**
18 h 30 **L'île aux enfants.**
18 h 55 **C'est arrivé un jour.**
Le tombeur de Brooklyn.
19 h 10 **Une minute pour les femmes.**
Fumeurs invétérés : n'enfumez pas les autres.
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Les inconnus de 19 h 45.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Au théâtre ce soir : Feu Toupinel.**
D'Alexandre Bisson, mise en scène de J. Fabbri et P. Rondest, avec A. Alane, C. Aurel, G. Caillaud.
La veuve de Toupinel n'a pas oublié feu son mari et cela gâte son nouveau mariage.
22 h 10 **Pleins Feux.**
Magazine culturel de José Artur.
23 h **Journal et cinq jours en Bourse.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 **A.N.T.I.O.P.E.**
12 h 5 **Passez donc me voir.**
12 h 30 **Série : L'intruse.**
12 h 45 **Journal.**
13 h 35 **Emissions régionales.**
13 h 50 **Face à vous.**
14 h **Aujourd'hui madame.**
Le mensuel.
15 h **Série : Le justicier.**
Les amants tragiques.
16 h **Quatre saisons.**
17 h **La télévision des téléspectateurs.**
17 h 20 **Fenêtre sur... Les peintres de notre temps.**
Fanti.
17 h 50 **Récré A 2.**
Les Bubblies ; Sophie la sorcière ; Candy.
18 h 30 **C'est la vie.**
18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Top club.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Série : Médecins de nuit.**
Les Margils.
21 h 35 **Apostrophes.**
De l'armée du tsar à l'armée rouge.
Avec MM. P. Grigorenko *(Mémoires)*, P. Broué *(Trotski)*, M. Pasquelot *(Si loin pour mourir)*.
22 h 55 **Journal.**
23 h 5 **Ciné-club (cycle Godard) : « France tour détour deux enfants ».**
(Lire notre sélection.)

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 **Pour les jeunes.**
Douze pour l'aventure ; Des livres pour nous ; Bricolopédie : l'avion.
18 h 55 **Tribune libre.**
La C.F.T.C. (Confédération des travailleurs chrétiens).
19 h 10 **Journal.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 55 **Dessin animé.**
Le professeur Balthazar.
20 h **Les jeux.**
20 h 30 **V 3 - Le nouveau vendredi.**
La chute de Saigon.
21 h 30 **L'imaginaire en campagnes.**
N° 1. Cultiver son jardin.
Réalisation J. Dewever.
Lire notre article page IX.
22 h 25 **Journal.**
22 h 45 **Magazine : Thalassa.**

Samedi 26 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 10 **Emissions régionales.**
12 h 30 **Cultivons notre jardin.**
12 h 45 **Jeunes pratiques.**
13 h **Journal.**
13 h 30 **Le monde de l'accordéon.**
13 h 50 **Au plaisir du samedi.**
Un nom en or (et à 14 h. 45, 15 h. 44, 17 h. 29, 17 h. 57) ; 14 h. 50 Plume d'élan ; 14 h. 54, Découvertes TF 1 ; 15 h. 10, Maya l'abeille ; 15 h. 34, Avec des idées, que savez-vous faire ? ; 15 h. 48, Ardéchois cœur fidèle ; 16 h. 49, Temps X ; 17 h. 33, Holmes et Yoyo.
18 h 10 **Trente millions d'amis.**
18 h 40 **Magazine auto-moto.**
19 h 10 **Six minutes pour vous défendre.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Les inconnus de 19 h 45.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Variétés. Numéro un : Dalida.**
Avec Thierry Le Luron, Enrico Macias, Shake, Julio Iglesias et Charles Aznavour.
21 h 30 **Série : Columbo.**
Réalisation de J. Frawley, avec P. Falk, T. Van Devere, G. Skaff, M. Kogan, S. Bredhoff.
23 h **Télé-foot 1.**
Championnat de France (extraits de Monaco-Marseille et Tours-Rennes). Coupe des vainqueurs de Coupe (extraits de Valence-Nantes).
0 h 10 **Journal.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

11 h 45 **Journal des sourds et des malentendants.**
12 h **La vérité est au fond de la marmite.**
12 h 30 **Samedi et demi.**
13 h 35 **Monsieur Cinéma.**
14 h 25 **Les jeux du stade.**
Football ; Rugby ; Handball (Championnat de France).
17 h 20 **Les moins d'vingt et 'es autres.**
18 h 10 **Chorus.**
18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Top club.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Série : Aéroport.**
Le dernier regard de l'aigle.
22 h 5 **Variétés : Suivez Lecoq.**
23 h **Documentaire : Les carnets de l'aventure.**
Passage du Nord-Ouest.
23 h 30 **Journal.**
23 h 50 **Concert rock.**
En différé d'Allemagne. Avec Ian Hunter, Z.ZTop, Joan Armatrading.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 **Pour les jeunes.**
Un regard s'arrête : lumières colorées ; Poèmes en images : la lune.
19 h 10 **Journal.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 55 **Dessin animé.**
Le professeur Balthazar.
20 h **Les jeux.**
20 h 30 **Les romans du samedi : Vêtir ceux qui sont nus.**
D'après la pièce de L. Pirandello, réalisation L. Filippo d'Amico. Musique de R. Ortoloni. Avec M.-Ch. Barrault, F. Rey, A. Stephon, O. Antonutti.
Transposition à l'écran d'une des comédies les plus connues de Pirandello. A Rome, en 1910, une jeune femme tente de se suicider. Sauvée par un écrivain, elle se fiance peu après à un enseigne de vaisseau qui la laissera pour une autre. Ersilia tente de se suicider de nouveau. On apprendra plus tard qu'elle ne l'a pas fait par amour. La vérité n'existe pas pour Pirandello. Il y a des vérités constituées en partie de mensonges.
22 h 10 **Journal.**
22 h 30 **Champ contre champ (film de la semaine).**

Dimanche 27 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 15 **A Bible ouverte.**
9 h 30 **La source de vie.**
10 h **Présence protestante.**
10 h 30 **Le jour du Seigneur.**
11 h **Messe.**
Célébrée en l'abbatiale de Saint-Martin-de-Boscherville.
Prédicateur : Mgr Michel Saudreau.
12 h **La séquence du spectateur.**
12 h 30 **TF 1 - TF 1.**
13 h **Journal.**
13 h 20 **C'est pas sérieux.**
14 h 15 **Les rendez-vous du dimanche.**
De Michel Drucker.
15 h 30 **Tiercé.**
15 h 40 **Le monde merveilleux de Walt Disney.**
Les espions volent haut (première partie), avec D. Mc Gavin, S. Whitman, U. Van Patten et Don Carter.
16 h 30 **Sports première.**
17 h 50 **Série : Commissaire Moulin.**
La surprise du chef, réalisation de J. Trebouta, avec Y. Renier, C. Morin, G. Montagne.
19 h 25 **Les animaux du monde.**
Magie des eaux dormantes.
20 h **Journal.**
20 h 30 **Cinéma : « les Grandes Gueules ».**
Film français de R. Enrico (1965), avec Bourvil, L. Ventura, J.-C. Rolland, M. Dubois, R. Courtois, F. Vibert, N. Stephani, R. Jacquet, J. Hahn. (Rediffusion.)
Pour faire revivre une scierie de la forêt vosgienne, son propriétaire prend comme ouvriers des condamnés de droit commun en liberté conditionnelle. Ce qui provoque un conflit avec un autre patron de scierie et ses hommes.
22 h 35 **Opéra : l'Empereur d'Atlantide.**
Musique de V. Ullman, livret de P. Klen, par l'Orchestre symphonique de Londres.
23 h 35 **Journal.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h **Emissions pédagogiques.**
11 h 45 **On we go.**
12 h **Concert.**
En liaison avec France-Musique. « Un Américain à Paris », « Rhapsody in blue », de Gershwin, par l'Orchestre Philharmonique de New-York, dir. L. Bernstein.
12 h 45 **Journal.**
13 h 20 **Série : Colorado.**
Les bergers.
14 h 55 **Jeu : Des chiffres et des lettres pour les jeunes.**
15 h 45 **Des animaux et des hommes.**
16 h 35 **Série : Un juge, un flic.**
Une preuve de trop.
17 h 40 **Majax : Passe-passe.**
18 h 15 **Dessine-moi un mouton.**
19 h **Stade 2.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Feuilleton : La taupe.**
De John Irving, d'après le livre de J. Le Carré. Avec A. Guiness, A. Knox, I. Bannen.
21 h 35 **Magazine : Voir.**
22 h 25 **Le petit théâtre d'Antenne 2.**
« Lettres en souffrance », de F. Lacombrade.
23 h **Journal.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h **Emission de l'I.C.E.I. destinée aux travailleurs immigrés.**
Image d'Algérie.
10 h 30 **Mosaïque.**
Reportage : les travailleurs frontaliers ; Variétés, avec John Ozila, Slimane Azen, cheikh Noureddine, le ballet des rois d'Aragon, Mario Rui et le groupe Menni.
16 h 30 **Prélude à l'après-midi.**
La Symphonie fantastique, de Berlioz, par le Concertgebow d'Amsterdam, dir. G. Cantagrel.
17 h 40 **Jeu : Tous contre trois.**
18 h 40 **Série : L'aventure.**
Au pays des hommes, les aventuriers de la mer.
19 h 40 **Spécial DOM-TOM.**
20 h **Dessins animés.**
20 h 30 **Théâtre : Grand-peur et misère du IIIe Reich.**
De B. Brecht, par la compagnie des Tréteaux du Midi, retransmis du Théâtre de la Plaine. Avec S. Sanders, F. Lalande, S. Meldegg, B. Murat.
Ecrite entre 1935 et 1939, cette pièce, qui est une critique virulente de l'Allemagne de l'époque, raconte en vingt-quatre scènes la vie quotidienne du peuple allemand sous le règne nazi. Lâcheté des uns, courage des autres...
22 h 25 **Journal.**
22 h 35 **Cinéma de minuit : « l'Enfant de l'amour ».**
Film français de Marcel L'Herbier (1930), avec E. Lynn, J. Catelain, J. Angelo, M. Glory, Marcelle Pradot, P. Juvenet, M. Simon, J. Mercanton (N.).
En 1910, une vedette de music-hall devient la maîtresse d'un avocat auquel elle cache l'existence de son fils naturel. Quinze ans plus tard, le fils, devenu journaliste, cherche à venger sa mère, avec laquelle l'amant vient de rompre, en ruinant la carrière politique de celui-ci.

A VOIR

La tour Eiffel battue

**DOCUMENTAIRE :
VIVRE A BEAUBOURG
Jeudi 24 avril
TF 1, 16 heures**

Sept millions de visiteurs en trois ans. Le Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou est devenu le lieu le plus fréquenté de France. Il était intéressant de dresser un premier bilan de fonctionnement de ce « monument » ouvert il y a trois ans au public : c'est ce qu'a fait Jacqueline Margueritte dans ce numéro du magazine *les Vingt-Quatre Jeudis*.

Son film comporte deux parties. Dans la première, après un bref rappel historique de ce projet lancé, en 1969, par le président Pompidou, c'est à la description des caractéristiques fonctionnelles du Centre que sont conviés les téléspectateurs : souplesse d'utilisation de l'architecture, espaces intérieurs, moyens techniques mis en œuvre (vidéo, ateliers de création et d'apprentissage, etc.). Dans la seconde, c'est à la « vraie vie » de Beaubourg que l'on peut participer, celle de la discothèque, celle de la bibliothèque et de la médiathèque.

Le Centre, souligne la réalisatrice, est aussi *« devenu une sorte de havre, un lieu de rencontre, de refuge, d'espace de liberté où chacun s'exprime comme il l'entend non seulement sur la « piazza », mais aussi dans le hall »*. N'est-ce pas, ici, faire preuve d'un peu trop d'optimisme ?

Réfugiés de tous les pays

**LES PARIAS DE L'HISTOIRE
Jeudi 24 avril
TF 1, 21 h 30**

Réfugiés : on finit par s'habituer au mot, par connaître vaguement leur affreuse nomenclature, et l'on s'en sert parfois dans les conversations, les discours, les propagandes individuelles ou collectives pour condamner ou approuver l'acte politique, souvent guerrier, qui est à l'origine de leur situation. La frange politique d'un malheur intéresse, le malheur intéresse généralement moins. C'est le *mérite de cette émission de* François Hauter (enquête et commentaire), Jacky Kargayan (reportage image), Roger Pic (réalisation et présentation), Claude Deflandre (réalisation du direct) que de s'attacher à la « chose » (comment qualifier autrement cette série de drames) elle-même.

L'enquête « sur le vif » a été réalisée au Liban (les Palestiniens), en Autriche (les juifs soviétiques) ; en Thaïlande, en Malaisie, au Bengladesh, à Hong-Kong, au Zaïre, au Pakistan, en Tanzanie, avec la collaboration du Haut-Commissariat aux réfugiés.

En direct sur le plateau, pour parler des quelque dix millions de réfugiés qu'on peut compter, au moins, dans le monde, des journalistes de plusieurs journaux français, dont notre collaborateur *Jean-Claude Pomonti*, et étrangers (John Swain du *Sunday Times)* parleront de leur propre expérience, c'est-à-dire de celle, douloureuse, des exilés de la misère, des famines, des persécutions et des conflits politiques et religieux : cette dernière liste, du moins, est facile à tenir.

Dernier rendez-vous avec Godard

**CINE-CLUB :
« FRANCE TOUR DETOUR DEUX ENFANTS »
Vendredi 25 avril
A 2, 23 h 5**

De même que l'on a vu Arnaud en classe, on assiste à un dîner chez Camille, c'est-à-dire on observe longuement la petite fille, presque à son insu ; Jean-Luc Godard et Anne-Marie Miéville, une fois de plus, prenant leur temps, imposent une durée que la télévision ne connaît malheureusement pas.

Autre leçon sur l'audio-visuel : Arnaud que le reporter (Godard alias Linard) n'arrive pas à arracher à la contemplation du petit écran. Et puis, pour finir, dans le dernier mouvement, une magistrale rencontre : celle d'un homme qui boit, dans un café, tandis que Léo Ferré chante *Richard*. Il y a eu dans ce feuilleton des moments agaçants, d'autres fulgurants. L'émotion qui se dégage de la séquence de *Richard* rappelle en tout cas les meilleures réussites de Godard.

Débuts de vérité, bribes d'enseignement, *France tour détour deux enfants* aura essentiellement proposé un sytème d'interrogation, de mises en question, ce dont on a toujours besoin.

Cl. D.



Une philosophie de l'aventure

LES CHEMINS DE LA CONNAISSANCE :
Du lundi 21 au vendredi 25 avril
France-Culture, 8 h 32

Il sait tout sur l'aventure le professeur Michaël Nerlich : depuis vingt ans qu'il étudie cette idée à travers la littérature de tous les siècles, cet enseignant de l'université de Berlin-Ouest en est venu à conclure que l' « aventure » est dans les sociétés occidentales un des fondements de la conscience bourgeoise. Invité par Lionel Richard, il s'explique au cours de cinq émissions conçues comme autant de chapitres : il part du mot lui-même et de son usage en Angleterre, en Allemagne et en France.

« Aventure » fut d'abord synonyme de *recherche* du profit matériel. Bien sûr il y eut d'abord le chevalier, mais on parlerait beaucoup plus des *marchands — ou des pirates —* des découvreurs de nouveaux mondes. Leurs récits firent fortune et, plus tard, au dix-huitième siècle l' « honnête homme » fut conçu comme celui qui ne refusait pas l'esprit d'aventure. Ce n'est qu'après la Révolution, avec l'avènement de la bourgeoisie industrieuse, que l'aventurier commencera d'être dénigré, redouté, écarté : Arsène Lupin remplaçait Don Quichotte, on oubliait le seigneur des grands chemins pour le bandit du monde moderne, ce rebelle aux lois du « convenable ».

Aujourd'hui ? L'aventure se résume-t-elle aux horizons peu aventureux que proposent les affiches des agences de voyages ? L'avion a tué l'idée des lointains menaçants. Les pirates ne sont plus que des mannequins du Disney World, les Caraïbes ne ressemblent pas à ce qu'elles étaient. Restent l'exotisme, les randonnées balisées dans les déserts reconnus : même les forêts tropicales ne sont plus vierges. L'aventure est devenue affaire de roman policier, ou plus banalement question de grande vitesse à moto sur les *autoroutes*. La sensation forte se paye. Et les vainqueurs de compétitions maritimes cherchent d'autres bénéfices que des épices ou des bijoux. La terre est conquise.

Jean-Paul Sartre a écrit un *Portrait de l'aventurier* ; Bruckner et Finkerlkraut estiment que *« l'aventure est au coin de la rue »*. Sous ce titre, ils ont publié récemment un ouvrage. Michaël Nerlich évoque leurs réflexions, et bien d'autres, et la sienne propre. Il propose une vraie somme.

Connaître le Groenland

DIALOGUES FRANCO-NORDIQUES
Mardi 22 avril
France-Culture, 20 heures

Après les dialogues franco-allemands, franco-britanniques, franco-italiens et franco-canadiens, Roger Pillaudin propose vingt-quatre rencontres franco-nordiques. Les interlocuteurs seront le Danemark, la Finlande, la Norvège, la Suède et l'Islande, et les émissions seront enregistrées à Radio-France ou dans les capitales correspondantes.

« Le Groënland autonome : réalité ou alibi ? » C'est sur cette question que commencent les débats avec M. Halldor Stefanson, ethnologue et cinéaste islandais, et M. Jean Mallaurie, ethnologue, directeur du centre arctique.

ÉMISSIONS RÉGULIÈRES

DU LUNDI AU VENDREDI

● FRANCE-INTER (informations toutes les heures) ; 4 h. 30, Bon pied, bon œil ; 6 h. 30, P. Douglas ; 7 h. 23, Bloc-notes économique de B. Harteman ; 7 h. 40, L'humeur du jour, de P. Poivre d'Arvor ; 7 h. 50, Parlons clair, de J. Paletou ; 8 h. 25, La chronique d'E. Sablier ; 8 h. 45, E. Ruggieri et B. Grand ; 10 h. 5, Information des consommateurs, par R. Pujol ; 11 h., G. Klein et R. Hulot ; 12 h., Le Luron de midi ; 12 h. 45, Le jeu des 1 000 F.

13 h. 30, Visas, par C. Villers et M. Desbarbat ; 15 h., Henri Tisot et Claude Chebel ; 16 h., Les cinglés du music-hall, de J.-C. Averty ; 17 h. Radioscopie ; Christine Rimbaud (lundi), Serge July (mardi), Claude Bolling (mercredi), Evelyne Demey (jeudi), Jean Haristschelhar (vendredi, en direct de Bayonne) ; 18 h., Le magazine de P. Bouteiller ; 19 h. 10, Le téléphone sonne (le mercredi : Face au public : Georges Séguy, le 23).

20 h. 5, Loup-Garou, de P. Blanc-Francard ; 21 h. 5, Feed back, de B. Lenoir ; 22 h. 10, Y'a de la chanson dans l'air, de J.-L. Foulquier et C. Pitner ; 23 h. 5, José Artur et Muriel Hees ; 1 h., Allô Macha ; 3 h., Au cœur de la nuit.

● EUROPE 1 (informations toutes les heures) ; 5 h., C. Barbier ; 6 h., P. Gildas et Maryse ; 6 h. 45, Bonjour la France, de P. Bonte ; 8 h. 30, I. Leval ; 8 h. 45, A vos souhaits, avec S. Collaro et Brigitte (la guerre des moutons) ; 11 h., Le sweepstake ; 12 h., Sisco, de P. Bellemare ; 13 h., Europe midi, avec A. Arnaud.

13 h. 30, Interpol, de P. Bellemare ; 14 h., Histoire d'un jour, de P. Alfonsi ; 15 h., Show-Time, de J. Martin ; 16 h. 30, Bon appétit, la France ; 17 h., Hit-Parade, de J.-L. Lafont ; 19 h., Le journal de J.-C. Dassier.

19 h. 30, Boom, Hollywood, de Y. Hegann ; 20 h. 30, Chlorophylle, de M. Abraham ; 22 h. 40, Un livre, un succès, de F. Kramer ; 23 h. 10, Service de nuit, avec J.-C. Laval ; 1 h., La ligne ouverte.

● R.T.L. (informations toutes les demi-heures) ; 5 h. 30, M. Favières ; de 5 h. 45 à 8 h. 15 (toutes les demi-heures), Léon Zitrone ; 8 h. 10, A. Frossard ; 8 h. 35, Anne-Marie Peysson ; 11 h., La grande parade, de M. Drucker ; 13 h., Journal de P. Labro.

13 h. 30, Joyeux anniversaire, d'E. Pagès ; 14 h. 30, Ménie Grégoire ; 15 h., Le temps d'une chanson ; 16 h. 30, Les grosses têtes, de P. Bouvard ; 18 h., Journal de J. Chapus.

18 h. 30, Hit-Parade ; 20 h. 30 et 22 h. 30, Relax Max, avec M. Meynier ; 22 h., Le journal d'E. Pellet et « Leader » ; 0 h., W.R.T.L., avec G. Lang ; 3 h., Variétés.

● R.M.-C. (informations toutes les heures) ; 5 h., Informations et jeux ; 8 h. 40, J.-P. Foucault et Léon ; 11 h., Le million, avec M. Denisot ; 12 h., Starmidi ; 13 h. 30, Quitte ou double ; 14 h. 30, Vie privée ; 15 h. 5, Enquête sur une vedette ; 15 h. 45, Toute la vérité ; 17 h., Croque-musiques, avec P. Roy ; 19 h., Capsule, avec M. Toesca et C. Borde ; 21 h., Demain 2000 ; 22 h., Magazine littéraire.

LE WEEK-END

SAMEDI

● FRANCE-INTER : 5 h., L. Bozon ; 8 h. 30, Revue de presse ; 8 h. 45, Chronique de M. Droit ; 9 h. 10, La Clef verte ; 10 h. 30, Avec tambour et trompette, de J.-F. Kahn ; 12 h., Vécu, de M. Tauriac ; 12 h. 45, Le jeu des 1 000 F ; 13 h., Samedi actualité magazine, d'Y. Mourousi ; 14 h. 5, L'oreille en coin ; 18 h., Les étoiles de France-Inter ; 20 h., La tribune de l'histoire, par A. Castelot et A. Decaux : La bande à Bonnot (le 19) ; L'affaire Victor Noir (le 26) ; 21 h. 15, La musique est à vous, par J. Fontaine ; 22 h. 10, Les tréteaux de la nuit ; 23 h. 5, Au rythme du monde, de M. Godard ; 0 h., J. Artur et M. Hees ; 1 h., Allô Macha ; 3 h., Au cœur de la nuit.

● EUROPE 1 : 5 h., Y. Hégann ; 6 h., G. Schneider ; 9 h., Le journal de P. Lescure ; 9 h. 15, A vos souhaits ; 12 h., Le Sisco ; 13 h., Europe-Midi ; 14 h., Pierre qui roule, de P. Lescure ; 17 h., Hit-Parade, de J.-L. Lafont ; 19 h. 30, Football ; 20 h., Hit-Parade des clubs, de F. Diwo ; 22 h. 30, Europe panorama ; 22 h. 45, Concerto pour transistor, d'E. Lipmann ; 0 h., Viviane ; 1 h., Service de nuit, avec F. Diwo.

● R.T.L. : 5 h. 30, J.-P. Imbach ; 9 h. 20, Stop ou encore, avec P. Sabatier ; 13 h., Le journal inattendu, Joël Le Theule (le 19) ; 14 h., W.R.T.L., rock de B. Schu ; 22 h. 15, W.R.T.L. Live, de D. Farran ; 3 h., Variétés.

● R.M.-C. : 8 h. 15, L'événement de la semaine, avec M. Ullmann ; 9 h., La grille musicale ; 11 h., Chouette-club ; 12 h., Télé-match ; 13 h. 30, La discothèque d'une personnalité ; 15 h., Hit-parade, avec P. Sulak ; 17 h., Cent ans de music-hall ; 18 h. 30, Le journal de P. Zehr ; 19 h. 15, J. Paoli ; 20 h. 30, Musique classique.

DIMANCHE

● FRANCE-INTER : 5 h., L. Bozon ; 9 h. 30 (et à 14 h. 5), L'oreille en coin ; 12 h., Dimanche actualités magazine, avec Y. Mourousi ; 18 h., Spectacle Inter ; 20 h. 15, Le masque et la plume ; 21 h. 15, La musique est à vous ; 22 h. 10, Jam-parade, d'A. Francis ; 23 h. 5, Mirages, de J. Pradel ; 0 h. 5, Inter-danse ; 1 h. 30, Les choses de la nuit.

● EUROPE 1 : 6 h., Julie ; 8 h. 35, C'est dimanche, de Christian Morin et Brigitte ; 12 h. 30, Europe midi dimanche ; 13 h. 30, Les années 50, de R. Willar ; 14 h., Dr Jingle et Mr Yann, de Y. Hégann ; 16 h., Hit-parade ; 18 h. 30, Europe-soir ; 19 h., Le club de la presse : F. Mitterrand (le 20) ; 20 h., Journal auto-moto ; 20 h. 15, Chlorophylle ; 23 h., Pour ceux qui aiment le jazz ; 0 h., Viviane ; 1 h., Service de nuit.

● R.T.L. : 6 h., J.-P. Imbach ; 9 h. 20, Stop ou encore ; 13 h. 15, L'interview-événement ; 13 h. 30, Poste restante, de J.-B. Hébey ; 18 h. 30, Hit-parade, avec A. Torrent ; 21 h., Grand orchestre de P. Riegel ; 22 h. 15, W.R.T.L. Hit-parade des clubs avec B. Schu ; 3 h., Variétés.

● R.M.-C. : 8 h. 30, J. Amadou ; 10 h., Banco, avec P. Sulak ; 11 h., Le Chouette-club, avec C. Chabrier ; 12 h. 30, Le hit-parade des 45 tours avec J. Meledo ; 15 h., De la musique et du sport, avec B. Spindler et P. Sulak ; 19 h., Le hit-parade des 33 tours ; 20 h. 30, Musique classique ; 22 h., Magazine littéraire, de P. Saint-Germain.

Lundi 21 avril

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : La route des esclaves ; à 8 h. 32, Une philosophie de l'aventure. *(Lire notre sélection.)*
8 h. 50, Echec au hasard.
9 h. 7, Les lundis de l'histoire : Le monde ouvrier dans le cinéma.
10 h. 45, Le texte et la marge : « Histoire secrète du Pays basque », de Michel Lamy.
11 h. 2, Evénement-musique.
12 h. 5, Agora.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Atelier de recherche instrumentale.
14 h., Sons : Des Bretons en Irlande.
14 h. 5, Un livre, des voix : « la Table d'asphalte », de Rezvani.
14 h. 47, Bureau de contact.
15 h., Centre de gravité : L'hypnose.
16 h. 10, Les travaux et les jours... d'un maître arquebusier.
16 h. 50, Actualité : L'innovation scientifique et technique en France.
17 h. 32, Ludwig Wittgenstein, une pensée musicale : Vienne, ville de la crise.
18 h. 30, Feuilleton : « les Chardons du Baragan », d'après P. Istrati.
19 h. 30, Présence des arts : Olivier Brice.
20 h., « le Faux Journal de l'homme mort », de X. Combes. Réal. E. Cramer, avec C. Rich, P. Constant, G. Jor, D. Mac-Avoy.
21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : Beaucoup de bruits pour rien.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Nuits blêmes, par F. Venaille.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 8 h. 30, Kiosque.
9 h. 2, Le matin des musiciens : Cherubini et le Conservatoire, œuvres de Cherubini, J. Haydn, Mozart, X. Lefevre, Beethoven, Reicha.
12 h., Musique de table : « Polyeucte » ouverture (P. Dukas), « Isoline » extraits (A. Messager) ; 12 h. 35, Jazz classique ; 13 h., Les métiers de l'enseignement de la musique ; 13 h. 30, France et Musique.
14 h., Musiques. Les chants de la terre : Les musiques traditionnelles et le disque ; 14 h. 30, Musique de chambre : œuvres de Varèse, Xenakis, Guerrero et Ibert ; 15 h. 30, Opéra : « la Flûte enchantée », de Mozart, avec P. Lorengar, Ch. Deutekom, S. Burrows, D. Fischer-Dieskau, H. Prey, M. Talvela, les Chœurs de l'Opéra de Vienne, les Petits Chanteurs de Vienne et l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. G. Solti.
18 h. 2, Six-Huit (en direct du Palais des Festivals à Cannes, à l'occasion du MIP-TV) : Jazz time (jusqu'à 18 h. 30) ; 19 h. 30, France et Musique.
20 h., Les chasseurs de son.
20 h. 30, Concert : Festival d'été d'Ohrid 1979 : « Quatuor à cordes n° 4 en ut majeur » D 46 (Schubert) ; « Quatuor à cordes en fa majeur » (Ravel) ; « Quatuor à cordes en ut majeur » K 465 (Mozart) par le Quatuor Melos de Stuttgart.
22 h. 30, Ouvert la nuit : 23 h. 5, Les solistes d'aujourd'hui : Jean-Marie Londeix, saxophoniste (Debussy, Tomasi, Koechlin et Hindemith) ; 0 h. 5, Portraits pour le siècle : Aaron Copland, par Cl. Rocle.

Mardi 22 avril

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : La route des esclaves ; à 8 h. 32, Une philosophie de l'aventure.
9 h. 7, La matinée des autres : Dernières recherches sur l'île de Pâques.
10 h. 45, Un quart d'heure avec... le professeur Jean Bernard.
11 h. 2, Ludwig Wittgenstein, une pensée musicale.
12 h. 5, Agora.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Libre parcours variétés.
14 h., Sons : Des Bretons en Irlande.
14 h. 5, Un livre, des voix : « l'Usage de la parole », de Nathalie Sarraute.
14 h. 47, Magazine international.
16 h. 35, Contact (et à 17 h. 25).
16 h. 50, Actualité : La langue hébraïque.
17 h. 32, Ludwig Wittgenstein : L'esthétique musicale.
18 h. 30, Feuilleton : « les Chardons de Baragan », d'après P. Istrati.
19 h. 30, Sciences : Pathologie de l'œil.
20 h., Dialogues. (Lire notre sélection.)
21 h. 15, Musiques de notre temps, avec P. Barbaud.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Nuits blêmes.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 8 h. 30, Kiosque.
9 h. 2, Le matin des musiciens : Cherubini et le Conservatoire, œuvres de Cherubini, Boieldieu, Beethoven et Reicha.
12 h., Musique de table : Les auditeurs ont la parole ; 12 h. 35, Jazz classique ; 13 h., Les métiers de l'enseignement de la musique ; 13 h. 30, France et Musique.
14 h., Musiques. Les chants de la terre (les recherches de folklore hispanique de G. Matos) ; 14 h. 30, Les enfants d'Orphée ; 15 h., Musique du haut Moyen Age : œuvres de Tolosa (treizième siècle), J. Rudel (douzième siècle), R. de Vaqueiras, B. de Ventadour, Marcabru, par l'Ensemble Guillaume de Machaut ; 15 h. 55, « Concertino pour piano et cordes » (J.-Cl. Pennetier), par l'Orchestre de chambre de Radio-France, dir. A. Girard ; 16 h. 20, Les cercles musicaux : Schubert, ses amis, ses élèves.
18 h. 2, Six-Huit (en direct du Palais des Festivals à Cannes, à l'occasion du MIP-TV) : Jazz time ; 18 h. 30, Cycle des sonates de Beethoven (en direct de l'auditorium 106) : « Sonate n° 17 en ré mineur n° 2 » opus 31 ; 19 h. 30, France et Musique ; 20 h. Actualités lyriques.
20 h. 30, Semaines musicales d'Orléans (concert donné au Carré Saint-Vincent) : « Méphisto-Valse n° 2 », première française (Liszt) ; « Concerto pour clarinette », création (Ch. Chaynes) ; « Son of Heldenleben » (M. Schafer) ; « Musique pour cordes, percussion et célesta » (Bartok), par le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. G. Amy, avec Guy Deplus, clarinette.
22 h. 30, Ouvert la nuit : Les domaines de la musique française, éditions et manuscrits ; 23 h., Rencontre avec Pierre Monteux (Milhaud, D'Indy) ; 1 h., Douces musiques (Roussel, Britten, Ton That Thiet, Debussy).

Mercredi 23 avril

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : La route des esclaves ; à 8 h. 33, Une philosophie de l'aventure.
8 h. 50, Echec au hasard.
9 h. 7, Matinée des sciences et des techniques : Histoire des sciences.
10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie : la Foire internationale du livre pour enfants de Bologne.
11 h. 2, Ludwig Wittgenstein, une pensée musicale : L'esthétique musicale.
12 h. 5, Agora.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Musique de chambre. Œuvres de Mihalovici, Vercken.
14 h., Sons : Des Bretons en Irlande.
14 h. 5, Un livre, des voix : « la Tâche aveugle », d'Alain Nadaud.
14 h. 47, L'école des parents et des éducateurs.
15 h. 2, Point d'interrogation : Les grandes civilisations (Rome).
16 h. 10, Les travaux et les jours... d'une brodeuse.
16 h. 50, Actualité à Bar-le-Duc.
17 h. 32, Ludwig Wittgenstein, une pensée musicale : La Wiener Schule.
18 h. 30, Bonnes nouvelles, grands comédiens : « le Grand d'Espagne », de Balzac.
19 h. 30, La science en marche : La fin du sexe fort.
20 h., La musique et les hommes : « Wittgenstein, une pensée musicale ». La musique et le jeu du sens, par M.-A. Lescourret et M. Jean-Bernard.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Nuits blêmes.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 8 h. 30, Kiosque ; 9 h. 2, Eveil à la musique.
9 h. 17, Le matin des musiciens : Cherubini et le Conservatoire, œuvres de Cherubini, Beethoven, Arriaca.
12 h., Musique de table : « L'Innocence italienne » (Rossini), « la Boutique fantasque », extrait (Rossini-Respighi), par le London Symphony Orchestra, dir. L. Gardelli ; 12 h. 35, Jazz classique ; 13 h., Les métiers de l'enseignement de la musique ; 13 h. 30, France et Musique.
14 h., Microcosmos ; 14 h. 10, Les nouveaux répertoires (Stravinski) ; 14 h. 30, Kaléidoscope ; 15 h., Microsillons ; 15 h. 40, Jeu des énigmes ; 16 h., Galerie de portraits ; 16 h. 45, Feuilleton ; 17 h., Haute infidélité.
18 h. 2, Six-Huit : Jazz time (jusqu'à 18 h. 30) ; 19 h. 30, France et Musique ; 20 h., Nouveaux talents, premiers sillons : « Lieder und Gesänge aus der Jugendzeit » (G. Malher), avec H. Schaer et Ch. Ivaldi.
20 h. 30, Concert (échanges internationaux) : Pro Musica Antiqua 1979 ; « Concerto n° 1 en sol mineur » (G. Muffat), « Concerto Grosso n° 3 en ut mineur » opus 5 (A. Corelli), « Concerto pour violon n° 3 » opus 8 (Vivaldi), « Concerto Brandebourgeois n° 3 en sol majeur » BWV 1048 (J.-S. Bach), « Sinfonia en mi bémol majeur » (C.P.E. Bach), par la Petite Bande, dir. S. Kuijken, avec L. Van Dael, violon, S. Kuijken, violon, et W. Kuijken, violoncelle.
22 h. 30, Ouvert la nuit : La Voix, le Lied schubertien (l'intégrale), « Thème de la nature » ; 23 h., Jessye Norman ; 1 h. 30, Douces musiques (Brahms).

Jeudi 24 avril

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : La route des esclaves ; à 8 h. 32, Une philosophie de l'aventure.
9 h. 7, Matinée de la littérature, avec Elie Wiesel : Rencontre avec F. Ponge.
10 h. 45, Questions en zigzag : Jean Housset.
11 h. 2, Ludwig Wittgenstein, une pensée musicale : La Wiener Schule.
12 h. 5, Agora.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Renaissance des orgues de France : Saint-Sauveur de Manosque.
14 h., Sons : Des Bretons en Irlande.
14 h. 5, Un livre, des voix : « l'Eternité derrière », de Roger Ikor.
14 h. 47, Départementale à Bar-le-Duc.
16 h. 50, Actualité : Le pouvoir mutagène des médicaments.
17 h. 32, Ludwig Wittgenstein, une pensée musicale : Présence et classicisme.
18 h. 30, Bonnes nouvelles, grands comédiens : « Du lait et se vêtir », de F. Le Boyer.
19 h. 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : Parasitoses et maladies tropicales.
20 h., Théâtre ouvert : « Cartaya », de P. Minyana.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Nuits blêmes.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 8 h. 30, Kiosque ; 9 h. 2, Eveil à la musique.
9 h. 17, Le matin des musiciens : Cherubini et le Conservatoire : œuvres de Cherubini, Devienne et Boieldieu.
12 h., Musique de table : les auditeurs ont la parole ; 12 h. 35, Jazz classique ; 13 h., L'enseignement de la musique : la facture d'orgue ; 13 h. 30, France et musique.
14 h., Musiques : musique en plume, œuvres de Suppe, Adam, E. Eysler, M. Wersma et J. Strauss ; 14 h. 30, Wagner, d'après son journal intime, par J. de Solliers ; 15 h. 30, Répertoire choral : « A child for our time » (M. Tippett), par les B.B.C. Singers, la B.B.C. Choral Society et le B.B.C. Symphony Orchestra, dir. C. Davis ; 16 h. 30, Grands solistes : Heinz Holliger, hautboïste (Couperin, Strauss, Henze, Takemitsu, J.-S. Bach).
18 h. 2, Six-Huit : Jazz time ; 18 h. 30, Concert (en direct de l'auditorium 106 de Radio-France) : récital de piano Christian Zacharias, « Huit Novelettes opus 21 » (Schumann) ; 19 h. 30, France et musique ; 20 h., Les chants de la terre.
20 h. 30, Concert (cycle symphonique) en direct du Grand Auditorium de Radio-France : « Concerto pour piano et orchestre n° 3 en ut mineur, opus 37 » (Beethoven), « Symphonie n° 6 en la mineur » (Mahler), par le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Uri Segal, avec St. de Groote, piano.
23 h., Ouvert la nuit : la musique de chambre espagnole, œuvres de Falla, Flecha el Viejo, Ohana, de Cabezon, Granados, Ortiz, Negri L. de Pablo et Anonymes ; 1 h., Jazz forum : « Jazz sur scène », le duo Austin-Gallivan au Festival de Châteauvallon.

Vendredi 25 avril

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : La route des esclaves ; à 8 h. 32, Une philosophie de l'aventure.
8 h. 50, Echec au hasard.
9 h. 7, Matinée des arts du spectacle.
10 h. 45, Le texte et la marge : « Laurent », de Michel de Saint-Pierre.
11 h. 2, Ludwig Wittgenstein.
12 h. 5, Agora.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Jeu-thème et variation.
14 h., Sons : Des Bretons en Irlande.
14 h. 5, Un livre, des voix : « Blackbird », de Tony Cartano.
14 h. 47, Un homme, une ville : Charles Fourier à Paris.
15 h. 50, Contact.
16 h., Pouvoirs de la musique : Festival de danses et musiques d'Afrique ; Elisabeth Allen ; Feuilleton : Pablo Casals : Ma vie...
18 h. 30, Bonnes nouvelles, grands comédiens : « Niodmak », de D. Blattlin.
19 h. 30, Les grandes avenues de la science moderne : Les grandes étapes du peuplement de la Chine archaïque.
20 h., Emission médicale, en liaison avec TF 1 : Le poumon.
21 h. 30, Black and blue : To bee or not to bop.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Nuits blêmes.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 8 h. 30, Kiosque.
9 h. 2, Le matin des musiciens : Cherubini et le Conservatoire, œuvres de Cherubini, Gossec, Arriaca.
12 h., Musique de table : Musique de charme, « la Boutique fantasque » suite et fin (Rossini-Respighi), « Bergamasque » extraits (Respighi), dir. S. Ozawa ; 12 h. 35, Jazz classique ; 13 h., L'enseignement de la musique : La facture d'orgue ; 13 h. 30, France et Musique.
14 h., Musiques : Les chants de la terre : Musiques traditionnelles (Afrique) ; 14 h. 30, Les enfants d'Orphée ; 15 h., Fragments pour un autre chant : mélodies hébraïques (Haik Vantoura, L. Aubert, M. Ravel, A. Schoenberg) ; 15 h. 45, Les claviers diversifiés de la famille Bach ; 16 h. 35, Musiques symphoniques : « Première Symphonie en sol mineur » (Tchaikovski), dir. E. Svetlanov ; « Concerto pour deux pianos en ré mineur » (Poulenc), dir. G. Prêtre ; « Symphonie brève » (J. Charpentier), dir. A. Girard ; « Dionysiaques n° 1 » (F. Schmitt), dir. D. Dondeyne.
18 h. 2, Six-Huit : Jazz time (jusqu'à 18 h. 30) ; 19 h. 30, France et Musique.
20 h., Concert (cycles d'échanges franco-allemands) en direct de Stuttgart : « Chorals » (Bach-Schoenberg), « Concerto pour violon » (Berg), « Symphonie n° 3 en ré mineur avec orgue » opus 78 (Saint-Saëns), par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, dir. H. Soudant, avec G. Kremer, violon, M. Schuster, orgue.
22 h. 15, Ouvert la nuit : Portrait par petites touches : « Sonate n° 17 en ré mineur » (Beethoven) ; 23 h. 5, Vieilles cires : Cycle Ginette Neveu (Strauss, Ravel) ; 0 h. 5, Les musiques du spectacle.

Samedi 26 avril

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : Regards sur la science.
8 h. 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : Médecine générale, médecine d'aujourd'hui.
9 h. 7, Matinée du monde contemporain.
10 h. 45, Démarches... avec Bernard Lamarche-Vadel.
11 h. 2, La musique prend la parole : 1979-1980, « les Maîtres chanteurs ».
12 h. 5, Le pont des Arts.
14 h., Sons : Des Bretons en Irlande.
14 h. 5, Perspectives du vingtième siècle : Troisième journée : Jean-Etienne Marie.
17 h. 30, Pour mémoire : La matinée des autres (l'Evangile et la farine).
19 h. 30, La R.T.B. présente : « la Lettre brouillée » (ébauche d'un mythe).
20 h., « A la gloire d'Egoli ». Histoire d'une famille sud-africaine, par S. Frontès. Avec V. Feyder, F. Wagner, M. Thierry, etc., réal. C. Roland-Manuel.
22 h., Ad lib.
22 h. 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Terre natale : musique pour les travailleurs et étudiants étrangers (Irak).
7 h. 40, Concert promenade : œuvres de Suppe, Tchaikovski, Lanner, Théodorakis, J. Strauss, W. Eisbrenner, R. Stolz et C. M. Ziehrer.
8 h. 30, Musiques chorales : « Offertorium D. 963 pour ténor, chœur et orchestre » et « Magnificat D 486 pour soli, chœur, orchestre et orgue », par l'Orchestre de chambre de Lausanne et l'Ensemble vocal de Lausanne, dir. M. Corboz, avec Ph. Corboz à l'orgue.
9 h., France-Musique à Venise (en direct de Venise) : Introduction de la journée par R. Koering et Ph. Caloni ; 10 h., Paris-Venise : « Les orgues de la Pieta et le souvenir du prêtre roux ».
11 h., Concert (en direct de la basilique San Marco) : Œuvres de Gabrieli, Merulo, Croce, Monteverdi, Donato, avec Organo e Quartetto d'Ottoni « Gabrieli », dir. Luigi Celeghin, Otetto Polifonico Patavino, dir. Pasut.
12 h. 35, En direct de Venise : les bruits.
13 h., Paris-Venise : du Carpaccio à San Giorgio.
14 h., En direct de Venise : l'orage de Giorgione à l'Academia ; les grandes musiques de Venise (Liszt, Willaert, Cavalli, Wagner, Vivaldi, Albinoni) ; 15 h., La naissance de Venise : « Attila » (Verdi) ; 16 h., « La Serenissime ».
17 h., Concert (en direct du Palazzo Labia) : œuvres de M. Pesenti, F. Patavino, B. Tromboncino, M. Cara, Liszt, R. Cagneux, par l'Ensemble de Venise ; œuvres de Cavalli, A. Cesti, B. Boretti, F. Preschi et E. Zanettini, par le Piccola Symphonia di Venizia, dir. Sirio Piovesan.
19 h. 5, Venise-Paris : scènes de la vie vénitienne ; 20 h. 5, En direct de Venise : « Le vent sur San Michele », œuvres de Wagner et Stravinski.
21 h., Concert (en direct de l'église San Stefano) : « Concerto la Notte » (Vivaldi) ; « Symphonie en trois mouvements » (Stravinski) ; « Concerto per violino e orchestra, 1969 » (Maderna) ; « Canzona a 3 cori », arrangement Maderna (Gabriel), par Strumentisti del Teatro La Fenice, dir. G. Sinopoli ; 23 h. 5, La nuit d'un campo à l'autre : promenade avec le comte Zorzi ; 0 h. 5, Mourir à Venise.

Dimanche 27 avril

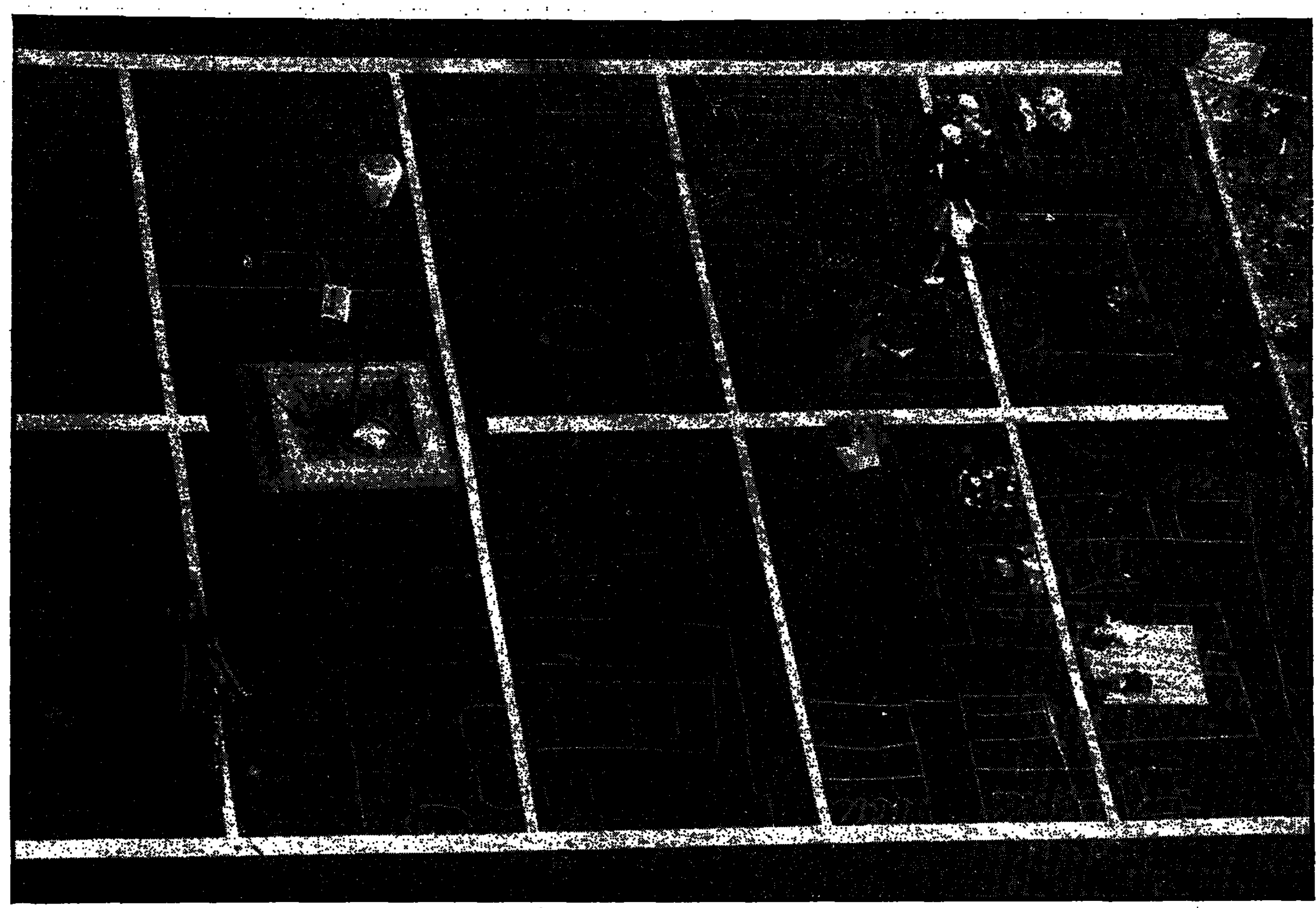
FRANCE-CULTURE

7 h. 7, La fenêtre ouverte.
7 h. 15, Horizon, magazine religieux.
7 h. 40, Chasseurs de son.
8 h., Orthodoxie et christianisme oriental.
8 h. 30, Protestantisme.
9 h. 10, Ecoute Israël.
9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : l'Union rationaliste.
10 h., Messe à la cathédrale de Dijon.
11 h., Regards sur la musique : Busoni.
12 h. 5, Allegro.
12 h. 45, Disques rares... Darius Milhaud.
14 h., Sons : Des Bretons en Irlande.
14 h. 5, La Comédie-Française présente : « la Folie Rostarov », d'Y. Gasc, d'après Dostoïevski.
16 h. 5, Le lyriscope : « Béatrice et Benedict ».
17 h. 30, Rencontre avec... Jacques Rigaud et Mohammed Aziza.
18 h. 30, Ma non troppo.
19 h. 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h., Albatros : Maurice Blanchard et des lecteurs inconnus.
20 h. 40, Atelier de création radiophonique. « Elle est là », de N. Sarraute.
23 h., Musique de chambre : Récital d'orgue, par W. Hillsman.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musiques pittoresques et légères.
7 h. 40, Les classiques favoris.
8 h. 2, Les chants de l'âme : la Suède.
9 h. 30, Cantate.
10 h. 15, Les classiques favoris.
11 h., Les petites oreilles (disques présentés par les enfants) : œuvres de Mahler, Monteverdi, Parmegiani et J.-S. Bach.
12 h., Le concert de midi (en simultané avec Antenne 2) : « Un Américain à Paris » et « Rhapsody in blue, pour piano et orchestre », de Gershwin, par l'Orchestre philharmonique de New-York, dir. Léonard Bernstein.
13 h. 5, Tous en scène : Fred Astaire.
13 h. 30, Jeunes solistes : Sylvie Iris et Yoko Katayama, pianos (Stravinsky, Rachmaninov) ; 14 h. 15, Les après-midi de l'orchestre.
16 h., La tribune des critiques de disques : « Sonates » de Scarlatti.
18 h., France-Musique à Venise (en direct de la salle Apollinea de la Fenice) : « Sonata en sol mineur » (Tartini), « Sonata en ré mineur » (Vivaldi), « Sonata a cinque en la majeur » (Albinoni), « Sonata n° 5 en mi mineur pour violoncelle et contrebasse » (Vivaldi), par l'Ensemble di Venezia, avec G. Guglielmo et M. Battistella, violons, A. Savalli, alto, A. Vendramelli, cello, M. Pitzianti, contrebasse, et E. Mabilia clavecin ; 21 h. En direct du Teatro de la Fenice : « Quatuor » (Ravel), « Quintette avec piano » (A. de Castillon), « Concerto pour deux pianos forti » (Stravinsky), « Con Luigi Dallapiccola » (L. Nono), par I. Percussionisti della Scala.
23 h., Ouvert la nuit : la musique se livre ; 23 h. 30, Equivalences (émission ouverte aux interprètes ou compositeurs aveugles) : œuvres de Langlais, Franck, Tournemire ; 0 h. 5, Rites et traditions populaires.





JACQUES WINDENBERGER.

ÉCONOMIE

Comment va changer l'entreprise ?

Organiser sera l'art de créer des relations. Il sera de plus en plus difficile d'être chef. Mais les salariés pourraient se sentir davantage concernés.

OCTAVE GÉLINIER (*)

QUEL visage aura l'entreprise dans dix ans ? La mondialisation des marchés devrait conduire à une plus grande flexibilité de gestion, mais les contraintes croissantes venant aussi bien de l'Etat que des représentants des salariés, des consommateurs et des écologistes vont tendre à bloquer les évolutions.

Les progrès de la télématique, de la bureautique, de la robotique, pousseraient normalement vers plus d'automatisation. En revanche, le surgissement des valeurs qualitatives, le besoin de communication personnelle, conduisent vers une direction opposée.

Si bien que la science-fiction n'aura pas à s'alimenter beaucoup du côté de la firme. Il y aura toujours une direction, une hiérarchie, et les grandes fonctions d'aujourd'hui subsisteront. Toutefois, en de nombreux points des modifications devront être apportées. Organiser sera de plus en plus l'art de créer des relations.

Il faudra développer tous les moyens de communication avec les marchés étrangers pour la vente et l'achat, avec les marchés des technologies (brevets, licences, franchises, etc.), avec les pouvoirs publics (centraux et locaux), les organisations de consommateurs, les écologistes. Du côté des travailleurs, c'est la gestion des personnes (formation et carrière de chacun jusqu'à la base) et l'innovation sociale qui seront requises. Quant à la *fonction* logistique (transports, manutention, stockage, distribution), elle s'étendra parallèlement à la mondialisation des marchés des achats et des ventes.

Souvent la grande entreprise sous-traitera de nombreuses activités, elle se « désintégrera » en une nébuleuse de P.M.E. semi-autonomes ayant avec elle d'étroites relations techniques et humaines.

La « production du progrès » devra être organisée comme celle d'un prototype, avec méthode et créativité, beaucoup plus systématiquement grâce à des services distincts (renforcement du bureau d'études, de méthodes, de formation, etc.) ou à des missions complémentaires assignées en marge des tâches de routine : groupe d'étude pour un problème (du type de la « task force » américain), cercles de qualité, équipes professionnelles, organes *temporaires*.

Irrigation

Plus que jamais de nombreuses décisions seront décentralisées vers les cellules d'exploitation (usine, atelier, succursale, service spécialisé), disposant d'initiative et de responsabilité. Cette augmentation de cellules responsables pourra aller jusqu'à de très petites sous-cellules du type équipes de base, munies d'un mini-ordinateur ou ayant l'usage d'un terminal.

Grâce à la télématique, chaque cellule sera irriguée d'informations formalisées, internes et externes (incluant l'accès aux banques de données qui lui seraient utiles). Mais la télématique ne sait guère saisir, traiter ou transmettre les informations qualitatives, floues, émergentes, qui tiennent une si grande place dans l'étude de solutions et de décisions : une tendance technologique, un choix stratégique, une tension sociale, une négociation, un accord sur les valeurs prioritaires... ne se mettent pas entièrement en équations. Les symptômes, les appréciations d'une situation, les facteurs de consensus, doivent être saisis, *affinés* et échangés dans des liaisons relationnelles. L'entreprise de demain devra les organiser pour permettre cette communication entre niveaux hiérarchiques, entre cellules information - initiative, et avec l'extérieur : clients, fournisseurs, pouvoirs publics... Paradoxalement, à l'heure ou la télématique facilite toute communication formalisée entre deux points quelconques, la structure de l'entreprise de demain *sera conçue surtout* pour promouvoir les communications personnalisées internes (entre techniciens et vendeurs d'un même produit...) ou externes (entre techniciens concepteurs et milieux scientifiques...), nécessaires à son développement créatif.

Cette diffusion du pouvoir, la création de groupes occasionnels selon les projets et dont les membres pourront en fait être rattachés à plusieurs autorités, forceront à assouplir la règle classique de l'« unité du chef ».

Nous sommes là au nœud de la configuration de l'entreprise de demain. Dans la forme moderne qui développe — à la fois par les canaux informatiques et relationnels — une communication plus transparente, il sera de plus en plus difficile d'être chef. Déjà la ligne hiérarchique est doublée par les interventions fonctionnelles et par celles des représentants du personnel. Du coup, la position de chef intermédiaire, qui est limitée dans ses moyens, sera soumise à des tensions pénibles. Quant au P.-D. G., point de mire de multiples contre-pouvoirs, sa position est également plus malaisée.

L'extension de ces difficultés étant incompatible avec la compétitivité internationale de l'entreprise, il *est probable qu'on* enregistrera une évolution qui nous rapprochera quelque peu des pratiques les plus avancées observables aux Etats-Unis, mais mieux encore en Allemagne et au Japon.

Le modèle du dirigeant qui tranche contre les opposants fera place à celui qui organise les processus de préparation conduisant à une décision qui sera considérée par tous comme légitime. *La tâche sera très complexe.* Outre l'indispensable capacité d'entreprise, elle suppose, en effet, une bonne information sur les faits et les enjeux, des dialogues où les intéressés apporteront leurs *suggestions*, leurs sentiments, etc., des comités de consultation par écrit ou par télématique, tout cela sous l'arbitrage d'une direction générale crédible.

Concertation

Cette procédure n'a rien de laxiste. Elle exige en revanche beaucoup d'intelligence et de caractère. Les antagonismes ne disparaissent pas mais sont traités de façon « civilisée » dans un système où la décision change de nature : plutôt que le choix d'un seul, elle se présente, dans les meilleurs cas, comme la consta*tation progressive d'une nécessité* à la fois intellectuelle et affective.

Autre sujet de méditation : la fracassante réussite japonaise (+ 8 % de productivité en 1979) *et la qualité de son* innovation sont liées pour une bonne part à l'utilisation des initiatives des échelons inférieurs. Des procédures de concertation ascendante les stimulent : toutes les propositions ayant recueilli un certain consensus à la base sont assurées de remonter vers le haut de la hiérarchie.

Il est bien probable également que le cadre intermédiaire aura moins souvent la satisfaction d'être « celui qui tranche », mais beaucoup plus celle d'être un leader accepté. Il devra être *l'inspirateur* des *initiatives* de progrès. Plus proche de son équipe, souvent immergé en elle, il en sera, en quelque sorte, le délégué pour les problèmes techniques, humains, auprès des autres instances.

Moins frustre

Les subordonnés trouveront dans cette situation, eux aussi, des éléments de satisfaction : droit de parole; de proposition au sein de l'équipe, information, influence, formation des aspects périodiques du travail dans une ambiance de relation personnelle vivante et avec une ligne de carrière mieux tracée.

Il est possible que les syndicats de 1990, tout en menant leur rôle de revendication, fassent figurer dans leurs objectifs l'entreprise et sa compétitivité. Le bureau et l'usine ne seront évidemment pas le paradis : oppositions et conflits renaîtront sans cesse, mais seront traités par un système de management *moins frustre* qu'aujourd'hui. Une présentation claire et crédible des finalités de l'entreprise, de son système de valeurs et des critères de choix qui en découlent paraîtra, en 1990, un élément essentiel du système de direction. Voyant plus clairement le destin de la firme où ils travaillent, ayant les moyens d'en influencer l'évolution, les salariés pourraient lui apporter une adhésion plus ferme, source de nouvelles performances. ■

(*) Délégué général de l'Association CEGOS.

BIOMASSE

La croisade de Jean Pain

Nul n'est prophète en son pays. Jean Pain, le « pape du compost », en a fait l'expérience. Pourtant, son « plan de 1 000 hectares » pour sauver la forêt varoise est en bonne voie.

JEAN RAMBAUD

« J'*AFFIRME pouvoir, en seize ans, mettre complètement hors feu l'ensemble de la forêt provençale.* » Vantardise ? Songe creux ? Voire. On commence à se demander, même en « haut lieu », s'il ne faudrait pas prendre très au sérieux les travaux du Varois Jean Pain, le « pape du compost » (1).

Que s'est-il passé ? Jean Pain a reçu depuis un an, après notre article, de France, d'Europe en général, des Etats-Unis, du Canada, d'Amérique latine, du Japon, trois mille six cents lettres — « *dont deux cent cinquante-six le même jour* » ! — l'interrogeant sur ses recherches. Au cours de ces quelques mois, des journaux français, européens, américains, les télévisions et radios danoise, suisse, belge, britannique, allemande, canadienne, sont venus l'interviewer sur place. Si l'on ajoute à cela que ses *Méthodes* (2) ont été antérieurement appliquées en divers pays d'Afrique et d'Amérique et — très officiellement — en Belgique, si l'on précise que le gouvernement de ce même pays va présenter Jean Pain, sous les couleurs belges, au prochain congrès de Moscou « *pour une meilleure utilisation de la biomasse forestière* », on comprendra sans doute pourquoi les autorités françaises commencent à se demander si, en son pays, ce pape-là ne pourrait pas être un peu prophète.

Après les incendies qui, l'été dernier, ont ravagé plus encore qu'à l'ordinaire les départements provençaux, « on » s'intéresse de plus près au dernier projet de l'autodidacte de la forêt. Des parlementaires chargés de l'enquête sur les sinistres l'ont intégré à leur rapport et un ingénieur agronome de l'aménagement du territoire est venu l'étudier sur place.

De son côté, la Fédération nationale de la protection civile (153, rue Danton 92300 Levallois-Perret) vient de déposer auprès des différents ministères intéressés une étude chiffrée qui permettrait, grâce à une subvention, un premier démarrage du « plan Jean Pain ». Toutefois rien n'est arrêté. Des personnages très officiels, très titrés, très diplômés, soutiennent le projet, mais sans être investis de pouvoirs de décision à ce propos. Reste de prudence — dictée par quoi ?, — on avance à tout petits pas. Les « autorités compétentes » ne se « mouillent » pas... Parallèlement, un mouvement d'opinion publique s'élargit en faveur d'une mise en œuvre rapide de ce plan qui paraît s'imposer — même s'il doit être éventuellement revu — comme un « impératif catégorique du bon sens ».

Un broyeur

De quoi s'agit-il ? Au lieu de brûler le produit du débroussaillage indispensable — coûteux, et combien insuffisant — à la prévention, Jean Pain le broie avec un broyeur de sa création, à une granulométrie précise. Avec ce broyat humidifié il prépare un compost aux surprenantes possibilités. C'est d'abord un engrais naturel, très proche de l'humus des forêts, qui sans addition — voire sans arrosage — a permis des récoltes spectaculaires dans l'aride colline provençale (puis dans le Vercors, en Côte-d'Or, en Belgique, au Canada, en Afrique, etc.). D'autre part, de la fermentation de ce compost élevé en meule, Jean Pain tire l'eau chaude pour sanitaires et chauffage, un gaz — par méthanisation — analogue à celui de Lacq qu'il utilise directement en cuisinière, mais qui par l'intermédiaire d'une mini-centrale lui fournit aussi l'électricité et sert d'autre part de carburant pour sa camionnette. « *Eau chaude, gaz de broussaille, électricité de broussaille, « super » de broussaille* », voilà une énergie infiniment renouvelable. Tous les sept ans le sous-bois — si dangereux — de la forêt donne quarante à cinquante tonnes de matière ligneuse à l'hectare. Sachant que dix kilos de compost — réutilisables en engrais — fournissent l'équivalent d'un litre de « super », le précédent préfet du Var, M. Feulloley, aujourd'hui préfet de région en Normandie, s'était lyriquement exclamé : « *Les forêts varoises sont nos puits de pétrole !* » A quoi Jean Pain ajoute : « *Brûler la broussaille, quel lamentable gaspillage quand chaque village pourrait être doté d'une unité légère engrais-énergie !* » On voit le projet. Au lieu d'entretenir à fonds perdus des régiments de débroussailleurs « partiels » et une lourde armée du feu — trop souvent impuissante face à la conjugaison des essences résineuses et du mistral, — il s'agit d'exploiter la broussaille comme une matière première (3) tout en « *sauvant la forêt* » autrement qu'à coups de slogans ou de budgets ruineux... qui ne la sauvent pas. Dernier aspect, capital : la broussaille fournira elle-même l'énergie nécessaire à son transport et à sa transformation.

Trop beau pour être vrai ? C'est à quoi veut répondre le nouveau « plan » de Jean Pain.

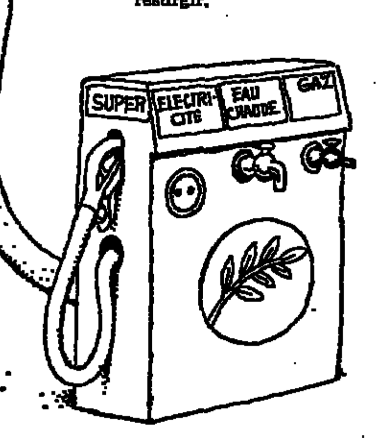
En utilisant au départ les mêmes méthodes, diverses tentatives d'exploitation industrielle du compost — pour engrais — ont déjà vu le jour dans le Var, fonctionnent et fournissent aussi de l'emploi. On leur reproche toutefois, en raison de la collecte « à long rayon » des broussailles coupées et de la consommation d'énergie qui en résulte un prix de revient par trop élevé. Le « plan Jean Pain » entend précisément éliminer ces handicaps. Il chiffre les opérations proposées et s'affirme « plus que rentable ». Le principe de base est non plus de s'éparpiller au gré du produit des coupe-feu (trop étroits d'ailleurs pour être efficaces par tempête de mistral), mais d'« exploiter » 1 000 hectares d'un seul tenant. (Il y 370 000 hectares boisés dans le seul département du Var, et il ne s'agit surtout pas de couper les arbres, mais, au contraire, de permettre leur développement en les débarrassant de la courte végétation parasite, renouvelée en permanence.)

Avec cette méthode, le transport de la broussaille coupée serait réduit au maximum... et l'énergie nécessaire aux divers engins — véhicules, débroussailleurs, broyeurs — serait fournie par la broussaille elle-même une fois compostée. Les 1 000 hectares, quadrillés en vingt-cinq zones de 40 hectares, permettraient une exploitation fixe pendant vingt-quatre ans, avec une création de seize emplois permanents, techniciens compris. Le projet, détaillé et chiffré, examine en neuf points les aspects techniques, économiques, financiers, humains — y compris les forages pour l'eau et le logement des exploitants ! — de l'opération. Plus que précis, méticuleux, il est l'aboutissement de dix-sept années de recherches et de vie en forêt. A tout le moins, il offre aux techniciens appelés à l'étudier une base de travail d'une valeur incontestable. ■

(1) *Le Monde* des 22-23 avril 1979.

(2) *Les Méthodes Jean Pain*, par Ida et Jean Pain. Un fascicule illustré de 60 p. Chez les auteurs : Domaine Les Templiers, 83930 Villecroze.

(3) Paradoxalement, alors que nous ne parvenons même pas à détruire cette broussaille, Israël en est à la cultiver pour fabriquer du compost. Parallèlement les pays arabes du pétrole sont acheteurs de compost pour reconstituer les sols de leurs forêts de jadis, et les faire resurgir.



CLAUDE LAPOINTE.

GRANDE-BRETAGNE

Votre journal sur écran

Grâce au système Prestel, le vidéotex britannique, le « Birmingham Post and Mail » a maintenant une édition sur écran de télévision. Plus de 120 000 mots par jour.

BERNARD MÉAULLE

LA cinquantaine distinguée, l'œil bleu très perçant, M. Geffrey Battman dirige l'important *Birmingham Post and Mail* qui diffuse 380 000 exemplaires chaque jour dans la laborieuse Black Country. Ici, le « match du siècle » entre presse écrite et nouveaux médias électroniques est engagé. Que messieurs les Anglais tirent les premiers, n'étonnera pas : les journaux sont lus par 60 à 70 % des foyers, et cette forte influence de la presse écrite oblige les éditeurs britanniques à se poser, avant les autres, des questions sur l'avenir.

« *La présence des médias électroniques devrait donner naissance à une concurrence accrue pour la presse dans un avenir rapproché* », estime M. Battman. Ce qui inquiète le directeur du *Birmingham Post and Mail*, ce sont les coûts élevés de fabrication et de distribution de la presse écrite. Néanmoins, le journal papier n'est pas, d'après lui, remplaçable. Il développe une quantité d'informations effleurées seulement par l'audiovisuel, imbattable pour annoncer l'événement, mais qui le fait de manière fugace. Le journal se conserve et peut être lu au moment choisi par le lecteur qui peut aussi le découper ou l'archiver : *Scripta manent !* Enfin, le commentaire écrit encourage la réflexion personnelle que le rythme de l'information radio ou télévisée n'autorise pas vraiment tant elle soumet l'auditeur ou le téléspectateur à un harcèlement continue de nouvelles brèves et disparates livrées sans les éléments de fond qui permettent l'analyse.

Malgré ces avantages, l'écrit devra mener un dur combat. Il lui appartiendra de se débarrasser des vieilles techniques de production pour utiliser l'électronique et la technologie la plus avancée afin de réduire ses prix de revient ; informatique pour le stockage et le classement des articles, photocomposition souple et économique et, demain peut-être, impression par jets d'encre qui enterreraient les coûteuses rotatives au profit d'équipements peu onéreux. Mais la reconversion à opérer n'est pas seulement technique. Pour M. Battman, le journal de grande métropole qui vise la plus grande diffusion possible à travers une formule monolithique a vécu. A ses yeux, l'avenir de la grande presse est conditionné par un éclatement du journal principal.

Cousues main

Il faudra éditer de nombreux journaux différents, plus proches du lecteur et de chaque marché local. Le *Birmingham Post and Mail* réalise déjà des éditions expérimentales, « cousues main », pour une zone spécifique, dans lesquelles les sujets, la longueur des articles, le choix des informations, sont traités en fonction d'un public particulier.

Un œil rivé sur le quotidien et l'autre scrutant le futur : M. Battman, dans le bon sens du terme, voit double. Le futur, c'est l'information électronique, sur écran T.V. En fait, déjà le présent. La publicité du quotidien appelant les lecteurs à s'intéresser au nouveau système affiche la formule : « *The World's first electronic newspaper...* », « le premier journal électronique du monde ».

C'est en octobre 1978 que le *Birmingham Post and Mail* a lancé son journal sur écran, en utilisant le système Prestel qui est le vidéotex britannique. Le fonctionnement est apparemment simple. Le quotidien paie une redevance au Post-Office (les P.T.T. anglaises), qui détient le monopole de la transmission (à travers Prestel). Coût pour l'éditeur environ 100 000 francs par an actuellement. En composant un numéro de téléphone, les usagers peuvent avoir accès au journal électronique conçu par le *Birmingham Post and Mail* et baptisé Viewtel 202. L'écran leur propose quatre rubriques principales : les nouvelles nationales, les nouvelles internationales, les informations financières et le magazine. Chaque rubrique affiche un sommaire dans lequel le lecteur choisit le titre qui l'intéresse. Pour cela, il lui suffit de composer le numéro de code correspondant sur un petit clavier fonctionnant en télécommande avec son poste de télévision.

Chaque jour, le *Birmingham Post and Mail* propose deux mille « écrans » (soixante à soixante-dix mots pour chacun d'entre eux) d'informations et de publicité dans son journal électronique. Celles-ci sont quotidiennement transformées et remises à jour pour donner au public les nouvelles fraîches.

En faisant joujou avec son clavier, M. Geffrey Battman fait surgir sur l'écran, tel un magicien, toute une gamme de textes et d'informations que l'on rencontre habituellement dans son journal. Flash sur les otages américains en Iran, résultats sportifs, cours de la Bourse, publicité pour un photographe, horoscope, adresses de plombiers et même jeux de questions et réponses proposés à la sagacité des enfants. Impressionnant, même si le procédé est plus séduisant pour l'information-service (horaires de trains par exemple) que pour la nouvelle nationale ou régionale difficilement lisible à l'écran.

Complémentaire

Peu de gens peuvent encore bénéficier de cette information électronique. Le poste de télévision adapté coûte cher : environ trois fois le prix d'un poste normal. En Grande-Bretagne, deux mille cinq cents utilisateurs sont aujourd'hui reliés au système Prestel (cent soixante environ à Birmingham). Et le prix de la communication téléphonique est deux fois plus cher que le coup de fil normal, car il est appelé à rémunérer Prestel, mais aussi le journal qui fournit l'information. Toutefois, dans les années à venir, on s'attend à un fantastique développement du procédé et donc à une grande diminution des coûts des équipements et services. « *Pendant deux ans,* déclare M. Battman, *cela va encore nous coûter beaucoup d'argent. Mais au-delà, ce nouveau service fourni au public fonctionnera en complémentarité avec le quotidien et chacun de ces médias valorisera l'autre tout en nous permettant de mieux amortir des coûts fixes comme tous ceux qui touchent à la production de l'information.* »

Reste, à titre d'exemple, qu'un téléviseur peut présenter de façon lisible un maximum de deux annonces classées (petites annonces) contre deux cents dans une page de journal au format tabloïd.

C'est ce que se disent, pour voir la vie en rose, tous les éditeurs de journaux quand ils regardent le problème sur... « *l'écran noir de leurs nuits blanches* ». ■

REPÈRES

Laser contre pot d'encre

Les fabricants d'imprimantes à jet d'encre sont inquiets.

Après avoir mis au point des machines capables d'imprimer mille cinq cents caractères à la seconde — grâce à un microprocesseur commandant le jet d'un filet d'encre sur une page de papier, — voici que des imprimantes à laser apparaissent sur le marché, offrant des performances meilleures encore. C'est le faisceau de lumière lui-même qui transporte l'encre pour la projeter au bon endroit grâce à un procédé électrostatique. Résultat : une plus grande vitesse et une meilleure qualité par une précision accrue. Pour l'instant, le prix d'un système à laser est supérieur à celui d'une imprimante à jet d'encre. Mais l'augmentation de qualité justifie la différence : et il est probable que les prix vont baisser. Autre inconvénient : le système à jet d'encre est obligatoirement, pour des raisons techniques, un compromis entre qualité et rapidité ; il ne peut pas bénéficier des deux en même temps.

Mais les fabricants utilisant cette technologie ne baissent pas les bras : ils cherchent des améliorations. L'une d'elles, présentée par la firme américaine Mead Digital Systems, consiste à utiliser jusqu'à mille injecteurs d'encre (au lieu d'un seul), positionnés en face de chaque point de la feuille de papier susceptible d'être imprimée. Cette fois, la rapidité est obtenue grâce à la grande quantité des injecteurs, chacun offrant la meilleure qualité possible. (Source : *The Economist.*)

Centrales électriques flottantes en Italie

Deux sociétés italiennes, Italcantieri et Ansaldo Meccanico Nucleare, vont présenter à l'Enel, la société nationale d'électricité, leurs plans pour la construction d'une centrale électrique au charbon off-shore. Il s'agira là d'une première mondiale.

D'une puissance de 320 MW, soit l'équivalent de l'énergie électrique nécessaire à une ville d'un demi-million d'habitants, consommant environ 500 000 tonnes de charbon par an, cette centrale ne se différenciera des autres que par le fait qu'elle sera construite sur une plate-forme flottante semblable à celles utilisées pour les forages pétroliers, avec une superficie de 8 000 à 10 000 mètres carrés. Ses avantages : l'élimination d'une partie des dangers de pollution par le charbon, ainsi que sa mobilité, puisqu'on pourra la déplacer d'une zone à l'autre selon les nécessités de l'industrie.

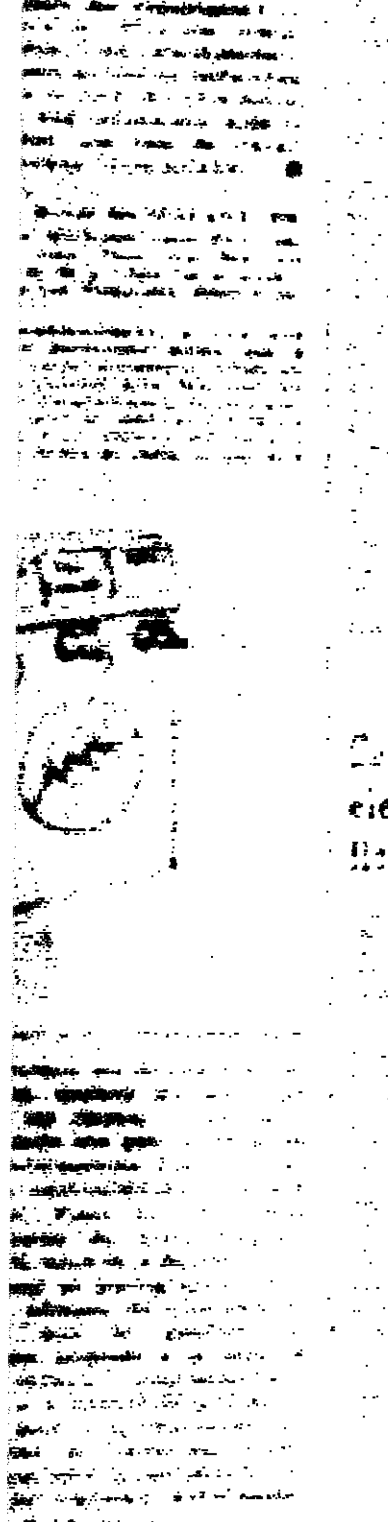
Le prix du projet, 220 milliards de lires (1,1 milliard de francs environ), reste le principal obstacle à la réalisation effective de ce type de centrale. A ce coût très élevé, on peut toutefois opposer les avantages d'une construction et d'une mise en fonctionnement très rapides. (Source : *Espresso.*)

Une centrale solaire nippo-australienne

Le Japon et l'Australie, d'accord pour développer ensemble l'énergie solaire, construiront une centrale solaire pilote d'ici à 1983.

Aux termes d'un récent accord passé par l'agence japonaise pour les sciences de l'industrie et la technologie et le ministère du développement national australien, cette centrale pilote, d'une puissance de plusieurs milliers de kilowatts, sera construite dans la région désertique du nord-est australien. Très impressionnés par les efforts japonais en matière d'énergie de substitution, les Australiens entendent favoriser une large coopération entre les deux pays. L'Australie et le Japon se sont notamment entendus pour entreprendre, dès cette année, la liquéfaction du charbon de l'Etat de Victoria, et des Australiens iront en stage au Japon pour apprendre les techniques de sécurité dans les houillères. (Source : *La Presse Economique, 5, rue du Coq-Héron, 75001 Paris.*)





ZORAN ORLIC

PLAISIRS

Albert Memmi philosophe de la dépendance

Après avoir été le philosophe de la colonisation et du racisme, Albert Memmi s'intéresse à toutes les formes de la dépendance : le tabac, l'alcool, l'amour, l'art, les autres... La dépendance – on le voit – n'exclut pas le plaisir.

BERNARD LEFORT

PHILOSOPHE, écrivain, essayiste, Albert Memmi est connu pour sa réflexion sur les relations de domination et sur les réponses spécifiques que les dominés y apportent. Après avoir étudié l'univers de la colonisation, il s'est appliqué à découvrir en sociologue l'ensemble des phénomènes de dominance : racisme, antisémitisme, conflit homme-femme.

Professeur à l'université de Nanterre, il complète aujourd'hui ses analyses passées par l'étude de la dépendance, dont il précise la signification. Pour lui, il y a en effet un paradoxe de la dépendance : elle n'est pas seulement un obstacle aux relations humaines ; elle peut les favoriser. C'est donc à un autre éclairage sur l'homme contemporain auquel nous convie Albert Memmi dans son dernier livre, « le Dépendant » (Gallimard).

∴

« On vous a souvent fait remarquer que le point de départ de vos recherches était étroitement lié à des préoccupations d'ordre personnel. N'est-ce pas un parti pris discutable ?

— *C'est un parti pris, pour* une part, mais pas seulement ; cette critique me fait plutôt rire. Mon premier roman, « la Statue de sel », a été pour moi une nécessité : il me permettait de mettre de l'ordre dans mon passé, de clarifier mon rapport à la tradition juive et à l'attirance que je ressentais en tant que Tunisien — la Tunisie étant sous protectorat français — pour la culture occidentale. Il en va de même pour la *colonisation*. C'est d'abord quelque chose que j'ai vécu dans mes rapports de tous les jours, consciemment ou inconsciemment. Qu'il s'agisse de la fiction ou des essais, partir du vécu me semble décisif. Croyez-vous que l'extraordinaire inflation théorique dans laquelle nous pataugeons soit préférable ?... La référence au vécu est pour moi le critère, la garantie de la démarche. C'est un parti pris méthodologique autant qu'une nécessité intérieure.

— La colonisation a joué dans votre travail un rôle important ; vous en déduisez une constante des rapports de domination.

— Oui. Je me suis aperçu que le duo colonisateur-colonisé commandait la physionomie de l'un et de l'autre, et qu'il en résultait pour chacun des conséquences graves sur la culture, la langue, l'histoire. Par ailleurs, les schémas de la colonisation s'appliquaient à la compréhension de la colonisation juive, comme à l'analyse de l'apartheid ou à celle de la volonté régionaliste.

» Mais, à chaque fois, il faut saisir la complexité du réel ; devant chaque situation nouvelle, il faut rechercher les ressemblances et les spécificités par rapport aux situations connues. Le problème basque, ou le problème corse, rappelle à certains égards une situation coloniale, mais il en diffère par d'autres points. Ces différences sont instructives pour avancer dans l'étude des dominations-sujétions, qui me semble fondamentale dans les conditions socio-historiques actuelles.

— *Le racisme demeure* pour vous la grande oppression...

— En effet. Les mécanismes du racisme, dans leur utilisation *d'une différence biologique ou* autre, réelle ou imaginaire, afin de dévaloriser un individu ou un groupe, sont pour moi le condensé et le symbole de toute oppression. La lutte contre le racisme est décisive, car elle représente la face visible de multiples situations oppressives.

L'entraide

— A votre vision de la domination, vous ajoutez une clé d'interprétation : la dépendance. Pourquoi cela ?

— Je me suis aperçu que les relations de *domination-sujétion* ne suffisaient plus pour prendre compte des relations humaines. A côté des relations de conflit et de lutte, il y a des relations de besoin : celles que l'on a les uns des autres, des groupes ; la relation aux objets, aux valeurs... Et ce type de rapport de dépen*dance est inépuisable.*

— En quoi la dépendance diffère-t-elle de la domination ?

— La relation de dépendance est d'un autre ordre. C'est une relation à trois pôles. Il y a le *dépendant* — vous et moi, à divers niveaux, — le pourvoyeur et l'objet de pourvoyance, la pourvoyance formant l'ensemble des réponses à la dépendance. C'est toute la relation de la mère à son enfant, mais également la trame de la relation amoureuse ou bien la relation thérapeutique : le médecin n'es pas seulement un prescripteur de médicaments, il est aussi une oreille attentive, l'image voilée, presque mythique, du sorcier guérisseur. *Quant à la relation au divin, elle* est, pour le croyant, une pourvoyance totale, Dieu est le Père-Mère de tous et de chacun. Pour les « valeurs », c'est un peu la même chose, on en dépend puisqu'elles sont le ciment du groupe, sa force condensée en symbole. Et c'est pourquoi aller tant soit peu contre les valeurs, c'est se confronter au groupe. Comment ne pas reconnaître ici le mécanisme du scandale : est scandaleux tout ce qui ébranle la pourvoyance.

— Etre dépendant, n'est-ce pas être dominé d'une autre façon ?

— C'est autre chose. Je cherche à montrer qu'à côté de la lutte des classes, des espèces, il y a le fait de la solidarité, de l'entraide, *c'est-à-dire* de la dépendance réciproque. C'est un fait indéniable. Prenez le commerce, n'est-ce pas déjà une forme de dépendance, visible même sous l'aspect du troc ? D'ailleurs, chez Marx, on trouve cette idée de réciprocité. Ne souhaite-t-il pas qu'à la « fin des *temps* » — après *la* révolution — la lutte cesse pour faire place à la solidarité ?

» J'ajouterai que, pour moi, s'il est vain d'attendre le *Messie* pour constater la dépendance réciproque, il n'est pas vain de révéler la place occupée par la dépendance. A côté des relations de conflit et malgré la guerre, il y a un dialogue possible qui s'exprime et se comprend à travers la dépendance.

— Serions-nous dépendants sans vouloir le reconnaître ?

— En effet, et avec un peu de mauvaise foi... Il ne faut pas oublier que, si tout commence avec l'enfant, l'enfance n'est qu'un commencement, un germe : la plante, c'est tout de même autre chose.

L'explication génétique ne suffit pas, nous ne sommes pas l'enfant que nous fûmes. Ce qui m'intéresse avant tout représente le passage de l'enfant à l'adulte et la parenté, pas toujours évidente, entre diverses activités.

» Qu'il y ait parenté entre le fumeur et l'enfant qui tète, c'est évident, mais ce qui l'est moins, c'est la parenté entre le fumeur, le buveur, le collectionneur de *papillons et... le croyant ou* l'artiste. Dans chaque cas, il y a une situation de dépendance, un même mécanisme à peu de chose près.

— Vous proposez donc un principe d'explication à de nombreuses conduites humaines et *même à toutes les conduites* ?

— Effectivement. Mais je n'ai pas recherché un tel principe. Je voulais comprendre la dépendance qui était en moi et de fil en aiguille je me suis trouvé *obligé de cerner et d'approfondir* cette notion.

— Vous avez toujours mis en avant la nécessité d'une morale. Comment la formuleriez-vous aujourd'hui ?

— On ne peut pas se passer d'une morale. Elle est l'aboutissement nécessaire d'une démarche philosophique, une conception des relations interpersonnelles et collectives. Pour assurer la survie, le meilleur outil est le besoin, *plus ou moins* amplifié, travesti en désir multiple. Pour satisfaire les besoins, le désir, c'est-à-dire pour obtenir certains biens, on peut soit employer la force : c'est l'agression et la domination, soit négocier : c'est le langage de la dépendance.

» Bien sûr, quand la négociation échoue, il ne reste que la violence, mais on le sait bien, il ne peut y avoir de sagesse dans la violence et le meurtre, aussi inévitables soient-ils quelquefois. La sagesse se situe avant ou après.

— Vous refusez la violence ?

— Je ne suis pas pour la violence comme vertu. La violence n'est jamais qu'un pis-aller qui s'impose quelquefois ; je n'ai jamais montré la beauté de la « violence purificatrice ». La violence signifie la suppression ou la tentative de la suppression de l'autre, lequel, évidemment, se défend...

» Le dilemme de la violence, car on voit bien où mène la « spirale du terrorisme » en Italie ou ailleurs, c'est qu'elle veut faire cesser, dans le meilleur des cas, une violence, et qu'elle aboutit à l'entretenir. S'il est vrai que la violence naît de l'échec du discours, la seule manière de sortir de la violence est *de revenir au discours.*

— Une telle morale devra tenir compte de la dépendance ?

— C'est une évidence. L'ordre *humain* est *fondé* sur le discours et la négociation. Toutes les sagesses conseillent l'adaptation à l'autre. Cela est clair ; on ne peut tirer une morale de la domination et du conflit, tout au plus une législation qui suscitera nécessairement la violence. En revanche, on ne peut bâtir une morale que sur la solidarité et la justice, le dialogue, à moins de supposer que la vie n'est qu'une traversée, une somme, de *conflits*. Pour *sortir* de la *dominance*, il faut comprendre et accepter la dépendance.

— Quels enseignements pratiques cette morale peut-elle apporter ?

— Oh, ils sont très nombreux... D'une manière générale, il s'agit d'une reconsidération des rapports avec autrui, car finalement « l'enfer, ce n'est pas toujours les autres », ça peut être aussi le paradis. Seulement, il y a un « prix à payer ». Car tout se paie : il s'agit de ne pas payer un prix excessif. Prenez le tabac et l'alcool, ce sont tous deux plus que des drogues ou des habitudes, ce sont des béquilles et des *plaisirs*. En *outre*, tabac *et* alcool renvoient à un rituel social. Les campagnes anti-tabac ou anti-alcool ont échoué partiellement jusqu'ici parce qu'elles paraissent oublier la dimension du plaisir.

— L'art serait, dans ce cadre, une dépendance ?

— Egalement, comme réponse fictionnelle à des difficultés réelles ou imaginaires. L'œuvre est une tentative de réponse à nos angoisses, à celles de l'artiste comme à celles de l'amateur. Il y a un besoin artistique, une dépendance, qui est plus largement dépendance à *la* culture ; c'est une dépendance heureuse.

— Vous réhabilitez les dépendants ?

— Il faut cesser de les persécuter. C'est à eux de savoir jusqu'où ils peuvent aller et, éventuellement, découvrir des substituts. Il faut savoir contrôler sa dépendance.

— Cette prise en compte de la dépendance d'autrui ne peut-elle pas se nommer : « respect de la différence » ?

— Certainement. D'autant que nous sommes peut-être entrés dans l'époque de la dépendance planétaire consciente. Notre civilisation n'est pas, ou plus seulement, celle de la dominance ; elle est une civilisation de la dépendance. Les individus, les groupes, les Etats, devraient en tenir compte ; les multinationales le savent déjà. Prendre conscience de cette situation est notre seule chance : destruction collective ou respect dans la dépendance. Ce qui se passe au Chili ou en Afghanistan est également décisif pour le monde entier.

Double face

— Vous paraissez loin de vos analyses des diverses aliénations. Le colonisé, le Noir des ghettos, le dominé en général, songent plutôt à la lutte qu'au dialogue...

— Peut-être. Mais si la dépendance est un fait, la lutte sociale ne peut que gagner à cette connaissance supplémentaire. La dépendance et la dominance — l'aliénation si l'on veut — dévoilent chacune une part de la réalité humaine. La liberté passe par la maîtrise des deux.

— « Vivons avec la dépendance » serait votre souhait. N'est-il pas déjà réalisé ?

— C'est vrai pour une grande part... Cela explique en tout cas l'« attachement » aux valeurs, aux groupes, aux institutions ; les grandes institutions ne tiennent pas uniquement leur force de leurs capacités répressives ; il y a l'intérêt de tous ceux qui y participent.

— *Le dépendant serait un des visages de l'homme du siècle finissant* ?

— Il en dresse une face. Il révèle *une dimension des relations* humaines. A côté de la face sombre de la dépendance, il y a la face lumineuse, le plaisir. Plaisir et dépendance, la conjonction n'est pas scandaleuse. Malgré l'aspect pathétique de la dépendance, la difficulté de passer d'une dépendance à une autre, malgré les ruptures, les sevrages, on peut imaginer des dépendants heureux. C'est l'histoire de toute une vie... » ■

Zinoviev contre le communisme universel

(Suite de la première page)

» Ce que j'aime, c'est simplement me promener, aller dans de petits restaurants, ou boire une tasse de thé dans un café. Je suis ravi du nombre considérable de musées et d'expositions, et puis, à Munich, c'est un peu comme si nous étions tombés sur un paradis musical. D'une manière générale, c'est tout ce qui concerne ma vie quotidienne et celle des miens qui me plaît ici.

» Quant à ce que je n'aime pas, ce sont souvent les mêmes choses que je n'aimais déjà pas en Russie. Avant tout, je suis choqué par les critères avec lesquels on juge l'art et les épreuves qu'un artiste doit passer pour réussir. Le résultat, c'est qu'un grand artiste peut parfaitement rester totalement inconnu, alors qu'un peintre ou un écrivain misérable peuvent se trouver couverts de lauriers. En Union soviétique, pour qu'un écrivain soit reconnu, il doit recueillir l'approbation d'autorités multiples, passer devant différents jurys : ceux des critiques, des autorités officielles, des journalistes, des comités d'écrivains, bref, il a toute une meute à convaincre. Ici les choses se passent peut-être d'une manière plus diffuse, mais la différence n'est pas bien importante, et l'essentiel reste que l'homme créatif se trouve dépendre tout autant du jugement de son entourage et du milieu dans lequel il doit évoluer.

» Je n'aime pas non plus la paperasserie à laquelle on m'astreint. Je passe mon temps à demander des formulaires, à les remplir, les envoyer... Je navigue entre des piles impressionnantes de papiers ! En Union soviétique, je n'avais que mon passeport et mon livret de travail, et encore ce dernier restait en dépôt là où je travaillais, ce qui m'évitait de le transporter avec moi. Après un an de vie à Munich, je ne sais plus où aller avec toutes ces formalités, je suis enseveli sous les papiers. Pour faire quoi que ce soit ici, pas seulement pour se faire connaître, mais pour quelque entreprise que ce soit, on exige de vous beaucoup plus d'efforts qu'en Union soviétique. Il faut se montrer très actif.

» C'est le revers de la médaille des possibilités de choix qu'on vous offre. Un exemple : quand je vais à Munich dans un restaurant et qu'on me présente la carte, avec cette liste de plats que je ne connais pas, je suis très embarrassé pour choisir. En Union soviétique, c'est beaucoup plus facile : il y a seulement la-côtelette-pomme-de-terre (1). Pas de problème, on mène une vie plus insouciante !

» Je dois dire que je n'aime pas du tout non plus l'irresponsabilité des politiciens et de la population à l'égard de la menace communiste, leur indifférence, qui peut parfois prendre des proportions étonnantes. Même chose pour l'indifférence des milieux intellectuels vis-à-vis du futur et de l'avenir de leur civilisation.

» Je pense d'ailleurs qu'il ne serait pas mauvais que l'Ouest prête davantage d'attention à la triste expérience de l'Union soviétique : il pourrait en tirer le plus grand profit.

De tout temps

— Vous croyez vraiment que la menace principale qui pèse sur l'Europe est celle du communisme ? Je dis bien : le communisme, et non pas les armées soviétiques.

— Oui. Le premier ennemi de l'Ouest est l'Union soviétique, et le problème du communisme est central dans le monde entier. Les autres problèmes sont sans importance relativement à celui-là. Je m'en explique dans mon prochain livre. Les enfants du communisme sont présents partout et ils on existé de tout temps. On les trouve à Rome, aux Etats-Unis, dans d'autres pays occidentaux, partout. Mais ces éléments ne modèlent véritablement la société que lorsque certaines conditions sont réunies.

» Faisons un parallèle avec le capitalisme : on peut dire que ses éléments constitutifs sont l'argent et les échanges commerciaux, qu'on a rencontrés depuis toujours dans le monde entier ou presque. Mais la société capitaliste ne s'est véritablement formée qu'il y a un peu plus d'un siècle. Il en va de même avec le communisme : les relations de type communiste entre les groupes sociaux sont nées de la nécessité pour les hommes de vivre ensemble. Puis elles ont trouvé leur terrain à l'Est, où elles ont exclu toute autre forme de relations. Ce sont des rapports de coordination et de subordination qu'on rencontre donc tout aussi bien ici, dans certaines unités sociales, dans les entreprises, dans l'armée, dans la police, dans la bureaucratie, dans les gangs.

» Mon travail a porté précisément sur les racines de ces phénomènes, sur les lois naturelles qui conduisent au communisme en régissant les relations entre les gens. Par exemple, la tendance qui consiste à vouloir retirer de l'autre plus qu'on ne lui a donné, ou à empêcher l'autre de prendre socialement le pas sur vous, de passer au-dessus de vous.

» Bien sûr, les hommes ont inventé les moyens pour lutter contre ces tendances : la religion, la morale, la littérature, les droits de l'homme, comme autant de barrières que la civilisation dresse pour faire obstacle au communisme. Elles restent présentes dans les pays occidentaux, mais ont, au contraire, disparu en Union soviétique où l'on assiste au développement de la société communiste comme forme particulière de l'organisation des hommes en société. D'où l'importance de ces garde-fous dans les pays occidentaux. »

Des tomates

— Communisme ne serait-il pas synonyme pour vous de totalitarisme ?

— Non, car le totalitarisme est un terme qui est relatif à un régime politique particulier. Ce n'est pas mon sujet, non plus que je souhaite mettre sur le même plan le régime soviétique et le régime hitlérien. Ils ont des points communs mais sont de nature différente. On peut changer de régime politique, on peut faire cesser le totalitarisme, mais on ne peut faire disparaître les fondements sociaux du communisme qui sont ceux-là mêmes de la vie humaine en société. Sur la base du communisme, on peut édifier un régime qui est ou non totalitaire : le régime stalinien était totalitaire, pas celui de Brejnev.

— Ne s'agirait-il pas alors de la société de production, dans laquelle l'homme ne vaut que ce que vaut sa fonction productive ?

— Ma position est celle d'un observateur extérieur. Je décris la société communiste, ce qu'elle est et cela suffit. Je ne veux pas inventer de nouvelles formes sociales et ne le pourrais d'ailleurs pas. Je sais que, pour les siècles à venir, le défi de l'histoire de l'humanité sera la lutte contre le communisme, le combat que lui livrera la civilisation. Cela pour les deux ou trois siècles à venir, et qui peut dire ce qui arrivera après ?

— Vous vous déclarez partisan d'une approche scientifique de la réalité car « sinon, il faudrait souffrir pour les autres ». Si ce n'est ce partage de la souffrance et, par là, la volonté de la soulager quelles sont vos motivations, quelle est votre raison d'écrire ?

— Quand les gens me parlent de leurs motivations, je ne les crois jamais ! C'est vrai que j'en ai eu moi aussi, mais, très loin dans le passé, je les ai laissées. Quand j'étais un petit garçon en conflit avec la société soviétique, j'avais une cause : démasquer cette société. Depuis lors, quarante années ont passé ; j'avais une vie bien compliquée : je n'ai pu la poursuivre de la même manière, avec ces mêmes motivations. Elles ont donné une direction à ma vie et, depuis ce temps, j'ai suivi ce chemin, je l'ai assumé.

» Plus tard, de nouvelles raisons de dire ou de faire sont apparues en moi, qui ont été d'exprimer dans mes livres, mes travaux scientifiques et mes tableaux, ce que je savais ou ce que je ressentais. Et, en un certain sens, tout est finalement devenu assez simple : j'utilise cette capacité de compréhension des êtres et des choses qui est la mienne. Comme je connais la société communiste et que je me sais capable d'exprimer ce qu'elle est, je le fais. C'est tout simple : il y a des gens qui veulent bien m'écouter, et moi je veux leur raconter...

— Vous avez parlé de la réalité soviétique comme d'un théâtre dont vous avez vous-même multiplié les tableaux et les dialogues. Selon vous, quelle est la pièce qui se joue dans l'Europe d'aujourd'hui ? Une tragédie de Shakespeare ? Une comédie rose ? Une farce bouffonne ?

— Les trois en même temps : des acteurs minables, qui ne valent rien, jouent une grande tragédie, si mal qu'on peut seulement en rire... Des incapables, les misérables qui ne méritent que des tomates. C'est d'ailleurs caractéristique de notre temps que de voir des nullités décider de tout ce qui est important, du sort de l'humanité...

— Vous ne croyez pas beaucoup en la jeunesse soviétique dont vous écrivez : « Les vieux ont encore gardé un peu d'idéalisme. La jeunesse part des faits dans leur normalité... » Que pensez-vous de la jeunesse européenne ?

— Je la connais mal, mais le peu que j'en ai vu m'a assez déçu, par une certaine incapacité à bien évaluer les enjeux de la civilisation et aussi une complaisance excessive à l'égard de formes de vie qui ne me sont que trop familières... Elle est souvent tentée par un mode de vie communiste, sans avoir conscience qu'elle en serait la première victime.

Il y a toujours deux tendances dans la jeunesse : l'une qui consiste à vouloir tous les trésors du monde sans s'en donner la peine, l'autre qui est de tout donner à la société sans en attendre la moindre récompense. J'aimerais bien me tromper, mais je crois que c'est la première qui prévaut ici.

— Et ces jeunes qui refusent leur société, ces exclus, violents, drogués, terroristes qui font la « une » des journaux occidentaux ?

— Je suis, moi aussi, un exclu, mais c'est parce que je voulais donner à la société et qu'elle n'a pas voulu de moi. Ceux dont vous me parlez sont dans la situation exactement inverse. La mienne est compliquée, car je me trouve, comme exclu, en compagnie de ces autres exclus qui ne me ressemblent en rien. Moi, je me bats pour l'observation de règles morales, pour des principes qui sont inverses de leurs objectifs à eux. Les terroristes se servent d'otages innocents, sans contredire pour autant leur principes moraux, alors que les miens m'interdisent absolument de porter la main sur qui n'est pas coupable. Je me bats contre la violence et je suis convaincu qu'il faut y résister plutôt que de penser que c'est la violence qui peut être le moyen de la résistance.

» Bien sûr, cela pose de nombreuses questions auxquelles j'essaierai de répondre dans mes prochains livres. Ainsi, je ne suis pas hostile au principe de la vengeance, à condition qu'elle s'exerce uniquement contre la personne dont on a été victime, qu'elle se tienne elle-même dans un cadre éthique. Par exemple, mon activité littéraire est une vengeance contre le régime stalinien et celui de Brejnev, mais c'est une vengeance qui reste éthique.

Terrorisme

— Et la violence contre le communisme ?

— C'est la résistance qui est nécessaire. Vous posez d'ailleurs là des problèmes moraux très subtils, très complexes. Dans ma jeunesse, je me suis souvent battu, sans avoir jamais été celui qui a commencé. Les déportés des camps soviétiques avaient évidemment le droit moral à la résistance et au soulèvement. Dans la société communiste, la terreur vient de ceux qui ont le pouvoir.

— Et en Europe ? N'y connaît-on pas aussi la « violence d'Etat » ?

— C'est tout à fait différent. Si des terroristes devaient un jour apparaître en Union soviétique, ils n'auraient rien à voir avec les terroristes occidentaux. Ils auraient le droit moral avec eux. Quoi qu'il en soit, des terroristes qui détournent un avion s'attaquent à des innocents, et si l'on veut résister au pouvoir on doit frapper seulement ceux qui le représentent.

» Il se peut que la violence d'Etat existe aussi à l'Ouest, mais je déduis des affaires dont j'ai eu connaissance ici que le terrorisme occidental est plutôt une sorte de spéculation sur les faiblesses de la démocratie. Je ne crois pas beaucoup aux intentions honorables des terroristes de l'Ouest : un homme d'honneur s'offre lui-même en victime, ce n'est pas lui qui en fait chez les autres.

— Ne craignez-vous pas de servir des causes qui ne sont pas les vôtres ? N'avez-vous pas le sentiment que vos dénonciations de la société communiste risquent de vous attirer des complicités ambiguës ?

— Je ne me sens pas très concerné par cette question. C'est un faux problème pour moi que de savoir qui utilise mes œuvres, quand, comment et pourquoi. Si je me le demandais vraiment, je ne pourrais plus prononcer un seul mot, écrire une seule ligne, une seule parole de vérité. Je connais beaucoup moins bien la situation de l'Europe que la réalité du communisme en Union soviétique : ma tâche est donc de dire aux autres ce que je sais. A partir de là, si certains veulent m'utiliser à leur profit, c'est leur problème, pas le mien. Ce que je veux, c'est prévenir les gens de ce qui les attend.

» L'expérience prouve que, jusqu'ici, mes livres n'ont pas été utilisés par des gens mauvais, sans doute parce qu'ils sentent instinctivement que je suis leur ennemi. Je me contente de prendre part à la lutte pour l'homme, pour l'humanité. Quand j'écrivais « les Hauteurs béantes », peu avant leur publication, des amis français m'avaient prévenu qu'un tel livre risquait d'être exploité par les fascistes, les réactionnaires : je leur ai répondu que j'en doutais fortement, et l'expérience a prouvé que j'avais raison. Un homme peut en effet lutter contre le communisme en étant un vrai communiste, c'est-à-dire qu'il peut avoir une idéologie communiste et lutter contre le mode de vie communiste. C'est ainsi que je décris le communisme dans mes livres, comme un comportement social indépendant de l'idéologie et non comme un système de pensée.

La Russie n'existe plus

— Vous faites aussi œuvre de dessinateur et de peintre ? Comment votre œuvre picturale subit-elle le choc du passage à l'Ouest ? Est-ce que le tourbillon des expositions et des théories sur l'art vous stimule, ou bien vous déçoit-il ?

— La plus grande partie de mes œuvres est restée en Union soviétique et a été perdue ou détruite. Je n'ai donc rassemblé ici que les quelques toiles que j'avais données à ma femme ou à des amis. Je les exposerai probablement à l'automne prochain à Zurich et à Lausanne. Ici, je n'ai pas tellement le temps de peindre, mais je me prépare à consacrer très prochainement une année entière à la peinture.

» Quant à mes impressions, je dois dire qu'elles sont absolument enthousiastes : ce sont surtout des dessinateurs que j'ai découverts à l'Ouest. Je ne les connais pas personnellement, mais je regarde leurs livres, j'assiste à leurs expositions, et je suis stupéfait d'en rencontrer tant qui soient d'un niveau si élevé : Ungerer tout particulièrement, mais aussi Topor, Serre, etc.

— Quel est votre rapport à cette Europe, que vous habitez maintenant depuis près de deux années ? Est-ce le lieu de votre exil ou celui où vous fondez une nouvelle vie ?

— C'est bien sûr celui où nous fondons une nouvelle vie. Avec ma femme et ma fille, nous accueillons l'Europe... avec tous ses manques et aussi ce qu'elle a de précieux. Je rêve de voir un jour mon peuple, le peuple russe, vivre comme on vit en Europe. Je rêve qu'il puisse ne plus avoir à affronter que les problèmes qui se posent ici.

» Et pour le reste, cela peut vous paraître étrange, mais, en dehors de quelques amis très proches, il ne me reste rien là-bas. Rien qui me manque ici. Et je dis cela en homme profondément russe, parce que la Russie n'existe pratiquement plus. »

(Propos recueillis par JACQUES BERTOIN.)

(Interprète : Sylvia List-Breisler.)

(1) Il s'agit généralement d'une côtelette reconstituée comprenant plus de mie de pain que de viande. (N.D.L.R.)

HISTOIRE

Scandale à la Maison Blanche

Le 2 août 1923, le président des Etats-Unis, Warren Gamaliel Harding meurt – officiellement – d'une indigestion. En fait, cet homme falot n'a pas survécu au scandale qui a secoué la Maison Blanche et où ses plus proches collaborateurs se trouvaient impliqués.

ROBERT MIGNER

AU scrutin de novembre 1920, l'électorat américain hisse à la présidence le républicain Warren Gamaliel Harding, avec la plus imposante majorité des annales politiques des Etats-Unis d'alors : le candidat du Grand Old Party obtenait 61 % du suffrage populaire et remportait la plupart des voix des Etats au collège électoral. Dégoûtés de la Grande Guerre et de ses séquelles diplomatiques, sociales et psychologiques, les Américains avaient jeté leur dévolu sur ce modeste politicien de l'Ohio, qui avait axé sa campagne électorale sur la promesse d'un « retour à la normale », après les années bourdonnantes de changements, caractéristiques du mouvement progressiste et de ses principaux ténors, Theodore Roosevelt et Woodrow Wilson.

Idole de l'homme de la rue, incarnation vivante de la majorité silencieuse, passionné de sports et de cartes, Harding devait son ascension rapide à sa personnalité sympathique et joviale, à cette sorte de neutralité qu'il affichait devant les questions brûlantes de l'heure et aux manœuvres victorieuses d'organisateurs politiques, habiles à flairer le sentiment populaire et à s'en saisir au profit de leur candidat. Le mandat présidentiel de Warren Gamaliel Harding allait cependant s'inscrire comme l'un des plus corrompus de l'histoire politique américaine.

Né le 2 novembre 1865 à Marion, une petite ville de l'Ohio rural, Warren Gamaliel Harding semble prédestiné à une carrière banale propre à ces localités sans histoire. Fils de vétérinaire, il appartient à la classe moyenne, dont il partage les valeurs essentielles. Après ses études, on le retrouve enseignant quelque temps à l'école secondaire de Marion, emploi qu'il abandonnera après un premier semestre qu'il avait trouvé particulièrement épuisant. Avec deux compères, l'ex-maître d'école fait l'acquisition du *Marion Star*, une petite feuille de comté au tirage plus que modeste et dont la réputation restait à faire. Rédacteur en chef, l'écrivaillon Harding ne fait guère progresser son journal, et ses adversaires jureront que, durant son séjour au *Star*, il n'a jamais écrit une seule ligne susceptible d'être citée hors des frontières de l'Ohio. Un bien modeste début.

Eminence grise

Coup de chance, Harding fait alors connaissance de la fille du Crésus local, déjà divorcée d'un premier mari. Sa qualité de beau garçon et son sourire engageant — *« a million dollars smile »*, disent les Américains de l'époque — ne le desservent pas, et, mariage morganatique, il l'épouse, sans perdre de temps. Cette rencontre s'avère la première chance importante dans la vie de Warren Gamaliel. Ambitieuse pour deux, Mme Harding décide que son mari fera carrière en politique. Ayant une bosse héréditaire des affaires, elle gère consciencieusement le *Marion Star*, et persuade son époux de se faire élire à un quelconque poste local. Il y réussit, journal et fortune aidant, avec une relative facilité. C'est un Harding triomphant, grisé par cette première victoire électorale, qui prend fièrement possession de son siège d'*alderman* (membre du conseil municipal) de Marion.

Dans les corridors de l'hôtel de ville, il rencontre alors Harry M. Daugherty, ex-boss politique de la ville et organisateur électoral brûlé, qui recherche désespérément un poulain dont il pourrait prendre en main la carrière et dont il deviendrait l'éminence grise, comme cela se fait alors couramment. Harding et le cacique Daugherty deviennent rapidement d'inséparables amis, et, sans plus tarder, ce dernier décide d'organiser le *cursus honorum* du jeune politicien.

Première étape : Daugherty réussit à faire entrer Harding au Sénat de l'Ohio ; grâce à sa bonhomie, à son talent de joueur de cartes et à son habileté innée à esquiver les questions controversées et les débats fondamentaux, le nouveau sénateur s'installe au rang des personnages les plus estimés de la législature de l'Ohio. Pendant que Daugherty, s'occupant de tout, tire les ficelles, Harding sourit, prononce des discours stéréotypés lors de galas de charité ou de rencontres sportives intercollégiales, et surtout s'impose comme le partenaire irremplaçable lors des parties de poker des sénateurs. Aucun observateur ne s'étonnera lorsque Harding sera élu deux autres fois consécutives au Sénat de l'Ohio.

Un club très chic

Mais Mme Harding et le *king-maker*, Daugherty, voient beaucoup plus loin, et plus haut. Le duo persuade Harding de se présenter d'abord comme gouverneur de l'Etat. Mauvais moment, et mauvaise organisation : l'ancien rédacteur en chef du *Marion Star* encaisse un cuisant échec, et, atrabilaire, décide de retourner à sa petite vie popote où, loin des vicissitudes du combat politique, il pourrait s'adonner au golf et aux cartes, avec ses vieux copains. Mais Harry Daugherty n'est pas homme à laisser s'envoler ainsi un poulain de qualité : assiégeant la demeure des Harding où la dame de la maison lui ouvre toutes les portes, il réussit à entraîner Warren Gamaliel dans la campagne électorale pour l'un des sièges de l'Ohio au Sénat des Etats-Unis, dans la capitale fédérale. Cette fois, Daugherty orchestre une campagne impeccable, utilisant tout ce qu'il peut puiser dans sa vieille trousse de farces et attrapes politiques, et son protégé se réveille sénateur des Etats-Unis.

Warren Gamaliel se sent immédiatement à l'aise dans ses nouvelles fonctions, et se fait rapidement beaucoup de nouveaux amis. Un de ses secrétaires racontera plus tard qu'il n'aimait pas particulièrement le travail de sénateur, mais qu'il adorait siéger au Sénat, qu'il considérait comme le club privé le plus sélect et le plus chic des Etats-Unis. Régulièrement absent lors des votes importants, il ne se fit pas d'ennemi, et son vide intérieur — il n'entendait rien, dit-on, à l'histoire, à l'économie et aux affaires internationales — passa pour de la neutralité.

Entre-temps, Harry Daugherty prépare l'avenir du sénateur de l'Ohio, hantant les couloirs du Congrès, et ne ratant jamais l'occasion de faire l'éloge de son protégé. En 1912, il s'arrange pour que Warren Gamaliel présente officiellement la candidature de William Howard Taft à la convention du parti républicain. Quatre ans plus tard, il arrache la nomination de son protégé comme président temporaire de la convention nationale du GOP. Il s'efforce de faire connaître le visage de Harding à tous les

échelons de la machine républicaine, et, sans trop s'en rendre compte, Warren Gamaliel est maintenant au rang des pontes du parti du *Big Business*.

C'est lors de la convention de 1920 que les rêves de Harry Daugherty vont se réaliser. Les républicains sont alors profondément divisés entre deux candidats, Wood et Lowdwer, de régions et d'idéologies différentes, voire irréconciliables. Les *grosses légumes du parti* se rencontrent à huis clos, vident plusieurs bouteilles de bourbon dans une pièce qui pue le cigare de Virginie et, après des heures de conciliabule, s'entendent sur un candidat du compromis, le *dark horse*, qui pourra rallier les deux tendances et battre le démocrate. Seul, l'ineffable Warren Gamaliel Harding pouvait *rencontrer les exigences des deux* groupes, et c'est le sénateur de l'Ohio qu'on nomma candidat présidentiel républicain.

Un millionnaire du pétrole, Jack Namon, alimenta généreusement la caisse électorale de Harding. Quant à Daugherty, dont l'étoile montait parallèlement à celle de son protégé, il pensait alors que quiconque ferait *campagne contre* l'héritage de Wilson, la Société des nations et l'intervention de l'Etat, balaierait l'élection, Harding suivit à la lettre les instructions de son mentor et pulvérisa le candidat démocrate. Après sa victoire, une tradition politique *américaine* veut que Harding ait commenté : « *Je me sens comme un homme qui possédait deux huit et qui vient de tirer quatre as !* »

Parangon de conservatisme elle-même, l'administration du président Harding est fondamentalement conservatrice. On fait la chasse aux sorcières — c'est l'époque de la triste affaire Sacco et Vanzetti — tout en ignorant la crise agricole de l'après-guerre, ainsi que les graves problèmes des ghettos urbains et de la classe ouvrière, autochtone ou immigrante. Harding donne le ton à la décennie du laissez-faire, le gouvernement des Etats-Unis se spécialisant dans la non-intervention et dans la confiance aveugle aux hommes d'affaires. En politique extérieure, les Etats-Unis s'éclipsent derrière un isolationnisme inconséquent au regard de leur nouveau statut de grande puissance internationale, reniant le testament politique du président Wilson.

Le gang de l'Ohio

Warren Gamaliel Harding s'entoure toutefois d'un cabinet où les hommes de valeur ne sont point rares, les Wallace, Hoover, Mellon, Hughes et Weeks formant, selon tous les commentateurs politiques, une brochette de secrétaires d'Etat des plus compétents. Mais ces hommes n'exercent pratiquement aucune influence déterminante sur leur patron Harding, qui ne fait confiance qu'à ses vieux amis. En effet, Harry Daugherty a été récompensé par sa nomination à la justice, tandis qu'une autre accointance du président, Albert B. Fall, a hérité du secrétariat à l'intérieur. Les deux hommes *de confiance de Warren Gamaliel* Harding vont s'empresser de se préparer une riche retraite. Sur le dos des contribuables.

En 1920, Daugherty possède une fortune personnelle de 10 000 dollars et des dettes évaluées à 27 000 dollars. Trois ans plus tard son compte en banque, devenu obèse, contiendra *plus de 75 000 dollars*, Daugherty n'ayant plus un sou de dettes ! En 1923, il est aussi le détenteur de deux cents actions privilégiées d'une société d'aviation dont la cote à Wall Street a considérablement grimpé, grâce, notamment, à de lucratifs contrats du gouvernement des Etats-Unis. Malencontreusement, tous les dossiers relatifs à cette *affaire peu claire disparaîtront* lorsque s'ouvrira une enquête sur les activités du secrétaire d'Etat.

Quant à Albert Fall, son ranch du Nouveau-Mexique croupissant sous de lourdes hypothèques, le secrétaire à l'intérieur entreprend, dès 1920, de remettre sa situation financière sur des bases plus solides. Usant de l'influence qu'il a auprès de Harding, Fall réussit à faire vendre, à un prix bien en deçà de leur valeur réelle, des terrains bitumineux, propriété de l'Etat fédéral, à une société de pétrole amie.. On estime que Fall s'est enrichi de plus de 300 000 dollars à la suite de cette transaction frauduleuse que les contemporains ont baptisée le « *Teapot Dome Scandal* ». Après deux ans de loyaux services de ce genre, Albert Fall démissionnera pour se consacrer à l'élevage du bétail sur sa magnifique ferme du Sud-Ouest, désormais libérée de ses vieilles hypothèques, et considérablement agrandie.

Un autre ami intime du président Harding, Charles Forbes, se voit offrir, dès les premiers jours de la nouvelle administration républicaine, plusieurs postes intéressants dans l'entourage immédiat du chef de l'exécutif. Forbes optera finalement pour la direction du Bureau des vétérans. En très peu de temps, et avec un salaire annuel n'excédant pas les 10 000 dollars, le nouveau directeur devient l'un des personnages les plus en vue de la haute société de Washington. Les soirées qu'il donne étonnent toutes les mondaines de la capitale qui n'en reviennent pas de ces fastes et excentricités.

A cette époque, les entrepôts du Bureau des Vétérans regorgeaient — legs de la guerre et de la surproduction que le conflit mondial avait entraînés, —de produits pharmaceutiques, dont tous les hôpitaux américains avaient désespérément besoin. Lorsqu'ils étaient avariés, ces produits pouvaient être vendus sur simple ordre du directeur, en l'occurrence Charles Forbes. Cet homme fit vendre à des comparses des wagons entiers de bandages, draps, aspirine, béquilles, tranquillisants, onguents et baumes, médicaments usuels de toutes sortes, le tout en excellent état, à des prix ridiculement bas. Un journaliste, qui suivit l'affaire de près, avança le chiffre de 200 millions de dollars, comme pertes nettes de l'Etat américain dans ces transactions.

D'autres copains de Harding surent profiter de cette opportune amitié présidentielle. Jess Smith, un subalterne de Daugherty au département de la justice, devint l'homme à contacter pour quiconque désirait obtenir des faveurs gouvernementales en échange d'argent liquide. Smith devint la cheville ouvrière de la vénalité des emplois et des contrats de l'administration Harding, tout lui passant entre les mains. Il fredonnait constamment, racontent les vieux journalistes, une chanson à succès de l'heure : « *Good, good ! How the money rolls in !* », et cet étrange citoyen était considéré comme le chef incontesté du « *gang de l'Ohio* », une camarilla de politiciens mineurs et d'organisateurs de second ordre de l'Etat natal du président, qui avaient suivi Harding jusqu'à Washington.

Suicides

Cette coterie tenait une maison mi-close, mi-ouverte dans un quartier très fréquenté de la capitale et, grâce à *l'influence* de Smith au département de la justice, on y voyait chaque semaine un défilé de camions que des équipes affairées déchargeaient de leurs caisses remplies de boissons alcoolisées et de spiritueux, cela, en pleine époque prohibitionniste. Cette *Ohio House* devint rapidement le lieu de rendez-vous des intrigants de bas étage, des requins de la *politique*, et des hommes d'affaires véreux.

Warren Gamaliel Harding n'est pas la clé de voûte de cette malhonnêteté érigée en système. Les documents et les témoignages des contemporains sont formels à ce sujet. Le président a entièrement confiance dans ses amis, et, pendant trois ans, il ne les a jamais soupçonnés de quoi que ce soit. En janvier 1923, Harding doit plus de 100 000 dollars à ses courtiers, et il n'a jamais songé à profiter de sa position présidentielle pour encaisser quelque commission ou ristourne illégale. L'homme n'est au courant de rien, ses amis filtrant toutes les informations qui risquaient de les compromettre.

A la fin de 1922, un proche du président, le général Sawyer, un militaire honnête, et même la propre sœur de Harding, se risquent à l'informer des rumeurs qui circulent selon lesquelles la Maison Blanche ressemblerait de plus en plus à la caverne des quarante voleurs. Pour Harding, tout cela n'est que menteries, et, horrifié, le président traitera ses deux informateurs de vils calomniateurs.

Au début de 1923, la vérité commence à apparaître. Des reporters intrigués par les extravagances du gang de l'Ohio entreprennent des enquêtes poussées sur les activités des principaux collaborateurs de Harding. Au Congrès, des comités décident de faire toute la lumière sur ces rumeurs persistantes de corruption. Les journaux publient à la une des articles percutants sur les scandales de l'administration de Harding. Mais le président reste désespérément incrédule. Il refuse d'accorder la moindre foi aux affirmations des journalistes et des congressistes qu'il range tout de go parmi ses adversaires politiques. Au printemps 1923, Warren Gamaliel Harding est pratiquement inconscient de la réalité qui l'entoure.

Charles Forbes, qui craint de *se faire prendre* à la suite de révélations compromettantes sur son compte et à propos de ses pratiques au Bureau des vétérans, démissionne brusquement et s'enfuit en Europe. Gravement compromis, son conseil légal se tire une balle dans la tête. Le président s'écroule : ses amis, ses *buddies*, ceux qu'il aimait tant, l'auraient-ils trahi ? Pour en avoir le cœur net, il convoque Jess Smith à son bureau. Acculé au pied du mur par un Harding cramoisi de colère et d'indignation, le chef du gang de l'Ohio dévoile le pot aux roses et le président des Etats-Unis lui annonce qu'il sera arrêté dès le lendemain matin. Durant la nuit, Smith imitera l'avocat de Forbes, se brûlant la cervelle avec un fusil de chasse. Deux suicides en un mois... et l'affaire continue de s'envenimer.

En ce début d'été 1923, Warren Gamaliel Harding prend enfin conscience qu'il a cautionné, pendant trois ans, les escroqueries d'individus sans scrupules dont la seule ambition a été de faire rapidement fortune — des *fast buck operators*. Le président décide de repartir de zéro. Il renonce aux cartes et à l'alcool, et, pour rehausser son prestige, il annonce une grande tournée présidentielle qui l'amènera, affirme-t-il lors d'une conférence de presse, jusque dans le lointain Alaska. Il s'entoure, pour une rare fois, de ses secrétaires d'Etat les plus prestigieux. Hoover, Wallace Work et même l'orateur de la Chambre des représentants, étant invités à l'accompagner.

Harding a vieilli de dix ans en quelques mois, et son visage rougeaud est maintenant marqué de profondes gaufrures. Il ne sait plus comment se tirer du scandale. Dès les premières heures de la tournée, il confie à Herbert Hoover que des événements d'une gravité exceptionnelle menacent de compromettre son mandat. L'ingénieur lui conseille de tout dévoiler et de faire appel à la confiance du peuple américain. Le président se tait et s'éloigne silencieusement. Il est incapable de prendre la décision la plus difficile de sa vie.

A Vancouver, lors d'une escale dans cette ville saline de Colombie britannique, Harding rencontre Daugherty, à qui il a télégraphié de venir le rejoindre le plus rapidement possible. Le président s'enferme avec son organisateur durant une heure qui lui semble un siècle. L'entrevue révèle à Warren Gamaliel Harding jusqu'à quel point la corruption sévissait autour de lui. Le président des Etats-Unis est incapable de résister à la brutalité des révélations complètes de scandales qui entachent la totalité de son mandat. L'esprit troublé, il tombe profondément malade. On doit interrompre la tournée sur le champ. Le train présidentiel revient à San-Francisco, où Warren Gamaliel Harding meurt quelques heures plus tard, entouré de médecins impuissants dans la soirée du 2 août 1923, officiellement d'une indigestion aiguë.

Condamnations

Il fallut plusieurs mois pour que le peuple américain apprenne toute la vérité sur la pourriture du régime Harding. Aux enquêtes du Congrès succédèrent les poursuites judiciaires. Charles Forbes et Albert Fall, accablés par le fardeau des preuves, se retrouvèrent derrière les barreaux, où ils furent rapidement rejoints par plusieurs de leurs proches collaborateurs, tels Thomas Miller, Gaston Means et Harry Sinclair. *La justice s'avéra incapable* de prouver la culpabilité de Harry Daugherty, qui avait pris soin d'éliminer tous les documents susceptibles de lui nuire.

Deux autres membres du cabinet Harding virent leur réputation détruite par les résultats des enquêtes : le secrétaire à la marine, Denby, dû démissionner à la suite de révélations prouvant sa désastreuse incompétence, tandis que le *Postmaster general* Will Hays, accusé d'avoir encaissé des fonds illégaux au nom du parti républicain, fut condamné à la prison. Après la mort de Harding, le gang de l'Ohio se démantela rapidement, et s'esbigna pour toujours de la capitale fédérale. Un membre actif du gang, Jess Mortimer, *compromis* lui *aussi*, se *suicida* avec une arme à feu.

Les condamnations eurent lieu des mois après le décès de Harding ; et son successeur, Calvin Coolidge, un austère puritain de la Nouvelle-Angleterre à l'honnêteté et moralité indiscutables, réussit à faire oublier les irrégularités de l'administration précédente. Mais les révélations des sénateurs, des représentants, et de la presse surtout — ce nouveau pouvoir — suivies des enquêtes et des condamnations, avaient alerté l'opinion publique, qui réalisa que le président des Etats-Unis n'était pas à l'abri de collaborateurs cupides et téméraires. Pendant quelque temps, le slogan de « retour à la normale » fut identifié à la *corruption* et à *l'abus de pouvoir*. Toutefois, les Américains des années 20 traversaient une période excitante durant laquelle la réussite et le succès semblaient à la portée de toutes les mains. La décennie de la « grande abondance », de la radio, du cinéma muet, du jazz, de l'aviation et de ses pilotes intrépides, du charleston, des *comics*, et de la spéculation boursière effrénée, n'était guère propice à une remise en question des institutions politiques américaines. ■

★ Pour en savoir davantage sur les années 20 américaines, le lecteur se référera à l'ouvrage classique de John D. Hicks, *Republican Ascendancy, 1921-1933* (New-York : Harper and Row, 1960). Il pourra aussi lire William E. Leuchtenburg, *The Perils of Prosperity, 1914-1932* Chicago : The University of Chicago Press, 1958). Sur un ton plus léger, le livre de ce mémorialiste Frederick Lewis Allen, *Only Yesterday. An Informal History of the 1920's* (New-York ; Harper and Row, 1954) ; et pour connaître l'époque à travers le prisme d'un politicien progressiste : Howard Zinn, *La Guardia in Congress. A Study of a Legislative Career that Bridged the Progressive and New Deal Eras* (Boston : Norton, 1959).

WIN WITH WARREN

ROGER TWEEDT.

CINÉMA

Quatre films de l'incertain

CHRISTIAN DESCAMPS

QUATRE films récents, divers, différents les uns des autres, disent — peut-être — la crise des scénarios, l'impossibilité — moderne — de raconter des histoires : *Apocalypse now, 1941, Pipicacadodo, Simone Barbès*... Rien de commun, en apparence, et pourtant on peut tous les voir, les lire dans n'importe quel sens, rentrer au milieu de la projection, raconter leurs événements dans n'importe quel ordre.

Car ces films sont faits de scènes dont l'unité ne renvoie pas tant au tout du film qu'à des rythmes qui sont quasiment ceux du court métrage. On peut regarder ces fragments pour eux-mêmes, aimer un quart d'heure d'un film, détacher une partie du tout. Allez donc faire la même chose dans un film d'Hitchcock, de Lang ou d'Eisenstein... Et si — comme on le dit un peu partout — le cinéma reflète quelque chose, ces films-là recoupent peut-être l'impossibilité actuelle de raconter une épopée, une grande histoire, qui, linéairement ou cycliquement, trait, péripétie après péripétie, d'un début vers une fin.

Apocalypse d'abord. Ici on ne raconte pas la guerre du Vietnam, mais une quête singulière. Un voyageur, tel Œdipe, le capitaine Willard, quitte Saigon pour remonter le fleuve jusqu'au temple où il ira retrouver et tuer le colonel Kurtz, qui tout au fond de la jungle mène sa propre guerre. Au cours de ce périple, il ne cessera de rencontrer des gens qui mènent chacun leur propre bataille. Un délirant colonel de cavalerie — elle est aujourd'hui héliportée — détruit un village vietnamien au son de la chevauchée des Walkyries, juste pour faire du surf. Cette scène, qui n'a pas grand-chose à voir avec l'histoire principale, fait dériver la quête. Elle devient soudain hyperréelle et, à ce moment-là, l'on oublie tout le reste... Plus loin, sur le fleuve, une autre scène montrera un pont éclairé de guirlandes de Noël aux effets psychédéliques et tout cela fait une guerre hyperréelle, tout comme le parachutage de bunnies qui — théâtre dans le théâtre — va déranger le « véritable » théâtre des opérations de ce Vietnam-là.

Jamais le récit global — le scénario — ne nous rapproche d'une géographie ou d'une politique engagée ou héroïque. Car Coppola — qui par sa masse anticipe Brando — mène lui aussi ses propres opérations, ses petites guerres personnelles dans ces fabuleux décors, tous reconstruits puis tous brûlés, dans « son » Vietnam hollywoodien. Il se met d'ailleurs en scène comme reporter en train de diriger un combat pour le compte d'une chaîne de télévision. Il n'y a pas ici de progression mais des scènes qui, toutes intenses, déroutent la quête. A la fin, quand le héros retrouve le colonel Brando-Kurtz, il rencontre aussi et surtout un mythe hollywoodien. Mais de ce mythe, Coppola ne sait trop que faire. Dans la version présentée à Cannes, le capitaine prenait la place de Brando ; à la sortie du film à Paris, il s'en retourne. Au fond, peu importe. Car tout flotte.

Dérision

Ce flottement-là, nous le retrouvons dans le *1941* de Steven Spielberg, l'auteur des *Dents de la mer*. Là aussi une idée simple.

Peu après Pearl-Harbor, un sous-marin japonais menace de détruire Hollywood, l'industrie du rêve. Dans *Apocalypse*, il fallait remonter loin pour rechercher la vedette disparue ; ici ce sont toutes les stars qui risquent de disparaître. Mais pas d'effroi, c'est pour rire, car tout est comédie, farce, dérision forte. L'auteur de *Rencontres du troisième type* ne s'embarrasse guère de finesse ; il aime à se caricaturer, usant pour cela d'effets spéciaux, mêlés d'un zeste d'*Helzappopin* et de Branquignols revus par les frères Marx. Loin de recycler des mythes, cette fresque burlesque chauffe la dérision à blanc. Au début, Spielberg cite ses propres *Dents de la mer*...

Au matin, une fille nue court sur une plage de Californie. Elle plonge, crawle ; on attend les fameux requins qui ont fait le tour du monde. Et puis soudain, tout à trac, voilà le périscope d'un sous-marin jaune qui propulse ce corps ironique hors de l'élément marin. A l'intérieur du bateau, personne ne se rend compte de rien. Et pourtant ce bateau est surpeuplé ! A l'intérieur, l'on y rencontre Toshiro Mifume, l'immense vedette japonaise, et surtout Christopher Lee, le Dracula de tous les cinéphiles, maquillé cette fois en officier nazi. Et les dizaines de petits récits, plus ou moins réussis, enchaînent. Plus loin, une jeune et belle nymphomane en porte-jarretelles n'accède au plaisir que dans les érotiques fuselages des bombardiers. Plus loin encore, un général en chef, qui — tout comme Brando — a l'air, lui aussi, de jouer à la guerre, passe son temps à s'émouvoir, pendant les attaques, devant le splendide Dumbo de Walt Disney. Tout cela n'a aucune unité, navigue au hasard comme le pilote, qui lui aussi joue à sa petite guéguerre et — ô miracle des effets spéciaux — traverse Los Angeles en rase-mottes pendant un fabuleux concours de jitterburg.

Ces scènes, éclatées, sans règle, relèvent plus de la fantaisie que d'une construction rigoureuse. Ah ! comme le jitterburg de 1980 est loin de celui des années 40 ! Comme la guéguerre impossible peut faire rire aujourd'hui ! Le cinéma hollywoodien se mettrait-il à pratiquer lui aussi l'art des collages surréalistes si cher au *Chien andalou* ?

Jeu de cartes

On est là très loin de bien des films européens. Ainsi *le Mariage de Maria Braun* de Fassbinder ou *le Règne de Naples* de Schröter ou *le Tambour* racontent eux de petites histoires qui sont intégrées dans la grande histoire qui, elle, n'est pas interchangeable. *Maria Braun*, c'est l'aventure d'une femme ; mais cette ascension, c'est aussi celle du miracle allemand. Cette femme qui s'enrichit, tout comme son pays, avait épousé l'homme de sa vie sous le portrait d'Hitler, sous les bombes U.S. Et ce mari-là, toujours absent, sur le front puis en prison, est une ombre. Et cette Pénélope, avec la guépière en guise d'uniforme, va, en construisant sa vie et sa maison, patiemment édifier une vie qui à la fin va exploser. Mais si elle explose dans les années 70, c'est qu'elle s'était lézardée trente ans auparavant. Là, l'histoire sédimente, ne s'échange pas, ne flotte pas.

Dans *le Règne de Naples* aussi, la femme, Vittoria, naît en 1944 lors de l'entrée des Alliés à Naples. Et quand elle passe du rang de petite fille pauvre à celui d'hôtesse de l'air, elle aussi traverse l'histoire de l'Italie, celle du parti communiste, de la grande politique, tout comme celle du marché noir et de l'occupation. Ces deux films-là sont ancrés, mêmes s'ils usent de procédés brechtiens ; ils ont une consistance classique, historique, ils lient les individus et la politique, l'historique et le domestique. Mais il serait trop simple d'opposer ainsi la vieille Europe à une flottaison américaine.

Car Ferreri, dans *Pipicacadodo*, part lui aussi d'un scénario très mince. Un maître d'école maternelle s'éprend d'un enfant autiste. Il rencontre une dame et ensemble, un peu par hasard, ils font un enfant. Renvoyé de l'école pour avoir promené ses bambins dans l'usine où travaillent leurs parents, il émigre en Sardaigne et là, pendant l'accouchement devant la mère, l'autiste prononcera son premier mot. Ces fragments, ces gros symboles de résurrection, n'organisent pas vraiment un contenu. Tout comme dans les grandes machines américaines, les scènes peuvent s'inverser, et toutes, sauf peut-être la scène finale, peuvent se lire et se lier dans n'importe quel sens... L'art de Ferreri ne raconte rien, et il serait vain de vouloir chercher ici du sens-signification ou du sens-direction. Ce monde très fragile, avec ses têtards qui deviennent grenouilles, c'est plus celui des embryons de langage que celui d'un langage organisé. Et ce désordre est peut-être effet de modernité.

Effet qu'on retrouve dans *Simone Barbès ou la Vertu* de Marie-Claude Treillou. Là aussi trois scènes ne sont reliées entre elles par aucune progression. Elles sont pur art de filmer des instants prélevés sur un temps irrepérables, le temps de la nuit. D'abord, le hall d'une salle de cinéma pornographique où l'héroïne est ouvreuse. Ici une inversion : les spectateurs deviennent personnages. Puis l'ouvreuse s'en va retrouver son amie dans une boîte de nuit d'homosexuelles. Elle attend au bar. La fiction se fait documentaire. La caméra traîne, éclaire des morceaux de nuit. Enfin l'héroïne sort, et rencontre un monsieur d'un certain âge qui « drague » dans la rue. Mais, c'est elle qui prend le volant et qui, en parlant inverse les rapports. Le dragueur, dragué, prend alors une allure métaphysique. C'est elle qui se reconduit, et tout cela se passe dans une atmosphère de nuit et de petit matin, qui fabrique un univers parallèle. Ici, partout de petites différences : le hall du cinéma pornographique à la place de la salle, la fille homosexuelle qui échange les rôles, le dragueur dragué. Chaque scène inverse subtilement les signes et toutes les scènes, loin de s'organiser entre elles, ont une totale autonomie.

Ces cinémas-là, celui des gros symboles de Ferreri, de Coppola ou de Spielberg, tout comme celui des petites touches de M.-C. Treillou semblent avoir en commun de ne plus croire à l'utilisation des symboles. La mode rétro avait prétendu recycler des croyances, réinsuffler une référence historique. Ces films seraient des productions de l'époque de la télévision. On peut les voir comme des films permanents, non pas au sens où la permanence serait l'éternité, mais au sens du cinéma permanent, où l'on peut entrer et sortir à n'importe quel moment. Leur aspect contemporain relève d'un doute profond à l'égard de l'ordre, de l'organisation des récits. Ces histoires, toutes coupées en séquences, peuvent être, comme un jeu de cartes, battues et rebattues, dans tous les sens. La cohérence se distribue au hasard objectif et les scènes ricochent entre elles. Cette désorganisation-là, parfois très rigoureuse est à 1 000 lieues des horlogeries si bien réglées du cinéma classique. Au lieu de refléter ou de déformer, ces films contemporains disent la vigueur de petites scènes, sages ou folles. L'histoire a perdu sa référence majuscule ; très riche ou très pauvre, le cinéma vise à emprunter des chemins de traverse, à musarder dans l'esthétique de l'incertain. ■

LETTRES

Les soirées de Médan

JACQUES CELLARD

IL y a dans notre répertoire culturel deux Arlésiennes de taille : deux œuvres toujours évoquées et jamais vues. L'une est le *Dictionnaire de l'Académie*, l'autre *les Soirées de Médan*. Touchant celles-ci, on chercherait en vain dans nos histoires de la littérature autre chose que quelques mots négligents. Des trois mentions hâtives qu'en fait l'*Histoire littéraire de la France* (en onze volumes cependant, et remarquable à bien d'autres titres), deux rappellent l'inévitable *Boule-de-Suif*, la troisième fait allusion à *l'Attaque du moulin*, de Zola, qui ouvre le recueil (1).

Pour le reste, rien. Combien de lettrés de chez nous, fussent-ils agrégés de lettres, peuvent en nommer les six auteurs ? Maupassant et Zola, c'est bien le moins ; Huysmans, c'est déjà la réponse à 1 000 francs. Mais Alexis, Céard, Hennique ?

Le recueil lui-même est une rareté. On voit de temps à autre passer dans les ventes l'un des exemplaires de 1880 ou 1890, parfois de l'édition du cinquantenaire de 1930. Ils valent, selon leur état, leur reliure, de 600 francs à 1 500 francs. Mais, alors que depuis deux ou trois ans s'accumulent les rééditions sans grand intérêt, il ne s'est pas trouvé un éditeur pour penser à celle-ci, pas un universitaire pour la suggérer, pas une de nos autorités culturelles pour l'encourager.

Attribuons ces oublis étonnants à l'ignorance et non à la mauvaise volonté, et n'en parlons plus. Il est encore temps d'entreprendre, pour l'année du centenaire, qui est aussi celle du patrimoine, l'édition critique des *Soirées de Médan*, qui s'impose. A l'exception de ceux de L. Hennique et peut-être (mais pour très peu de temps) d'Henry Céard, les textes sont dans le domaine public, et l'on veut croire qu'en une telle occasion les organismes compétents ne marchanderaient pas trop leur concours.

De vieux routiers

Les Soirées de Médan ont été achevées d'imprimer dans les derniers jours de mars 1880. Le 12 avril, les six auteurs se retrouvent chez leur éditeur pour la corvée des dédicaces collectives ; le 14, le livre est présenté à des amis et sans doute à quelques libraires ; il est annoncé le 17 par *le Journal de la librairie* ; le même jour paraît, dans *le Gaulois*, l'article de lancement de Maupassant, passablement raccrocheur ; le 25, c'est *le Figaro* qui en commence la publication dans son supplément littéraire ; de sorte que la date extrême à retenir pour la mise en vente au public est le 1er mai (2).

Le livre s'est fait dans une certaine hâte. Son premier projet, celui d'un roman collectif, paraît naître dans les journées de l'été 1879, à Médan, bien sûr, peut-être avec la collaboration de Gustave Charpentier, l'éditeur devenu un ami, dont le nom est inséparable de cette aventure.

Est-ce à ce roman, ou un peu plus tard au recueil, que Huysmans propose de donner pour titre *l'Invasion comique ?* La suggestion un peu grinçante établit en tout cas que le ton et le thème de l'œuvre sont déjà arrêtés entre les « Messieurs Zola ». A l'idée d'un roman collectif, qui n'aurait jamais vu le jour, succède heureusement celle d'un recueil, dont le principe est certainement acquis à la fin de l'été 1879.

Il faut faire assez vite. Pour des raisons commerciales (?), et probablement pour des raisons politiques que nous dirons. Zola, Huysmans et Céard donneront donc chacun une nouvelle déjà publiée ailleurs, mais plus ou moins confidentiellement. Nous ne saurions dire si Léon Henrique et Paul Alexis avaient alors « quelque chose » de presque prêt sous la main. Mais ce sont déjà, en 1879, de vieux routiers de la littérature, et la rédaction sur commande d'une nouvelle ne pouvait les prendre au dépourvu. Celle de Léon Hennique *(l'Affaire du Grand 7)* est d'ailleurs un chef-d'œuvre, qui n'est en rien inférieur à *Boule-de-Suif*.

Sans être absolument un débutant, Guy de Maupassant en fait figure dans le groupe, en même temps que le filleul de Flaubert. Il n'a encore à son actif que quelques œuvrettes sans intérêt, et cependant cinq nouvelles (3), dont l'une *(le Mariage du lieutenant Laré)* n'est pas sans annoncer *Boule-de-Suif* sur le mode rose et mineur.

Tirage au sort

Quoi qu'il en soit, les six auteurs (ou peut-être cinq ; il y a doute pour Léon Hennique) sont de nouveau à Médan, le 21 décembre. Il est très probable qu'ils « bouclent » alors le manuscrit qu'attend Charpentier. Il y aura peu de corrections sur épreuves ; essentiellement celles que Flaubert avait conseillées à Maupassant.

Le titre retenu est volontairement neutre. Rien de plus banal que des « Soirées », et de plus rassurant. Quant à « Médan », dont l'orthographe normale est d'ailleurs *Medan*, comme dans *Melun*, le nom ne dit rien à l'époque au grand public, et assez peu à un public averti.

Il va de soi que la nouvelle de Zola ouvrira le recueil. L'ordre du reste sera établi par un tirage au sort. On peu regretter, après coup, que le « collectif » de Médan n'ait pas imaginé ou retenu une solution plus littéraire : celle, par exemple, qui eût fait se succéder les six nouvelles dans un ordre chronologique, en commençant par *le Sac au dos*, de Huysmans, qui est une sorte de *Fleur au fusil*, de la guerre de 1870, et en fermant sur *l'Après-Bataille*, d'Alexis, ou, mieux encore, sur *Boule-de-Suif*, qui marque symboliquement le retour à l'ordre bourgeois de la capitulation, de la collaboration sournoise avec l'ennemi et du profit retrouvé.

Le sort en décida autrement, et de façon peu hasardeuse ! Maupassant arrivé premier (c'est-à-dire second derrière Zola) précède Huysmans. C'est, dans l'ordre même de leur gloire d'aujourd'hui, le tiercé gagnant. Suivent dans un second tiercé, et là encore dans un ordre satisfaisant pour la postérité. Céard, Hennique et Alexis.

Avec ses quarante ans, Zola est l'aîné du groupe. De peu par l'âge : des cinq autres, le plus jeune est Hennique (vingt-huit ans), le moins jeune, Alexis (trente-trois ans). De beaucoup par la notoriété, immense et contestée, que lui a apportée *l'Assommoir* trois ans plus tôt. Il est presque riche, et plutôt nouveau riche. Cette aisance, Médan à deux heures de Paris et au bord de l'eau, et la belle cuisine de Mme Zola, lui permettent du moins de traiter en maître et en ami le petit groupe qui s'est constitué autour de lui au fil des ans, grâce en particulier à l'entregent de Paul Alexis, le plus ancien, le plus fidèle et aussi le plus oublié des disciples ; un groupe qui, depuis 1876-1877, apparaît bien comme une bande « *de porcs* », précise une feuille satirique.

Nous ne dirons rien des trois grands, et pour cause. Mais deux romans de P. Alexis *(la Fin de Lucie Pellegrin* et *les Femmes du père Lefèvre)*, deux aussi de L. Hennique *(Minnie Brandon* et *les Hauts Faits de M. de Ponthieu)* et surtout *les Terrains à vendre au bord de la mer*, d'Henry Céard, mériteraient d'être réédités et relus.

Sottise de la guerre

Pourquoi les *Soirées ?* Egalité d'âge, de talent, parfaite entente, commune admiration pour Zola, le tout cimenté par quelques années de rencontres fréquentes et le désir de manifester avec éclat leur solidarité de « naturalistes » : autant de raisons sérieuses de vouloir ce recueil collectif, si l'on y ajoute que les cinq Zola, mis hors cause) sont aussi, et on le leur reproche assez à l'époque, ce que nous appellerions des « jeunes loups » de la littérature. Les dents longues, ils veulent en vivre le plus tôt et le mieux possible, comme en vit le maître.

La publication d'un recueil collectif allait évidemment dans le sens de leurs intérêts à tous, y compris celui de Zola. Qui en eut l'idée ? On ne sait trop. Hennique ? Maupassant ? Alexis ? En tout cas, pas Zola lui-même. Ce n'est d'ailleurs qu'un détail dans la genèse de l'œuvre, tant il est visible que l'idée d'un seul devint immédiatement, sans restriction ni réticence, la volonté de tous.

Cette volonté était aussi politique que littéraire. Il n'est pas extraordinaire que les six aient choisi la guerre pour thème commun. Ils l'avaient tous vécue plus ou moins directement, et le sujet était bon pour des écrivains « naturalistes ». Mais près de dix ans s'étaient passés depuis... et la Commune ; pourquoi ressusciter ces souvenirs ?

C'est sans doute que la France, en 1879, est véritablement à la croisée des chemins. Le maréchal de Mac-Mahon, président royaliste d'une République au berceau, a été démissionné en janvier, mais l'Ordre moral n'a pas pour autant renoncé au pouvoir, celui du sabre et du goupillon protégeant un patronat de combat.

C'est dans cette conjoncture de crise (disposition des jésuites en mars, discussion de la loi d'amnistie des Communards en mai, premier 14 Juillet républicain), que s'inscrivent *les Soirées de Médan*. Ce qu'elles dénoncent, c'est la sottise et l'horreur de toute guerre ; ce sont surtout ceux que cette guerre perdue a renforcés dans leur pouvoir, leur orgueil, leur dureté de cœur : la caste militaire, l'Eglise réactionnaire, les possédants.

Un pamphlet

Si peu sympathique qu'il soit, « Cornudet le démocrate » est le seul des acteurs de *Boule-de-Suif* à savoir une phrase courageuse pour stigmatiser l'infamie de ses compagnons de route : les Loiseau, « *marchands de vins en gros* », M. Carré-Lamandon, « *propriétaire de trois filatures, officier de la Légion d'honneur* », dont la jeune femme « *demeurait la consolation des officiers de bonne famille envoyés à Rouen en garnison* », le comte de Bréville, riche et vieux gentilhomme royaliste (« *la société rentée, sereine et forte* », écrit Maupassant) ; mais aussi les deux religieuses qui « *marmottent des pater et des ave* ». Au total, la quintessence du « juste milieu ». Lequel se conduit en l'occurrence comme une quintessence du « milieu » tout court, la dignité en moins.

On ne voit guère en quoi « *l'élucubration antipatriotique* » de Maupassant (l'expression est de Flaubert lui-même) touchait la patrie, pas plus que les cinq autres nouvelles, qui sont toutes, politiquement, de la même veine que celle de Maupassant. D'où l'affirmation de celui-ci à Flaubert, le 5 janvier 1880, que le livre « *ne sera pas antipatriotique, mais simplement vrai* ».

De là à affirmer, comme il le fait dans la même lettre, que les six de Médan n'ont eu, en le faisant, « *aucune intention quelconque* », il y a loin. *Les Soirées* sont indéniablement un pamphlet concerté, dont les signatures, la date de parution et la tonalité d'ensemble importaient davantage que le fignolé. Pour Zola au moins, la ligne est sans détour, qui va des *Soirées de Médan* à *J'accuse*. ■

(1) *Histoire littéraire de la France*, par un collectif sous la direction de P. Abraham et R. Desné, Editions sociales, 1978, (tome X, p. 129, 133, 356).

(2) La documentation de cet article doit beaucoup au Zola *vivant* d'Armand Lanoux. Introduction à l'édition des Œuvres complètes d'Emile Zola, Cercle du livre précieux, 1966, ainsi qu'à la biographie de Maupassant et aux notes critiques de *Boule-de-Suif* de M. Louis Forestier dans le premier volume de l'édition des *Contes et nouvelles*, Bibliothèque de la Pléiade, Gallimard, édit. 1977.

Nous n'avons pu malheureusement utiliser l'ouvrage essentiel de René Dumesnil, *la Publication de* Soirées de Médan, S.P.E.L.T., 1963.

(3) *La Main d'écorché*, 1875 ; *En canot*, 1876 ; *le Donneur d'eau bénite*, 1877 ; *le Mariage du lieutenant Laré*, 1878 ; *Coco, coco, coco frais !*, 1878. La première de ces nouvelles est signée Joseph Prunier *(sic)*, les quatre autres Guy de Valmont.

SIX TEXTES

« Les Soirées de Médan » (1880, Gustave Charpentier ; 1930, Fasquelle) comprennent dans l'ordre :

Emile Zola (1840-1902), « l'Attaque du moulin », 58 pages ; Guy de Maupassant (1850-1893), « Boule-de-Suif », 60 pages ; Joris-Karl Huysmans (1848-1907), « Sac au dos », 44 pages ; Henry Céard (1851-1929), « la Saignée », 73 pages ; Léon Hennique (1851-1935), « l'Affaire du Grand 7 », 33 pages ; Paul Alexis (1847-1901), « Après la bataille », 44 pages.





PHILIPPE VUILLEMIN

JEUX

Jules César contre Gengis Khan

Les adultes, eux aussi, « jouent à la guerre ». Ils apportent à cette occupation un sérieux et une précision bien de leur âge.

BERNARD SPITZ

QUEL fut le résultat de la bataille qui opposa les *archers de Ramsès II* aux chevaliers teutoniques ? Inutile de chercher la réponse dans les livres d'histoire. Le combat a bien eu lieu, *mais en 1980 dans un* studio douillet du huitième arrondissement de Paris, reconverti pour les besoins du jeu d'histoire en champ de bataille. En effet, à l'inverse des jeux *historiques sur cartes* qui recréent les conditions exactes d'affrontements du passé — un modèle sur le conflit d'Afghanistan serait en préparation, — les jeux d'histoire permettent de réaliser des batailles imaginaires entre des armées représentées par des figurines décorées par les joueurs eux-mêmes. C'est donc non seulement le goût de l'histoire et de la stratégie, mais aussi celui du modélisme et de la reproduction qui font des partisans du jeu d'histoire les plus passionnes des amateurs de jeux de guerre.

Après deux *millions d'Américains* et quelques centaines de milliers d'Anglais, ils sont désormais plusieurs milliers en France à considérer que la guerre est décidément « *une chose trop sérieuse pour être confiée à des généraux* ». Alors ils la réinventent, enrichissant l'histoire de chapitres inattendus dont le caractère anachronique apporte parfois une note surréaliste. Jules César contre Gengis Khan, Perses sassanides contre guerriers vikings, tout est possible pour les amateurs de jeu d'histoire du moment que les opposants possèdent un armement homogène afin que les combats ne soient pas trop inégaux : *l'affrontement de* l'Afrikakorps avec l'armée parthe offrirait effectivement peu d'intérêt. C'est la raison pour laquelle on distingue trois époques distinctes : l'Antiquité-*Moyen Age*, le *Premier Empire* et la seconde guerre mondiale.

Lances et blindages

L'Antiquité - Moyen Age, la plus étendue dans le temps, puisqu'elle va de 2000 av. J.-C. à 1350 — époque vers laquelle l'emploi de la poudre s'est généralisé, — est la plus satisfaisante. Les armes utilisées à l'époque ayant une portée relativement faible, les problèmes d'échelle ne se posent pas, et l'on peut prendre des figurines de 15 ou 25 mm. (1). En revanche, pour la seconde guerre mondiale, on est obligé d'avoir recours à une échelle au 1/300ᵉ et de tricher sur les distances pour éviter que les performances des chars n'obligent les joueurs à disputer leurs parties au Parc des Princes ou dans la mer de Sable d'Ermenonville. Les pièces sont aussi plus grandes et la décoration plus aisée et plus soignée.

Après avoir choisi son armée, le joueur se lance dans la recherche des descriptions, documents ou gravures qui lui permettront de donner à ses troupes l'aspect le plus authentique et le plus esthétique possible. L'exécution des pièces exige pour chaque figurine de 10 minutes à une heure de travail, suivant la richesse des costumes et l'habileté de l'artisan. Les figurines, même si elles n'ont rien à voir *avec celles qu'affectionnaient* des collectionneurs célèbres comme Louis XIV ou Winston Churchill, puisqu'elles sont destinées au jeu et non à l'exposition, sont parfois de véritables œuvres d'art ; *et il faut de soixante*-dix à cent cinquante figurines pour « aller au combat »...

Tout à la fois historien, écumeur de bibliothèques, expert en *armes, peintre et stratège*, l'amateur de jeu d'histoire étonne par sa culture militaire et ses connaissances de tout ce qui touche de près ou de loin l'armée. De la longueur d'une lance *de soldat macédonien à l'épais*seur du blindage d'un char Sherman, rien ne lui est étranger. Car tous ces éléments interviennent dans le déroulement des parties. Ainsi pour savoir si un *obus a atteint sa cible, il faudra* connaître des données aussi diverses que la portée du canon, la nature du terrain ou la fumée dégagée par les explosions précédentes. Déroutante pour le néophyte, cette précision n'est qu'une formalité pour l'habitué des jeux d'histoire. Il préfère d'ailleurs aux combats de la seconde guerre mondiale — trop simples à ses yeux — les affrontements *de l'époque antique* où l'on peut tenir compte non seulement du moral des troupes, mais de la position des boucliers, ou de l'effet de surprise provoqué par l'utilisation d'éléphants... Ces différents éléments interviennent pour modifier le nombre de points attribué à chacune des pièces et qui représente son potentiel offensif dans des conditions normales. L'échelle de valeurs *adoptée* confère un certain cynisme à la partie : ainsi le pauvre paysan qu'on pousse au combat vaut sept fois moins qu'un légionnaire romain ou trois fois moins qu'un archer égyptien.

Champion de France pour l'époque Antiquité - Moyen Age, M. J.-M. Hautefort, porte-parole d'un groupe immobilier, constate un engouement croissant pour le jeu d'histoire « *même s'il n'est pas encore reconnu par le grand public au même titre que les autres jeux de stratégie. Cependant, l'élite des joueurs français est déjà largement au niveau des meilleurs joueurs britanniques* ». Parmi les quelque quinze mille figurines de sa collection, ses préférences vont à son armée chinoise. Gilles César — nom prédestiné pour un stratège, — informaticien et animateur de l'un des clubs parisiens de jeu d'histoire, surnommé « le Mongol fou » en raison de son goût immodéré pour l'offensive à la tête de ses troupes mongoles, explique : « *La situation sociale des joueurs en France est très variable. Du manœuvre au haut fonctionnaire, on voit de tout... sauf des femmes, c'est le poids des traditions. Ce qui est sûr, c'est que beaucoup s'investissent entièrement dans leurs armées, au point de tricher sur la longueur des canons pour gagner quelques mètres ou de ressentir une défaite comme un grave échec personnel.* »

Kriegspiel

Mais les meilleurs de ces stratèges amateurs auraient-ils fait pour autant de bons militaires ? Le lieutenant-colonel de Percin, responsable du SIRPA (le service d'information et de relations publiques des armées), reste sceptique à cet égard. Il ne nie pas pour autant l'intérêt des jeux de simulation militaire, tout au contraire, puisqu'il est l'un des créateurs, avec les chercheurs du Centre de prospective et d'évaluation (C.P.E.) du ministère de la défense, de l'exercice servant actuellement à l'entraînement des états-majors français.

« *Mais*, insiste-t-il, *cela est très différent du jeu d'histoire. Cet exercice est un moyen d'entraîner le haut commandement sans déplacer dans la réalité les quelque vingt mille hommes que nécessiteraient des opérations susceptibles de prises de décision à ce niveau.* » Le jeu oppose pendant 48 heures à temps complet deux états-majors de divisions dont l'une — le joueur rouge — est articulée « *comme pourrait l'être celle d'un adversaire possible de la France* ». Chaque unité possède au départ — tout comme une figurine de jeu d'histoire — un coefficient de combativité appelé « *indice de capacité opérationnelle* » qui est modifié en permanence tout au long de l'exercice. Les ordres donnés de part et d'autre sont centralisés par une commission d'arbitrage qui, à partir des rapports d'indices, détermine les résultats à l'aide d'ordinateurs. L'ordinateur est d'ailleurs depuis longtemps l'instrument privilégié des jeux de simulation militaire. C'est ainsi que l'on pouvait lire dans le *Times* de Londres en 1963 : « *Le ministère de la défense vient de terminer un jeu de guerre sur ordinateur qui, d'après les rapports, confirmerait les Américains dans la conviction selon laquelle les Etats-Unis auraient l'avantage dans une guerre atomique totale.* » Dans son livre *la Guerre et l'Ordinateur*, Andrew Wilson parle même des milliers de chercheurs qui travaillent aux Etats-Unis à rédiger les programmes de jeux de ce type comme le STAGE : « Simulation of Total Atomic Global Exchange ». On le voit, le Kriegspiel a bien évolué en deux siècles (2).

Or le plus paradoxal est de constater qu'alors que certains joueurs de jeu d'histoire ont tendance à prendre trop au sérieux leurs parties et à oublier qu'ils sont là pour s'amuser, certains militaires ont — eux — tendance à se « prendre au jeu » ce qui fait perdre tout intérêt à l'exercice... ■

(1) Une figurine — en plomb ou en alliage suivant la taille — coûte de 3 à 8 F. On trouvera le plus grand choix et des conseils compétents dans des boutiques spécialisées comme « Jeux de guerre-Diffusion », 21, rue du Roi-de-Sicile, Paris (4ᵉ) ; « Jeux thèmes », 92, rue de Monceau, Paris (8ᵉ) et 2, rue des Fossés-Saint-Jacques, Paris (5ᵉ) ; « Jeux Descartes », 40, rue des Ecoles, Paris (6ᵉ). On pourra également consulter des revues comme « Uniformes » ou la toute nouvelle « Jeux et Stratégie ». Enfin, pour plus de précisions, écrire à M. Pierre Philippe, 79, quai André-Citroën, 75015 Paris, ou au siège de la Fédération française des jeux d'histoire, 10, rue du Vieil-Abreuvoir, 78100 Saint-Germain-en-Laye.

(2) *Le Monde Dimanche* du 3 février 1980.

CLUBS

Au secours des « gens bien »

Parmi les « gens bien », il en est qui s'ennuient. Un club pas comme les autres leur ouvre les portes de la convivialité, des loisirs et de la culture.

RICHARD DARMON

ELLE en avait assez des dîners en ville avec toujours les mêmes têtes, et, à la longue, les parties de chasse et de golf l'ennuyaient. Colette Lesur, peintre et décoratrice, a découvert un jour qu'il manquait à Paris un lieu d'échanges et de rencontres : « *J'avais*, dit-elle *une envie folle de visiter les églises romanes du Roussillon, mais aucun de mes amis n'était intéressé ! C'est ce qui m'a donné l'idée de créer Goûts communs.* » Derrière l'immense bouquet posé sur son bureau, elle précise en souriant : « *On ne peut imaginer à quel point les gens sont seuls... Même les gens bien...* »

Comme elle adore la poésie, la peinture et le théâtre autant qu'elle déteste l'apathie et la non-communication, elle s'est dit qu'il fallait faire quelque chose pour réagir. Le but de Goûts communs — une association privée que certains appellent le Club — est donc de « *lutter contre l'isolement en permettant aux individus de se rencontrer sur la base d'activités partagées, qu'elles soient culturelles, artistiques, sportives ou récréatives* ». Rien à voir avec une agence matrimoniale ou un « lieu de drague ». « *Evidemment*, dit Colette Lesur, *si, au cours d'une soirée ou d'un dîner, des gens font connaissance et se plaisent, c'est tant mieux... Mais*, ajoute-t-elle, avec un rien de féminisme bon genre, *mieux vaut, pour une femme, aller au concert avec une autre femme intelligente plutôt qu'avec un homme idiot, sous prétexte qu'il a un pantalon !* »

Grâce à des fiches très détaillées, chaque membre de Goûts communs reçoit tous les mois le nom de trois ou quatre personnes des deux sexes, avec lesquelles la fondatrice a pensé qu'il ou elle aurait des affinités, pour former peut-être un petit groupe d'amis, capable d'organiser lui-même ses sorties. Colette Lesur adore que les gens se prennent en charge... grâce à elle.

Badge

Chaque mois aussi, on envoie à chacun des suggestions de voyages, de matinées sportives ou de soirées en ville. C'est le programme des activités du club : concerts, dîners-débats sur l'activation mentale, la télépathie ou l'aquariophilie, présentations de mode féminine, soirées au théâtre, cours de gymnastique — « douce », cela va sans dire — promenades pédestres ou équestres, ateliers de bridge, de poésie, de théâtre et d'échecs, et même stages de danses de la Renaissance...

Et tout cela marche très bien. Depuis sa création, en 1976, le club a vu passer mille personnes. Aujourd'hui, quatre cents d'entre elles environ sont des membres actifs. Pour adhérer, il faut payer une cotisation annuelle de 900 F (650 F pour les moins de vingt-cinq ans).

Tous les mardis, les membres peuvent se retrouver dans le salon d'un grand appartement de la rive gauche, vers 7 heures du soir, pour causer un peu et faire connaissance, entre les petits gâteaux salés et les « drinks » de whisky-orange, avec les nouvelles têtes de Goûts communs.

Les « nouveaux », un peu intimidés, sont d'autant plus facilement repérables qu'à l'entrée une hôtesse leur a collé, au revers du veston, un badge en plastique comme dans les centrales nucléaires, les séminaires pour cadres ou les hôpitaux : prénom en lettres noires, pastille rouge pour que les « anciens », cordiaux et décontractés, les accueillent et les rassurent.

Il y a là, formant de petits groupes d'un canapé à l'autre, une majorité de femmes entre trente et cinquante ans : secrétaires de direction restées célibataires malgré leur « classe », juristes divorcées, enseignantes déprimées, provinciales mutées à Paris ou bien épouses désœuvrées que leurs managers ou leurs polytechniciens de maris ont abandonnées chez elles, au milieu de leur meubles et de leurs enfants.

Morfondues

Colette Lesur s'est souvent demandé pourquoi il y avait autant de femmes dans son club : « *D'un côté*, dit-elle, *les femmes sont plus ouvertes que les hommes aux innovations du genre de Goûts communs, très habituelles en Europe du Nord, mais mal jugées en France. Les mâles, plus dogmatiques, changent moins facilement leur manière de vivre... D'un autre côté, il y a toutes ces femmes qui n'ont plus vingt ans et que leurs maris abandonnent. Les voilà d'un coup sans perspectives, sans relations, et de plus en plus morfondues, elles qui dans la majeure partie des cas n'avaient vécu socialement et affectivement que par rapport à leurs maris, aux collègues de leurs maris, aux enfants, à la maison... Dans notre société, tout est fait pour les couples, mariés ou non, et pour les hommes !* »

Les hommes de Goûts communs appartiennent évidemment au même milieu social : presque tous sont cadres supérieurs, ou appartiennent aux professions libérales. Il n'y a donc pas que dans les banlieues populaires ou les H.L.M. que l'on broie du noir, mais aussi en plein cœur de Paris, et même quand on a de bons diplômes et une foule de relations professionnelles...

Après le petit cocktail de 7 heures du soir, ils se retrouvent à quelques-uns pour dîner, aller au cinéma ou rejoindre leur atelier préféré. Une dizaine de femmes se réunissent tous les quinze jours tour à tour chez l'une d'elles pour lire des poèmes.

Cela commence autour de la cheminée par un buffet froid, picoré sur un chaleureux tapis blanc... L'animateur, seul homme présent, propose que l'on passe dès que possible à la lecture des textes. On écoute du Byron et du Saint-John Perse en dégustant les dernières tranches d'un ananas frais. « *L'essentiel*, dit le poète-animateur — car, lui aussi, il « écrit » ! — *c'est de se faire plaisir !* »

Après lui, chacune des dames lira un ou deux poèmes de son choix, ou quelquefois de sa composition. On commente la syntaxe, les rimes, et bien sûr la diction de la lectrice.

Ensuite on écoutera sur disques des poésies de Pablo Neruda. L'animateur conclut avec un fougueux retour à Saint-John Perse. Un long poème à la gloire de la beauté féminine...

« *Une véritable splendeur* », s'exclame-t-il, encore très inspiré, en enlevant lentement ses lunettes !

On comprend que Colette Lesur tienne beaucoup à ne pas mélanger les milieux sociaux, à rester dans une certaine « élite », qui, d'après elle, facilite énormément les contacts. « *L'âge*, dit-elle, *n'a finalement pas trop d'importance. J'ai fait récemment une émission sur Goûts communs à la radio avec Ménie Grégoire qui m'a valu un énorme afflux de candidatures... Il a fallu sélectionner les demandes et créer pour « ces gens-là », plus... comment dire ? plus... « ordinaires », une annexe du « vrai » club, avec ses activités spécifiques et son fichier séparé...* »

C'est le mercredi soir, une fois par quinzaine, et non pas chaque mardi, que ces adhérents nouveaux se retrouvent. Pour Colette Lesur et ses deux assistantes, c'est le Club Trois...

Comme troisième âge. Ou troisième classe... ■

★ Goûts communs, 100, rue du Bac, 75006 Paris. Tél. : 548-95-10.

VARIATIONS

Le bunker du savoir

PIERRE DROUIN

LES images, les objets, les amis, glissent au fil des jours, de plus en plus vite. La crise n'a pas tué le règne de l'éphémère, parce qu'il faut que tout roule et tout coule pour que le Minotaure de la production, qui a des crampes d'estomac, ne s'affaiblisse pas trop. Dans cette société où l'on cherche à transformer les consommateurs en derviches tourneurs, afin qu'ils n'arrêtent surtout pas d'avoir des envies, il se produit un curieux phénomène d'autocompensation.

A la rage de se maintenir à flot, sur la mer des dépenses quotidiennes, fût-ce en tirant sur l'épargne, s'oppose un désir de plus en plus fort d'accumulation de biens immatériels, ceux du savoir. A mesure que se vident les caisses de l'Ecureuil s'emplissent les rayons des dictionnaires, d'encyclopédies, de livres de références, d'histoire. Du côté des disques, on cherche — de préférence en souscriptions — les œuvres complètes de tel compositeur, ou s'il est vraiment trop fécond, au moins l'intégrale de ses symphonies, de ses quatuors, de ses sonates... Si les livres d'art peuvent enclore tout l'œuvre peint d'un Van Gogh ou d'un Modigliani, quelle aubaine !

Etrange ! Il ne faut pas que manque un bouton de guêtre à cet habillage de la mémoire. Comme si le destin était de finir sur une île, dans un monde où même les valeurs de la culture allaient sombrer dans on ne sait quel gigantesque holocauste, et qu'il fallait les préserver chez soi.

Vues avec des lunettes roses, ces manifestations traduisent une intense et merveilleuse curiosité, une élévation du niveau d'intérêt d'une proportion de plus en plus importante de citoyens, une soif d'apprendre par soi-même, une fois bouclé le cycle des études. Sans doute cet appétit existe. Heureusement. Au reste, il n'est pas forcément gratuit car l'information diffuse du pouvoir

L'arrière-plan de cette fringale des conserves de culture est plus préoccupant. L'achat des œuvres complètes participe à ce grand besoin de sécurité, qui l'emporte sur celui de la création. On ne lira pas tout, mais on a sous la main, comme le spécialiste, la totalité d'une production. Il y a un côté accapareur chez le collectionneur d'« intégrales ». Non certes qu'il veuille priver les autres du même plaisir. Il serait plutôt content de faire des adeptes. Mais, grâce à l'entassement des chefs-d'œuvre, ne cherche-t-il pas à se protéger contre le monde qui grouille de vie, inquiétant, peut-être vulgaire et qui, en tout cas, ne produit pas encore des œuvres reconnues. Derrière cette barrière élitiste, aux étiquettes bien collées, on se sent rassuré.

Le savoir est le seul bien qui s'accroît en se partageant. Ne l'enfermons pas dans un bunker ! ■



NOUVELLE

Anapoyèse

par Salvador Elizondo

UNE brève dépêche, reproduite par les journaux, annonce la mort, dans des circonstances tragiques du professeur Pierre-Emile Aubanel, qui avait été, jusqu'à la veille de la guerre, titulaire de la chaire de thermodynamique à l'Ecole polytechnique et de celle de linguistique appliquée à l'Ecole des hautes études. Quelques semaines avant l'éclatement du conflit, les milieux scientifiques de Paris discutèrent avec chaleur des travaux qu'Aubanel avait présentés devant l'Institut. Certains les qualifièrent d'imposture et, devant le scandale, Aubanel, qui avait déjà remis à l'imprimeur son livre *Energie et langage*, se retira dans la solitude de son appartement de la rue de Rome pour poursuivre ses recherches en privé. Les années de guerre et d'occupation le contraignirent à une réclusion fructueuse, bien que la Gestapo ait pris soin de confisquer et de détruire tous les exemplaires de son livre, en alléguant, sur la base d'une argumentation linguistique erronée, l'origine séphardi du nom de l'auteur.

J'ai fait sa connaissance après la guerre en allant le consulter sur l'entropie des grands vides, bien que ce fût la poésie qui nous ait rendus amis et qui m'ait gagné sa confiance. Je me rappelais avoir lu que Stéphane Mallarmé avait vécu dans la même rue que Aubanel. Aolrs que la consultation était terminée et que nous bavardions de généralités, je lui demandai s'il ne pourrait pas m'indiquer quelle était la maison du poète ou si elle se trouvait à proximité.

Aubanel plissa les yeux et ébaucha un sourire ironique :

« Mon cher ami, *dit-il*, vous êtes *dans* la maison de Mallarmé. Il ne reste plus rien de ce qui existait de son vivant. Quand j'ai acquis la maison, j'ai abattu certains murs, et j'en ai fait construire d'autres. Du temps de Mallarmé, elle était toute tapissée dans le style de l'époque, vous voyez... »

Il me montra la maison, banale et sans charme. Dans ce qui avait été le bureau du poète, Aubanel avait installé un magnifique laboratoire. Par la porte entrouverte, il me le montra depuis le seuil.

« *Je pensais que vos travaux étaient essentiellement théoriques ou mathématiques ; j'ignorais qu'ils étaient également expérimentaux*, dis-je en voyant l'intérieur du laboratoire dans la pénombre.

— Mais si, et ils sont passionnants, *dit Aubanel en refermant la porte.* J'espère vous les montrer à une autre occasion. »

QUAND nous primes congé, il m'invita à dîner le lendemain dans un restaurant de la place de l'Opéra. Après le dîner, nous gagnâmes lentement à pied la rue de Rome. En arrivant au croisement du boulevard Haussmann, Aubanel commença à parler de ses expériences.

« *Ont-elles un rapport avec la thermodynamique ?* demandai-je.

— Tout a un rapport avec la thermodynamique, *dit-il*, et, *ajouta-t-il avec un sourire moqueur*... avec la linguistique ! Et même, vous allez en être encore plus étonné, avec la poésie !

— *Avec la poésie ?*

— En effet, *poursuivit-il*. Toutes les choses qui composent l'univers sont des machines grâce auxquelle l'énergie se transforme, et toutes renferment une dose d'énergie égale à celle qui fut nécessaire pour les créer ou pour leur donner la valeur énergétique qui les définit en tant que choses individuelles, différentes les unes des autres en tant que choses, mais identiques en tant que quantités d'une même chose : l'énergie...

— *Et la poésie ?...*

— La poésie est une chose comme toutes les autres. Elle en diffère simplement par la quantité d'énergie que recueille un poème quand il est composé. La masse d'un poème, *continua Aubanel*, est égale à la masse d'un cuirassé ou à celle d'une pomme. Tout dépend du poème. Un poème ne pourrait être comparable qu'à la capsule contenant la quantité d'énergie qui lui donne vie. Reportez-vous simplement au sens original du mot *poème* ; il dit tout à lui tout seul.

— *Vous voulez dire, professeur Aubanel, que vous prétendez mesurer la masse du poème ?*

— D'une certaine façon, oui ; mais ce n'est pas l'objet principal de mes expériences. En fait, ce rôle revient plutôt à la critique littéraire. Moi, ce qui m'intéresse, c'est la possibilité de rendre réversible le processus par lequel l'énergie du poète se matérialise dans le poème.

— *Et de pouvoir ensuite libérer cette énergie ?* », demandai-je timidement.

Aubanel continua à parler. Il refaisait à voix haute son grand rêve de l'énergie.

« Imaginez l'énorme richesse contenue dans le répertoire poétique de presque toutes les nations. L'énergie est la plus grande richesse qu'un peuple peut posséder. Imaginez l'économie de l'Italie alimentée par une quantité d'énergie équivalente à celle que contient *la Divine Comédie*. Il suffirait d'un chant, de deux tout au plus, pour faire fonctionner les usines Fiat au maximum de leur capacité durant les deux cents prochaines années...

— *Mais,* intervins-je, *pour obtenir cette quantité d'énergie du poème il faudrait le détruire.*

— Bien sûr, *dit Aubanel*. Les Italiens devraient y renoncer à jamais. Mais, malheureusement pour l'économie italienne, c'est aujourd'hui totalement impossible.

— *Pourquoi ?*, demandai-je.

— Parce que l'énergie contenue dans un poème, *dit-il*, comme celle des éléments radioactifs, s'épuise avec le temps, avec la lecture, et ce qui, à la naissance, est la matière de l'uranium irradiant se transforme, à la longue, en plomb dense mais inerte ou en quelque élément de moindre rendement énergétique. A chaque lecture que les hommes font du poème, ils extraient une certaine quantité de l'énergie qui l'anime, jusqu'à ce qu'il l'oublient complètement. Le poème est alors plongé dans un sommeil hivernal qui dure parfois des siècles, loin de la mémoire et des yeux des hommes. Il y a des poèmes qui parviennent à reconstituer leur énergie. Après des siècles, ils resurgissent, brusquement investis d'une formidable puissance nouvelle. Mais la plus grande force dynamique réside dans les poèmes que personne n'a jamais lus, dans ceux qui conservent intacte l'énergie qui leur a donné forme. »

Il me conduisit alors à son laboratoire.

« Vous savez que Mallarmé a fait détruire tous ses manuscrits. Il les gardait dans des boîtes à bonbons, les transcrivait sur des formulaires de télégrammes ou sur des enveloppes de marrons glacés. Sa famille a brûlé tous les billets et les feuillets qui contenaient ses écrits inédits. Une disposition testamentaire qui a coûté cher à la poésie française, mais aussi une conjoncture qui fait naître les hypothèses les plus insensées à propos du destin de ces papiers. C'étaient des poèmes où l'énergie était contenue à l'état pur. Rien que des poèmes qui n'avaient subi aucune atteinte, puisque personne d'autre que leur auteur ne les connaissait. C'étaient des poèmes qui contenaient à l'état pur l'énergie que Mallarmé leur avait insufflée.

— *Avez-vous réussi à retrouver certains de ces poèmes et à les transformer en énergie ?* demandai-je.

— Pas encore, *dit-il avec une certaine amertume*. J'ai seulement réussi à récupérer des mots, des fragments de vers, aucun poème entier, aucune charge intacte. Ce sont des mots de Mallarmé que personne, sauf moi, ne connaît, mais je n'ai jamais osé... »

AUBANEL alluma toutes les lumières du laboratoire. Il était beaucoup plus grand que je l'avais imaginé la première fois que je l'avais vu, la veille, par la porte entrouverte. En plus des tables couvertes d'appareils, il y avait au fond un énorme tas de papier peint usagé qui atteignait presque le plafond. Je ne pus cacher ma surprise devant un spectacle aussi incongru. D'un côté, ces instruments très compliqués et, de l'autre, ce tas de déchets minables. Aubanel remarqua mon étonnement :

« Le patier peint usagé a été ma manie, *dit-il, avec une intention voilée en désignant le tas de rouleaux de papier taché et miteux*. Je vais vous expliquer pourquoi. J'étais très jeune quand j'ai conçu l'idée d'un rapport entre le langage et la mécanique. Avec l'âge, j'ai pu en donner une formulation mathématique extrêmement exacte. Je pouvais déterminer la valeur E de n'importe quel vers écrit par un grand poète. La première que j'ai calculée fut *Arma virumque cano, Trojae qui primus ab oris*... Malgré une érosion de deux millénaires, le vers de Virgile aurait suffi à soulever un atome de carbone à une hauteur d'un dix millionième de micron ; une valeur infime, évidemment, mais aussi, et c'est là le point important, une valeur mesurable et relevant des lois de la physique nucléaire. Les travaux de Bohr sur la masse du noyau me donnaient raison, et la théorie de Plank me fournissait le cadre qui permettait d'expliquer et de démontrer la mienne.

— *Maintenant, je comprends tout !* m'exclamai-je. *Vous avez besoin d'un poème vierge, d'un poème que personne ne connaîtrait...*

— Exactement. C'est pourquoi je suis venu vivre dans cette maison. Avec l'espoir de trouver dans quelque recoin le poème oublié ou perdu par Mallarmé, gravé à travers le papier sur le rebord d'une fenêtre, un billet tombé accidentellement entre les fentes des plinthes ou emprisonné entre les lais de papier peint... J'ai commencé à travailler avec les matériaux que j'avais à portée de la main, comme s'il s'agissait d'invoquer la présence pleine et totale du génie de Mallarmé par la fission de quelques-unes des clausules les plus parfaites qu'il ait composées : l'énergie contenue dans « *Sur le vide papier que la blancheur défend* », par exemple, transmise à une balle de ping-pong, peut la faire rebondir à 1 mètre de hauteur pendant quarante ans. »

Aubanel s'approcha d'une armoire dont il ouvrit la porte. A l'intérieur, il y avait un dispositif cylindrique en verre, d'un peu plus d'un mètre de hauteur, fermé aux deux extrémités par des plaques d'acier inoxydable. Dans le cylindre, une balle de ping-pong rebondissait en silence.

« Cette balle je l'ai mise en mouvement en 1932, *continua Aubanel*. Le vers « *Perdus sans mâts ni fertiles îlots* » contient une énergie suffisante pour la faire rebondir durant deux cent quatre-vingt-dix ans et, en y joignant le dernier vers du poème « *Mais, ô mon cœur, entends le chant des matelots !* », on pourrait faire rebondir la balle sans arrêt pendant six cent cinquante-quatre ans.

— *Etonnant !*, m'écriai-je, *il n'y a pas de doute. Mais avez-vous pensé aux implications que votre théorie scientifique comporte pour l'esthétique ? Vous rendez-vous compte que mesurer la masse transformable en énergie d'un poème signifie la négation de l'acte de création et du poème lui-même, pour ainsi dire ?...*

— Certainement. En formulant cette théorie je n'ai pas perdu de vue, ni mon Lavoisier, ni mon Boileau. »

Aubanel s'arrêta devant la table principale ; il montra de sa main tendue l'appareil étincelant posé dessus, et il dit :

« Voyez plutôt !... Cet appareil représente plus de trente années de travail acharné. Je l'appelle l'anapoyétron... C'est un réacteur nucléaire branché en circuit avec un oscillateur encéphalocardiographique qui enregistre l'activité intellectuelle et émotive sous forme d'ondes... »

Aubanel désigna, en suivant les câbles qui les unissaient, d'abord l'anapoyétron, puis les deux appareils enregistreurs qui reposaient sur le sol à côté d'une chaise de bois équipée de sangles et de courroies de cuir noir. Un peu plus loin se trouvait la console de lecture qui traduisait les oscillations en un code de quantités effectives de matière lisible que le réacteur, auquel cette machine était également reliée, traduisait à son tour en énergie. A l'autre extrémité du réacteur sortaient les câbles conducteurs, qui aboutissaient à une batterie d'accumulateurs.

« Je vais vous faire une petite démonstration, *dit-il en me montrant un indicateur sur le tableau*. L'anapoyétron agit comme une caméra qui fonctionne d'avant en arrière. Une fois le poème traduit dans le code énergétique, l'instrument transforme ou traduit ce langage en énergie ; l'anapoyèse se produit. »

Il prit un petit ruban qui ressemblait à une pellicule photographique et il l'introduisit dans le dispositif spécial de l'anapoyétron.

« Il s'agit seulement d'un vers très court du maître. Le vers 17 de la *Prose*. Vous le connaissez déjà, sans doute : « *Que, sol des cent iris, son site...* ». Je vous préviens qu'il a déjà beaucoup servi et que son niveau énergétique est très bas ; mais regardez bien la petite aiguille du voltmètre. Quand je mettrai le réacteur en marche, il se produira une décharge partielle de l'énergie encore conservée dans le vers 17, qui fera s'allumer les lampes du tableau. Regardez bien. »

AUBANEL appuya sur le bouton de l'interrupteur de l'anapoyétron. On entendit un sifflement très aigu qui dura un instant et qui retentit comme une détonation. Les parties terminales des câbles émirent des étincelles et furent chauffées à blanc. La petite aiguille de l'indicateur vibra d'une façon épileptique et les ampoules du tableau éclatèrent. Toute l'anapoyèse avait à peine duré une fraction de seconde.

J'étais étourdi et ébloui. Le bourdonnement détonant produit par le réacteur et l'éclat aveuglant des lampes au moment de la décharge ou de la traduction énergétique des mots de Mallarmé m'avaient privé de ma pleine conscience pendant quelques secondes et dans mes oreilles résonnait encore ce sifflement tonitruant. Mes pupilles s'étaient tellement contractées que, lorsque l'explosion fut terminée, et bien qu'Aubanel ait allumé toutes les lumières, c'est à peine si je pouvais distinguer sa silhouette. J'écoutais sa voix qui semblait m'arriver au milieu d'un tohu bohu assourdi, insupportable non seulement pour l'oreille, mais également pour les yeux.

« Imaginez — *dit-il au bout de quelques instants*, — imaginez ce qu'a dû être la *Prose* ou le *Sonnet en « ix »* quand ils ont quitté la pointe de la plume de ce poète sublime, l'énergie non contaminée, totale, du poème, à l'état pur où le poète la capte et l'enferme dans une capsule hermétique que seul l'anapoyétron peut rouvrir, pour la transformer en énergie, en luxe, en calme, en volupté... Imaginez la puissance qui fut jadis contenue dans « *Aboli bibelot d'inanité sonore* »... avant que quelqu'un ne le connût. Ah, mon cher ami, avoir pu tenir dans ses bras ce nouveau-né issu d'une nuit iduméenne. »

J'avoue que pendant le voyage de retour vers mon hôtel je n'ai plus beaucoup pensé à Mallarmé. Ce qui m'intriguait le plus, de toute la visite chez Aubanel, c'était cette chaise de bois qui s'interposait énigmatiquement entre l'anapoyétron et la table de lecture. A qui était-elle destinée ?

Selon la laconique dépêche de l'A.F.P., la mort du professeur Aubanel a été causée par une décharge d'une puissance énorme, quoique d'un rayon mystérieusement réduit, qui s'est produite dans le laboratoire, et elle ajoute que l'on croit que l'explosion a été provoquée par une avarie dans les installations grâce auxquelles Aubanel réalisait des expériences de thermodynamique compliquée.

Dans la dépêche il n'est nullement fait allusion à Mallarmé. ■

(Traduit et adapté par Claude FELL.)

Né en 1932 à Mexico, SALVADOR ELIZONDO a publié deux romans aux éditions Gallimard, traduits par René L.-F. Durand : *Farabeuf* (1969) et *l'Hypogée secret* (1971). Il a également publié plusieurs recueils de nouvelles et il fait partie du conseil de rédaction de la revue *Vuelta*, dirigée par Octavio Paz.

